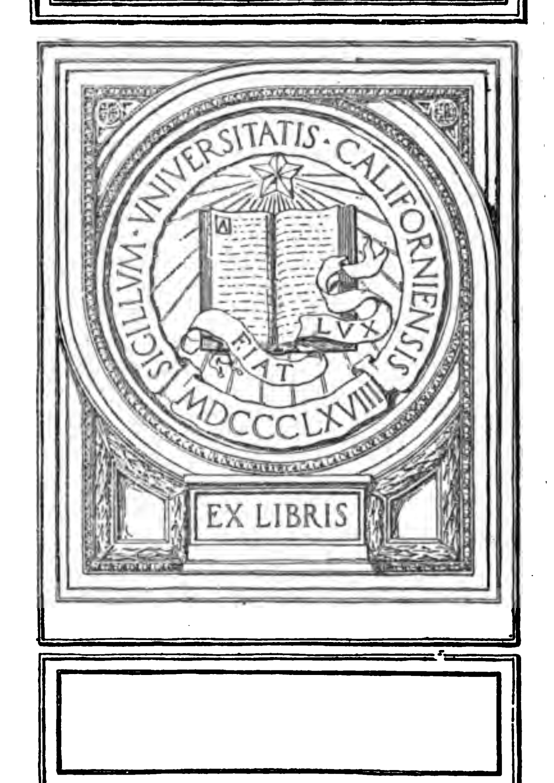
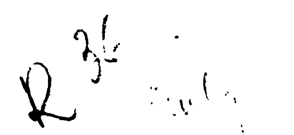

UC-NRLF
$B 185 159


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS





VOYAGE

DANS L'INDOSTAN.

TOME I.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale, selon la disposition de la loi : en conséquence, je poursuivrai tous contrefacteurs ou débitans d'exemplaires contrefaits, en vertu de la loi du 19 juillet 1793; et je déclare que tous les exemplaires seront réputés contrefaits, auxquels ne sera point apposée la signature PERRIN ou DIAN.

VOYAGE

DANS L'INDOSTAN,

PAR M. PERRIN,

Ancien Missionnaire des Indes, Chanoine honoraire de la Métropole de Bourges.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 22.
LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17. }

1807.

Carpentier

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

En donnant cet ouvrage au Public, je compte d'autant plus sur son indulgence, que j'ai craint plus long-temps de ne pas la mériter. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que je me suis enfin déterminé à faire paroître un nom ignoré jusqu'ici dans la république des lettres, et que j'expose à rougir d'être sorti un moment de son obscurité. On croit communément que rien n'est plus aisé que d'écrire un Voyage : je l'avois moi-même pensé ainsi au premier aperçu; mais j'ai reconnu mon erreur, lorsqu'il ne m'a plus été possible de revenir sur mes pas : j'ai été assailli tour-à-tour, et par la crainte que ma mémoire ne fût infidelle, que mon imagination ne me séduisît, que des anecdotes qui me

sembloient intéressantes ne parussent insipides à mes lecteurs, et sur-tout que l'histoire de mon apostolat dans les Indes n'eût rien qui tournât à la gloire de la religion dont je suis le ministre depuis tant d'années; car je ne rougis pas d'en faire l'aveu : je me suis bien moins proposé de satisfaire la curiosité de ce grand nombre de gens oisifs qui lisent par désœuvrement, que de faire admirer aux ames vraiment religieuses les trésors immenses des miséricordes d'un Dieu qui éclaire tous les peuples de son admirable lumière, et qui adopte des enfans d'un pole à l'autre du monde.

Aussi le premier reproche auquel je m'attends, c'est de n'avoir pas assez approfondi ce qui regarde les productions de l'Indostan, de n'avoir pas donné une idée complète de toutes les sortes d'animaux qui sont répandus sur son sol; de ne pas m'être assez attaché à débrouiller la politique des Gouvernemens, et de n'avoir tracé qu'en raccourci le carac-

tère des habitans du pays dont je parle : ce reproche est fondé sans doute ; mais indépendamment de la raison que je viens d'apporter, j'imagine y avoir répondu par le titre même de cet ouvrage. J'écris un Voyage, et non pas une Histoire. Je fais part de mes observations, et je laisse à ceux qui viendront après moi, l'espérance d'intéresser encore par des observations nouvelles, jusqu'à ce qu'enfin une plume habile s'empare de tous ces matériaux pour composer l'Histoire d'un des plus beaux pays du monde, et qui est peut-être le moins connu, et celui sur lequel on a plus d'idées fausses.

Après tout, n'est-ce pas un titre de recommandation pour des lecteurs judicieux, que la timide modestie d'un auteur qui aime mieux ne pas grossir ses volumes que de les remplir de dit-on et de conjectures ? Abuserois-je donc de la complaisance de ceux qui emploieront quelques momens à me lire, en

leur faisant un roman décoré du nom d'Histoire? Mon infidélité seroit d'autant plus impardonnable, que le lecteur auroit moins de secours pour ne pas donner dans l'erreur.

Je me suis borné à dire peu, parce que je n'en savois pas davantage; mais ce peu même intéressera-t-il? Si on me juge comme la plupart des voyageurs de longs cours, n'ai-je pas à craindre l'application de ce proverbe : A beau mentir qui vient de loin?

Non, à la simplicité de mon style, et à l'ingénuité de ma narration, on ne doutera pas que je n'aie cru dire la vérité; mais il reste à examiner si j'ai eu les moyens de m'instruire. Or, voici mes garans : j'étois fort jeune lorsque je passai dans l'Indostan. J'avois une facilité si grande pour apprendre les langues, qu'après cinq mois d'une application ordinaire, je fus en état de prêcher l'Evangile dans l'idiome tamoul. Trois mois me suffirent, dans la suite, pour faire mon

ministère en Thélingan. Pendant plus de huit années, j'ai eu des rapports journaliers, et à tous les momens, avec tous les Indiens de chacune des castes. J'ai parcouru la plus grande partie du pays, plusieurs fois, et par diverses routes. J'étois en voyage huit mois dans un an. J'ai demeuré cependant des temps considérables dans plusieurs chefs-lieux. Il faut convenir que ces moyens m'ont été particuliers, et m'ont mis dans le cas de faire des observations, et d'éprouver des aventures autant, et peut-être plus qu'aucun de mes confrères, et à plus forte raison qu'aucun séculier, négociant ou militaire, soldat, ou même gouverneur de place.

Car, sans vouloir jeter de la défaveur sur ce que certaines personnes ont écrit sur l'Indostan, je ne peux m'empêcher d'observer qu'elles n'avoient aucune garantie du plus grand nombre des faits qu'elles ont insérés dans leurs livres. Les Européens, qui redoutent les privations,

ne voyagent pas dans l'intérieur de l'Inde; ou si des affaires de commerce les obligent à aller d'une ville à une autre, ils remplissent cette pénible tâche le plus promptement possible : jusque-là qu'ils font faire trente lieues, du lever au coucher du soleil, aux infortunés porteurs de leur palanquin, pendant qu'ils dorment tranquillement dans cette litière. Lorsqu'il leur prend envie d'écrire, ils ne peuvent le faire que sur le rapport d'autrui, tant parce qu'ils ignorent les langues, que parce que les gens du pays évitent leur société. C'est donc de leurs dobachis qu'ils tirent les connoissances qu'ils veulent communiquer. Mais qui leur assure que ce dobachi comprend leurs demandes, et qu'ils saisissent eux-mêmes ses réponses dans le sens qu'il les leur fait; qu'il est instruit de ce sur quoi on l'interroge, et qu'il a un jugement assez sain, et l'imagination assez réglée pour ne pas prendre le change? Je pourrois suspecter aussi la bonne foi de cer-

tains narrateurs, qui, pleins de préjugés et d'opinions contraires aux bonnes règles, ne peuvent s'empêcher de glisser leurs maximes dans des ouvrages qui n'ont cependant point d'analogie avec la matière de leurs travers, et disent ce qu'ils auroient desiré de voir, mais ce qu'ils n'ont pas vu en effet.

Cependant, en faisant le procès à quelques voyageurs, j'éveille la critique sur mon ouvrage, tant à raison des fautes qui peuvent s'y être glissées, que par voies de représailles: quel qu'en soit le motif, je m'y soumets et la desire, pourvu qu'elle serve à m'éclairer moi-même, et à garantir mes lecteurs des erreurs involontaires auxquelles j'aurois pu l'exposer.

VOYAGE DANS L'INDOSTAN.

Départ de l'Europe pour l'Indostan.

Ce fut l'an 1777 que je partis de Paris pour me rendre au port de Lorient, où je devois m'embarquer. J'étois envoyé par MM. du séminaire des Missions Etrangères, qui venoient d'être chargés par le souverain pontife, et par le gouvernement français, de la Mission dite Malabare, desservie jusqu'alors par les Jésuites, dont la société avoit été supprimée quelques années auparavant.

Je ne puis passer sous silence la touchante cérémonie qui avoit lieu au départ de chaque missionnaire, et dont je fus à mon tour l'occasion et l'objet, ainsi que je vais le raconter.

La veille de mon départ, tous les prêtres qui composoient la maison des Missions, se rendirent au son de la cloche dans la salle des-

tinée aux exercices de piété. J'étois assis, et en face de la communauté : le supérieur, qui étoit alors M. Burgurieu, vieillard âgé de plus de 80 ans, m'adressa un discours sur la grandeur et l'importance des fonctions apostoliques auxquelles la divine Providence m'appeloit; il le termina par ces paroles, ou par d'autres équivalentes à celles-ci : « Afin de » vous convaincre, Monsieur, du religieux » respect dont nous sommes pénétrés pour » votre auguste ministère, dont les fonctions » toutes divines permettent qu'on vous appli- » que ces paroles de l'Ecriture : *Voilà les » pieds de ceux qui annoncent les biens cé- » lestes, de ceux qui sont les envoyés de la » paix*, humblement prosternés devant vous, » nous allons les baiser ces pieds dorénavant » sacrés, puisqu'ils vont marcher à la conquête » des ames. » Le discours achevé, tous ces hommes vénérables, ces hommes que je n'osois presque pas envisager par respect, s'avancèrent, se traînant sur les genoux; je sentis leurs bouches brûlantes appliquées sur mes pieds.

Tel étoit l'adieu que l'on faisoit à tous les missionnaires; adieu presque toujours éternel.

J'arrivai à Lorient vers la fin de janvier, et je m'embarquai dès les premiers jours de

février sur le vaisseau l'Aquilon, bâtiment de 500 tonneaux, commandé par M. la Vigne-Busson, gentilhomme du pays. Je serois très-embarrassé de raconter ce qui se passa autour de moi pendant les huit ou dix premiers jours de la traversée : le mal de mer, qui me tourmenta dès le commencement, me fit des impressions si vives, qu'il me désorganisa momentanément : je ne rêvois que noyade, naufrage, etc. Le plus petit frais me sembloit un ouragan ; une simple lame étoit pour moi un typhon. Rien ne me paroissoit moins naturel que de manger sur mer : aussi, pendant près de dix jours, je ne pris aucune nourriture.

Cependant, quoique je fusse sans mouvement, le vaisseau n'en alloit pas moins bien. Cinquante, soixante lieues étoient la route faite dans les vingt-quatre heures ; mais nous ne fûmes pas long-temps heureux.

Après un mois environ, depuis l'embarquement, nous eûmes des calmes qui durèrent huit et dix jours : ils commencèrent lorsque nous étions par le travers de l'île de Parme, pays charmant, couvert d'un vignoble délicieux, mais dont la vue nous flatta peu, parce qu'elle dura trop long-temps.

A dater de cette époque, nos disgraces furent presque continuelles : tantôt c'étoient des vents violens qui obligeoient de carguer toutes les voiles, tantôt des vents contraires qui forçoient à faire des bordées de cent lieues pour gagner mille toises. Ici se déclaroit une voie d'eau que quatre pompes pouvoient à peine arrêter. Là un grain impétueux couchoit les voiles sur les mâts, et menaçoit de rompre les haubans. Ailleurs, une lame s'élevant au-dessus du bâtiment, ou pénétrant par les sabords, nous inondoit, et faillit plus d'une fois à nous submerger. Un jour un petit typhon, obligé de se briser dans les eaux du vaisseau, heurta notre mât de beaupré, le rompit, et emporta une partie de l'avant, ainsi que les poulaines.

Il y avoit déjà trois mois que nous étions en mer, lorsqu'on découvrit enfin une terre dans un grand éloignement. Comme le bâtiment avoit un vent favorable, on parvint, en peu d'heures, à reconnoître le continent de l'Afrique. Il s'éleva alors une dispute sérieuse entre les officiers, au sujet du point sur lequel se dirigeoit notre marche. Je ne sais pourquoi on suivit l'avis le moins fondé. Nous portâmes à toutes voiles sur la côte, et nous n'en étions

déjà plus éloignés que de quelques portées de fusil, lorsque nous nous aperçûmes de notre erreur, et que nous découvrîmes la baie aux Bois, c'est-à-dire, une baie d'Hottentots antropophages. Nous forçâmes aussitôt de voiles après avoir changé de route, et nous eûmes le bonheur d'échapper à cette plage homicide.

Désolés cependant d'avoir été si près de la terre sans pouvoir y aborder, nous allions avec la rapidité de l'éclair chercher un sol où il fût permis d'espérer de n'être pas mangé par ses semblables : nous courûmes long-temps, incertains de notre marche. Souvent le soleil nous refusoit à midi un de ses rayons pour nous indiquer notre latitude; et les courans, dont il ne nous étoit pas possible de calculer la vîtesse, nous entraînoient au hasard; en sorte que le degré de longitude étoit plus inconnu encore.

On commençoit à perdre courage et à murmurer, lorsqu'un matelot, en vigie sur les hauts mâts, cria : « Terre ! terre ! » Nous reconnûmes bientôt que c'étoit l'île immense de Madagascar : échange bien triste sans doute, d'avoir laissé Falsebaie pour Foulepointe; mais dans la détresse où nous étions, toute

côte abordable étoit pour nous un séjour délicieux. D'ailleurs nous connoissions de réputation les bœufs de Madagascar, et nous nous promettions de nous en nourrir à discrétion. Nouveau malheur! Il auroit fallu doubler l'île à l'est, et nous nous étions laissés trop affaler dans la partie opposée; puis le vaisseau étoit, comme la plupart de ceux du commerce, trop géné dans ses mouvemens pour obéir à un vent moins favorable. Aussi, après quelques efforts inutiles, nous fûmes obligés d'abandonner la partie : nous nous éloignâmes pour trouver des vents meilleurs en les prenant de plus loin; nous espérions que le pis aller seroit que, moyennant quelques centaines de lieues à ajouter aux 3500 que nous avions déjà parcourues, nous rencontrerions enfin quelque côte plus hospitalière que celle qui ne s'offroit à nos regards que pour que nous n'oubliassions pas qu'il y avoit encore dans ce bas monde des montagnes et des vallées, et sur-tout des contretemps.

Huit jours se passèrent ainsi, voguant à-peu-près à l'aventure, et dans un silence chagrin, lorsqu'un soir nous aperçûmes les éruptions d'un volcan : c'étoit celui de l'Isle-de-Bourbon, dont nous étions éloignés de vingt ou

vingt-cinq lieues, et où nous abordâmes le lendemain, à l'endroit appelé Saint-Denis.

Cette partie de la côte est hérissée de petits rochers et d'un cailloutage épais et grossier, sur lequel la mer brise sans cesse avec fureur; de manière qu'il n'est pas possible de conduire les bateaux jusque sur les brisans. Comme néanmoins le mouillage est bon dans cet endroit, il a fallu pourvoir par quelque moyen extraordinaire à la sûreté des personnes qui veulent descendre à terre : voici celui qu'on a imaginé, et dont on fait toujours usage. On a construit une jetée en madriers, qui s'avance assez loin en mer, et qui forme une espèce de pont, dont une extrémité est fixée, tandis que l'autre reste suspendue au-dessus de l'eau, et sert d'abri aux bateaux : celle-ci est soutenue par deux énormes chaînes, attachées à de fortes potences, placées en arrière et à la tête du pont. Une échelle de corde qui flotte à côté des chaînes, et au-dessous de laquelle arrivent les bateaux, sert aux voyageurs pour atteindre cette terrasse artificielle.

J'invite les curieux à descendre avec moi dans l'Isle-de-Bourbon : ils verront un pays qui semble avoir échappé aux suites de la catastrophe fameuse qui dépouilla la terre de

ses agrémens, et d'une partie de sa fécondité.

Cette contrée délicieuse est par le 22e au 23e degré de latitude, et jouit par conséquent d'un printemps perpétuel. Toutes ses montagnes sont amoncelées vers le centre de l'île: c'est du milieu de celles qui sont les plus élevées, qu'un volcan majestueux vomit un feu paisible, qui n'endommage au plus que les Cafres-marrons, qui, pour se soustraire à l'esclavage, se retirent dans des lieux trop voisins du cratère. Les côtes de l'Isle-de-Bourbon, qui forment un cercle de près de quarante lieues de circuit, sont infiniment riantes, et d'une grande fertilité. Les récoltes principales consistent en maïs, en café, qui, bien choisi, est d'une qualité égale à celui de Moka, et en oranges d'une beauté extraordinaire, et d'un goût exquis. Les haies qui servent à tracer les chemins de ce pays enchanté, sont composées de citronniers, de grenadiers et d'orangers. On tient pour certain que cette île ne recèle aucun reptile venimeux: je crois même qu'on m'a assuré qu'il n'y avoit ni rats ni souris; aussi je ne me rappelle pas y avoir aperçu de chats.

On fait bonne chère à Bourbon: les bœufs, qui y sont très-petits, ont une chair fort délicate; la volaille y est excellente, et sur-tout

le pigeon ; enfin, c'est le séjour le plus tranquille et le plus agréable de la terre.

Les habitans du pays sont grands, beaux et bien faits. Les hommes sont tellement adroits à tirer le fusil, qu'ils tuent à balle franche le plus petit oiseau, à la plus grande portée du coup; mais ce qui est tout autrement précieux, ils sont d'une moralité exemplaire. Les familles sont laborieuses et bien réglées; les femmes modestes et silencieuses ; les filles ne connoissent de société que celle de leur douce et aimable maman : leurs délassemens consistent dans quelque courte promenade le soir, dans la compagnie de leurs vertueux parens. Cette pureté, cette simplicité de mœurs étonne d'autant plus, que ces heureux insulaires ne sont éloignés que de trente lieues de l'Isle-de-France, dont la démoralisation est connue depuis long-temps.

Nous séjournâmes dix jours dans cette terre chérie, et nous la quittâmes pour suivre notre destination. Le reste du voyage jusqu'à Pondichéry n'est que de quinze cents lieues : il fut heureux, et nous eûmes toujours des vents favorables.

Un jour que je considérois attentivement les eaux calmes de la mer, j'entendis à une

médiocre distance du vaisseau le gazouillement de plusieurs espèces d'oiseaux ; je jetai les yeux, et j'en découvris des milliers. Je les vis se reposer sur une surface bombée et noirâtre, que j'aurois cru être un rocher métallique, si cette masse n'avoit pas été mouvante. C'étoit le cadavre colossal d'une baleine qui étoit venue mourir bien loin du lieu de sa naissance.

Quelque temps après, et lorsque nous eûmes découvert l'île de Ceylan, un spectacle nouveau s'offrit à nos regards. La mer se couvrit d'une multitude infinie de reptiles d'un pied environ de longueur, qui nageoient à la rencontre du vaisseau, et sembloient devoir nous assiéger. Ce reptile ou serpent d'eau est fort commun dans ces parages, et sur les bords de la mer: il a peu de venin; cependant il en a : car, quelques années après mon arrivée dans l'Indostan, un de mes domestiques ayant été piqué par un de ces reptiles, le pied, la jambe et la cuisse lui enflèrent aussitôt, mais sans que cela eût de conséquence fâcheuse.

A peine les serpens nous eurent-ils quittés, que nous reconnûmes la côte Coromandel : nous en approchâmes avec la plus grande facilité ; et cinglant au nord-ouest, nous entrâmes bientôt après dans la rade de Pondichéry.

Dès que nous eûmes jeté les ancres, une armée d'Indiens, nus, autant que la décence la moins scrupuleuse peut le permettre, vint à bord dans des chaloupes ou chellingues, pour nous transporter à terre, parce que tout débarquement seroit impossible avec les canots ou chaloupes des Européens, qui seroient infailliblement submergés par les lames ou la barre qui s'élève comme des montagnes tout le long de la côte. Il n'en est pas ainsi de la chellingue indienne ; elle est construite exprès pour cette opération. Elle est faite de planches qui n'ont pas un pouce d'épaisseur. Ces planches tiennent les unes aux autres, dans toute la longueur de l'embarcation, par des cordes ou ficelles qui servent de clous, et qui font l'effet d'un lacet : ainsi ces chellingues sont légères et élastiques ; elles suivent avec docilité la direction de la barre ; on n'y court aucun autre danger que d'être éclaboussé souvent par les lames ; et quelque frêle cependant que semble leur construction, elles embarquent des boulets, des mortiers, et même des pièces de 48.

PREMIÈRE PARTIE.

Idée générale de l'Indostan.

TOUT le monde sait que l'Indostan est une grande presqu'île, située sous la zone torride, environnée presqu'entièrement par la mer et le fleuve du Gange. Ce pays est arrosé de plusieurs grandes rivières, dont la plus fameuse est le Gange dans le nord. Si l'on excepte l'Indus, le Krichua, et quelques autres, la plupart des rivières ne sont que des torrens qui se dessèchent une partie de l'année.

On trouve très-peu de fontaines ou d'eaux de sources; encore n'en fait-on aucun usage, parce que les Indiens sont persuadés que ces eaux sont malfaisantes.

Pour remplacer les fontaines, le pays est couvert d'étangs ou réservoirs destinés à contenir l'eau des pluies: il n'y a pas de village ou aldée qui ne possède un ou plusieurs étangs. L'avantage qu'on en retire n'est pas seulement

de s'abreuver, mais encore de faciliter la culture des terres, et de les fertiliser.

Il y a des étangs de toutes les formes et de toutes les grandeurs, depuis dix à douze pieds en carré, jusqu'à deux ou trois lieues de circonférence. Les plus grands ont été creusés par la nature même : quelquefois cependant on a profité des sites; on a perfectionné, par des chaussées et des digues, ce que la nature n'avoit fait qu'ébaucher; aussi il n'est pas rare de rencontrer des digues de cinq cents, de mille toises et plus de longueur, sur une largeur de trente, cinquante, quatre-vingts pieds, et une hauteur proportionnée au besoin.

Les étangs plus petits sont ordinairement l'effet de la seule industrie : ils sont revêtus de degrés de pierre dans le pourtour, et ornés de parapets. On en voit de très-beaux, sur-tout dans les environs des temples les plus fameux, et dans les lieux où le commerce agrandit les fortunes. On voit à Savenour, ville distante de cent cinquante lieues de Pondichéry, en allant au couchant, un étang qui auroit fait honneur aux Romains : c'est un petit carré d'à-peu-près vingt toises de profondeur, et d'environ cent pieds sur chaque face. Il est fait de belles pierres de taille, avec un chemin

tournant, pour descendre jusqu'au fond; de manière que les bestiaux vont s'abreuver, et remontent sans gêner ceux qui descendent dans le même temps. Cet ouvrage est réellement une merveille dans un pays où l'industrie est comprimée par la fertilité du sol, l'absence presque totale des besoins, et le despotisme du gouvernement.

Il pleut rarement dans l'Inde, sur-tout à la côte Coromandel : quelques jours en avril, et environ la moitié du mois de novembre, voilà tout ce que l'on peut espérer de pluies dans une année, depuis le cap Comorin jusqu'au Bengale; mais aussi ce ne sont pas des pluies telles que nous en avons en Europe, ce sont de vrais déluges. J'ai dit que les pluies étoient plus rares à la côte Coromandel qu'ailleurs. En effet, elles durent fort long-temps à la côte Malabar, c'est-à-dire, vers le sud de la presqu'île; et à Goa, il pleut pendant six mois consécutifs, à dater du mois de juin. Ces inondations, au reste, sont tellement locales, que pendant qu'une contrée semble devoir être submergée par les eaux immenses qui couvrent sa surface, la contrée voisine, séparée de la première par quelque montagne, est brûlée des ardeurs du soleil.

Un phénomène fort incommode, et dont j'ai été témoin à Goa, c'est qu'aussitôt que l'atmosphère a été rafraîchie par les pluies, toute la surface de la terre se couvre de chenilles. Aucun lieu n'est à l'abri de ces insectes : chaises, tables, lits, plats et assiettes, tout en est rempli. Cette saison est aussi celle de la naissance des sangsues : elles sont aussi multipliées que les chenilles; elles s'attachent à tous les corps vivans qu'elles rencontrent; mais elles n'habitent que dans les endroits où la pluie a pénétré.

Etant en voyage dans la saison des pluies, je fus prévenu par un officier portugais du poste de *Pangin*, que je trouverois des *biches* : comme j'imaginois qu'il vouloit me parler des femelles des cerfs, je me réjouissois de pareilles rencontres; mais ayant remarqué bientôt après que tous mes serviteurs étoient couverts de sangsues et de sang, on m'apprit que le mot *biche* signifioit une sangsue; et depuis ce temps je redoutois les *biches* plus qu'on ne craint les loups.

La température est très-variée sur tous les points de l'Indostan. Pondichéry, situé sous le 11e degré 50 m., est brûlant presque toute l'année. Goa, placé à-peu-près sous la même

latitude, est plus chaud encore, mais seulement pendant quelques mois. Ponganour, à soixante lieues de la côte Coromandel, dans l'ouest, jouit d'un climat tempéré. Krischua-Bouram, et d'autres villes qui sont dans la même direction, sont cependant moins tempérées que Ponganour. Ces differences viennent du voisinage et de l'aspect des montagnes, de la proximité ou de l'éloignement des forêts, des étangs, du grain de terre, plus ou moins propre à absorber ou à renvoyer les rayons de lumière, enfin de la qualité des vents. Toutes ces causes, et plusieurs autres que j'ignore, différencient le chaud et le froid dans les mêmes climats; aussi, et pour ces raisons, la chaleur d'Egypte est insupportable autant que celle qu'on éprouve à Moka, malgré l'énorme différence de 15 degrés.

Quoiqu'il y ait dans l'Indostan des régions assez froides, on n'y connoît ni la neige, ni la glace, au moins dans les pays que j'ai parcourus; et lorsque, dans le discours, on veut tirer quelque comparaison de ces deux enfans de l'Aquilon, on se sert de périphrase : ainsi, pour dire « il tombe de la neige, » on s'exprime de cette manière : « *panneou ppôl magei pinngra* » *pôle ;* » ce qui signifie « il tombe comme la » pluie

» pluie qui tomberoit en flocons de coton. »

Néanmoins on distingue les saisons dans ce pays comme dans tous les autres : des jours de dix heures sont ceux de l'hiver, et ceux de quatorze heures forment l'été. Les vents du nord, ou ce qu'on appelle la mousson du nord, détermine l'hiver, plus encore que l'éloignement du soleil : le reste de l'année se partage entre la mousson du sud et des vents éphémères de l'est ou du couchant.

On redoute beaucoup les coups de vent des mois d'avril et d'octobre, et ce n'est pas sans raison : rien au monde n'est si fougueux que ces ouragans ; ils déracinent les arbres par milliers, et enlèvent tout ce qu'ils rencontrent.

Au reste, de tous les vents qui règnent dans ces contrées, le plus incommode et le plus meurtrier, c'est celui de l'ouest, autrement dit le vent de terre : il se fait sentir entre les deux moussons, et quelquefois il les contrarie, et empiète sur les époques destinées au règne de l'une ou de l'autre : il souffle assez foiblement ; mais il souffle du feu, et un feu consumant, qui paralyse toutes les forces de l'homme le plus robuste, et dessèche le corps, sans exciter aucune sueur. Il est à croire qu'il ne produit ces funestes effets, que parce qu'il

traverse trente lieues d'un sable toujours brûlé par les ardeurs du soleil, et qu'il en entraîne avec lui les parties les plus subtiles. Aussi je crois avoir observé que ce même vent, de l'autre côté de cette chaîne de montagnes qui coupent l'Indostan du nord au sud, et qu'on appelle *les Gattes*, est frais et agréable, parce qu'il n'a encore traversé que des forêts, des champs cultivés, ou des bruyères. Les effets de ce vent homicide sont aussi subits qu'ils sont funestes. Un de mes confrères, jeune encore, en ayant été attaqué à table, s'évanouit au moment même, et mourut quelques minutes après. J'avois failli à éprouver le même sort presqu'à la même époque; mais la force de mon tempérament, et la brise de mer qui arriva fort à propos me sauvèrent. (1)

Pendant la durée de ces vents, les Indiens

---

(1) Lorsqu'on est atteint de ce vent, on éprouve une chaleur presque soporifique dans toute l'habitude du corps : on ressent en outre une telle langueur, qu'on croit ne pouvoir se soulager que par l'usage des liqueurs fortes; mais malheur à celui qui satisfait ce penchant! Il se trouve agité comme une Furie, et tourmenté d'une fièvre très-ardente, qui occupe le cerveau d'une manière très-pénible. Je parle d'après mon expérience.

se tiennent clos dans l'intérieur de leurs maisons, occupés à converser avec leurs amis ; ou bien ils se livrent au sommeil. Les Européens, plus circonspects encore que les gens du pays, s'ensevelissent, en quelque manière, dans les appartemens les plus reculés, tandis que leurs serviteurs inondent à toutes les heures, toutes les pièces de la maison qui avoisinent celle que leurs maîtres ont choisi pour s'y retirer ; et par ce moyen ceux-ci ne respirent que l'air chargé des vapeurs de l'eau.

Il est rare que les vents de terre continuent plusieurs jours sans interruption. Tous les jours, ordinairement, il s'élève vers midi, quelquefois plutôt, un vent frais du levant, ou de mer, qui ne se fait pas plutôt sentir, qu'on respire avec aisance, et qu'on oublie le malaise qu'on avoit éprouvé. J'ai ouï dire cependant à un religieux, ancien habitant de Pondichéry, qu'en une certaine année, les vents dont j'ai parlé durèrent quarante jours, et autant de nuits, sans aucune brise. Je laisse à juger quelles durent être les suites de ce fléau.

On peut conclure de ce que j'ai dit, que le climat est assez désagréable dans la plus grande partie de l'Indostan, et sur-tout aux côtes, et dans la Nababie du Carnatte, pays très-

sablonneux, et peu boisé. Il faut convenir néanmoins qu'on est presque dédommagé des incommodités du jour, par les jouissances douces de la nuit. Rien n'approche en effet de la beauté des nuits de cet heureux hémisphère : le ciel est constamment émaillé de milliers d'étoiles; une lumière douce et tranquille permet de distinguer la plupart des objets. On s'arrache avec peine à la promenade, que chacun fait alors sur la terrasse de sa maison; et il arrive souvent qu'on dérobe la nuit entière au sommeil, certain de se dédommager le lendemain pendant les ardeurs du jour.

Il n'est pas hors de propos d'observer qu'il y auroit beaucoup de danger de s'endormir à l'air et à la rosée, sur-tout si l'on avoit pris une certaine quantité d'alimens. Les Indiens tiennent pour certain que l'indigestion qui seroit le résultat d'une semblable imprudence, seroit suivie de la mort : ils rapportent grand nombre d'exemples pour justifier ce terrible arrêt, et on n'en connoît point de propre à diminuer les craintes sur ce point.

TITRE PREMIER.

De la fertilité de l'Indostan, et de ses principales productions.

Il y a peu de contrées sous le ciel qui soient autant fertiles que celle dont j'ai entrepris de parler; mais la nature est arrêtée à chaque pas, par les entraves d'un Gouvernement qui n'est rien moins qu'encourageant. Aussi, au lieu de mettre en valeur une terre féconde, et qui semble demander qu'on la couvre des plus riches moissons, des plaines immenses demeurent sans culture, parce que la dureté et l'injustice du prince, seul propriétaire des fonds, tiennent les cultivateurs éloignés. Nous reviendrons sur cette observation, en parlant des divers Gouvernemens du pays.

Par la fertilité de l'Inde, j'entends toutes ses richesses territoriales, tant celles que la nature a mises à la disposition des habitans, sans exiger d'eux autre chose que d'ouvrir la main pour recueillir ses dons, comme les mines, les forêts, les eaux, que celles qui sont le produit de l'industrie combinée avec les avances faites par la nature.

Les mines. On sait qu'il y a dans les environs de Delhi, et dans les montagnes de Golconde, des mines de pierres et de métaux précieux. La multitude infinie de rubis qui servent à l'ornement des Indiens et des Indiennes, pourroient donner une idée précise de l'abondance des mines, si l'on devoit croire qu'elles sont exploitées aussi parfaitement qu'elles le seroient chez nous. La côte de la Pêcherie donne des perles en quantité : on trouve fréquemment dans les chemins et sur les montagnes des pierres ferrugineuses très-chargées, et d'autres émaillées des paillettes de cuivre; mais on ne tire presqu'aucun parti de ces richesses : les usines, les fonderies, les forges, tout cela est inconnu dans le pays. Les pauvres gens portent aux marchés ou basards, des morceaux de mine de fer de dix, quinze, vingt livres qu'ils vendent à vil prix. L'ouvrier qui les achète les met au feu pour les purifier, et en détache les corps étrangers; puis il travaille ce nouveau fer sans autre apprêt.

Dans quelques cantons du pays, on découvre des terrains mêlés avec du sel de mine. Il y en a beaucoup aux environs de Savenour, sur les frontières du royaume de Maïssour. C'est même l'objet le plus considérable du

commerce que font les Savenourois avec les Portugais de Goa et de Salcette. Au reste, le procédé en usage pour extraire ces sels, n'a rien de bien merveilleux : on prépare une aire au milieu d'une campagne saline ; on la pave de petits cailloux d'une forme assez irrégulière pour laisser entr'eux de petits espaces vides. On jette ensuite sur ce pavé raboteux une couche de terre assez épaisse ; on la lave pour en détacher les sels qui se précipitent dans les petits interstices dont j'ai parlé ; on retire la terre morte, et après avoir laissé sécher le sel pendant quelques heures, on le recueille avec soin ; on le met dans des sacs pour être colporté, sur le dos des bœufs, partout où besoin est.

Les coquillages sont encore une branche précieuse de commerce pour les Indiens, et une source de richesses, d'agrémens, et même de sensualité. Les coquillages.

Quoique les vagues de la mer en jettent à chaque instant de grandes quantités sur les bords, cela ne suffiroit pas pour le besoin qu'on a de cette matière. Aussi, un grand nombre de familles pauvres ne font d'autre profession que de tirer des coquilles : ils les pêchent à pleins paniers, et les rangent en mon-

ceaux sur le sable. Ces coquillages étant calcinés, donnent une chaux dix fois plus visqueuse et plus forte que la chaux de pierre calcaire : j'aurai occasion d'en faire remarquer la supériorité, en parlant des édifices de ce pays. Indépendamment de cet usage, les Indiens l'emploient pour leur nourriture, de la manière suivante : ils prennent la feuille d'un petit arbre appelé *bettel*, qui ressemble assez à un grand oranger, et dont les feuilles ont le corps, le poli, et à-peu-près le tissu, la couleur et la forme de celle du noyer. Ils prennent, dis-je, une feuille de bettel, mettent dedans la grosseur d'un très-petit pois de chaux faite de coquillages ; ils mastiquent ces deux substances avec un fragment de noix d'arêque, semblable, pour sa dureté et sa grosseur, à la noix muscade. Cette sorte de nourriture procure une salivation rouge, parfumée et abondante ; elle agite prodigieusement le sang, donne du ton à l'estomac, et peut suppléer, pendant assez long-temps, je veux dire, pendant des journées entières, à toute autre nourriture, et suspendre tout sentiment du besoin.

Parmi les coquillages jetés au hasard au bord de la mer, on peut en trouver de curieux. Cherchant une fois dans un tas destiné à faire de la

chaux, je portai la main sur une tulipe marine très-belle : elle étoit composée d'une fleur à demie épanouie, de couleur violette assez foncée, de deux ou trois feuilles parfaitement dessinées, mais plus larges que celles de nos tulipes. Ces feuilles étoient d'un beau verd : la tige courte, nourrie, et qui sembloit avoir été sciée au-dessus de la racine, étoit d'une couleur grisâtre; c'est ce que j'ai vu de plus curieux dans ce genre.

La mer de l'Inde est fort poissonneuse, et la plupart des poissons ont un goût exquis : ils sont la seule viande qu'on sert à souper, dans toutes les maisons des Européens. Chaque négociant ou propriétaire, sur les côtes, a son pêcheur titré, qui ne manque jamais de porter à son patron sa provision pour le soir. Cette denrée est si bon marché, que dix personnes peuvent se régaler à discrétion, de soles, mulets, pêches-madame, rayes, cancres de mer, pour la somme de trente sous de notre monnaie.

Cependant, comme il n'est pas possible de consommer sur les lieux tout le poisson que l'on prend, les pêcheurs en font sécher au soleil une grande partie, qu'ils envoient dans l'intérieur du pays. Ce commerce fait subsister des milliers de familles de Macoua. Le sel marin.

La côte Coromandel étant plate et unie, il est facile de faire des récoltes abondantes de sel marin. Ce minéral est si peu cher, qu'on ne le compte pas dans les dépenses du ménage; mais comme le Bengale ne jouit pas d'un avantage semblable, tous les vaisseaux qui se proposent de remonter le Gange, font leur lest avec du sel de Pondichéry, et font des profits considérables sur cette denrée.

L'Indostan seroit assez boisé, si ses forêts étoient placées proportionnellement sur les divers points de sa surface, mais il n'en est pas ainsi : il y a des contrées fort étendues dans lesquelles on ne voit que quelques manguiers, quelques palmiers ou tamariniers; mais comme les cuisines indiennes exigent peu de combustibles, quelques broussailles, ou de la fiente de vache séchée au soleil, suffisent pour les besoins.

Les bois. Il y a deux sortes de forêts; les unes très-petites, et qui ne couvrent que quelques arpens de terre : on les appelle *toppou*. Elles sont plantées à la main, et se trouvent ordinairement dans le voisinage des habitations ou des peuplades : leur utilité principale est de fournir un ombrage agréable aux voyageurs, de donner de la vaisselle et des ingrédiens aux cuisi-

niers pour faire leurs sauces, comme je l'expliquerai ailleurs.

Les *toppou* ne sont presque composées que de deux sortes d'arbres, l'alleïmaram et le poulimaram, ou arbre à tamarin.

L'alleïmaram ou arbre nourricier, ressemble au hêtre, pour la taille, la grosseur, l'écorce, le feuillage ; mais il porte ses branches plus horizontalement que ce dernier : il produit un fruit semblable à une petite figue fort sèche, qui ne mûrit jamais, et qui est toujours remplie de petites fourmis rousses. C'est le mets friand des singes, qui habitent partout où il y a de ces sortes d'arbres, à moins que quelques familles d'écureuils ne les aient devancés; car il paroît qu'il y a une convention arrêtée entr'eux, de ne pas aller sur les brisées les uns des autres. L'alleïmaram.

L'arbre dont je parle est singulier et curieux: c'est le même dont un historien dit qu'il forme de son corps une forêt; or, voici comment cela arrive. La tige de l'arbre jette au loin, et parallèlement au sol, des branches fortes et vigoureuses : dès que les branches sont parvenues à une certaine grosseur, il se forme vers l'extrémité de chacune d'elles un bouquet de filamens ou petites fibres de racines, dont la direction est perpendiculaire au terrain, et

tend à s'y unir : elles sont comme autant de doigts qui cherchent à toucher le sein qui a donné naissance à la tige principale. Les Indiens favorisent l'inclination de ces racines, en élevant sous elles des tertres : bientôt elles s'étendent, et enfin se précipitent dans ce nouveau réservoir de sucs nourriciers qui leur est présenté ; on les déchausse à mesure qu'elles descendent, jusqu'à ce que tout le terrain se trouve de niveau ; elles acquièrent de la force, et deviennent à leur tour mères de nouvelles générations ; en sorte qu'un seul arbre peut couvrir dix arpens de terre en assez peu d'années. Il offre alors à la vue un spectacle très-agréable, celui d'un vaste temple, soutenu par une infinité de colonnes, et orné d'une multitude de portiques : le voyageur, excédé par la fatigue, jouit à son ombre, d'un air frais sans humidité, et bénit la main bienfaisante qui le planta pour l'utilité publique.

Ce n'est pas là que se borne l'avantage qu'on retire de cet arbre merveilleux ; il fournit de vaisselle ceux qu'il protège de son ombre ; ses feuilles, quoique petites, sont épaisses comme celles du noyer : on les coud les unes avec les autres, en employant pour le tissu, une paille champêtre, qui est forte et cassante. En deux

minutes, un Indien fait un plat; il ne lui faut que trois minutes de plus pour faire une soupierre : on n'emploie point d'autre vaisselle dans les voyages, à moins qu'on ne trouve des bananiers, dont une feuille suffit pour recevoir le dîné de deux ou trois personnes.

Le tamarinier.

Le *poulimaram* ou arbre, ou tamarin, est grand, droit, gros, et parfaitement ombragé; ses feuilles sont petites, dentelées, et d'un tissu fort élégant. Il se charge de fruits à gousses, semblables à celles des haricots lorsqu'ils sont desséchés. La gousse est pleine d'une substance molle, et de la couleur de la nefle. Les noyaux, qui sont en assez grand nombre dans chaque fruit, ne sont pas séparés les uns des autres par des alvéoles ou des membranes, mais ils sont entrelacés par des fibres ligneuses qui assujettissent aussi la moelle par couches, et de la même manière que le bois est disposé dans un chantier. Tous les passans ont droit de prendre sur un tamarinier le fruit qui leur est nécessaire pour assaisonner leur *cari* ou ragoût. On ôte d'abord l'écorce, semblable à la canelle; on dissout la chair dans l'eau, et on la fait cuire avec un peu de sel, de piment, avec de l'ail et du gingembre, si on en a : on ajoute à tout cela un peu de mantèque ou beurre liquide.

Voilà de quoi faire un repas de noces à un grand nombre de voyageurs.

Le bois du tamarinier est très-dur : aussi, lorsque cet arbre devenu vieux, n'est plus orné de sa verdure ordinaire, on en scie le tronc, pour en faire un moulin ou auge à huile d'une structure très-facile et toute simple. On creuse le tronc de dix-huit ou vingt pouces de profondeur, dans le milieu même du bois ; on le plante en terre, de manière à ce qu'il n'ait que trois ou quatre pieds de hauteur au-dessus du terrain. Cette opération faite, on se procure une autre pièce de bois de vingt pieds de longueur, et de la grosseur d'un soliveau, dont la tête soit assez grosse pour remplir à-peu-près la cavité de l'auge : deux bœufs sont attelés à cette dernière pièce, qu'ils font mouvoir circulairement pour broyer la matière huileuse, comme le coco, ou tout autre fruit ; c'est ce qu'on appelle faire de l'huile.

Cerisiers sauvages.

On rencontre encore dans quelques *toppou* une autre espèce d'arbres, aussi élevés au moins que chacun des premiers. Ce sont les cerisiers de l'Indostan ; ils en ont l'écorce et la feuille. Le fruit est entièrement semblable au bigarreau noir : les Indiens n'osent pas en manger. Je crois en avoir goûté, et avoir trouvé

ce fruit de la même saveur que nos cerises, quoique plus aride.

Je ne vois rien à ajouter à ce que j'ai dit des forêts factices des Indiens; mais il y en a d'autres, bien plus nobles et plus majestueuses : il y a des bois immenses qui seroient la demeure éternelle du silence, s'ils n'étoient pas troublés de temps à autre par les farces comiques des singes, le bâillement épouvantable des tigres, les hurlemens des loups, et le sifflement des serpens.

Ces forêts redoutables sont éloignées des demeures des humains ; ce qui les rend encore plus sauvages.

La plus grande que je connoisse, pour l'avoir parcourue toute entière, c'est celle qui est entre Savenour et Goa. Elle a près de cinquante lieues d'étendue. J'ai employé cinq jours à la traverser, quoiqu'à cheval : elle n'a pas l'agrément de nos forêts d'Europe, ni elle, ni aucune des autres que j'aie vues. Elle est mal plantée, mal percée : la plupart des arbres ajoutent, par leur difformité, des traits hideux au deuil que la nature porte dans ces retraites sauvages. Les arbres les plus communs sont les bambous, et un certain arbuste hérissé d'épines si aiguës et si multipliées, qu'il

est bien difficile d'échapper, sans mettre ses vêtemens en lambeaux. En quelques endroits cependant, il croît des cannelliers et des poivriers qui serpentent autour des gros arbres placés à leur bienséance. Le poivrier ressemble assez au lierre pour sa forme, son fruit en grappes, et ses habitudes : il choisit, pour y naître, la place la plus sauvage d'une forêt, et semble exiger qu'elle soit humide, et presque marécageuse. Le cannellier est un arbrisseau de la hauteur d'un médiocre prunier : il est maigre, peu ombragé, et ses branches ne sont que de la grosseur d'un bâton : il est presque semblable au coudrier par la couleur de son bois. Les Indiens ne font point usage de la cannelle, et très-peu du poivre, auquel ils préfèrent le piment.

Le bambou. Le bambou est le plus intéressant de tous les arbres qui peuplent les forêts de l'Indostan; il est de la nature du jonc de marais, ou plutôt encore du maïs, de la canne à sucre : le dedans est creux et rempli d'une moelle spongieuse, comme le sureau; mais l'enveloppe extérieure, qui n'a cependant que quelques lignes d'épaisseur, est d'une dureté inflexible. Lorsque l'arbre est parvenu à la maturité de l'âge, il conserve, sans aucune altération, la forme qu'on l'a forcé

de

de prendre à mesure qu'il grandissoit : comme il est destiné à supporter les caisses de palanquins, à raison de sa force, jointe à une extrême légèreté, on le soigne, dès son enfance, pour l'approprier à cet usage. D'abord, on le laisse croître jusqu'à la hauteur de six pieds environ, selon son inclination, c'est-à-dire, en ligne droite ; dès qu'il est parvenu à cette hauteur, on commence à le cintrer, lui faisant décrire une ligne parabolique, en observant que la partie la plus circulaire soit façonnée la première, et qu'elle soit, par conséquent, la plus voisine du pied de l'arbre : on lui permet de reprendre insensiblement sa direction naturellement verticale, après une courbure de sept à huit pieds, et de six à-peu-près de diamètre : il parvient ensuite à sa hauteur totale ; mais on le coupe à celle d'environ vingt-deux à vingt-quatre pieds, longueur suffisante pour l'usage dont j'ai parlé. Les six premiers pieds sont destinés pour le derrière du palanquin ; la courbure doit s'élever sur la caisse, et le reste est pour le devant de la litière. Le bambou est d'autant plus estimé, que les deux extrémités sont plus minces, que leur diamètre est plus égal, que la parabole est mieux dessinée dans le milieu, et que le bout du devant se relève

avec plus de grace. Un bambou d'une beauté assez médiocre se vend vingt-cinq ou trente pistoles ; il seroit possible qu'il y en eût de la valeur de douze à quinze cents francs.

Les forêts où il y a beaucoup de bambous, comme celles que j'ai décrites, offrent des ressources précieuses aux habitans du voisinage, parce que ces arbres se couvrent à leur cime d'un grain farineux, dont on fait de la bouillie, du pain ou de la galette. Lorsque le grain est mûr, il suffit de secouer l'arbre ; toute la graine tombe sur des draps ou des couvertures étendues par terre : c'est une récolte assurée pour ceux qui n'en espèrent pas d'autres.

Arbre-torche.

J'oubliois de dire qu'on trouve dans les bois qui couvrent les Gattes, auprès d'*Enjoumalleidrougam*, à dix ou douze lieues de Veilour, forteresse appartenant aux Anglais, un arbre si résineux, que les morceaux qu'on en détache servent de flambeau, et ne s'éteignent que lorsqu'ils sont totalement consumés. Avec une branche de ce bois, de la grosseur du poing d'un enfant, et long de deux pieds et demi, on est éclairé pendant trois ou quatre heures, sans craindre que cette torche s'éteigne, quelque violent que soit l'orage. Il y a bien de l'apparence que ce bois n'est pas commun, autre-

ment les Indiens ne manqueroient pas de l'employer pour éclairer leurs processions nocturnes, au lieu de ces flambeaux infects dont je donnerai la description dans la suite.

Parlons maintenant de ce que le sol indien fait en faveur de ceux qui secondent sa fertilité par leurs travaux et leur industrie: nous examinerons les champs et leurs productions; nous jetterons un coup d'œil sur les prairies; nous disséquerons chacun des arbres fruitiers; nous finirons par nous promener dans les jardins et les parterres. Mais afin de reprendre haleine, nous allons diviser toutes les matières.

CHAPITRE PREMIER.

Des champs de l'Indostan et des récoltes.

J'ai déjà insinué qu'aucune contrée du monde n'étoit plus fertile que celle-ci : qu'on se rappelle que la végétation y est continuelle, que la nature y est toujours en action, que le soleil attire puissamment les sucs, qu'il emploie toute sa force pour développer les germes, que les rosées abondantes de la nuit rendent sans cesse à une terre légère et friable, ce degré d'humidité qui lui convient, et on concevra que les champs doivent être couverts de verdure, ou couronnés d'épis dans tous les temps, et à toutes les époques; que les arbres doivent être chargés simultanément de fleurs et de fruits. Tout cela est vrai, et n'est encore que la moitié de la vérité : il faut ajouter que toute terre produit; qu'il n'y en a point d'une si mauvaise qualité, ni cultivée avec tant de

négligence, qui ne donne deux récoltes par année; que les bons terrains en donnent trois, et qu'on en tire quatre de quelques autres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette terre n'annonce point par ses qualités ce qu'elle promet : ici, elle est entièrement sablonneuse; ailleurs, elle est forte à la vérité, mais elle a la couleur et le grain de la lave d'un volcan; plus loin, elle semble calcinée, ou bien elle paroît n'être que les débris de quelque montagne, tant elle est couverte de cailloux; et cependant elle donne partout au-delà des proportions, au-delà même des espérances.

La première, la principale récolte de l'Inde, celle qui est la plus nécessaire, c'est le riz, appelé *nellou* dans le langage du pays. On sème ce grain dans des terrains que l'on peut inonder à volonté par des communications avec quelque étang voisin. D'abord il est jeté à pleines mains dans un coin de terre, où l'on attend qu'il ait germé. Pendant le temps qu'il met à se développer et à verdir, on lui prépare une autre demeure plus vaste, et où il sera plus à son aise. On inonde un champ que l'on a eu soin d'entourer d'un petit rempart de boue, semblable à ces digues que font les enfans pour étancher un ruisseau. Lorsque le

Le riz.

terrain est bien imprégné d'eau, les cultivateurs y entrent pieds et jambes nus; ils pétrissent la terre par le mouvement des orteils et du talon, en observant toutefois, qu'il reste encore assez d'eau pour couvrir le sol, au moins de quelques lignes. Cette opération terminée, ils se rendent au lieu qui nourrit la pépinière des plants ; ils en retirent le riz brin à brin, et le transplantent dans le champ, mais beaucoup moins épais qu'ils ne l'avoient semé. Les racines reprennent aussitôt, et l'eau est à peine pompée par le soleil, que déjà le *nellou* a grandi : on l'abreuve cependant assez souvent, et jusqu'à ce que le grain soit formé dans l'épi. Alors on laisse le champ se dessécher, et on attend en paix que le *nellou*, en jaunissant, appelle la faucille qui doit le couper.

Il ne faut que trois mois pour que le riz parvienne à une parfaite maturité, à dater du jour qu'on le planta, pourvu toutefois qu'il ait l'eau assez abondamment, afin d'en être toujours saturé ; mais il n'est pas libre aux particuliers d'inonder leur champ quand et comme il leur plaît. L'eau des étangs, cette source des richesses territoriales, est un bien public, un bien communal : ce dépôt précieux est confié à un magistrat chargé de le mettre à l'abri du caprice

et de l'avidité des particuliers. La distribution sage de ces eaux assure la subsistance à tous les membres de la communauté. Aussi, lorsque les pluies ont cessé, l'officier public va mesurer les eaux dont le pays a été enrichi; il règle ensuite les répartitions à faire, sur la quantité du liquide disponible, comparée avec l'étendue de la surface des terrains à abreuver; il a sans cesse les yeux ouverts sur les besoins de la campagne, mais il ne s'en rapporte pas à des plaignans indiscrets: les jurés visitent le territoire; et d'après leur rapport, on lâche les écluses, et chaque champ reçoit, par le moyen d'une petite rigole, l'eau dont il a besoin, ou qu'on peut lui donner, sans en priver ceux des voisins.

Il y a plusieurs sortes de *nellou* ou riz. La première espèce s'appelle le riz des princes: le grain en est long comme celui de l'avoine, et d'une couleur semblable, mais d'une blancheur éclatante au-dedans. Dans quelques contrées, ce riz a un parfum approchant de celui de la fleur d'orange; il ne croît guère qu'au couchant des montagnes, où le climat est le plus tempéré; il est fort recherché des brames et des autres personnes de qualité.

Une seconde espèce de riz est d'un grain

plus gros, moins long, et moins blanc; c'est le riz commun, celui des marchés : il est d'un rapport prodigieux. J'ai compté près de deux mille grains sur une tige seulement.

On voit un troisième riz inférieur encore à celui-ci, et qui est le produit des récoltes faites dans les temps les plus secs de l'année. Le grain en est maigre et cassant, d'un blanc sale : on s'en sert pour la nourriture des serviteurs, et pour la basse-cour.

Enfin, il y a du riz rouge, et d'une qualité inférieure à tous les autres : il est peu farineux et indigeste; peut-être parce qu'il cuit moins parfaitement que les espèces précédentes. On s'en nourrit lorsqu'on n'en a pas d'autre; c'est le pain bis du pays. Je ne sais à quoi attribuer sa couleur, si ce n'est à la qualité des eaux dans lesquelles il germe et mûrit.

Lorsque le riz est coupé, le cultivateur entasse les gerbes dans le champ, pour les faire sécher : il prépare ensuite un aire, sur laquelle il les étend, et les fait fouler par des bœufs, afin de détacher le grain de la paille : il amoncelle enfin ce grain, le couvre de son propre chaume, et le laisse ainsi au milieu du champ, malgré la pluie et les orages, jusqu'à ce qu'il le vende, ou qu'il en ait besoin pour sa con-

sommation, ou que le prince lui-même juge à propos de se l'approprier.

Ce n'est pas une chose indifférente que tout le monde ait sous les yeux le spectacle d'une ou plusieurs récoltes: c'est une donnée pour le prix de cette denrée; c'est le moyen d'empêcher le monopole et les accaparemens. Je serois tenté, d'après ces réflexions, de croire que cette exposition publique des ressources du pays, fut ordonnée par des règlemens, quoiqu'on puisse enfreindre aujourd'hui cet usage, sans crainte de payer d'amende.

Dans les lieux exposés à des incursions hostiles, et peut-être encore dans ceux qui ont conservé le souvenir de quelque grande famine, les particuliers qui en ont les moyens, achètent leur provision de riz pour toute l'année, immédiatement après une récolte; puis, de peur que l'avidité tyrannique du prince, ou quelqu'autre accident ne leur ravisse cet objet de première nécessité, ils creusent quelquefois, dans les champs, d'autres fois, sous les fondemens de quelque muraille, ou de leur propre maison, des souterrains spacieux, qu'ils étayent solidement, et couchent leur riz sur des gerbes de paille. Ils le couvrent de la même manière, jettent de nouveau la terre,

et ne craignent pas que le grain s'échauffe jamais, et s'altère ; mais ce secret est si connu des voleurs, qu'il est rare qu'un souterrain leur échappe, lorsqu'ils sont déterminés à en faire la recherche.

La manière de faire usage du *nellou* ou riz, c'est de le faire bouillir avec son écorce, de le sécher après, et de le piler dans un mortier, ou dans un creux fait dans la terre. Quelquefois on pile le *nellou* avant de le faire bouillir : l'opération est plus difficile ; mais il est aussi moins insipide à la bouche que celui qui a bouilli.

On sème plusieurs autres grains dans l'Indostan, tel que le keverou, le grain à huile, ou espèce de colzat, le gros mill ou *cholam*, le maïs, le froment et le collou, ou grosse lentille : on recueille aussi beaucoup de sucre, de coton et de tabac.

Le keverou. Le keverou est une petite graine ronde, noire, semblable à la semence d'oignons. C'est la nourriture des peuples qui habitent la partie occidentale de l'Inde : ils broient le *keverou* entre deux meules : ils en mêlent la farine avec de l'eau, à la consistance d'une pâte assez ferme, qu'ils cuisent dans de grands vases de terre, et la servent à chacun des convives sous

la forme d'un fromage de Hollande. Le convié enfonce le poing dans le milieu de son pain, et remplit la cavité d'une eau de piment : il coupe le pourtour de cette masse avec ses ongles, imbibe chaque morceau dans la sausse, et s'en nourrit : cet aliment demande un estomac vigoureux, parce qu'il est fort indigeste : il est très-insipide, et n'a pas d'autre saveur que celle de la cendre, ou de la sciure de bois ; mais il est si nourrissant, qu'un repas avec cette denrée, suffit pour supporter les travaux les plus pénibles, pendant vingt-quatre heures, sans éprouver de besoins. Aussi les gens de fatigue préfèrent cette nourriture au riz de la première qualité. Cependant les jours de fête où ils ne font pas de dépense en force, ils acceptent volontiers du riz, et ne paroissent pas soupirer après le *keverou*.

Le grain à huile, diffère peu du précédent pour la forme : on le broie dans ces auges de tamariniers dont j'ai parlé : il rend une huile limpide et abondante dont on fait grand usage pour les illuminations religieuses, et pour éclairer les appartemens : peut-être les pauvres l'emploient-ils aussi pour s'oindre la tête et le corps ; mais plus communément on se sert pour ce dernier usage de l'huile

Grain à huile.

de coco, qui est agréable et odoriférante.

Le sollam. Le *sollam*, ou *choolam* se recueille sur des tiges semblables à celles qui portent le mill ; mais la tige est plus grosse, et comme une petite canne à sucre : l'épi est figuré en grappe de la longueur de la main. Le grain est de la grosseur d'un pois de la plus petite espèce. On en fait un pain azime assez savoureux, lorsqu'il est frais, et qui est rafraîchissant. Le *sollam* se sème par tout : il exige peu de culture, et produit abondamment.

Dans un voyage depuis *Gourramconda* à *Nandeaïampeuttéi*, je traversai une plaine d'environ trente lieues carrées de surface : elle étoit toute semée de *chollam*. Cependant je ne voyois ni villes, ni villages, ni habitans, ni bestiaux. Arrivé le soir à un gîte, je demandai qui avoit pu ensemencer ce champ immense que j'avois rencontré ; on me répondit : que j'avois dû apercevoir quelques cabanes isolées dans le lointain ; qu'au temps du labour, les habitans de ces cabanes se réunissoient, et travailloient en commun la vingtième partie de la plaine chaque année, et que néanmoins ils semoient le tout. J'avoue que ceci est difficile à croire ; mais croira-t-on plus aisément qu'un champ se laboure lui-même ?

Le froment réussit très-bien dans les champs de l'Inde. Le grain est beau, d'un bel œil, et d'excellente qualité ; mais comme les habitans n'en font aucune consommation, ils en sèment peu, et seulement dans les terres élevées et plus arides, et qui sont moins susceptibles de rapporter d'autres fruits. Ils tirent parti néanmoins de leur froment en le vendant aux Européens, aux Musulmans et aux Juifs. Le fioment.

Le *collou* est une grosse lentille plus dure encore que la nôtre, et qui supplée l'avoine qui n'est pas cultivée dans le pays. Les bœufs et les chevaux mangent également le *collou ;* mais jamais la dent de l'animal ne pourroit broyer ce grain, si on ne prenoit pas la précaution de le cuire : il vaudroit autant lui présenter du granit ou du diamant. C'est donc une grande incommodité pour les voyageurs d'être obligé de sacrifier trois heures à la cuisson du collou, et d'avoir un serviteur pour cette fonction. Ce grain est farineux comme la lentille : il en a la saveur ; et je pense qu'il n'y auroit pas d'inconvénient que les hommes s'en nourrissent. Le collou.

Dans les environs de Goa, de Bombey, et dans le pays des Marattes, on donne aux chevaux un autre grain qui ressemble à la graine

de capucines, mais qui est armé d'un aiguillon à tous ses angles; il n'a pas besoin d'être cuit, et devient plus commode par cette raison.

Le coton, les cannes à sucre, et le tabac, sont trois autres productions considérables de la presqu'île de l'Inde. Peut-être que les trois objets réunis couvrent autant de terrain que tous les autres végétaux ensemble. Il y a des campagnes exclusivement consacrées à la culture du tabac, plusieurs qui ne sont couvertes que de cotonniers; et quoique le sucre soit moins commun, il fait toute la richesse de grand nombre de peuplades éloignées des côtes. Les cannes sont fortes et belles, et donnent un sucre abondant et de bonne qualité; mais parce que l'art du raffinage n'est point connu, les propriétaires des sucreries, après avoir extrait sous le pressoir, la liqueur des cannes, la font cuire, la mettent en mottes brutes, et vendent cette denrée sous cette forme grossière. Comment concevoir qu'aucun Européen n'ait formé le projet d'aller établir une raffinerie dans ces contrées? (Peut-être l'a-t-on fait depuis.) Le profit d'un pareil établissement seroit immense; car le sucre est si bon marché qu'il ne se vend pas deux sous la livre à Pondichéry, quoiqu'on n'en recueille qu'à une grande distance de cette

Les cannes à sucre.

ville. Il est vrai qu'il faudroit employer un autre procédé que celui du sang de bœuf, pour la raison que nous dirons dans la suite.

Le coton.

Le coton, quoique plus universellement cultivé que le sucre, ne l'est cependant pas dans toutes les provinces de ce pays. Il y en a peu, si toutefois il y en a, dans la Nababie du Carnate ; c'est sur-tout dans le couchant, et vers le sud, qu'on en recueille en grande quantité. Sa plante, qui ne demande pas un bon terrain, et qui semble même ne se plaire que dans les terres maigres, sèches et pierreuses, croît en bouquet comme le groseillier. Lorsque la récolte du coton est faite, on le met en ballot, et on le transporte à dos de bœufs vers les côtes et les villes de l'intérieur dans lesquelles il y a des manufactures. Les femmes indiennes filent le coton avec tant de délicatessse, que l'ouvrage échappe au tact, et presqu'à l'œil. Si quelque chose est plus surprenant encore, c'est l'adresse des tisserands qui mettent en œuvre ces fils si déliés, et les enrichissent de fleurs d'or ou d'argent. Leurs métiers sont si pauvres, si incommodes, si resserrés par l'espace, que nos ouvriers les plus habiles auroient peine à fabriquer des toiles d'emballage avec de pareils moyens. Tout le

linge qu'on emploie dans l'Inde est tissu de coton. Il n'y a ni lin ni chanvre, parce qu'on croit que l'usage des toiles faites avec ces végétaux, seroit funeste à la santé, en ce que ne pouvant pas éponger la sueur, elles en feroient un glacis sur la peau.

Le tabac. Rien n'est si commun dans l'Indostan, que les champs emblavés de tabac : on en trouve partout, parce qu'il y a partout des consommateurs, ou plutôt, il n'y a personne, grand ou petit, riche ou pauvre, fille ou garçon, qui ne fume le tabac : un très-grand nombre le mâchent, et les Européens le prennent en poudre ; c'est sur-tout dans le Bengale qu'on le fabrique pour ce dernier usage ; mais il faut convenir que s'il y en a de bon, il s'en fabrique aussi d'excessivement mauvais. Je conseille à ceux qui seront dans le cas d'en avoir besoin, de ne l'acheter jamais de confiance, de ceux qui le colportent de villes en villes. Il faut prendre la précaution de sonder les bouteilles jusqu'au fond, parce qu'il arrive assez souvent que les fabricans mettent quelques prises de bon tabac dans le goulot d'une bouteille détestable. La perte n'est pas bien considérable, j'en conviens ; car on a presque deux livres de tabac de Masulipatnam, pour six sous de notre monnaie. La

La plupart des Indiens fument le tabac sans pipe. Les feuilles sont roulées les unes sur les autres, en forme d'une saucisse de la grosseur du doigt, et de la longueur d'environ six pouces : on met le bout le plus petit dans la bouche, et on allume ainsi l'autre extrémité; c'est ce qu'on appelle en langue du pays, *chourouttou*, et dans l'idiome des blancs, *chironte*.

Il y a néanmoins une espèce de pipe nommée *caloumeï* : elle est assez semblable aux musettes des Toscans. A un tuyeau de flageolet est adapté une vessie pleine d'eau, et disposée de manière que la fumée renfermée dans le petit vase qui termine l'instrument ne puisse parvenir jusqu'à la bouche du fumeur, qu'après avoir été modifiée et adoucie par son mélange avec les vapeurs de l'eau. Cette méthode est plus agréable que la première, et n'a pas l'inconvénient d'enivrer; mais elle est très-malpropre en société, car le même *caloumeï* est embouché successivement par tous ceux qui sont de la compagnie; ce qui est une contradiction manifeste aux maximes des Indiens qui veulent qu'on ait horreur de sa propre salive, et à plus forte raison de celle d'autrui.

CHAPITRE II.

Des prairies, ou pacages de l'Indostan.

C'EST un problème assez difficile à résoudre. Pourquoi ce beau pays, si fertile en tout genre de productions, qui est baigné par des rivières et des fleuves considérables, qui possède une infinité d'étangs de toute grandeur, qui est abrité en beaucoup d'endroits par des forêts si épaisses, qu'elles sont impénétrables aux ardeurs du soleil; ce pays, dis-je, qui nourrit plus de chevaux que le nôtre, qui emploie pour les besoins de son commerce tant de millions de chameaux, de dromadaires et de bœufs, qui nourrit quantité de moutons et d'autres quadrupèdes herbivores, l'Inde, en un mot, n'a point de prairies. Il n'y a pas une botte de foin en réserve depuis *Cranganor* jusqu'à *Calcutta*, ni depuis *Goa*, ou *Bombey*, jusqu'à *Madras*, ou à *Pondichéry*. Aussi, est-on obligé de faire manger les grains en herbe aux bestiaux. On ne peut sur-tout s'en dispenser, lorsqu'on doit

entretenir deux fois vingt-quatre heures quelques détachemens de cavalerie.

On ne sauroit expliquer ceci qu'en rappelant la réflexion que nous avons faite sur la condition de ceux qui cultivent les terres. Les princes, je le répète, sont les seuls propriétaires : tous les habitans sont leurs fermiers ou colons. Ceux-ci, attachés aujourd'hui à tel morceau de terre, peuvent être appelés demain à cultiver un autre champ. D'après cela, chacun cherche à retirer de sa culture les avantages les plus prompts et les plus certains : or, il faudroit deux ou trois ans pour mettre une prairie en grande valeur, tandis que trois mois suffisent pour retirer une récolte de grains. D'ailleurs on peut nourrir ses bestiaux partout, de manière au moins qu'ils ne périssent pas.

Car quoiqu'il n'y ait point de terrain spécialement destiné à produire de l'herbe, on en trouve sur les revers des champs, dans les bas-fond, et le long des chemins. La privation du foin devient même une source d'aisance pour les pauvres gens : ils envoient tous les jours leurs enfans grands et petits sarcler l'herbe naissante, et la vendre dans les places ou aux marchés. Une petite fille de huit à

dix ans peut gagner deux ou trois *doudous*, ou dix à douze liards à ce métier, ce qui suffit pour nourrir deux ou trois personnes.

Les particuliers qui ont des chevaux, font recueillir l'herbe pour ces animaux, par leurs serviteurs à gages. Il faut deux hommes pour sóigner un cheval, ou du moins trois pour deux chevaux. Un d'eux est assez occupé à faire cuire le collou, et à panser, tandis que les autres armés d'un sarcloir, d'un bâton fort et court, et ayant un drap sur l'épaule, vont faire la provision de l'herbe : ils la coupent avec les racines, puis la secouent avec leur bâton, afin d'en ôter la terre ; et lorqu'elle en est trop chargée, ils la lavent, la renferment dans un drap, et l'apportent à l'écurie. Cette opération se renouvelle deux fois par jour sans jamais l'interrompre.

Ce qui peine encore davantage dans l'Indostan, c'est d'avoir sans cesse sous les yeux des coteaux ravissans, et dans les meilleures expositions, sur lesquels on ne s'est jamais avisé de planter de la vigne, qui y réussiroit néanmoins parfaitement, comme il est facile d'en juger par quelques plantations hasardées dans des terres moins favorables que celles dont je parle. Etant à *Pongauour*, en 1779,

je plantai quelques provins dans un coin d'un assez mauvais potager : j'eus du fruit au bout de six mois. A quelque distance de là, trois ceps me rendoient annuellement huit ou dix paniers de raisins : on cultive à *Pondichéry* quelques treilles, qui entrent en rapport deux fois par an, en mars et en septembre, et donnent des grappes d'une énorme grosseur.

Je n'inviterai cependant personne à faire des essais plus considérables, dont le résultat seroit infailliblement de démoraliser le pays. Les Indiens ne tiendroient pas plus contre les attraits d'un bon vin, que nos artisans, nos mercenaires, et plusieurs même de nos honnêtes gens : aussi les lois du pays leur interdisent l'usage de toute liqueur enivrante, sous peine de l'infamie ; lois sages, qui montrent que l'homme doit estimer assez sa raison pour ne la sacrifier jamais à ses jouissances ; lois qui nous convainquent que nous sommes calomniateurs, lorsque nous disons que ceux pour qui elles ont été faites sont moins civilisés que nous.

CHAPITRE III.

Des arbres fruitiers dans l'Indostan.

C'EST ici, sur-tout, que nous nous trouvons dans un nouveau monde, dont la vue et la connoissance nous donnent de grandes idées de la fécondité admirable de la nature, et nous obligent à fléchir le genou devant la puissance de son auteur, de celui qui multiplie à chaque instant les prodiges. Le spectacle de ses bienfaits ouvre le cœur à la reconnoissance; l'homme s'écrie dans le transport de son amour: Oh! combien de choses le Seigneur a mises à ma disposition! de combien de miracles il me rend le témoin!

Comment, en effet, ne pas faire ces réflexions, si on considère l'attention qu'a eu le créateur de l'univers, d'ordonner à chaque portion de la terre habitable, de produire les fruits les plus propres aux tempéramens et au goût de ses habitans, ou si on l'aime mieux, de proportionner les goûts et les besoins aux productions locales de la nature? Cette re-

marque est sensible dans l'Inde, plus qu'ailleurs. Nous n'y rencontrons, il est vrai, ni pommes, ni poires, ni prunes, ni pêches, ni noix, ni abricots, ni aucun de ces fruits dont nous jouissons en Europe. Nous croyons peut-être qu'il n'y en a pas de meilleurs au monde, parce que nous nous sommes accoutumés à nous flatter sur les prérogatives du climat que nous habitons; mais nous sommes dans l'erreur. L'Indostan a droit de se moquer de nos injustes prétentions; il offre à ses habitans des fruits, qui, sous des formes différentes de celles que nous connoissons, ont le parfum de la fraise, de la framboise, de la poire de beurré, l'acide agréable de la groseille et de la cerise, le jus abondant et délicieux de la rainette, la chair moelleuse de l'abricot, l'aigre doux de la pêche, la saveur de l'amande et de la noix, le fondant de la figue. Quelquefois toutes ces qualités sont réunies dans le même fruit.

Nous observerons, en passant, que les arbres fruitiers sont rares dans l'intérieur des terres, sur-tout dans les campagnes, pour la raison que j'ai déjà exposée. Comme le prince peut ôter à un particulier le champ que cultivoient ses pères, de même il a pu lui ordonner de continuer à en prendre soin : toute plantation

d'arbres fruitiers seroit à la charge du colon qui en feroit les frais, et seroit exposé à ne rien recueillir. Il est même fort désavantageux pour les cultivateurs qu'il y ait des arbres dans la terre qui leur est confiée; car aussitôt qu'ils ont poussé au-dehors des boutons, les officiers du prince, chargés de cette espèce de surveillance, viennent compter les fleurs, autant que possible, et déclarent au malheureux paysan qu'il répondra au gouvernement d'un nombre de fruits égal à celui des fleurs : ainsi, il est établi caution du temps, bon ou mauvais, de la discrétion des singes et des oiseaux, et de la probité de ses voisins qui sont cependant un peu enclins à la friponnerie, comme il le seroit lui-même en pareil cas. Il résulte de cette vexation, qu'on ne plante d'arbres fruitiers que dans certaines terres que le prince donne pour récompense de quelques loyaux services, et dont on peut se regarder comme propriétaire, jusqu'à ce que le donataire ou ses ayant-cause, les retire sur quelqu'accusation de félonie, qu'il est aisé d'intenter. Quant aux terrains seulement affermés, on n'y fait aucune plantation; et si, par malheur, il y en a eu de faites précédemment, celui qui s'en met en jouissance, prend tous les moyens qui dépen-

dent de lui, pour faire périr les arbres, sans laisser aucune trace du délit.

C'est donc, presqu'exclusivement, sur les côtes habitées par les Européens, que sont relégués les arbres fruitiers dont nous allons donner la description.

LE JACQUIER.

Le *jacquier* ou *jakier* est un grand arbre fort droit, dont la grosseur n'est pas tout-à-fait proportionnée à la hauteur de la tige : il est semblable en cela au sapin et à tous les bois résineux. Le *jakier* porte des fruits dont chacun pese à-peu-près cinquante livres. Il n'y en a pas plus de six ou huit sur chaque arbre. Il seroit cependant possible de lui en faire rapporter un plus grand nombre, si on l'isoloit entièrement, et qu'il trouvât des sucs assez abondans pour nourrir sa gourmande famille.

Les branches du *jakier*, quelque fortes qu'elles soient, ne pouvant pas porter le poids énorme du fruit, la nature les a dispensé de cette pénible fonction. Le *jak* sort immédiatement de la tige, dans prêsque toute sa longueur, et à des distances mesurées; il

se tient collé sur le sein maternel, et mûrit dans cette situation. Il est revêtu au-dehors d'une tunique ou écorce épaisse, écailleuse, d'une couleur verte foncée. Cette écorce est tapissée au-dedans d'une membrane très-délicate, fort unie, et presque transparente, d'un jaune assez pâle. Lorsqu'on l'a dépouillé de cette seconde enveloppe, on découvre quelques centaines d'alvéoles rondes, dont chacune renferme un gros marron d'un goût assez insipide, et dont on ne mange pas, du moins à ma connoissance. Chaque alvéole est séparée de sa voisine par une espèce de coin carré, de la longueur du doigt, d'un pouce de diamètre au sommet, d'une substance mucillagineuse, gluante, et d'une qualité corrosive : elle est jaunâtre, légèrement filamineuse; son odeur est celle du fromage de gruyère échauffé, mais la saveur est parfaite, au jugement des Indiens, dont je ne partage pas l'opinion. Quoi qu'il en soit, le *jak* est le fruit d'honneur. On ne manque pas de le servir dans les repas de cérémonie. Il est rare à la côte Coromandel, et on le vend une roupie, ou cinquante sous de notre monnaie.[4]

LE MANGUIER.

Cet arbre, le plus commun de ceux qui donnent du fruit, est aussi le plus beau et le plus élégamment ramifié. Il est de la taille des plus hauts noyers; il en a aussi le bois et le feuillage, de manière à s'y méprendre.

La *mangue*, qui est le fruit du *manguier*, a des formes différentes, selon le rang qu'occupe l'arbre. Parmi ceux de son espèce, quelques-uns ressemblent à un cœur; d'autres à un rognon de veau : celles-ci ont la chair blanche et un peu laiteuse ; celles-là sont jaunes comme le safran, avec une chair tantôt compacte, tantôt filamineuse : les saveurs varient dans les mêmes proportions. Il s'en trouve de douces, d'aigrelettes, de pâteuses, de fondantes, de sucrées, d'insipides; beaucoup ont la saveur et le parfum du fenouil.

La couleur de ce fruit annonce presque toujours sa qualité : on se défie des jaunes, parce qu'elles sont pleines de filamens. Celles qui sont parfaitement vertes, donnent à soupçonner qu'elles n'ont ni goût ni parfum : les meilleures sont nuancées de rouge, de vert et de jaune, presqu'à portions égales.

Pour manger la *mangue*, il faut la couper en deux hémisphères en laissant le noyau entre les deux. Les Européens relèvent ensuite toute la chair dans une cuillère; mais les gens du pays renversent tout simplement la peau, comme on fait pour les châtaignes bouillies. Ce fruit est sain et bienfaisant : on conseille néanmoins d'en manger sobrement; quoique l'intempérance en ce genre n'auroit pas des inconvéniens aussi graves que les excès qu'on se permettroit à l'égard du *jak*, de l'*ananas*, et de quelques autres végétaux.

LE COCOTIER.

Le cocotier, espèce de palmier, est de tous les arbres de l'Inde, le plus riche, et celui qui satisfait à un plus grand nombre de besoins. Un cocotier en rapport, donne annuellement 10 livres de notre monnaie. Ainsi un terrain de cent cinquante pieds quarrés planté en cocotiers, ce qu'on nomme en langue portugaise *palmaro*, pourroit rendre au propriétaire 170 pistoles, ou 1700 liv. par an : aussi il est très-commun, tant à raison de son produit, que parce qu'il ne demande aucune culture, et qu'il croît dans les plus mauvaises

terres. Lieux secs ou humides, terre grasse, forte ou sablonneuse, tout lui est bon. Il est dans la famille des végétaux, ce qu'est l'âne dans celle des quadrupèdes.

Les voyageurs ont avancé que le cocotier suffisoit seul aux besoins de l'homme. Son tronc, ont-ils dit, sert de bateau; ses branches forment des lits, des toits, et même des maisons entières; son fruit donne de la filasse, qui, sous d'habiles mains, se convertit en étoffes pour se vêtir : il en sort un lait gras, abondant et délicieux; il fournit une huile savoureuse et agréable, outre que la sève qu'on tire de l'arbre donne une liqueur propre à fermenter, et qui remplace le vin, sous le nom de *callou.*

Réduisons ces pompeux éloges à leur juste valeur : plus le sujet qu'on traite est merveilleux, plus il faut prendre garde à ne pas blesser la vérité.

On comprend qu'il est trop ridicule de dire, que puisque les Indiens ont des cocotiers, ils ne manquent de rien : qu'ils sont tous logés à leur aise, qu'il n'y a point de pauvre qui demande sa nourriture, point de vagabond dont l'habit soit en lambeaux. Hélas, les îles *Nicobar* sont très-riches en cocotiers, et néanmoins

il n'est personne d'aussi misérable que leurs habitans !

Mais décrivons cet arbre en détail, et nos lecteurs sauront l'apprécier aisément.

Il est d'une taille au-dessus de la médiocre : la tige est nue jusqu'au sommet, parce qu'on a soin de la nettoyer, et d'en arracher les branches dès qu'elles commencent à pousser : on n'en laisse qu'autant qu'il en faut pour former un bouquet à sa cime. Il est fort rare de trouver un cocotier bien droit. Comme son bois est composé de filamens assez peu serrés, il n'a pas la force de s'élever perpendiculairement. Semblable à un homme d'une constitution foible, il se tient mal ; il se courbe quelquefois depuis le pied : d'autrefois, après avoir formé un angle de 50 ou 60 degrés avec la terre, il se relève, et achève sa course verticalement. En sorte que rien n'est plus désagréable que la vue d'une plantation entière de cette espèce d'arbre, à moins qu'on ne se borne à regarder sa verdure.

La base du cocotier est grosse, évasée, et contournée comme le moyeu ou milieu d'une roue : le tronc diminue très-sensiblement de diamètre ; immédiatement au-dessus de la base les branches ont cinq, six, sept et huit pieds

de longueur, et sont garnies des deux côtés jusqu'à leur extrémité, de feuilles étroites, de deux pouces de largeur au plus, et d'environ quinze de long, ou même davantage. Ces feuilles qui sont épaisses, fermes et unies, servent de papier pour écrire : on les coupe de la longueur qu'on juge convenable, et l'on grave les caractères avec le style. Si l'on veut avoir un volume, on rassemble le nombre de feuilles ou d'*olès* dont on a besoin : on les appareille; puis, après avoir préparé deux petites planches de bambous, on les perce aux deux extrémités avec tous les feuillets du livre; ensuite, on assujettit le tout par le moyen de deux chevilles de bois et d'une petite ficelle : on tire une des chevilles, si l'on veut lire, et on les met de nouveau pour fermer l'ouvrage. L'instrument qu'on emploie pour tracer les caractères, ainsi que la méthode de l'écrivain sont aussi extraordinaires que le reste; la plume est un poinçon de fer ou style, que les scribes tiennent toujours suspendu à leur ceinture, afin que personne ne puisse douter de leur savoir faire. Lorsqu'ils se mettent en fonctions, ils étendent l'*oblé* ou la feuille dans leur main gauche, ou bien ils l'appuient sur leur genou; ils prennent ensuite le style de l'autre main, le saisissent et

l'enchâssent dans une cavité semi-circulaire, faite exprès au milieu de l'ongle du pouce qui est assujetti avec l'index. Quoique les caractères soient profondément imprimés dans la feuille, on écrit cependant des deux côtés; mais l'écriture est difficile à être lue, parce qu'elle n'a aucune couleur. On obvie à cet inconvénient, en passant de l'encre sur les lettres; alors on lit tout aussi aisément qu'on le feroit sur du papier ordinaire, et cette écriture dure pendant des siècles, sans altération, pourvu qu'on surveille les insectes qui corrodent le papier.

Ce n'est pas ici le seul avantage qu'on retire des feuilles du cocotier : en rapprochant deux branches de cet arbre, et tressant ensemble leurs feuilles, on se procure des nattes pour se coucher, on divise les appartemens d'une maison, on couvre les plantes trop délicates des jardins, on garantit des murailles de la pluie; on forme des toits quelconques; mais observons qu'avec ces tissus, on est mal couché, mal couvert, et mal logé.

Le fruit du cocotier croît groupé de quatre, cinq ou six *cocos.* Le groupe échappe par le dessous des côtés, et tient fortement au tronc; chaque fruit est de la grosseur d'un petit melon, mais

mais conformé différemment ; il n'a pas de forme régulière ; il n'est ni rond, ni ovale, ni angulaire ; il est plat du côté par lequel il touche son voisin, convexe dans le sens opposé, avec une arrête assez saillante dans toute sa longueur. C'est dans ce fruit, sur-tout, qu'on aime à compter toutes les provisions nécessaires au ménage ; mais un ménage seroit bien pauvre s'il étoit dénué de toute autre provision.

L'enveloppe extérieure du coco est verte comme celle de la noix, puis elle jaunit lorsqu'il est en parfaite maturité ; quoique très-unie, et même lustrée, elle n'est qu'un amas de filasse qui laisse intérieurement son empreinte sur la coque, et qui sert à faire des cordes, de la toile grossière, et des nattes.

Dépouillé de cette première écorce, le coco se présente revêtu d'une tunique de bois, dure et fort épaisse, dans la partie supérieure de laquelle il y a deux trous assez grands pour y introduire le doigt d'un enfant : ils sont bouchés par une substance blanche et spongieuse qui a servi de crible pour raffiner les sucs destinés à alimenter le coco. (1)

---

(1) Dans quelques villes, des jeunes gens riches chacun d'une demi-douzaine de *cocos*, jouent à qui

On travaille le bois de coco de manière à en faire des vases très-beaux, mais un peu trop cassans.

On trouve dans l'intérieur du fruit une liqueur semblable au petit-lait, assez agréable à la bouche, quoiqu'un peu fade : elle est si abondante qu'on a de la peine à boire un coco d'un seul trait ; enfin, il y a une chair compacte, indigeste, mais d'une saveur délicate, qui tapisse la noix du coco, à plusieurs lignes d'épaisseur. On la concasse, pour en extraire une huile aussi bonne que celle des olives qu'on emploie à tous les usages, et même à la pâtisserie.

Au reste, quelque précieux que soit le *coco*, il n'est pas ce qu'on estime davantage. L'apparition de ce fruit annonce même qu'on ne tire aucun parti de l'arbre qui le porte. Aussi, dans tous les lieux où il y a assez de bras pour

---

gagnera, en les jetant de manière à ce qu'ils retombent sur une pierre déterminée, et qu'ils se brisent. Cette opération est plus difficile qu'on ne pense, à raison de la dureté de ce fruit; car on ne peut réussir à le briser qu'en le déterminant à tomber d'un côté, sur lequel il ne tombe que par une force de projection combinée en sens inverse de celle de gravité.

exploiter le *kallou*, ou *callou*, on ne tolère aucun *coco;* dès qu'il ose se montrer, on l'extirpe avec le même soin qu'on met à détruire les herbes inutiles dans les champs; on coupe le bouton qui menace de donner du fruit, et dès-lors il devient une fontaine abondante de sève appelée *kallou.* Afin de n'en rien perdre, le *sannen* (1) suspend à la saignée un vase de terre qu'il renouvelle chaque jour; il a soin de saigner plus près du tronc, à mesure que la sève diminue. (2)

C'est une chose très-curieuse que l'équipage du *sannen*, et l'agilité avec laquelle il grimpe sur cinquante, ou même cent cocotiers, dans une matinée. Le corps nu entièrement, si l'on excepte le *langoutti.* (3) Il porte sur l'épaule une échelle très-légère d'environ quinze pieds de long sur un demi-pied de large. Il a à sa main une double courroie, et une autre sur les reins, à laquelle est attachée un baril des-

---

(1) C'est le nom d'une caste, dont l'unique emploi est de tirer le kallou des cocotiers.

(2) Le kallou fermente, et devient à volonté, vinaigre fort acide, ou boisson fort enivrante.

(3) C'est un petit morceau de toile en forme de tablier, qui s'attache sur le devant du corps au-dessous du nombril.

tiné à recevoir le *kallou* de plusieurs arbres. Il applique son échelle au pied d'un cocotier, monte jusqu'au dernier échelon avec la légèreté d'un oiseau; puis, il entoure l'arbre et son corps de sa double courroie, qu'il passe sous ses épaules; et s'élançant en arrière dans le même temps qu'il appuie les pieds contre l'arbre, et qu'il hausse la courroie à mesure qu'il avance, il parvient, dans un clin-d'œil, au sommet du plus haut cocotier; il emploie le même mécanisme pour descendre.

LE PALMIER.

Le palmier, proprement dit, est plus élevé que le précédent, mais un peu moins gros, et la tige en est parfaitement droite: son écorce est plus noire que celle du cocotier: son bois filamineux comme celui de ce dernier, est néanmoins plus compacte; en outre, chaque filament est dur comme le fer et l'acier; d'où il arrive, que quoique composé de plusieurs couches de ces fibres qui sont mêlés avec des corps terreux, qui s'identifient avec ce bois, il peut recevoir un assez beau poli, dans les parties sur-tout qui avoisinent le centre ou le cœur. Il est peu propre à faire des meubles,

parce qu'il n'est pas possible de le réduire en planches; mais on s'en sert pour des claires-voies et pour les charpentes. Les solives et les poutres faites de palmier, avec les soins convenables, sont incorruptibles, et capables de supporter les plus énormes faix. J'ai dit, faites avec les soins convenables, c'est-à-dire, en retranchant du palmier tout ce qui n'est pas parfaitement dur, en taillant en forme de madrier étroit la portion la plus saine, et joignant ce madrier avec un autre semblable par le moyen de quelques fortes chevilles de fer qu'on fait entrer à grands coups de marteau. On prend ensuite la précaution de faire passer la pièce par le feu, afin de la dégager de toute substance étrangère, et d'en resserrer les parties.

La nature a donné au bois du palmier un ennemi plus dangereux que le temps; c'est le *karia*.

Cet insecte est d'abord une fourmi blanche, grosse, grasse, et par-là même fort dégoûtante, quoiqu'en disent les Indiens qui s'en nourrissent comme d'un mets exquis, toutefois après qu'elle a subi une métamorphose, et qu'elle est devenue papillon de nuit.

Le *karia* habite volontiers les maisons; il se

met en possession du logis avant qu'il soit terminé : il exerce un droit de visite si rigoureux, qu'aucun édifice n'en est exempt : si on ne le guette pas continuellement, il aura bientôt mangé le chaume du toit, mis la charpente en poussière, rongé les barreaux des fenêtres, et réduit la porte à n'être plus qu'un simple clair-voie. Toutefois sa dent respecte la dureté du bois de palmier, si on a soin de le présenter au feu avant de l'employer. Le feuillage du palmier est de même nature que celui du cotier, et peut servir aux mêmes usages. Cependant sa tournure est différente : chaque petite branche sert de poignet à plusieurs *oles* ou languettes de feuilles qui forment ensemble un éventail à demi-ouvert : c'est pour cela qu'il est nommé *palma*, qui veut dire, la paume de la main. En effet, chaque branche, chargée de ses feuilles, ressemble assez à une main qui seroit séparée du bras, et composée de douze ou quinze doigts.

Le fruit croît par groupes : il est de la grosseur du poing, et à peu près rond : il n'a point d'écorce, mais seulement une membrane légère de couleur blanche, semblable à la pellicule d'une vessie : la chair est comme une gelée de viande visqueuse et élastique. C'est,

à mon avis, le dernier et le plus mauvais de tous les fruits. Je ne lui trouve aucune saveur. Cependant mon opinion et mon expérience sont démenties par les habitans du pays. Cette différence de leur goût avec le mien, m'a fait soupçonner qu'il seroit possible que leurs organes fussent plus délicats que les nôtres: et qu'ainsi ils trouvent des jouissances dans des choses qui ne nous procurent point de sensations : à peu près comme les enfans dont les sens s'ébranlent plus aisément, s'amusent avec des riens, aussi sérieusement que si les objets qui les divertissent étoient de la plus grande conséquence.

On tire du palmier une liqueur très-spiritueuse, et qui fermente au plus haut degré. On en extrait une eau-de-vie aussi désagréable au goût qu'elle est forte. On la nomme *araque*. Les Parias, la plus méprisable des castes du pays, comme je le dirai dans la suite, sont les seuls Indiens qui soient censés boire de l'*araque* : ils s'enivrent avec cette liqueur avec tout autant de plaisir qu'on le fait parmi nous avec du vin de Bourgogne ou de Malvoisie : ils partagent cependant ce privilége avec les matelots et les soldats Européens. C'est même pour cette raison que les Indiens méprisent si

fort les Blancs, parce qu'ils les voient sujets aux mêmes vices qui déshonorent les Parias dans le pays.

LE GOÏLLIAVIER.

Un arbre parfaitement bien tourné, grand comme nos pommiers ordinaires, agréablement ombragé, et dont le bois aussi beau que celui de nos cerisiers, est employé dans la menuiserie, et la sculpture, c'est ce qu'on appelle le *goïlliavier*. Les Indiens font assez peu de cas de son fruit, tandis que les Européens le préfèrent à la plupart des autres. Il faut convenir qu'il est assez indigeste : il est gros comme une pomme médiocre, et absolument rond. Il y a des *goïlliaves* rouges et blanches ; les premières sont vêtues de verd, et les autres se décellent par une peau jaunâtre, ou d'un blanc sale. Les deux espèces renferment également un grand nombre de petits grains très-durs : ils le sont encore plus dans les blanches que dans les rouges ; mais ces pulpes n'empêchent pas de savourer le fruit.

La *goïlliave* blanche est pâteuse, et quelquefois sans saveur. C'est la plus nuisible, et

il faut s'en défier. Quant à l'autre, c'est un fruit excellent, aqueux et rafraîchissant comme le melon d'eau, aussi parfumé que la fraise qui croît à l'ombre des sapins. De plus, il est aisé de le transporter au loin, et de le conserver quelque temps, parce qu'il est compact quoique mûr (1).

L'ATHIER.

Avec quel art la nature cache ses productions les plus précieuses ! Elle confie aux déserts de l'Arabie les baumes les plus salutaires ; elle cache les perles dans le sein des mers ; elle enfouit dans les entrailles d'une terre fangeuse les plus riches métaux ; elle revêt d'un habit simple et pauvre celui de ses enfans qu'elle chérit davantage. A combien d'erreurs ne s'expose-t-on pas, si on juge des objets d'après un simple aperçu ! Cette remarque va trouver ici une juste application.

---

(1) La *goïlliave* est si commune dans quelques endroits, et sur-tout dans les possessions portugaises, qu'ayant un jour demandé de ce fruit pour la valeur d'un sou, ou d'un *doudou*, mon domestique eut bien de la peine à apporter à la maison toutes les goïlliaves dont on le chargea.

L'*athier*, humble et modeste, est relégué dans le coin des murailles, enterré assez souvent dans un tas d'ordures ou de débris. Réduit à la condition d'un simple arbrisseau, la terre est pour lui une marâtre : il n'ose presque pas cacher ses foibles racines dans son sein. Tous les arbres qui l'environnent, l'accablent plutôt qu'ils ne le couvrent de leur ombrage ; ils l'empêchent de s'élever, et semblent lui envier le peu de terrain qu'il occupe. Cependant l'athier, content de son sort, pousse rapidement des jets frêles et sans beauté, qui se couvrent de feuilles semblables à celles du cognassier. Enfin, on voit paroître des fruits qui ne sont qu'un amas de tubérosités, et comme des excressences : ils ont la forme d'un rond évasé, revêtu au-dehors d'une écorce verte, épaisse, écailleuse, ou plutôt raboteuse sur toute sa surface. Ce fruit parvient à la grosseur d'une pomme calvi : il s'entr'ouvre pour annoncer qu'il est mûr à cette époque : on aperçoit à travers la fente une chair blanche comme le lait, et presque aussi liquide : on puise dedans à pleines cuillers une crême sucrée, du plus agréable parfum. Rien n'est si délicieux, ni si sain que l'*athe*, si l'on excepte l'ananas, duquel nous parlerons bientôt.

LE GRENADIER.

Cet arbrisseau est de la hauteur du précédent, mais il est plus touffu, et mieux nourri. Il porte une petite fleur couleur de feu, beaucoup moins belle que nos fleurs grenades, parce que les nôtres ne contenant le germe d'aucun fruit, absorbent pour leur compte, toute la nourriture de l'arbre, au lieu que dans l'Inde, la grenade est un fruit.

La grenade est nuancée de vert, de jaune et de rouge; elle est couronnée au sommet d'un bouquet de petites feuilles; sa maturité est annoncée par une fente qui se fait dans l'écorce, et qui laisse voir quelques rangs des graines dont elle est remplie, lesquelles sont artistement disposées comme les alvéoles d'une ruche à miel. Chacune de ces graines est de la grosseur d'un petit pois, aplaties dans les lieux de contact, et transparentes comme le cristal: il y en a de blanches qui sont d'une qualité inférieure; les plus savoureuses sont d'une couleur rose avec une légère bordure de blanc.

Rien n'est si beau qu'une grenade ouverte; c'est une carrière de rubis ou de diamans. Beaucoup de personnes mangent ce fruit avec

sensualité : elles y trouvent, disent-elles, un goût exquis. Pour moi, je n'y trouve que de la fraîcheur, et le dépit de faire des efforts inutiles pour broyer les graines avec les dents.

Les Indiens emploient la grenade comme remède : il me semble qu'ils l'administrent aux femmes en couche, ou à celles qui se sont accouchées depuis peu de temps. Je n'ose cependant assurer ce fait ; c'est aux médecins de décider quelle analogie il peut y avoir entre le remède et le mal. (1)

LE BANANIER.

Rien au monde n'est aussi singulier, ni aussi curieux que le figuier de l'Inde, appelé communément *bananier*.

C'est une plante qui s'élève à huit, neuf et dix pieds de hauteur : elle est de la grosseur de

(1) Dans le bourg de Madeïrou, il y a des grenades de la grosseur d'un melon, et qui sont d'une qualité bien supérieure à celles des autres pays. Comme *Madeïrou* est au couchant des Gattes, le climat y est tempéré, et je ne doute pas qu'on ne pût y planter avec succès la plupart de nos arbres fruitiers. La terre y est aussi plus friable que partout ailleurs.

la cuisse, près de la terre, et devient par des gradations successives, plus mince que le bras vers le sommet. Le corps de la plante est composé de plusieurs couches circulaires concentriques, de quelques lignes d'épaisseur, et d'une matière filamineuse et gluante : le cercle plus près du centre, protège et entoure une moelle assez dure, qui forme le cœur, et qui se met dans le vinaigre comme cornichon, ou que l'on mange comme jardinage.

L'arbre pousse en tout sens, non pas des branches, mais des feuilles qui sortent d'abord sous la forme d'un cahier de papier roulé, et qui ont jusqu'à quatre pieds et plus dans leur entier développement, sur une largeur de quinze à seize pouces. Elles sont si bien tissues, si épaisses et si fortes, qu'elles servent de plats et d'assiettes d'une grande propreté; c'est une vaisselle de luxe réservée aux brames, et aux personnes riches; les autres ne l'emploient que rarement, et seulement dans ces occasions où l'on se permet d'oublier un moment la misère de sa condition.

Quelques mois se sont à peine écoulés depuis qu'on a planté le bananier, qu'il a déjà acquis toute sa perfection; alors, on découvre sous l'aisselle de quelques-unes de ses feuilles, des

tubérosités, qui venant à s'allonger peu à peu, laissent tomber une poignée de petits filamens, terminés chacun par un bouton, et formant ensemble une sorte de fouet. Ces fils grossissent à vue d'œil, et deviennent des bananes groupées de trente ou quarante ; c'est ce qu'on nomme *régime* en langage européen, sans doute, parce que les bananes sont rangées comme des bataillons carrés.

Il est rare qu'il y ait plus d'un ou de deux régimes sur un pied de bananier : il est épuisé après cet effort ; mais, comme s'il eût deviné qu'il ne pouvoit pas durer long-temps, afin que sa mort n'éteigne pas sa race, à peine est-il né, qu'il met au jour des enfans successeurs, avenir de sa fécondité : à mesure que sa tige s'élève, quantité d'autres plus petites forment un cercle autour d'elles, et sollicitent, à l'envi, la survivance : elle est accordée à l'aînée, c'est-à-dire, à la plus forte des tiges ; toutes les autres disparoissent à la mort de celle qui leur a donné naissance, à moins qu'on ne les conserve pour les transplanter ailleurs.

On distingue plusieurs espèces de bananes ; les unes sont de la longueur et de la forme d'un doigt, rondes et très-unies, d'une peau mince et transparente, et d'un jaune éclatant : ce

sont les plus délicates et les plus fondantes ; c'est un vrai beurre sucré : d'autres, rondes aussi, mais plus longues et plus grosses que les premières, d'une chair presque blanche, sont moins bonnes que celles-là ; il y en a aussi de quarrées, d'une peau très-épaisse ; cette espèce est aride et pâteuse. On en sert cependant sur les tables, mais après qu'elles sont frites dans le beurre, et qu'on les a saupoudrées de sucre. Il ne faut pas confondre cette espèce avec les *bananes* quarrées dont la peau est noirâtre, et la chair d'un rouge obscur : celles-ci sont d'une excellente qualité.

En général, la *banane* est trop pâteuse : c'est son défaut principal ; mais c'est un fruit sain, quoiqu'un peu indigeste. Les propriétaires de jardins qui veulent manger ce fruit à l'époque où il est meilleur, défendent soigneusement à leurs jardiniers de couper les régimes avant que les *bananes* se détachent d'elles-mêmes, et sans effort ; mais lorsqu'ils doivent les vendre, comme ils craignent d'autant plus les voleurs, que cette profession est exercée par plus de personnes, ils coupent les bananes et les autres fruits avant leur maturité, et les forcent à jaunir sur la paille. Telle est la raison pour laquelle les marchés regorgent de mauvais végétaux.

L'ANANAS.

S'il restoit encore du doute sur la supériorité de l'Inde, par rapport à ses fruits, l'ananas seul feroit pencher la balance en faveur de son heureuse patrie : il réunit toutes les bonnes qualités et tous les agrémens épars çà et là dans les autres : élégance de la forme, parfum fin et délicat, saveur exquise, suc abondant et distribué également dans tout le fruit, la nature a versé sur lui tous ses trésors. Je ne crains pas de l'appeler un extrait, un abrégé de ce qu'il y a de meilleur dans les productions de la terre; et pour combler ses dons, l'auteur de celui-ci l'a mis à portée de la main des enfans; car la plante n'a que quinze à dix-huit pouces de hauteur; elle est ombragée par des feuilles cizelées comme celles de l'artichaud, mais qui sont plus serrées et plus nombreuses. L'*ananas* croît au centre de la tige qui lui fait, de ses feuilles, un magnifique berceau. Il annonce une sorte de grandeur, par sa position verticale, et par le luxe de ses habillemens. Son écorce est d'un beau vert nuancé de jaune, tissue de larges écailles parfaitement brodées, et les points de contact sont d'un rouge pâle.

Il

Il porte sur sa tête une couronne ducale d'un verd rougeâtre, et composée de très-petites feuilles travaillées avec une précision qui attire l'œil, et fixe l'admiration; il est de la grosseur d'une bouteille, et un peu plus long, de forme à-peu-près ovale, et aplati aux extrémités. On n'enlève point l'écorce, mais on la coupe jusqu'à ce qu'on rencontre une peau blanche qui fait corps avec le fruit, comme dans le citron, auquel il ressemble beaucoup par sa configuration intérieure : aussi on le sert en le coupant par tranches horizontales. Celui qui le mange croit retrouver tous les fruits d'Europe dans celui-ci : la fraise, la groseille, la pêche, la poire, la pomme et le raisin. (1)

On peut conclure de ce tableau, combien sont misérables les *ananas* factices de nos ser-

(1) J'ai possédé un jardin à *Atipakam* dans le Carnatte, dans lequel je faisois cultiver dix mille pieds d'ananas : ceux-ci étoient très-gros, et d'une qualité supérieure à tous les autres. Cependant le terrain étoit assez ordinaire : je serois donc porté à croire que ces ananas, s'ombrageant mutuellement, gagnoient à leur position respective, et qu'il est peut-être contraire à la culture de ce fruit de trop séparer les plants les uns des autres, et de les exposer à un soleil trop ardent.

res, si on les compare à ceux qui sont recueillis sur leur sol naturel.

Je ne dois pas taire cependant leurs mauvaises qualités, même dans leur climat. Ils sont corrosifs au point que le couteau qui a touché un *ananas* se couvre de rouille aussitôt, si on ne l'essuie pas avec soin.

Mais l'expérience nous apprend, que mangé modérément, il rafraîchit, sans faire aucun mal. Les Européens parent aux inconvéniens, en en faisant usage dans du vin blanc avec du sucre.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des arbres principaux et des productions locales de l'Indostan. Je n'ai pas cru convenable d'entrer dans le détail d'objets minutieux et peu intéressans; mais avant de finir cet article, j'observerai qu'il y a dans quelques forêts, près de *Pangin*, frontière portugaise du côté du Maïssour, des poiriers semblables aux nôtres, qui se chargent de très-beaux fruits. J'avoue que je n'ai pas osé en manger, parce que mes Indiens m'assuroient que c'étoient des poisons. Je m'accuse de ma pusillanimité; car enfin il est très-possible que ce préjugé du pays soit sans aucun fondement; que la vue d'un fruit inconnu ait inspiré la défiance à ceux qui l'a-

perçurent les premiers, et que, des premiers aux seconds, et de ceux-ci à tous les autres, ait été transmise une terreur que personne n'a encore jugé à propos de justifier ou de démentir.

Je n'ai vu de ces arbres que dans un endroit; mais je suis fondé à croire qu'il y en a ailleurs, parce que ceux qui m'empêchèrent d'y porter la main en m'assurant qu'ils étoient empoisonnés, n'avoient jamais passé dans ce lieu, et avoient acquis, par conséquent, la connoissance qu'ils avoient, dans quelqu'autre pays où ils avoient voyagé.

CHAPITRE IV.

Des légumes et des fleurs dans l'Indostan.

RIEN n'est plus pauvre et moins soigné que les jardins des Indiens. Du safran, des patates, ou pommes de terre, telles sont les racines potagères : des concombres, des courges, du *kirey*, des *katrikaï*, du meringen, des *kakrikaï*, de l'ail, des échalottes, une espèce de chou fort savoureux à la vérité, mais si chaud, qu'il altère le sang, et endommage la santé, du cerfeuil, du persil, quelques laitues, voilà le jardinage.

Le *kirey* est une petite herbe fine, comme celle des champs. Les Indiens s'en servent en guise d'épinards, qui sont assez bons, mais arides, et d'une saveur qui approche de celle des feuilles de betterave. Cette herbe croît si promptement, qu'on peut la tondre tous les trois jours; de manière qu'avec un terrain de deux perches en surface, semé de *kirey*, on peut en avoir un plat à tous ses repas.

La *katrikaïe* est le fruit d'une plante semblable à la tige des pommiers de terre. Il est de la grosseur d'un œuf, et renfermé dans un calice de feuilles découpées, et parsemées, ainsi que la tige, et la queue du fruit de petites épines, plus sensibles que les aspérités épineuses de l'ortie. La *katrikaïe* est remplie au-dedans de petites graines qui lui donnent une saveur commune avec celle de la concombre. On en trouve de presque toutes les couleurs, de blanches, de grises, de jaunes, de rouges, et sur-tout d'un très-beau violet.

Le *kakrikaïe* est verd, de la longueur du doigt, de la grosseur d'un petit cervelat : il est couvert partout de tubérosités, ce qui lui donne la forme hideuse de certaines chenilles d'une taille énorme. Ce fruit, qui est très-recherché par les Indiens, est tellement amer, qu'on ne peut s'en servir qu'avec beaucoup de sucre.

Les Européens propriétaires tâchent d'enrichir leurs jardins de productions de l'Europe ; mais, ou elles ne se perpétuent pas, faute de donner des graines, ou bien elles dégénèrent. On voit, par exemple, des plants d'artichaut de la plus grande beauté ; mais il faut se contenter des feuilles : on cultive de presque

toutes les espèces de choux connues, mais sans obtenir de semence pour les reproduire (1).

J'ai fait des essais pour avoir des melons; ils ont toujours été infructueux : le melon sortoit, prenoit un certain accroissement; puis parvenu à la grosseur du poing, et moins encore, la plante se desséchoit. J'ai observé que la queue étoit corrodée par des insectes, dont il n'est pas possible de se défendre.

Le seul travail qui m'ait réussi, a été exécuté sur les pois du cap de Bonne-Espérance, dont je me procurai quelques grains. Je les confiai à la terre, en tremblant sur leur destinée. Tous les jours je les visitois pour écarter leurs ennemis : un seul échappa à tous les dangers; j'en recueillis une trentaine de grains qui donnèrent tous. Avec cette seconde récolte, j'ensemençai un terrain assez considérable; et depuis ce temps, je n'ai jamais manqué de cette denrée.

(1) J'avois un jardin à Ponganour, dans lequel mes prédécesseurs avoient semé des graines de choux d'Europe qui avoient bien réussi, mais sans donner de semence. Leur jardinier, qui fut le mien dans la suite, imagina de replanter les feuilles des choux, et ce procédé a eu tout le succès possible jusqu'à présent.

J'imagine qu'aujourd'hui mon secret est perdu, et que je n'ai point eu de successeur de mon zèle pour le jardinage. Les Indiens ont trop peu de besoins, et ils sont trop indifférens sur ceux qu'ils éprouvent, pour tenter des découvertes. Les princes ont trop peu de desirs du bonheur de leurs sujets pour faire quelque sacrifice, qui ait pour principal but leur avantage. Les Européens, qui ne se proposent de passer que peu d'années dans le pays, sont trop égoïstes pour pourvoir aux délices de leurs successeurs.

Il y auroit cependant un moyen de parvenir à multiplier les jouissances du plus beau climat de l'univers, en profitant de toutes les ressources possibles de la végétation, ce seroit que les gouvernemens Européens, qui ont des résidences sur les côtes, consacrassent une somme à l'entretien d'un collége d'agriculture, en proposant des prix pour ceux qui feroient réussir des plantations nouvelles, et qui amélioreroient les anciennes. On parviendroit peut-être à cultiver le cafetier, la muscade, à améliorer la cannelle, le poivrier, et une infinité d'autres productions.

Cette institution seroit digne d'une nation qui possède la moitié de la presqu'île, et qui

absorbe elle seule tous ses trésors. Ce seroit une sorte de restitution de bien des injustices commises par plusieurs des particuliers qui ont administré le pays. D'ailleurs la dépense que nécessiteroit ce précieux établissement, ne seroit qu'une avance de fonds qu'on auroit bientôt recouvré. Enfin, combien ne seroit-elle pas douce la satisfaction qu'éprouveroient des cœurs sensibles, à la pensée d'avoir concouru à l'aisance d'un peuple qui mérite d'être heureux ! Les pauvres Indiens, naturellement reconnoissans, béniroient de siècle en siècle le Gouvernement bienfaisant qui auroit amélioré leur triste condition.

Les infortunés descendans des victimes de la cruauté européenne, redoutent les Blancs, comme on craint les tigres; ce n'est que par des bienfaits qu'on peut les apprivoiser, et leur faire croire que la crainte les a rendus injustes.

L'Indostan n'est pas le pays des fleurs; il y en a un petit nombre d'espèces, encore ne sont-ce pas les plus belles. Des boutons d'or, ou petites immortelles, des œillets simples, une sorte de renoncules sans éclat, des soucis, du chevrefeuille : voilà en grande partie ce qui orne les parterres. Cependant, on voit encore

une plante de la hauteur du pavot, qui supporte une aigrette du plus beau rouge. Au reste, les Indiens ne s'occupent guère de la culture des fleurs; ils n'en font aucun usage. A peine la jeune épouse s'orne-t-elle d'une guirlande le jour de ses noces. Si jamais on la voyoit, dans toute autre circonstance, tenir à la main un œillet, on suspecteroit ses mœurs, sa réputation seroit compromise.

Quelques curieux se procurent dans l'Indostan des fleurs de France. Il ne faut pour cela ni de grands efforts, ni beaucoup de dépense. Ils réussissent, à la vérité, à satisfaire les yeux, mais l'odorat n'est flatté par aucun parfum. Le plus bel œillet ne donne pas plus d'odeur que l'herbe des champs.

Observations sur les disettes dans l'Indostan.

Après tout ce que nous avons dit de la fertilité de l'Indostan, pourroit-on croire que ce pays soit exposé fréquemment à des pénuries affreuses? Cependant les querelles journalières des princes ou *nababs*, les spéculations sordides des gouverneurs et des négocians, et l'avarice de plusieurs particuliers, font de la plus riche contrée de la terre, un

désert stérile, et établissent la famine au centre de toutes les ressources faites pour l'éloigner.

J'ai été moi-même témoin d'une famine épouvantable que je vais raconter.

Mais afin de mettre mes lecteurs au fait de tous les détails de cette catastrophe affreuse d'une disette qui dura dix-huit mois, et qui atteignit plus de quinze millions d'individus, dont un tiers en fut victime, je leur ferai remarquer que le nabab *Aider-aly-kan*, qui favorisoit la nation française, et qui vouloit la venger de la prise de Pondichéry par les Anglais, en 1778, descendit dans la province ou royaume de Carnatte, appartenant au nabab *Mahamet-aly-kan*, l'allié de ces derniers, avec une armée de cent mille combattans, mais dans laquelle il y avoit au moins quatre cent mille ames. Ce guerrier fit mettre le feu partout sur sa route; tous les magasins d'approvisionnemens publics ou particuliers furent pris ou brûlés; les champs en rapport furent fauchés pour servir de fourrage à son immense cavalerie; les bestiaux furent volés; les habitans des villes et des villages qui purent échapper au fer de l'ennemi, se sauvèrent dans les plus épaisses forêts, et n'eurent plus d'autre ressource, pour vivre, que les herbes des bois, et

les feuilles des arbres. Cette ressource même manqua bientôt. Toutes les herbes furent dévorées indistinctement, les bonnes et les mauvaises; et on regarda comme un prodige qu'aucun ne périt empoisonné.

Quelques Chrétiens avoient défriché quelques arpens de terre dans les bois de *Gingi*, où ils s'étoient retirés, et le *chollam* qu'ils avoient semé leur promettoit une récolte abondante, lorsqu'il leur arriva l'aventure suivante, dans laquelle je fis personnage malgré moi.

Un jour donc que chacun de mon petit peuple étoit retiré dans sa cabane, et que j'étois dans la mienne, (1) j'entendis des cris perçans et lamentables; j'avançai la tête pour en savoir la cause. Un de ces infortunés me dit en pleurant : « Mon père, nous sommes perdus! » voilà un détachement de fourrageurs qui

(1) Les Chrétiens de la forêt de Gingi, m'avoient invité à aller les voir. Je me rendis à leur invitation, et je trouvai une église bâtie en feuillages, et à trois nefs. On m'avoit aussi construit une chambre à côté et avec de semblables matériaux. Une planche fort épaisse devoit me servir de lit : il n'y avoit aucun autre ameublement. Je demeurai dix jours parmi ces braves gens, et j'eus lieu de m'applaudir de cette complaisance.

» enlève notre petite récolte. » En effet, un essaim de quelques centaines d'hommes étoit répandu dans les champs, la faucille à la main, et ayant des bêtes de somme pour transporter l'herbe. J'entendois déjà les épics se heurter contre les tiges qui tomboient sous le fer homicide de ces voleurs. Je m'avançai fièrement pour empêcher le dégât, décidé à périr, plutôt que de voir mourir de faim tant de personnes qui m'appeloient leur père. J'abordai celui qui me parut être le chef de la bande. Je saisis son cheval par la bride, avec l'intrépidité d'un vieux soldat, et je lui demandai de quel droit, et d'après quelle autorité, il faisoit dévaster mes propriétés ? Il me répondit qu'il faisoit du fourrage par l'ordre du prince. J'insistai, et je l'assurai que j'étois l'ami et l'allié de son souverain. Je finis par le menacer de le faire punir, s'il n'arrêtoit pas sur-le-champ le dommage : il fit sonner la retraite, décampa avec tout son monde, et j'eus le bonheur de conserver le pain de mes enfans.

Dans mes voyages, à cette époque, j'ai rencontré des enfans de huit à neuf ans, éloignés de plus de soixante lieues de leur patrie, qui broutoient l'herbe comme les animaux.

Des mendians épuisés de force mouroient à

mes pieds, en me demandant l'aumône, d'autres s'écartoient des routes, pour expirer plus à leur aise derrière un buisson. Quelques-uns, qui voyoient sur les coteaux voisins des tas de morts, recueilloient un reste de vigueur pour aller les rejoindre, et mourir à côté d'eux.

J'ai dit qu'il y eut cinq millions de personnes qui périrent du fléau de la famine, soit par l'effet de la faim, soit par les dissenteries qui survinrent. Je vais mettre le lecteur à portée de calculer lui-même, et de s'assurer qu'il n'y a pas d'exagération dans ce que j'avance.

Les Anglais de Madras s'avisèrent, après six mois de famine, de désigner une maison où l'on devoit distribuer du riz à tous ceux qui se présenteroient. Observez bien toutes les circonstances. 1°. Cet hôpital étoit situé à Madras, au bord de la mer, et éloigné de deux cents lieues de la dernière peuplade qui souffroit de la faim. Or, des gens mourans ne pouvoient pas se porter à de grandes distances, pour obtenir des soulagemens; 2°. Madras n'est qu'un point comparé à toute l'Inde; 3°. lorsque cet établissement commença, il y avoit déjà six mois que la famine faisoit ses ravages, et les premiers dégâts avoient été les plus grands, parce que la population étant plus

nombreuse, le fléau affectoit plus d'individus; 4°. peu sensibles à l'invitation fraternelle des Anglais, la plupart des Indiens, esclaves du préjugé jusqu'à la mort, préféroient la subir, plutôt que de devoir la vie à des alimens qu'ils croyoient souillés par les mains qui les préparoient; 5°. tous ceux qui profitoient de cette générosité devoient, ce semble, échapper à la mort, puisqu'ils n'avoient pas d'autre maladie que le besoin de manger. Cependant celui qui avoit été chargé par le Gouvernement de Madras de la régie de cette maison de bienfaisance, présenta au conseil souverain l'effrayant catalogue de plus de quarante mille morts pendant une année. Combien ce nombre n'auroit-il pas été plus grand, si on n'eût secouru personne! On peut en conclure que le nombre des morts partout ailleurs dût être immense, et, en quelque sorte, incalculable.

Ceux des Indiens qui résistèrent aux horreurs de la misère publique, furent les *Parias*, parce qu'ils pouvoient prendre de toute main, sans compromettre la noblesse de leur caste, et qu'il leur est permis de manger des bêtes mortes, des cadavres d'animaux en putréfaction. Voici un trait de leur sensualité, et une

preuve de la bonne chère qu'il faisoient dans ces temps malheureux.

Appelé pour administrer les sacremens à une jeune pariate de quatorze ans, je demandai quelle étoit sa maladie; c'est, me dit-on, autant qu'on en peut juger, une suite de son intempérance à avoir mangé trop de charogne; mais le mal arrivé à la fille n'avoit pas rendu ses père et mère plus sages ni plus sobres. Leur maison étoit tapissée en dedans de cette précieuse denrée : un morceau énorme étoit au pot pour faire du bouillon à la malade qui étoit couchée par terre, appuyée sur un quartier de bœuf ou de chameau que les vers se disputoient.

J'ajouterai, pour dédommager mon lecteur de ce que je lui ai fait souffrir, en lui mettant sous les yeux ce funeste tableau, que pendant tout le temps que dura la famine, je n'entendis personne murmurer contre la Providence qui les châtioit d'une manière si rigoureuse, ni même contre la dureté des riches impitoyables, qui avoient pour eux des entrailles de bronze : il leur sembloit naturel que les hommes joignissent leur rigueur au courroux du ciel : ou peut-être croyoient-ils que leur état étoit si propre à exciter la pitié, que

si on ne les soulageoit pas, c'étoit par l'impossibilité de le faire. C'est ainsi qu'une femme que je préparois à la mort, et qui pouvoit l'éloigner encore de vingt-quatre heures, moyennant une aumône de trois sous, n'avoit pas même la pensée de me demander ce modique secours.

O quel horrible spectacle que celui d'un peuple entier livré aux défaillances de la faim ! Quel nom donner à celui dont les entrailles sont fermées alors à la charité, ou du moins à la compassion ?

Puisque ma plume est encore imbibée de la même encre avec laquelle j'ai crayonné tant et de si tristes objets, je l'emploierai à faire le portrait d'un monstre de dureté.

Pendant ces jours de calamité et de deuil, j'allois de temps en temps respirer, sur le bord de la mer, un air pur et frais qui chassât l'air empoisonné, que les miasmes contagieux des maladies, et les exhalaisons des cadavres me forçoient à respirer habituellement. Un soir, en faisant ma promenade journalière, j'arrivai à la porte du magasin d'un riche négociant français. La lettre initiale de son nom, et ce que je dirai de son caractère, sembleroient désigner un bourreau. Cependant c'étoit un homme

homme poli, affable, gai, sur-tout lorsqu'un vaisseau chargé à son profit, arrivoit au port, renfermant dans son sein tout ce qu'il y avoit de plus rare et de plus précieux dans les manufactures de Masulipatam.

J'aperçus cet homme faisant la fonction de concierge chez lui, et dans l'attitude d'un Plutus courbé sur ses trésors. Et quels trésors, grand Dieu! Du riz, denrée dont la privation immoloit tous les jours tant de milliers de personnes! Ce riz, scellé dans des sacs et des tonneaux, attendoit en silence que la famine devenue d'un jour à l'autre plus meurtrière, son indigne possesseur l'échangeât contre un plus grand nombre de piastres et de pagodes. Premier crime à la charge de l'honnête homme dont je parle. J'en soupçonnai de suite un second. J'aperçus à sa porte un tas de riz avarié, et qui ressembloit à de l'amidon échauffé et corrompu. Je craignis qu'il n'eût préparé cette ordure pour faire ses libéralités aux pauvres, et qu'il n'avançât leur mort, en leur faisant manger ce poison. Ma crainte se fortifia lorsque je vis se rassembler autour de ce monceau de fumier des troupes nombreuses de squelettes ambulans qui dévoroient de leurs yeux presqu'éteints un mets si dangereux.

Mais je ne connoissois pas encore toute l'atrocité de ce riche endurci : ce que je regardois comme un criminel effet de l'avarice, eût été pour lui un acte héroïque de bienfaisance qui surpassoit ses forces morales. Ah ! il ne prétendoit pas le donner ce riz : il vouloit faire acheter la mort en le vendant. En effet, une malheureuse femme, entraînée par le besoin d'un aliment quelconque, trompa la vigilance de ce Cerbère ; et se jetant sur ce tas de poussière, elle en prit une poignée qu'elle porta à sa bouche : elle ne l'avoit pas encore avalé, que ce féroce et brutal négociant ne pouvant contenir sa rage, ordonna à son *dobachi* (1) de saisir cette infortunée. Celui-ci la prit, la jeta comme un chien mort par-dessus un mur de quatre pieds de hauteur. Qui peut entendre ce récit, et contenir son indignation ?

Lecteur, n'allez pas croire que l'exemple de cet infâme fût suivi par tous les Français. Je dois cette justice à mes compatriotes, de dire que plusieurs firent paroître beaucoup de générosité pendant que durèrent nos besoins.

(1) Le dobachi est le valet de confiance, et trop souvent le complice de l'injustice ou de la turpitude de son maître.

Il en fut un sur-tout dont les Indiens n'oublieront jamais ni la valeur ni les bienfaits. M. de Suffren de Saint-Tropès, commandeur de Malte, chef d'escadre, et vice-amiral des Indes, nous donna de quoi nourrir deux mille personnes par jour pendant assez long-temps. S'il y avoit eu dans l'Inde mille Suffren, on ne se seroit pas aperçu de la famine.

TITRE II.

Des animaux de l'Indostan.

Je préviens que mon intention n'est pas de parler des animaux que nous connoissons en Europe, à moins que quelque différence notable ne m'y engage, soit que cette différence affecte les espèces, ou qu'elle consiste seulement dans le plus ou moins grand nombre des individus.

D'après cela, quoique je me taise sur les chats, les chiens, les ours et les loups; les crapauds, les grenouilles, les fourmis, les araignées, les chauve-souris, les moineaux, il ne faudra pas en conclure qu'ils sont inconnus dans l'Inde, mais seulement qu'ils sont là ce qu'ils sont chez nous.

Pour procéder avec ordre dans ce titre, je diviserai la matière en quatre sections, sur les quadrupèdes, les reptiles, les insectes et les oiseaux.

CHAPITRE PREMIER.

DES QUADRUPÈDES.

ARTICLE PREMIER.

DU BŒUF.

Le bœuf.

Le premier et le plus utile des quadrupèdes dans l'Inde, c'est le bœuf; aussi est-il le plus multiplié. Cet animal remplit toutes les fonctions destinées aux chevaux et aux mulets dans les autres pays. Il traîne les carrosses; il sert de monture; on le charge des équipages de voyage et des ballots; il transporte les grains d'une province à l'autre; il laboure les terres qui reçoivent la charrue; il bat le grain en le foulant; il n'est sorte d'ouvrage auquel on ne le soumette; et quoiqu'une des divinités subalternes du pays, comme nous le dirons plus au long en son temps, il est traité comme le

dernier des esclaves : on lui rend les honneurs divins une fois l'année ; on l'orne ce jour-là de banderolles et de guirlandes ; on se prosterne avec respect devant ses cornes augustes ; mais c'est, ce semble, pour acheter le droit de le maltraiter tous les autres jours.

Il y a dans l'Inde plusieurs espèces de bœufs qui ont chacune leurs fonctions particulières, comme elles ont aussi des formes qui leur sont propres. Les uns, qui viennent de la côte Malabar et du pays des Marattes, sont blancs, et deux fois gros comme les nôtres : ils portent d'un bout à l'autre de l'Inde un énorme ballot de coton sur chacun de leurs flancs. Je ne croirois pas exagérer, en assurant que leur charge est de huit cents livres pesant. Les grands seigneurs en ont quelques attelages pour traîner leurs voitures. *Aidér-aly-kan* faisoit transporter son sérail partout où il alloit, dans plusieurs de ces sortes de carrosses.

Il ne faut pas croire que le pas de ces animaux soit lent et pesant comme celui de nos bœufs : ils font autant de chemin par jour que les meilleurs chevaux : ils vont au trot continuellement.

Lorsqu'un bœuf est destiné à l'attelage, son sort est différent de celui de ses compagnons ;

sa fortune est faite ; il n'a plus rien à craindre pour l'avenir. Toutes les caresses, tous les soins lui sont prodigués : il est nourri délicatement, et pansé avec exactitude : on ne souffre pas la plus légère tache à sa robe. En outre, on le décore avec plus ou moins de magnificence, selon le rôle qu'il doit jouer. Le moins qu'on fasse, c'est d'enfermer chacune de ses cornes dans un étui de cuivre jaune, et de lui mettre au cou un collier fait de lames d'acier poli ; mais s'il est assez favorisé du sort pour entrer dans les écuries d'un prince, il devient lui-même un personnage de distinction. L'étui de ses cornes est d'or massif ; son collier du même métal, ou d'un argent raffiné ; ses traits sont d'un riche tissu : il ne lui reste plus rien à desirer que le sentiment de son élévation.

Une seconde espèce de bœufs, ce sont les bizots qui ont une bosse au-dessus des épaules, et de très-grands fanons : ceux-ci sont indifféremment de toutes les couleurs, quoiqu'on estime davantage ceux d'un noir éclatant ; leur poil est très-fin ; la peau du dessous du col, que j'appelle le fanon, descend majestueusement jusqu'à terre en s'ondulant comme une draperie légère qui seroit agitée par le vent : ils sont de la grosseur de nos bœufs, mais plus

ramassés, les cornes mieux placées et plus courtes, la tête plus carrée. Ils sont très-familiers : on les accoutume à manger dans la main comme des oisons, à se rouler par terre, à se laisser prendre la langue jusqu'à la racine : on s'en sert pour monture, et on les dirige par le moyen d'une corde qui est passée dans la narine, laquelle étant une partie fort sensible, oblige l'animal à obéir au plus léger mouvement qu'on lui imprime. Cette monture est la plus douce possible : je n'y connois qu'un seul inconvénient, c'est que ce nouveau Bucéphale caresse quelquefois les jambes du cavalier avec ses cornes, ou avec son museau rempli d'une écume gluante et difficile à détacher. On pourroit remédier à ceci, en se revêtant d'un pantalon d'écurie, qui se saliroit sans conséquence. Le bizot fait douze lieues de France dans sa journée, et il a cet avantage, que son pas est plus assuré que celui du cheval (1).

(1) On peut faire faire à un bœuf de cette espèce, douze lieues de France par jour, dans un voyage de cent, ou même deux cents lieues, sans qu'il paroisse fatigué, quoiqu'on le charge d'un poids équivalent au moins à six boisseaux de froment.

Nos bœufs communs sont la dernière espèce de ceux des Indiens; ils ne sont presqu'employés qu'à porter des provisions ou des effets; ils parcourent de suite cent ou deux cents lieues de pays, mais lentement, comme les nôtres; ils ne font alors qu'une course par jour, de trois ou quatre lieues au plus. Dès qu'ils sont arrivés au terme de la journée, on leur ôte la charge, et on les lâche sur les montagnes ou dans la plaine jusqu'au lendemain. Les conducteurs ou bouviers savent les lieux où il y a quelques pâturages; ils disposent, d'après cette connoissance, leur route par étapes, sans trop s'inquiéter du temps qu'il leur faudra pour achever le voyage.

Ce quadrupède est prodigieusement commun, la preuve en est dans son peu de valeur. On a un bœuf de choix pour douze francs de notre monnaie. Aussi, n'est-il pas rare d'en rencontrer des convois de quatre-vingts et cent mille, chargés de provisions pour les armées. On peut dire cependant que ces convois si nombreux, ne sont que le superflu du pays d'où ils partent, parce qu'enfin on n'envoie pas ceux dont on a besoin pour les ouvrages domestiques et journaliers. (1)

---

(1) Ces convois immenses envoyés si loin, ne

Il y a dans le nord-ouest de l'Indostan une petite espèce de bœufs de la grosseur des veaux d'un mois. Ceux-ci sembleroient d'abord destinés uniquement à contenter la curiosité; cependant, ils travaillent en proportion de leurs forces. Un de ces petits animaux porte quelquefois tout le ménage d'un indigent, avec ses enfans et sa femme.

Le bufle. Un autre quadrupède duquel on tire un très-grand avantage, c'est le bufle. Celui-ci a le corps plus gros et plus allongé que le bœuf; il est laid et dégoûtant; ses cornes sont longues et disposées d'une manière bizarre : la peau est d'un gris sale, et tannée. La tête allongée se termine par un museau camard; mais cet animal est patient, sobre, laborieux, et fortement constitué. La femelle donne un lait abondant, gras, et bien plus savoureux que celui de la vache ordinaire. Le bufle rend tous les services qu'on peut exiger d'une bête de somme, et néanmoins on n'en fait pas grand cas, parce qu'il n'a point d'agrément ni de représentation.

---

doivent jamais retourner dans le pays qui les a vu naître. La plus grande partie périt en route, et le reste est vendu dans les armées, pour remplacer ceux qui y périssent chaque jour.

Cette injustice, comme on sait, est de tous les pays.

Le mouton est dans l'Inde, ce qu'il est dans nos climats, bon, simple, et fait de la même manière que le nôtre. Si j'en parle ici, c'est parce que les habitans ont le talent de le coiffer de façon à ne pas le reconnoître; ils lui donnent autant de cornes qu'il leur plaît, et les disposent à volonté : ils en font un cerf, un bufle ou un bélier de Barbarie, selon leur caprice. Voici le procédé qu'ils emploient : ils frottent les cornes de l'animal avec une terre rouge et grasse; ils les enveloppent d'une toile pendant un jour ou deux. Après ce temps, ils détachent les cornes sans aucun effort; puis, ils fendent le nerf intérieur en autant de parties qu'ils desirent que la bête ait de cornes à l'avenir, et leur donnent la direction demandée. Cela fait, ils enduisent chacune de ces parties nerveuses ou cartilagineuses du même sédiment dont nous venons de parler; ils les enveloppent séparément de bandelettes qu'ils serrent étroitement, et qu'ils assujettissent dans toute la longueur avec de la filasse; enfin, ils ajoutent une autre couverture composée de fiente de vache, pour empêcher les plus légères impressions de l'air atmosphérique qui feroient Le mouton.

périr l'animal. Peu de temps après, le nouveau bois se forme, les ligamens tombent ou périssent ; et à supposer que le mouton ait pu résister à la douleur de l'opération qu'on lui a faite, et à ses suites, il se montre sous une forme tout-à-fait étrangère à ceux de son espèce.

Il y a aussi dans l'Inde une chèvre sans corne, ou un mouton sans laine, dont la chair est bonne et délicate; c'est le bouilli des Européens, faute de viande de bœuf: ils l'appellent vulgairement *chien-marron*, sans que je sache pourquoi ils l'ont nommé ainsi ; car le chien-marron est un chien sauvage, chien et renard, tout à-la-fois ; il est connu par ses hurlemens nocturnes qui sont effrayans. En certains endroits, ces animaux se rassemblent en si grand nombre, que le bruit qu'ils font pendant la nuit empêcheroit d'entendre celui de la foudre. Pendant le jour, ils reposent en silence dans des tannières qu'ils creusent très-avant dans les terres légères et sablonneuses.

Le chien marron.

Le cheval.

L'Indostan est rempli de chevaux, comme nous le verrons dans la suite, lorsque nous passerons en revue les escadrons nombreux de la cavalerie du pays.

La race la plus estimée de ces animaux, est

celle qu'on nomme *maratte*. Ils sont vifs, courageux, et néanmoins assez faciles à dresser ; mais ils exigent des soins assidus et minutieux : leurs jambes s'engourdissent et enflent assez souvent, si on n'entretient pas les écuries sèches et saines. Le tempérament de ces chevaux est délicat : chaque mois, à-peu-près, il faut les purger, tantôt pour les rafraîchir, tantôt par des cordiaux et des échauffans. Ils maigrissent aisément. Aussi, afin de les conserver dans l'embonpoint convenable, et pour que leur poil soit doux au toucher, et éclatant, on mêle du beurre avec le grain qu'on leur donne à manger. Quelquefois même, on les force à se nourrir de viande de pourceau, coupée fort menu. On les monte jeunes, et ils sont réputés vieux à l'âge de dix ans. (1)

Cet énorme quadrupède a plus de réputation, qu'on n'en retire de service réel. Une masse informe, une peau tannée, une tête armée de très-larges oreilles, et de très-petits yeux, la queue d'un rat, voilà l'esquisse du L'éléphant.

---

(1) J'ai monté un cheval maratte de l'âge de deux ans et demi ; et quoique je pesois autant que deux hommes ordinaires, je parcourois dix mille à l'heure avec cette monture.

physique de l'éléphant. Paresse, fureur et gourmandise, c'est ce qui constitue le fond de ses qualités morales. Il est fort, dit-on; il porte une tour entière sur son dos : oui, mais une tour aussi légère que si elle étoit faite de carton, et dans laquelle sont renfermés deux ou trois hommes seulement. Or, l'avantage de voyager dans cette tour, compense-t-il la dépense qu'occasionne cet irrassasiable animal? Vingt livres de riz pour son déjeûner avec une couple de bouteilles d'eau-de-vie ou *d'arak;* la charge de quatre bœufs d'herbe pour son dîner, et autant sans doute pour la nuit : telle est sa ration ordinaire. On estime sa dépense à dix écus par jour.

Au reste, on ne peut pas nier que l'éléphant ne fût capable de rendre des services importans à une armée qui auroit à parcourir des contrées difficiles : il traîneroit le canon et les trains d'artillerie; il serviroit de muraille au bord des précipices, et de retranchement dans un camp. On lui doit cette justice d'avouer qu'il est spirituel et très-adroit. Sa trompe lui sert de nez, de main, de doigt, de fronde, de pompe et d'entonnoir. Il la remplit d'eau, qu'il porte gravement, sans en perdre une seule goutte. Il saisit le plus petit objet, une

pièce de douze sous par terre, par exemple, et la présente à son cornard ; il enlève les pavés, arrache les palissades ; il assène un coup d'autant plus terrible que son lévier est plus long, et qu'il s'applique sur le corps qu'il frappe comme un jonc. Cette trompe merveilleuse peut aussi lancer au loin des masses considérables.

Si on est dans les bonnes graces d'un éléphant, on trouvera du plaisir à s'amuser avec lui ; il badine comme un enfant. Il ménage tellement ses moyens qu'il laisse croire à celui avec lequel il joue, qu'il est le plus fort et le plus adroit des deux ; ce qui annonce de la délicatesse dans le caractère. Il est aussi naturellement reconnoissant, et vindicatif à l'excès.

On raconte plusieurs traits de cet animal. Je me contenterai d'en rapporter quelques-uns des plus authentiques.

Un éléphant, domicilié à Pondichéry, alloit tous les jours à la rivière, passant par les mêmes rues, et notamment devant la boutique d'un tailleur : celui-ci montra un jour à l'animal une *gouïlliave* qu'il avoit à la main. L'éléphant présenta sa trompe, reçut la pomme, la mangea, et la trouva bonne apparemment ; car, dès

le lendemain, il retourna, sans être invité, et fut aussi bien accueilli. Le tailleur continua ainsi ses générosités, et en fit habitude. Lorsqu'il jugea que son favori n'oublieroit plus ses bienfaits, il prit avec lui le ton du badinage et d'une confiante familiarité. Il se permit d'insulter à sa bonne foi. Au lieu d'une *gouïlliave*, que l'éléphant attendoit un jour, il reçut une piqûre d'aiguille : (observez que le muscle de la trompe est d'une sensibilité inexprimable, au point qu'une mouche qui s'y introduit, donne les convulsions et la mort à l'animal, s'il ne peut pas la forcer à sortir.) L'éléphant retira sa trompe, cacha son chagrin, et continua sa route. Après avoir bu autant qu'il le jugea nécessaire, il remplit sa trompe d'eau, et au retour, il la présenta de nouveau au tailleur, qui ne soupçonnant aucun artifice, se mit en devoir de recommencer son badinage. La bête le guettoit; dès qu'elle aperçut l'aiguille, elle lança avec force toute l'eau qu'elle avoit dans son réservoir, et inonda le tailleur, ses étoffes et sa boutique.

Un second trait d'une reconnoissance bien marquée, fera pendant au premier.

Un soldat de la garnison de Pondichéry, donnoit tous les jours, quelque chose à manger

à

à cet animal. S'étant enivré dans la suite, et ayant manqué à l'appel, il vit venir à lui la garde chargée de le mener en prison. Il n'étoit pas assez ivre, pour ignorer ce qu'on vouloit faire de lui. Se trouvant par hasard auprès de son éléphant, il se jette par terre à ses pieds, comme pour lui confier sa défense : l'animal le reconnoît, le place entre ses jambes, et défie la patrouille de forcer cet asile. On le respecta en effet, et l'ivrogne passa la nuit sous le ventre de son protecteur.

J'ai oublié de dire que l'éléphant marche comme l'homme, c'est-à-dire, qu'il avance en même temps les deux jambes du même côté, pendant que son corps se repose sur les deux autres : cela lui donne une allure toute particulière, et rend sa marche plus douce, plus uniforme, et je crois plus célère, quoiqu'il n'y paroisse pas ; car j'ai observé que son pas est aussi vîte que le grand trot du cheval.

Le tigre royal est véritablement indigène. Le tigre.
Toutes les forêts de l'Inde en sont infestées, et ce sont les gardes-côtes du Gange. Les vaisseaux qui montent ou qui descendent ce fleuve ont beaucoup de dangers à courir de leur part. On prétend que les matelots qui sont dans les chaloupes à côté des vaisseaux, ont des haches

toujours prêtes, et qu'au moment que le tigre présente son énorme patte sur le bord de l'embarcation, ils la lui coupent, et le forcent à lâcher prise. On assure aussi, que quelque nombreux que soient les matelots, s'il y a parmi eux un seul noir, il est préféré à tous les autres par l'animal sanguivore ; apparemment que l'odorat du tigre est flatté de l'odeur forte qui s'exhale par les pores de la peau des Indiens. Quoi qu'il en soit, ce sont eux qui sont les plus exposés à devenir sa proie.

Ce seroit une erreur de juger d'un tigre royal de l'Inde, d'après ces chats tigrés de nos ménageries; ils peuvent avoir, à la vérité, les inclinations sanguinaires de celui dont nous parlons, mais ils n'ont pas les mêmes moyens d'assouvir leur cruauté, et d'en imposer à leurs victimes. Qu'on se représente un animal de la grosseur d'un petit bœuf, ayant une tête quarrée, d'une grandeur au-dessus de la proportion, deux yeux ronds très-gros, rougeâtres, et couverts d'une forêt de poils; une gueule haletante, très-fendue, du fond de laquelle sort une langue d'une couleur de sang corrompu, et dont l'extrémité remonte jusqu'aux yeux, en se pliant circulairement, des membres forts et nerveux, des ongles recourbés, durs et aigus, voilà le tigre.

Il est si effrayant, qu'on assure que le cheval tremble de tout son corps à son aspect, qu'il s'abât, et lui abandonne son sort.

J'ai ouï raconter à un particulier qui avoit habité pendant plusieurs années la ville de *Chandernagor*, qu'on avoit vu dans cette contrée, un tigre long de vingt-trois pieds, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Son histoire est assez intéressante pour avoir ici sa place.

Ce tigre étoit, depuis assez long-temps, accoutumé au carnage. Les maris pleuroient des épouses qu'il leur avoit ravi, et des mères infortunées l'accusoient d'avoir égorgé leurs enfans. Peu susceptible de compasion, il méprisoit les larmes qu'il faisoit répandre ; enfin, il commit tant de meurtres, qu'on convoqua contre lui le ban et l'arrière-ban. M. Chevalier, gouverneur de Chandernagor, ordonna à un détachement, commandé par un vieux sergent, d'aller à la découverte du monstre, et d'en délivrer le pays. La troupe après avoir erré long-temps à l'aventure, aperçut le tigre étendu à l'ombre, et paroissant dormir d'un profond sommeil. Le commandant fit faire halte, et disposa ses soldats de manière à ne pas perdre un coup de fusil. On fit une decharge géné-

râle : l'animal demeura immobile, et on ne douta pas qu'il ne fût mort. On s'approcha pour considérer de plus près cet énorme gibier. Le sergent plus téméraire approcha de trop près. Le tigre le voyant à portée de sa griffe, la lève promptement, l'enfonce dans le crâne de ce malheureux, lui rabat sur le menton toute la peau du visage, emportant ses yeux, son nez, ses lèvres, et tout ce qu'il rencontre : sa griffe retombe ensuite, et il meurt (1).

Les Indiens assurent qu'il y a un moyen de se défaire d'un tigre, pourvu qu'on ne le rencontre pas ailleurs que dans une forêt : condition qui empêche d'être tout-à-fait tranquille; car rarement les tigres conviennent d'un rendez-vous. Mais revenons à nos Indiens industrieux ; ils disent donc que lorsqu'on est assailli par cet animal, il faut courir vers le plus gros arbre qu'il y ait, de manière que le tigre ne puisse pas embrasser l'homme et

---

(1) J'ai ouï dire que ce sergent avoit été fort mal récompensé. Après qu'on eut guéri ses plaies, on l'éconduisit de la colonie, en lui donnant la somme modique de cinquante roupies, équivalente à 125 l. tournois.

l'arbre tout à-la-fois : il faut, en outre, porter à la main deux petits bâtons, ou deux morceaux de bois, quelle qu'en soit la forme. Armé de cette précaution, on tourne autour de l'arbre, dans le sens opposé à l'animal qu'on veut éviter. Celui-ci, ennuyé de jouer aux barres, fait ses efforts pour attraper sa proie par derrière l'arbre, comme font les chats : on profite de cet instant, en présentant un morceau de bois à chacune de ses griffes ; il le saisit, et ne le lâche plus. Alors on peut sans crainte l'approcher, et lui enfoncer un poignard dans le ventre.

Je ne sais si tout ce calcul est juste et sans erreur ; mais je ne conseille à personne de le vérifier.

Tout le monde connoît une autre ressource dont j'ai fait usage en plusieurs occasions, pour se mettre à l'abri de la férocité du tigre. Lorsqu'on est obligé de passer la nuit dans quelque forêt soupçonnée d'en recéler quelques-uns, c'est de couper du bois, de faire un grand cercle de feu autour de soi : ce rempart est respecté des bêtes féroces et des reptiles si communs et si dangereux dans l'Indostan.

Le tigre a, dit-on, un ennemi redoutable ;

c'est un petit furet qui se glisse dans son corps par le fondement, et lui ronge les entrailles, sans qu'il puisse s'en défendre : aussi l'évite-t-il avec horreur; et on peut croire qu'on ne rencontrera pas de tigres dans les lieux où on découvre un seul de ces furets.

Les Indiens ne font point la chasse du tigre par profession, comme les Suisses font celle du chamois. Il y auroit trop de danger, et trop peu de profit. Cependant il y a des chasseurs qui poursuivent le grand gibier, et qui sont obligés quelquefois à tirer sur celui-ci. Il arriva de mon temps un événement de chasse fort extraordinaire, chez un prince dont le petit pays est situé au levant des montagnes des Gattes entre les villes d'*Arcatte* et de *Madras*.

Un particulier avoit élevé un plancher de verdure au-dessus d'une mare où les bêtes fauves alloient se désaltérer. Caché dans la broussaille, il tiroit à coup sûr, et sans être découvert. Un jour il mena son fils, âgé de douze ans à son affût. A peine furent-ils arrivés, qu'on vint avertir le père qu'une affaire importante demandoit qu'il retournât chez lui : il descend de son plancher, après avoir averti son fils de ne pas faire de bruit, et de

laisser boire les animaux qui pourroient venir à la mare. L'enfant promit l'obéissance ; mais à peine son père étoit parti, qu'il ne tint pas contre la tentation de tirer sur un tigre qui survint : il l'étend par terre sur les bords de l'abreuvoir. Le jeune chasseur triomphe ; il s'enhardit, et tue successivement quelques autres bêtes. Son père revient ; il est effrayé à la vue des cadavres ; il appelle son fils au moment où il mettoit en joue un nouveau monstre qui s'échappa au bruit.

On doit conclure de ce fait, qu'il y a plusieurs sortes de bêtes fauves dans les forêts de l'Inde : je n'ai fait mention que du tigre, parce qu'il est le plus redoutable, et que son espèce est originaire du pays. D'ailleurs, je n'ai pas été dans le cas d'en voir d'autres, si ce n'est que dans un de mes voyages, j'aperçus au clair de la lune, et tout près de moi, un ours d'assez bonne taille : il parut tout étonné ; mais je l'étois bien davantage de me trouver seul, et pendant la nuit en aussi mauvaise compagnie. Nous nous regardâmes long-temps sans changer de position ; mais enfin je lui cédai la place et rebroussai chemin pour attendre plus tranquillement le jour dans une ville peu éloignée de là.

Le singe. Le singe est badin et spirituel dans l'Inde comme partout ailleurs : quelque multipliés que soient ces animaux, on ne les voit pas de mauvais œil, puisqu'on leur élève des temples, et qu'ils partagent avec d'autres divinités l'adoration des Indiens.

Les bois en sont peuplés, au point qu'ils sont épais comme les branches d'arbres : ils ont tous la même figure, quoique de taille différente ; les plus grands sont comme des renards ; leur corps est très-velu, et le poil noir. Leur agilité est incroyable ; ils sautent d'un arbre à un autre assez éloigné, avec la vîtesse et l'impétuosité de la foudre. Quoiqu'ils soient peu accoutumés à voir des figures humaines, ils n'en paroissent pas effrayés ; aussi dès qu'on a étalé son dîner sur le gazon au pied d'un *aley-maram*, des singes s'approchent en posture de mendians, tandis que leurs confrères viennent furtivement par derrière, pour dérober ce qu'on ne juge pas à propos de leur donner.

Il est assez curieux de les suivre dans leurs opérations. On en voit qui se divertissent à la course ; d'aûtres, assis en demi-cercle, au-devant d'un tronc d'arbre, et en face d'un chef qu'ils semblent considérer avec un respect ridicule-

ment timide et sérieux, paroissent des conseillers d'état occupés à discuter quelque point important de politique. Ceux-ci folâtrent avec leurs petits, et les amusent. A côté du mari est l'épouse, tenant dans ses bras son enfant qu'elle allaite, qu'elle regarde avec un air de complaisance; qu'elle serre avec tendresse sur son sein, ou qu'elle flatte, en lui passant doucement la main sur la tête. Ailleurs, on en découvre qui disposent des logemens, ou qui habitent un appartement appuyé sur trois ou quatre branches, qui vaquent aux soins du ménage, se couchent ou couchent leur famille.

Il arrive quelquefois qu'une femelle descend pour faire une promenade à la fraîcheur, accompagnée de son nourrisson; si elle aperçoit alors un fusil, ou quelqu'autre arme qu'elle juge dangereuse, à l'instant même elle donne le signe de l'inquiétude et de la crainte: le petit court à sa mère, s'attache, et se cramponne contre elle des quatre pattes; et celle-ci grimpe au logis pour mettre en sûreté le dépôt précieux que la nature lui confia.

Le rat palmiste.

Le rat palmiste est un petit écureuil d'une très-belle peau tigrée, d'un brun fauve, ou gris foncé. Il devient extrêmement familier, et sert aux amusemens des enfans. On prétend

que sa chair est aussi bonne que celle du lièvre; cependant les Indiens lui préfèrent le rat commun, ou de grenier, qui est d'une taille monstrueuse, et qu'ils mangent avec autant de plaisir que le cochon de lait. (1)

---

(1) Le trait suivant peut donner l'idée de la force et de l'activité des rats dont je parle. J'ordonnai un jour à un de mes serviteurs de tendre un piége à un rat qui désoloit mon magasin de riz, et de m'avertir aussitôt qu'il seroit pris. Il le fit, et je m'empressai d'aller découvrir le piége. Le rat n'y étoit plus. Quelques minutes lui avoient suffi pour faire un trou d'une immense profondeur, et s'échapper par-dessous les fondemens de la maison.

CHAPITRE II.

Des Reptiles de l'Indostan.

Ce beau pays est infesté de reptiles dégoûtans et dangereux. Je ne parlerai pas des caïmans ou crocodilles qui habitent ses fleuves. Enfermés dans le sein des eaux, il est rare qu'ils en sortent, et qu'ils se laissent voir aux passans. On introduit de ces amphibies dans les fossés de quelques places d'armes, comme à *Veylour.* Les Anglais comptent plus sur la féroce vigilance de ce reptile, que sur la multitude des chevaux de frise dont ils hérissent ailleurs leurs remparts. (1)

Un de ces reptiles le plus dangereux qu'il y ait au monde, et qui est très-commun dans **Pampou kappel.**

(1) Les Chinois vont à la chasse des crocodilles de la manière suivante : ils se placent sur le dos de l'animal, et lui serrent le corps avec une corde ; puis lorsque le reptile les a conduit près du bord de l'eau, ils sautent avec adresse, et traînent le monstre derrière eux.

ce pays; c'est un serpent appelé *kappel* ou vaisseau, sans que je puisse découvrir pourquoi on lui a donné ce nom. Il a communément six ou sept pieds de longueur; mais il y en a de beaucoup plus grands, et d'une grosseur proportionnée, qui avalent un chat tout entier, et pourroient engloutir un enfant.

Le pambou kappel.

Le *pambou kappel* se loge dans les haies, dans le creux des rochers, dans les vieilles murailles, et jusque dans l'intérieur des maisons. J'en ai vu un suspendu sur ma tête, et tenant depuis le toit de ma chambre jusqu'à la hauteur du livre que j'avois dans les mains. J'en ai trouvé un autre étendu sur mon lit, et disposé à y passer la nuit avec moi, si j'eusse été d'humeur à souffrir un semblable voisin. On en trouve à la poignée de sa porte, dans les lieux d'aisance, dans les cuisines, et partout ailleurs. Le respect que les Indiens ont pour lui l'autorise à prendre toutes ces familiarités; il est bien assuré qu'on ne témoignera pas qu'on le trouve mauvais. Sa couleur est d'un gris noirâtre; il est blanc sous le ventre : il se traîne avec tant de vîtesse qu'on ne peut l'éviter qu'en courant. Lorsqu'il est déterminé à la vengeance, sa colère se manifeste par l'attitude de son corps; après avoir poussé un sifflement

aigu et terrible, il se dresse, appuyé sur sa queue; il lance des regards pleins de feu, il laisse voir son dard, et déploie de chaque côté de la tête, auprès des oreilles, un muscle ou cartilage de la même couleur que le corps, de manière que sa tête paroît au centre d'un petit éventail; c'est peut-être parce que sa figure ressemble alors à une voile appuyée sur son mât, qu'on l'a appelé le serpent vaisseau. Quoi qu'il en soit, tels sont les signes certains de sa colère. Malheur à celui qu'il peut atteindre: alors il fera circuler la mort dans ses veines, sa victime éprouvera des convulsions horribles, jusqu'au moment qu'elle sera privée de la vie. (1)

Aussi les Indiens, qui ne sont pas dévots à ce dieu serpent, portent habituellement sur eux le *vetchamaronndou*, ou remède contre le venin. S'ils l'appliquent aussitôt après la morsure, et avant d'éprouver les convulsions, ils échappent à la mort, moyennant un régime sévère pendant quarante jours, qui consiste principalement à s'abstenir de tout aliment grais-

---

(1) Celui qui est piqué par ce serpent, n'éprouve d'agonie que pendant une demi-heure. Ses convulsions se terminent aussitôt après par la mort.

seux, salin et aqueux. La manière d'employer le contre-poison, c'est d'en insérer de la grosseur d'un pois dans la plaie qu'a fait le serpent, et qu'on élargit, si cela est nécessaire; puis, d'en avaler une égale quantité.

Il y a des Idolâtres si grossièrement esclaves de leurs préjugés, qu'ils regardent comme une faveur d'être mordu d'un serpent de cette espèce; c'est pour eux un décret de prédestination. Ils ne songent qu'à terminer gaiement leur carrière, persuadés qu'ils sont appelés à remplir, dans l'autre monde, quelqu'emploi important à la cour du dieu serpent.

De tous les dieux Indiens, il n'en est certainement aucun d'aussi redoutable que celui dont je parle; car enfin c'est un dieu sifflant, mangeant, et parfois mordant; aussi, obligé souvent dans mes voyages, de passer la nuit dans quelqu'un de ses temples, je n'y entrois jamais sans quelque saisissement; car il y a dans chacun de ces temples, un *kappel* très-vivant, nourri par les prêtres des Idoles, et à qui il prend envie quelquefois de sortir de son sanctuaire pour prendre l'air au-dehors: or, jugez combien il est agréable de se trouver à son passage!

Mais la Providence a mis le remède tout

près du mal. Il y a, dans les lieux plus propres à recéler les serpens, une sorte de fouine ou de civette occupée à les guetter, et qui en fait ses repas de tous les jours. On dort tranquille, pourvu qu'on soit dans le voisinage de ce gardien bienfaisant.

Le *viriam-pambou* est un serpent de l'espèce des aspics. Il a peut-être un pied de long; il est d'un verd de prairies, ce qui fait qu'on ne le distingue pas de l'herbe et des feuilles; et que sans s'en douter, on l'apporte quelquefois, dans sa maison avec les broussailles. On assure qu'il s'élance sur les passans, et les perce de son dard. Sa piqûre n'est pas même sensible : on ne la connoît que par une hémorragie universelle qui en est la suite, et qui se termine infailliblement par la mort. Il semble que son venin est composé de poussière de verre qui coupe toutes les veines, et déchire les pores. On ne connoît encore aucun remède contre ce mal.

Le viriam-pambou.

Le trait que je vais raconter prouvera combien le poison de ce reptile est prompt et subtile; car ce n'est qu'à lui que je crois devoir attribuer le funeste événement qui termina la scène d'horreur que je vais raconter.

Une femme païenne de *Trinquehar*, colonie

danoise, à trente lieues au midi de Pondichéry, étoit effrayée d'un voyage qu'elle devoit faire à Madras, parce que les chemins étoient remplis par des détachemens nombreux de soldats insolens, et mal disciplinés. Un de ses voisins la rassura, en lui promettant de voyager avec elle. Au jour convenu, ils se mettent en route, l'homme, et cette femme chargée de son enfant qu'elle nourrissoit. Ils approchoient déjà du terme de leur voyage, lorsque l'homme feignit d'avoir besoin d'aller terminer une affaire dans une aldée voisine de la *chauderie* où la femme préparoit le dîner pour elle et ce dangereux compagnon. Il part, et revient quelques heures après, portant sur son épaule un hoyau dont il avoit fait l'emplette. Après le dîner, les voyageurs continuèrent leur route. Celui qui conduisoit la petite famille s'arrête tout-à-coup en feignant de craindre la rencontre des bandits de l'armée, il engage la femme à prendre le chemin à travers la forêt, pour être plus à l'abri des pillards. Cette infortunée le suit jusqu'à ce qu'elle arrive dans une petite plaine par laquelle il avoit déjà passé avant, et où il avoit creusé une fosse : elle frissonne à cette vue, mais il n'y avoit aucun moyen de se défendre; il lui arracha son enfant, et la conduisit

au tombeau qu'il lui avoit préparé ; il lui ôta ses bijoux, prit son argent, et la traîna dans la fosse. Après l'avoir placée assise, il foula la terre autour d'elle, en ne laissant que la tête au niveau du terrain ; il saisit ensuite son hoyau pour la lui couper ; mais craignant de manquer son coup, ou plutôt, par un effet de la Providence divine, il préféra de l'assommer avec une pierre énorme que ses yeux avoient aperçue. Il s'élance pour enlever cette pierre, et au moment même, un reptile le pique, et il tombe mort sur la place.

La fin de cette histoire est étrangère à mon sujet ; mais je laisserois le lecteur dans une inquiétude cruelle, si je n'achevois pas ma narration. Qu'est devenue cette femme, me demande-t-on ? Vous allez le savoir : l'enfant placé sur un gazon, crioit de toutes ses forces. La forêt touchoit au grand chemin : des voyageurs accoururent au bruit ; ils trouvèrent l'enfant, ils virent un cadavre, puis une tête plantée sur une fosse ; ils ôtèrent la terre, et rendirent la mère à son nourrisson ; c'est d'elle qu'ils apprirent toutes les circonstances de cet événement.

CHAPITRE III.

Des Insectes.

Les mouches. LES insectes, et sur-tout les mouches, sont un fléau redoutable dans l'Indostan : il y a des temps et des lieux où on ne peut prendre sa nourriture que la nuit, à moins qu'un valet, armé de chasse-mouche, ne balaye continuellement les plats, les verres, le visage et les mains de ceux qui sont à table; autrement ils avaleroient les mouches par douzaine, et ne pourroient retenir dans l'estomac aucun aliment, parce que ces insectes sont vomiques.

Les fourmis. Les fourmis sont au moins aussi incommodes que les mouches ; et quelque précaution qu'on prenne, il est presqu'impossible de s'en garantir. Obligé, dans les voyages, de coucher dans les champs ou au bord des chemins, on est assuré d'établir son lit sur quelque fourmillière. Les insectes sentent bientôt que le toit de leur souterrain est échauffé par le contact d'un corps vivant : toujours aux

aguets, ils percent la surface de la terre, et inondent, par leur prodigieuse multitude, le malheureux qui avoit déjà commencé à dormir. Il s'éveille, agité, se secoue, change de place; et un quart d'heure après, il se trouve dans le même embarras. L'espèce de ces insectes la plus commune et la plus incommode, cé sont les petites fourmis d'un rouge clair: leur piqûre est très-pungente, et échauffe considérablement le sang. Les habitans de Pondichéry s'en garantissent la nuit, en plaçant leur lit sur quatre petites auges de pierre remplies d'eau; mais cette précaution n'est pas toujours suffisante, comme j'aurai occasion de le remarquer. Cependant les trois insectes qu'on redoute davantage, sont les moustiques, les karias et le scorpion.

Les moustiques.

La moustique est une mouche presqu'imperceptible à l'œil, dont le vol est rapide, bruyant et pénible à l'oreille. Sa piqûre est douloureuse, et si fréquente, que deux moustiques suffisent pour couvrir le corps de pustules et de rougeurs, qui excitent les plus violentes démangeaisons. Au reste, il seroit possible de n'en être point incommodé pendant la nuit, lorsqu'on repose dans un appartement clos: il suffiroit de fermer les fenêtres avant

le coucher du soleil, et de n'introduire jamais de lumière que lorsqu'elles seroient fermées. Les moustiques n'ont pas plutôt aperçu une lampe qu'elles volent vers elle, comme font les papillons; mais elles ne se passionnent pas comme ceux-ci pour la clarté. La lumière leur sert pour apercevoir le corps qu'elles se proposent de sucer. A peine entrées dans une chambre, elles ne sont plus occupées que des mains, de la poitrine, ou du visage des gens de la maison. Rien n'est capable de les distraire de ces objets.

Lorsqu'un pareil malheur est arrivé, et qu'on n'a pas renoncé au projet de prendre du repos, je conseille de porter la lumière dans une chambre voisine de celle où l'on doit coucher, afin d'y rassembler toutes les moustiques. On éteindra alors la chandelle, et on gagnera son lit à tâtons et dans les ténèbres: on pourra par ce moyen échapper à la voracité de cet insecte.

Les karis. Le *karia* dont j'ai déjà parlé est blanc comme la neige, conformé comme une fourmi ordinaire, quoique plus arrondi. Il établit sa demeure dans les fondemens des maisons, et commence à se montrer un peu au-dessus du plancher ou du parquet : son logement res-

semble à un tuyau de terre séché au soleil; le dedans est construit en spirale et du plus beau poli. Comme cet insecte ne forme ses tuyaux que comme un échafaudage pour arriver au sommet de la maison, et qu'il ne dégrade pas ce qui est intermédiaire, ou se contente d'abattre à mesure qu'il élève, afin de l'avoir sans cesse sous les yeux. Mais si on lui laisse le temps d'arriver au toit, tout le chaume lui appartiendra bientôt, sans qu'on puisse même partager avec lui. Aussi pour faire avorter les projets funestes des *karias*, les Indiens appuient la charpente de leurs maisons sur des pieux plantés en terre, qui font corps avec les murailles, et dont le sommet s'élève de quatre, cinq ou six pouces au-dessus de la maçonnerie. Dès que l'ouvrage des *karias* atteint cette portion du bois qui est à découvert, l'Indien renverse son ouvrage, et l'insecte est obligé de recommencer, jusqu'à ce qu'enfin il se décourage de l'inutilité de ses efforts, et va chercher ailleurs un édifice qui ne soit pas si bien gardé.

Après que le *karia* a employé sa jeunesse à faire jurer les propriétaires des maisons, il lui prend envie de jouer un autre rôle ; il devient oiseau de nuit. Mais j'ai déjà dit qu'il

qu'il atteint se couvre d'un *érésypèle* maligne, ou plutôt, toute l'habitude du corps devient dartreuse, le malade éprouve des maux de tête violens, des vertiges, des frénésies, et succombe à la douleur. Le *millepied* est fort rare par bonheur pour l'humanité. Je n'en ai vu qu'un pendant dix ans; il traversa mon corps, mais sans accident, parce que j'évitai de le toucher.

CHAPITRE IV.

Des Oiseaux.

Les Indiens ont une espèce de poules que nous ne connoissons pas : elles ont les jambes extrêmement élevées, ce qui les rend difformes ; elles sont deux fois plus grosses que les nôtres. Cette espèce est si commune, qu'on les achetoit à deux sous la pièce dans l'intérieur du pays. (1) Les poules.

Quoique la volaille devroit être plus sauvage dans l'Indostan, qu'elle n'est dans nos campagnes, par la raison qu'allant elle-même chercher sa nourriture dans les champs, elle

(1) Probablement que tous ces prix sont différens aujourd'hui. Avant 1780, on vendoit, à Ponganour, la livre et demie de riz de la première qualité, six deniers ; une poule, deux sous ; seize œufs, un sou ; et un porc médiocre, cinquante sous. Cependant, comme depuis ce temps-là les armées ont couru le pays, toutes ces denrées ont dû augmenter du triple ou du quadruple.

a moins de rapport avec l'espèce humaine ; cependant elle est très-familière. On voit des poules qui viennent jouer avec les enfans, qui courent se percher sur les bras ou sur la tête du propriétaire, ou de la maîtresse de la maison. J'avois un petit poulet qui me suivoit partout comme un chien, et qui passoit la nuit sur mon oreiller. Les pigeons m'apportoient leurs petits, et sembloient vouloir s'en reposer sur moi du soin de les nourrir.

Les pigeons.

Il y a dans le pays une espèce particulière de pigeons qui tiennent le milieu entre ceux qui sont sauvages, et les pigeons domestiques. Ils ne logent pas, à la vérité, dans les habitations ; mais ils ne redoutent pas la rencontre de l'homme. Ils habitent par milliers, des arbres plantés dans le voisinage des peuplades : leur grosseur est celle d'une grive, la couleur est d'un beau verd de pomme. On les tue avec une extrême facilité, et ils sont si tendres, qu'ils sont aussitôt cuits qu'on les a présentés au feu ; c'est d'ailleurs une nourriture très-délicate, et saine, autant que je puis en juger.

La poule d'Inde.

La poule d'Inde est moins commune et plus chère dans ces pays, qu'elle n'est en France. Le climat est contraire à son tempérament ; aussi, ne vit-elle que de régime et de remèdes.

Il y a à Pondichéry, des médecins qui n'ont pas d'autres fonctions que de visiter les basses-cours, de purger les dindes, et de prescrire le genre de nourriture qui leur convient.

On jouit au reste, sur les côtes, et dans l'intérieur des terres, de toutes les sortes d'oiseaux qui flattent en Europe nos yeux, nos oreilles ou notre goût. On y trouve tous ceux qui nous fatiguent par leur chant désagréable, qui nous effraient par leur aspect, ou qui nous intimident par la connoissance que nous avons de leur caractère malfaisant. On y voit encore beaucoup d'oiseaux aquatiques. Parmi les oiseaux dont on peut se nourrir, je distingue le paon, lorsqu'il est jeune : c'est un mets très-friand, et à bon marché. On a un paon pour cinq sous.

La perruche.

Mais ne parlons que des espèces particulières au pays. La perruche ou petit perroquet verd pourroit seul nourrir des contrées entières, tant il est multiplié, si on n'avoit pas de la répugnance à tuer ce charmant oiseau qui s'apprivoise aisément, s'attache à son maître, et acquiert des talens agréables.

Le linot de l'Inde.

Il y a un autre petit oiseau que j'appelle le linot de l'Inde; c'est une petite merveille : il est de la grosseur de notre linot, il en a le plu-

mage et la jolie tournure ; il est extrêmement familier, et toujours en mouvement. Pour lui faire oublier la perte de sa liberté, on met dans la chambre qui lui sert de prison, une plante ou un arbuste, sur lequel il monte, et duquel il descend sans cesse. Il y a apparence que cette incroyable vivacité qu'il fait paroître, vient de ce que les fourmis le harcellent et le persécutent. Pour cette même raison, il est comme impossible de le conserver long-temps ; c'est un grand dommage, car rien n'est plus agréable que son gazouillement : l'organe de sa voix est d'une douceur qui attache et qui transporte. S'il y a quelque chose de plus admirable, c'est l'adresse de cette espèce d'oiseaux à construire leur nid. Ils le font avec de l'herbe verte, d'un tissu aussi serré que celui de la grosse toile. Ce nid a la forme d'un sac, ou d'une poche. L'oiseau le commence en liant fortement plusieurs brins d'herbe autour d'une branche d'arbre vers l'extrémité : il continue son travail en descendant, appuyé sur ce mobile échafaud ; il le contourne et l'arrondit à la base, de manière qu'il ressemble à un sachet suspendu par quelques cordons. Cette position n'est pas indifférente ; car le nid ainsi placé est à-peu-près à l'abri des fourmis,

qui ne s'écartent pas assez loin d'un tronc d'arbre, pour s'informer de ce qui se passe à l'extrémité des branches, et qui, d'ailleurs, n'oseroient pas se confier à un simple fil pour s'introduire dans une maison qu'elles auroient le desir de visiter. En outre, le nid ainsi suspendu peut flotter au gré du vent, et résister aux ouragans, à moins que la pluie tombant avec abondance ne pourrisse les liens, ou ne les relâche : dans ce cas malheureux, le nid tombe, et toute la couvée périt; mais perdons de vue la possibilité de cet accident. Considérons ce petit édifice voltigeant au gré des zéphirs : ses dispositions intérieures sont admirables; il est ouvert près du sommet, et reçoit la lumière par une fenêtre cintrée, partagée par une cloison qui forme deux étages : celui d'en bas, terminé en cul de lampe, est destiné à la ponte; celui d'en haut est fait pour prendre l'air, et se divertir des pensées du ménage. Aussi le père ou la mère est dans le dessus, pendant que l'un des deux échauffe les œufs, ou nourrit les petits. Rien n'est plus curieux que de voir l'un ou l'autre, et quelquefois tous les deux perchés sur le balcon, la tête à la fenêtre, et qui semblent vouloir jouir de la vue de la campagne; mais il y a matière à ra-

ne gagne rien à cette nouvelle métamorphose : on rioit autrefois des étourderies de son jeune âge, au lieu que dès qu'il est devenu oiseau, on lui tend des piéges, et on le sert sur les tables.

Le scorpion. Le plus malfaisant des insectes de l'Inde, c'est le scorpion. Il ressemble assez à une petite écrevisse ou chevrette, excepté qu'il a la queue renversée sur le dos jusqu'à la tête. Les plus petits sont de couleur gris clair, et presque diaphanes. Plus ils vieillissent, plus leur couleur se rembrunit, jusqu'à ce qu'enfin ils soient tout-à-fait noirs. Ceux-ci sont les plus dangereux : grands ou petits, les scorpions courent très-vîte, et touchent à peine le terrain en marchant. Ils ne font de mal que lorsqu'on les presse, ou qu'on les foule ; mais alors ils enfoncent avec force le dard qui est à l'extrémité de leur queue : la piqûre cause d'étranges douleurs ; elle fait éprouver la même sensation que si l'on avoit un fer chaud ou de l'huile bouillante dans les veines. On souffre quelquefois de la sorte pendant vingt-quatre heures, d'autres fois moins long-temps, selon la grosseur de l'insecte, et la partie du corps qui a été piquée. Il est rare néanmoins qu'on meure d'un accident semblable.

Lorsqu'on se sent piqué, il faut tâcher d'attraper le scorpion, l'écraser, et l'appliquer sur la plaie : son corps repompe aussitôt le venin qu'il a distillé, et la douleur cesse. Les habitans du pays ont aussi un autre remède qui consiste à mettre un charbon allumé dans l'oreille du malade. Ils prétendent que c'est un moyen sûr d'empêcher la circulation du venin. J'ignore l'analogie qu'il y a entre la cause et l'effet; et lorsque j'ai été piqué des scorpions, j'ai toujours refusé de suivre cette singulière ordonnance. Ces insectes sont extrêmement multipliés; ils se cachent dans les masures, dans les vieux arbres, les vieilles charpentes, dans les vieux meubles, dans le linge blanc, et dans les balayures des maisons. On en trouve sur-tout en grand nombre dans les branches et fagots employés à terrasser les édifices. Malheur à celui qui est obligé de passer la nuit dans ces sortes de cabanes; il doit s'attendre à des visites continuelles, à moins qu'il n'ait soin de souffrir, sans remuer, les allées et venues de ces insectes toujours remuans.

On trouve encore dans l'Inde des *mille-pieds* de la longueur d'un ver de jardin; c'est un insecte fort dangereux. La partie du corps

TITRE III.

Des villes et des peuplades de l'Indostan.

NOUS n'avons pas à offrir le tableau des villes magnifiques, de Rome, de Naples, de Londres ou de Paris. Les villes indiennes ne renferment aucun de ces superbes monumens qu'on découvre chaque jour dans les autres contrées de l'univers, en Egypte, en Syrie, sur l'Euphrate, et presque partout où des nations puissantes ont existé : on n'y voit ni les Bagdat, ni les Diarbers, ni les Palmire, ni les restes augustes de l'ancienne Alexandrie. On pourroit conclure de là que l'Inde n'est pas la patrie de ces arts nobles cultivés si long-temps dans l'Ionie, à Corinthe et à Rome. Cependant on auroit tort de regarder les Indiens comme des Sauvages qui redoutent de se loger les uns à côté des autres, qui se contentent d'habiter de misérables huttes à l'écart, et loin du commerce de la société.

Il y a de grandes et puissantes villes sur les côtes, telles que Bombey, Suratte, Goa, Calicut, Mangualor, Cochin, Negapatnam, Trinquebar, Kareïkall, Pondichéry, Santhomé, Madras,

Madras, Masulipatnam, Chandernagor et Kalcutta : il y en a d'autres dans l'intérieur du pays qui ne le cèdent pas aux premières en population : comme Arcatte, Veylour, Enjoumaley-Drougam, Ponchepaguëri, Crauganor, Tanjaour, Gouram-Connda, Ballabouram, Darmavaram, Bengonlour, Savenour, Kadappa, Siringapatnam, Savenour, Golconde, Aurengabath, Deli et plusieurs autres.

Nous ne parlerons pas de chacune de ces villes qui se ressemblent presque toutes, et sur plusieurs desquelles nous ne pourrions dire que des choses hasardées. Nous donnerons cependant des détails sur les plus intéressantes : il suffira de faire remarquer que la population de chacune des autres est considérable. Cinquante, soixante, cent mille ames sont renfermées dans des enceintes assez médiocres ; ce qui est d'autant plus surprenant, que les maisons n'ont communément que le rez-de-chaussée ; que les rues sont larges, et que les places, les pagodes et les étangs occupent la plus grande partie du terrain ; mais vingt ou trente Indiens se logent dans un espace aussi étroit que la chambre d'un portier de maison ; ils ont peu de meubles ; quelques vieux coffres pour contenir les hardes, des nattes pour se

coucher, un ou deux *chinbous* ou vases pour boire, autant de plats de cuivre pour servir le riz et le *cari* (1), un grand pot pour faire le *sorou* (2) : voilà en quoi consiste le mobilier des gens ordinaires. Comme l'usage est de s'asseoir par terre, et de manger dans cette posture, on n'a besoin ni de chaises ni de tables.

Il y a deux manières de bâtir : la première, qui est la plus commune, parce qu'elle est moins dispendieuse, consiste à élever des murs en boue, ou en terre, mêlée avec de la paille, à les couvrir en chaume, ou à les terrasser avec des fagots. La hauteur de ces murs est de quatre, cinq, six pieds, sans aucune fenêtre. La porte de la maison est de deux ou trois pieds de hauteur dans les villages et dans les paricheries ou habitations des Parias. Ces maisons ne sont ni pavées ni lambrissées au-dedans : on tâche seulement que le sol soit très-

---

(1) Le *cari* est le ragoût du pays : il se compose d'eau, de piment, de sel, d'ail, d'un peu de beurre liquide, et de viande si on en a. Les personnes riches y mettent du safran.

(2) Le *sorou* n'est autre chose que le riz cuit. Il s'appelle *arissi*, avant la cuisson.

uni ; et afin d'en soutenir la terre, on le frotte tous les jours à la main avec de la fiente de vache délayée dans un peu d'eau. Cet enduit, fait par une main habile, laisse l'empreinte de divers dessins qui ressemblent à ceux d'un parquet.

Cependant les personnes plus aisées enduisent de chaux le dedans et le dehors de leurs maisons; et les édifices peuvent valoir vingt-cinq ou trente livres de notre monnaie, sans compter la valeur du terrain, qui, comme je l'ai dit ailleurs, appartient au prince; mais on ne le consulte pas pour bâtir : chacun est libre de le faire partout où il y a de l'espace vide ; et le prince est en droit de chasser qui que ce soit de la maison qu'il a bâtie lorsque cela lui fait plaisir. Ainsi les Indiens entrent parfaitement dans les vues de S. Paul, qui dit que nous n'avons pas sur la terre d'habitation permanente; et il n'y a pas de doute que ce ne soit là le motif principal du peu de soin qu'ils prennent pour se loger commodément, et du peu de zèle qu'ils montrent à faire des plantations utiles et agréables autour de leurs habitations.

On sera étonné d'apprendre que ces sortes de barraques, appelées *coutchoux* dans le lan-

gage du pays, pour les distinguer des édifices des villes nommées *Voudougueil*, subsistent pendant des quarante et cinquante années, malgré les pluies et les orages, tant la terre dont elles sont bâties est forte et solide.

Les maisons proprement dites qu'on ne trouve presque que dans les villes, sont construites en brique, à chaux et à sable : elles ont une bonne charpente en bois de palmier, et sont couvertes de tuiles creuses. Elles sont ornées, pour la plupart, d'une colonnade en brique ou en bois, avec bases et chapitaux qui supportent l'avance du toit. Les bases servent d'appui à une terrasse ou galerie qui règne sur une ou plusieurs faces de l'édifice, et qui est regardée comme lieu public ; aussi dans les endroits où il n'y a pas de *savadi*, les voyageurs s'établissent sur ces galeries, y font leur cuisine, et y demeurent aussi long-temps qu'il leur plaît, sans consulter le maître de la maison.

Les grandes maisons ont quatre corps de logis qui forment un carré parfait, avec une cour pavée qui est au milieu : on retrouve dans l'enceinte intérieure une autre colonnade, avec une galerie qui correspond à la première ; les appartemens sont entre les deux terrasses ; ils

sont, pour la plupart, assez obscurs, parce qu'ils ne reçoivent la lumière que du côté de la cour, n'y ayant point de fenêtres sur la façade de la rue.

Cette manière de bâtir est uniforme dans toute l'Inde : je ne parle pas des maisons des Européens qui sont autant de palais d'une architecture très-agréable et d'une distribution fort élégante. Je me réserve d'en donner le détail dans la suite.

Les édifices les plus remarquables du pays, sont les pagodes, les étangs, et les palais des souverains et des grands seigneurs. Je me suis assez appesanti sur la construction des étangs, et j'aurai tout dit, si j'ajoute que leurs eaux sont les seules dont on s'abreuve dans les villes ; ce qui est d'autant plus désagréable qu'elles reçoivent toutes les immondices, que les habitans s'y baignent, y lavent leur linge, et y déposent tranquillement ce qui les surcharge. (1)

---

(1) J'ai été obligé plus d'une fois d'étancher ma soif avec une eau dans laquelle les toiles rouges et bleues avoient déposé leurs couleurs : aussi, à peine avois-je avalé quelques gouttes de cette eau, que je me sentois mal à la gorge. Cependant je n'ai jamais ouï dire qu'il eût résulté quelqu'accident grave de cette boisson.

Je donnerai la description des temples ou pagodes, lorsque je traiterai de la religion de l'Indostan. Voyons maintenant ce qui regarde les habitations des grands.

Les palais sont construits d'après ce plan universel dont je viens de parler ; mais ils sont plus grands et plus ornés. Les portes sont sculptées à la gothique, ainsi que les colonnes. Les boiseries sont peintes, et les corniches dorées quelquefois.

Dans les villes principales, on trouve des palais assez beaux, et d'une architecture tout-à-fait remarquable. Ce sont des pavillons carrés, ayant sept à huit étages, tous plus étroits les uns que les autres, de manière à ce que l'ensemble forme une pyramide. Chaque étage est distingué de celui qui l'avoisine par un petit toit ou abat-vent, duquel pendent quelques ornemens, sur-tout de petites cloches dorées.

Au reste, la somptuosité d'un édifice consiste principalement, chez les Indiens, dans l'énorme surface des matériaux employés dans sa construction. Un palais sera réputé magnifique, qui aura été bâti avec des blocs de pierre de vingt-cinq à trente pieds de longueur, quoiqu'elles seroient brutes et sans

apprêt. Ils entassent ainsi des rochers à grands frais, et font consister leur grandeur à s'enterrer tout vivans sous une carrière. Cependant les Européens ne partagent pas ces goûts extravagans : ils bâtissent modestement avec de la brique qu'ils soumettent adroitement aux formes les plus élégantes ; et s'ils n'habitent pas des maisons d'une immense étendue, ils s'en font du moins de fort propres et de très-commodes.

J'ai dit que les ouvriers avoient le talent de tailler la brique de façon à en faire ressortir divers ornemens. Ces briques sont maçonnées avec de la chaux faite de coquillages, et détrempée dans de l'eau et du sucre : on ajoute encore à cette composition de la brique pilée, et on a par ce moyen un ciment d'une force incroyable. En voici quelques exemples :

Lorsque les Anglais s'emparèrent de Pondichéry, sous le gouvernement de M. de Lally, ils firent sauter avec la mine tous les édifices publics, et même la plupart des maisons des particuliers. Le couvent des PP. Capucins fut du nombre des édifices proscrits. La mine placée sous les murs d'un corridor de deux cents pieds de longueur, fit tomber la muraille en entier jusqu'à la clé des voûtes. Il ne res-

toit donc plus que le mur opposé auquel étoient suspendus ces débris de voûtes que la poudre avoit épargnée. Il y avoit tout lieu de croire que ces blocs exposés aux injures du temps, venant à être détrempés par les pluies s'ébouleroient bientôt après. Cependant, lorsqu'après la paix, les Capucins retournèrent se mettre en possession de l'emplacement de leur maison, ils appuyèrent une charpente contre ces saillies irrégulières de voûtes. Ils se contentèrent pendant long-temps de cette espèce de logement. Enfin, ils s'enhardirent; ils élevèrent un étage au-dessus de ces ruines; et quoiqu'ils l'habitent depuis vingt-cinq ans, il ne s'en est pas détaché encore une poussière.

Autre trait. Sous le gouvernement de M. Dupleix, l'amiral anglais Boscaven ayant canonné Pondichéry, le bâtiment des Jésuites, situé en face de la rade, fut un de ceux qui souffrit davantage. Les boulets enlevèrent des piliers en maçonnerie qui soutenoient l'édifice. Néanmoins, les arceaux qui couronnoient les piliers demeurèrent suspendus, sans annoncer aucune fatigue; et dès que l'orage fut passé, on remonta la maçonnerie, sans étançonner jusqu'aux tronçons qui étoient suspendus.

Rien au monde n'est plus beau que le poli

des maisons européennes à la côte Coromandel. Ce poli éclatant résulte du mélange de la chaux dont j'ai parlé, avec de l'eau sucrée et des blancs d'œuf; c'est un ouvrage de patience, parce que les maçons emploient une truelle de la largeur de l'ongle du pouce. Ils sont obligés de passer et repasser vingt fois cet outil sur l'enduit, jusqu'à ce qu'il soit desséché; mais ce travail est en quelque sorte pour eux, la récompense des travaux précédens, par le plaisir qu'ils éprouvent à la vue de leur ouvrage. Le marbre le plus fin n'est pas plus agréable à l'œil que ce vernis vraiment indestructible. On y mêle d'ailleurs les couleurs qui plaisent davantage, sans crainte d'altération pendant plusieurs années. Les uns crépissent en blanc, d'autres en jaune; ceux-ci en bleu, et rouge aurore, ou incarnat. Cette variété admirable fait en grande partie le charme des villes européennes dans ces contrées.

Il faut convenir que nos grands seigneurs ne sont pas logés si noblement qu'un médiocre négociant dans l'Inde. La maison de celui-ci est ornée au-dehors d'un péristyle à colonnes polies, comme je l'ai expliqué. Ce vestibule a le double avantage de rendre l'édifice élégant et majestueux, et de tenir les appar-

temens plus éloignés des rayons du soleil. Une belle salle de compagnie est la première pièce en face du péristyle : elle est percée de manière à avoir la vue sur les jardins et sur la rue. Les appartemens, distribués des deux côtés de la salle, communiquent avec elle par des portes qui se correspondent avec la plus scrupuleuse symétrie. Le dessus de la maison est une terrasse ou plate-forme impénétrable à la pluie : elle est faite de plusieurs couches de carreaux qui se croisent, et qui sont entremêlés de chaux. Lorsque la terrasse est bien sèche, et même quelquefois, après plusieurs années, on la couvre d'un enduit épais d'une chaux ordinaire, sur laquelle on met une couche de celle qui est employée pour le polissage, comme j'ai dit plus haut. Les terrasses sont entourées de balustrades en relief et à claire-voie, à hauteur d'appui, et assez souvent couronnées d'un belvéder. Ce sont les promenades domestiques; c'est là qu'en une demi-heure d'un frais agréable, on oublie la chaleur qu'on a éprouvé pendant le jour, et qu'on acquiert la résignation pour supporter celle du lendemain, par l'espérance de jouir encore après de la fraîcheur. Combien de fois on monte sur sa terrasse avec la réso-

lution de n'y passer qu'un quart d'heure ! Mais la vue enchanteresse du plus beau ciel, le plaisir de respirer à son aise, la certitude d'être à l'abri de tous les ennemis qu'on redoutoit, et en particulier de ce serpent homicide dont j'ai raconté les meurtres, et qui ne se hasarde jamais à occuper les terrasses, forcent à attendre tranquillement le lendemain dans une posture presqu'extatique ! Mais je m'écarte de mon but. Descendons promptement de cette terrasse magique : allons à la cour, dans les jardins. Ici, ce sont les aisances et les décharges de la maison ; là, dans un angle de la cour, est l'écurie du cheval pour le cabriolet. La cuisine, le cellier, les magasins, les chambres des domestiques, toutes les servitudes sont éloignées du corps de logis, crainte de le défigurer.

Il y a un ou plusieurs puits dans chaque jardin, parce qu'il faut arroser tous les jours, autrement les plantes se dessécheroient. Au reste, l'opération d'arroser un jardin est très-curieuse ; la voici :

A côté du puits, s'élève verticalement une pièce de bois, ou même une pierre de huit ou dix pieds de hauteur : elle est traversée par une poutre trois fois plus longue que la

première pièce, et se balance sur elle, par le moyen d'un essieu. Un sceau est attaché à la partie la plus mince de cette longue poutre. L'extrémité opposée étant plus lourde, lorsque la machine est abandonnée à elle-même, le sceau est en l'air, suspendu au bout d'une perche ; mais lorsqu'on veut l'introduire dans le puits, deux hommes forts et très-lestes montent sur le milieu du balancier : s'ils pressent en marchant du côté où est le sceau, celui-ci descend jusqu'à l'eau, et les hommes se retirent du côté opposé ; le sceau s'élève, et arrive à la surface du puits ; alors un troisième jardinier le verse dans une rigole d'où l'eau se répand partout où on en a besoin. Cette manœuvre se fait avec une telle vîtesse, que l'eau coule toujours, et que le spectateur voit à peine courir les deux jardiniers sur ce balançoir si étroit. Cependant ils sont élevés, tantôt à vingt pieds de hauteur, et tantôt abaissés jusqu'à terre, sans qu'il leur arrive jamais d'accidens ; ils sont si peu gênés dans cette fonction, qu'ils rient, ils chantent, ils fument, et déjeûnent avec du bettel.

Les villes de l'Indostan ne sont pas belles dans l'intérieur du pays, si l'on en excepte un très-petit nombre. Cela n'est pas étonnant ; car

elles ne sont peuplées que de cultivateurs ou de pauvres artisans qui songent bien plus à se procurer les choses nécessaires à la vie, qu'à orner leurs habitations. D'ailleurs, si leur fortune les mettoit dans le cas de faire des dépenses, ils se donneroient encore bien de garde d'étaler du luxe, par la crainte d'éveiller la cupidité du prince qui leur ôteroit leurs maisons, et les réduiroit à n'avoir pas même une misérable chaumière; mais sur les côtes où le luxe est un besoin, où le commerce enrichit les habitans, et où les propriétés sont sous la sauve-garde des lois européennes, les Indiens versent, sans crainte, le superflu de leur fortune, pour embellir leurs maisons. Aussi, les villes sont agréables et bâties avec goût. Je dirai quelque chose de celles que j'ai habitées plus long-temps.

La capitale des établissemens français dans l'Indostan, la ville de Pondichéry (1) seroit Pondichéry.

(1) Pondi, ou Pondouchéry signifie un village nouveau habité par des Parias : aussi les Malabares qui y demeurent donnent à cette ville le nom de *Pondoünaguer*, nouveau palais, tant parce qu'ils ne veulent pas qu'on croie qu'ils sont les concitoyens de gens qu'ils méprisent comme la lie de l'espèce humaine, que pour rendre justice à la beauté des édifices.

aujourd'hui une des plus peuplées de l'univers, si elle n'avoit pas essuyé tant de guerres, ou que ses vainqueurs l'eussent ménagée davantage. Le voyageur, en parcourant ses places, gémit de les voir encombrées des débris de son antique splendeur. Elle est encore aujourd'hui percée de larges rues tirées au cordeau, et plantées d'arbres charmans, qui sont couverts toute l'année de fleurs semblables à la tulipe : ce sont les *porchai-maram ;* la fraîcheur qu'ils répandent tempère l'ardeur presqu'insupportable du soleil sur cette plage sablonneuse.

La grande place ouverte du côté de la mer, et située dans le centre de la ville, a au moins six cents pas sur chaque côté. Elle est bornée au nord par le palais du gouverneur, édifice majestueux et très-vaste, quoiqu'il n'ait plus aucun de ces ornemens asiatiques dont le respectable M. Dupleix l'avoit décoré pour faire valoir la grandeur de sa nation. Un peu au-dessus sont les casernes pour l'infanterie; au couchant de la place, on voit l'église et la maison des Jésuites ; au midi, le couvent des Capucins, et quelques jolis bâtimens appartenans à des particuliers. Pondichéry a une lieue et demie, ou 4,500 toises de circonfé-

rence. C'est le siége d'un gouverneur et d'un conseil souverain. Les habitans sont des Européens, des Indiens de toutes les castes, des Mahométans et des Juifs; mais le commerce y amène des hommes de plusieurs autres nations, des Chinois, Siamois, Américains. On voit dans son enceinte des synagogues, des églises, et plus de quarante pagodes ou temples d'Idoles. On peut évaluer sa population à cinquante mille ames au moins. Dans les temps ordinaires, les alimens y sont à bon marché, et on y fait bonne chère. Le pain y est aussi bon qu'à Paris, et à peu près au même prix. Il s'y fait une grande consommation de vins de Madère, de Téneriffe et de Bordeaux. Ce dernier s'y vend trois ou quatre fois plus cher que les autres dans les temps de guerre; aussi n'en boit-on alors qu'à la table des plus riches négocians.

Les environs de cette ville sont fertiles, sains et agréables. Des routes magnifiques, et bordées de beaux arbres, facilitent les relations de la ville avec les aldées voisines. Telle est la belle avenue d'*Ariancoupam* au sud-ouest, celles d'*Oullougarey* et de *Valdaour* à l'ouest, et enfin celle de *Madras* au nord.

A trente lieues au nord de Pondichéry, on Madras.

trouve Madras, chef-lieu des établissemens anglais dans cette partie de l'Inde. C'est une ville plus peuplée que Pondichéry, mais qui est bien moins agréable; elle est divisée en ville blanche et ville noire : celle-ci n'est presqu'un immense faubourg de la première. Les rues en sont sales et étroites, et il y a peu de beaux édifices. Mais la ville blanche ou forteresse de Madras est belle, riche, extrêmement fortifiée, et je la crois assez vaste pour contenir, en temps de guerre, une garnison de trente, ou même quarante mille hommes.

Toutes les religions sont tolérées en cette ville, même la catholique dont l'église est desservie par les PP. Capucins. Madras est le siége d'un gouverneur général, et d'un conseil souverain, qui exercent leur autorité au nom et sous la puissance de la Compagnie des Indes.

St-Thomé. La ville de Saint-Thomé, située à une petite lieue de Madras, semble être un autre faubourg de cette dernière ville. Cependant elle en est bien distinguée, puisqu'elle appartient à la couronne de Portugal. Dans le langage du pays, on l'appelle *Maïlabouram*, ou *Ville du Paon* : soit qu'il y ait eu autrefois grand nombre de paons dans les bois du voisinage,

sinage, soit qu'on l'ait comparé pour sa beauté au plus beau des habitans des airs, ou plus probablement parce qu'elle fut consacrée au paon, comme étant la divinité tutélaire du pays. Quoi qu'il en soit, cette ville petite, assez bien bâtie, mais peu peuplée, est la seule possession qu'aient conservé les Portugais sur la côte Coromandel. Si on la considère comme une simple campagne, elle a de l'agrément; aussi les Anglais en font le terme de leurs promenades de tous les jours. Il y a à Saint-Thomé un évêque titulaire, dont le diocèse s'étend depuis Cochin jusqu'au royaume d'Ava. La tradition constante du pays porte que l'apôtre S. Thomas prêcha l'Evangile dans ce lieu, et qu'il y reçut la couronne du martyre. On conserve même dans l'église cathédrale la lance dont il fut percé, et on la porte solennellement en procession en certains jours. On voit à peu de distance de la ville, une chapelle souterraine avec un autel, sur lequel on prétend que le saint apôtre célébroit les saints mystères. Enfin, on assure qu'il fut mis à mort sur une petite monticule au-dessus de la grotte. Quelque jugement qu'on croie devoir porter sur cette tradition, on fera sagement d'observer qu'on trouve encore au-

jourd'hui des peuplades distantes de cent lieues de Saint-Thomé, qui se glorifient d'être les enfans des disciples de Saint-Thomas. Ces pauvres gens n'ont plus rien du christianisme que quelques cérémonies pleines d'idolâtrie, de superstitions, ou altérées par l'hérésie; et cependant ils vont toutes les années visiter le tombeau de leur apôtre.

Goa. Les Portugais possèdent au sud de Bombey une ville tout autrement intéressante que Saint-Thomé. C'est Goa, cité assise dans la plus agréable position; elle est bâtie des deux côtés d'un grand fleuve dont le lit en fait comme la principale rue : l'embouchure, qui est comme l'entrée de la ville, est défendue par deux forteresses qui peuvent croiser leurs feux. Les vaisseaux remontent jusqu'à quinze lieues dans la rivière, et sont amarrés le long de la ville, comme si c'étoient de simples batelets. Goa présente un coup d'œil admirable à celui qui la voit dans toute sa longueur du haut de quelque colline: elle a environ quatre lieues de long; mais il y a des espaces qui ne sont pas bâtis. La multitude des couvens, des églises, les clochers qui couronnent tous les sommets des montagnes, des collines, des tertres que la nature a dispersés, sur son sol, les

vaisseaux et autres bâtimens qui descendent le fleuve ou le remontent, les vergers qui ombragent la rivière, et qui mêlent leur verdure avec les toits des maisons ; ce spectacle est vraiment ravissant. A la vérité ce n'est plus la même chose lorsqu'on l'examine en détail : on ne voit plus que quelques gros villages, dont le premier du côté de la mer, et le dernier, c'est-à-dire le plus enfoncé dans les terres, sont les faubourgs de la ville : un autre, situé entre les deux, est la ville proprement dite. Le bourg le plus près de la mer, appelé Saint-Agnès, est la résidence de l'archevêque primat des Indes. Celui qui est le plus éloigné, dit de Saint-Joseph, est composé d'une église paroissiale, d'un couvent de Récollets, sous le titre de *Madre di Dios*, de quelques bonnes maisons, parmi lesquelles il faut distinguer le palais du seigneur chancelier, et de quelques habitations assez misérables. La ville haute est formée des immenses couvens des Dominicains, des Franciscains, des Augustins, du Jésus, de la paroisse Saint-Pierre et de la Métropole, du palais du vice-roi, des casernes, du collége de Saint-Paul ou de Sainte-Foi, et de quelques maisons. *Ribandar*, avec les églises et mai-

sons de sa dépendance, forment la ville basse.

Il y a à Goa une jurisdiction qui prend le titre de parlement. J'en dirai bientôt quelques particularités.

Le chapitre primatial de Goa est composé indifféremment de chanoines européens et de Mulâtres; ce qui produit un effet assez singulier lorsqu'on les voit au chœur. Il y en a cependant peu de noirs, malgré le desir de la cour de Portugal, qui avoit recommandé d'en peupler les églises et les communautés religieuses.

Les églises sont généralement belles et bien ornées : il n'y en a presque pas de si pauvre qui, dans les jours solennels, ne soit revêtue en dedans de taffetas de diverses couleurs, dont le pavé ne soit couvert dans toute la longueur de l'édifice de riches tapis, et qui n'ait un devant d'autel et des gradins en bosse d'or ou d'argent.

Mais la plus belle et la plus riche de toutes, c'est l'église du Jésus. Un archevêque, persécuteur des Jésuites, à qui elle appartenoit, la fit dévaster pour son compte (1). Cependant il

(1) Sa souveraine en a fait justice en le mandant à sa cour, et l'obligeant à se démettre de sa place, afin de le préparer à d'autres châtimens.

y a encore laissé suffisamment de richesses pour qu'on ait lieu d'admirer ses décorations. La chapelle où repose le corps de S. François-Xavier, est une partie considérable de cet édifice. Elle est un des plus beaux monumens connus. La porte est faite d'un bois précieux, et elle étoit autrefois revêtue de lames d'or. Au milieu de la chapelle s'élève une pyramide de divers marbres, divisés en autant de blocs qu'il y a de nuances, travaillés avec le soin le plus recherché. Tout au-dessus, et pour servir de couronnement à la pyramide, il y a un coffre de bois noir, peut-être de celui qu'on appelle *bois de fer*, sur lequel sont sculptées les actions principales de l'apôtre des Indes, dont le corps entier, excepté le bras droit, qui fut porté à Rome par ordre du souverain pontife, est renfermé dans cette châsse, revêtu des ornemens sacerdotaux. (1)

---

(1) Il est d'usage que les reines de Portugal brodent de leurs propres mains la chasuble de laquelle est revêtu le corps du Saint. Tous les vingt ans on fait l'ouverture de la châsse, et on change la chasuble : la vieille est envoyée à la cour, qui en fait ses générosités à qui elle juge à propos.

S. François-Xavier est déclaré lieutenant-général ou vice-roi des Indes, depuis sa mort ; en sorte

La sacristie n'est pas moins curieuse que la chapelle : elle est grande comme une église médiocre, boisée, et dorée sur les moulures. Elle renferme des ornemens particuliers pour chacun des Saints dont on solennise la fête dans tout le cours de l'année; et afin que les sacristains ne s'y méprennent pas, les statues des principaux Saints sont élevées au-dessus des buffets qui contiennent ce qui appartient à leur culte; et la figure des autres, qui sont moins fêtés, est gravée ou taillée sur la porte de l'armoire de chacun d'eux.

Cette église du Jésus n'a plus aujourd'hui qu'un chanoine conservateur, qui est chargé sans doute de prévenir la dégradation des bâtimens, et de faire célébrer les fêtes propres dans le sanctuaire.

Les couvens sont nombreux à Goa ; chaque ordre religieux y entretient un provincial, qui a plusieurs communautés sous sa dépendance : d'ailleurs les bâtimens de chaque communauté sont comme de petites villes. Je ne ferai mention que de deux.

---

que le vice-roi régnant est censé tenir ses pouvoirs de lui ; et il va les lui demander avant d'aller prendre possession de son gouvernement.

Le premier, qui est aussi le plus curieux et le plus agréable par sa position, c'est celui qu'on nomme *la Madona del Capo*, ou *Notre-Dame du Cap :* c'est une succursale du grand couvent des Récollets, *la Madre di Dios.* Cette maison est bâtie sur un promontoire qui s'avance tellement dans la mer, que les eaux balayent sous la maison, et même sous une partie du jardin, situé cependant en arrière du monastère. Le rocher qui lui sert de fondement est la retraite des ours et des tigres. Rien n'est si agréablement pittoresque que ce lieu; chaque religieux jouit, depuis sa fenêtre, d'un horizon de quinze lieues d'étendue : l'air est si sain, si vif, qu'on envoie là tous les Récollets malades, acariâtres, misanthropes, etc., pour se guérir : le remède est sûr. A peine ont-ils séjourné quelque temps à *Madona del Capo*, qu'ils se dépouillent de tous leurs vices physiques et moraux. Ils deviennent bien portans, doux, honnêtes, et presque plus spirituels qu'ils n'étoient lorsqu'on les envoya.

Un autre couvent que je distingue de la multitude, c'est celui de Saint-Dominique : c'est le chef-lieu des religieux de cet ordre à Goa. La maison n'a rien de remarquable, ni par son élégance, ni par sa situation, qui n'est

pas fort avantageuse. Si j'en parle, c'est parce que c'est le séjour de la paix, de la charité, et de toutes les vertus qui font le charme de la société. Riches, plus que beaucoup d'autres, les religieux vivent sobrement, et font part aux pauvres de l'excédant de leurs biens. Vivant sous un gouvernement doux, et qui laisse à un chacun une assez grande liberté, ils n'en abusent pas ; ils ne sortent presque jamais, et surtout jamais seuls, quoique trop éloignés des habitations pour qu'on surveille leur conduite ; ils sont exacts observateurs de leurs règles, et font le service divin avec une décence exemplaire. (1)

---

(1) Je fus invité à dîner, le jour de saint Dominique, chez ces bons religieux. Nous étions deux ou trois cents prêtres dans un immense réfectoire, et on m'assura qu'il y avoit un nombre égal de *cavallieri* dans une pièce opposée. Je ne parlerai que de mon réfectoire. Tous les chefs d'ordre étoient assis à une table particulière, les prêtres séculiers à une autre, et les religieux des divers ordres, pêle-mêle, aux tables suivantes. Huit religieux de la maison passoient les plats devant chaque convive, qui se servoit ou refusoit à volonté. Derrière les premiers, étoient deux autres religieux qui versoient sans cesse à boire du vin de Porto, sans qu'il y eût permission d'y mêler quelques gouttes d'eau : chose d'autant plus étonnante,

En général, les religieux sont fort estimés à Goa : ce qui ne seroit pas possible s'ils s'écartoient scandaleusement des devoirs de leur profession; car, quoi qu'on en dise, les Portugais ont de la foi et de la piété. On m'objectera peut-être que leur religion est toute extérieure, et que leurs mœurs ne répondent pas à leurs principes; c'est pure calomnie. Ils sont exacts observateurs des lois de l'Eglise. Or, les lois de l'Eglise affectent, je pense, la moralité. Il y a de la décence dans leurs conversations, et de l'honnêteté dans leur conduite; ce qui n'est pas très-commun aujourd'hui chez les autres peuples. Leur dévotion au sacrement

---

que les Portugais ne boivent habituellement que de l'eau.

Cependant je ne vis personne qui eût manqué aux règles de la tempérance. Au dessert, on servit à chacun une corbeille pleine de fromages et de tous les fruits du pays. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que les serviteurs étrangers portèrent à la maison de leurs maîtres tout ce que ceux-ci n'avoient pu manger. Enfin, les immenses débris de la table furent distribués à plusieurs centaines de pauvres qui remplissoient les cours. De ma vie je n'ai assisté à un repas aussi somptueux, et en même temps aussi décent que celui-là.

de l'autel est tout-à-fait éclairée et respectueuse. Il y a dans chaque église une chapelle particulière, dite *du vénérable*, ou *du très-saint*, destinée exclusivement à renfermer l'Eucharistie : c'est toujours la plus ornée de toutes. Le Saint-Sacrement repose dans un tabernacle de marbre ou de métal précieux, qui est au-dessus d'une sorte d'obélisque, sur lequel on monte par un escalier placé de chaque côté. La chapelle du Saint-Sacrement est remarquable, en outre, par les fresques qui la décorent, et qui représentent les sacrifices anciens qui ont été la figure de celui de la nouvelle alliance, et par un grand rideau qui cache aux yeux des fidèles ce sanctuaire où habite la Divinité.

Lorsqu'on doit descendre le Saint-Sacrement, pour l'exposer à la vénération publique, ou pour toute autre cause, tout le clergé se rend processionnellement à la chapelle, chacun ayant un flambeau à la main. Le célébrant monte le premier, pendant que tous les autres se tiennent à genoux sur les escaliers ; il se met aussi à genoux devant la petite porte du tabernacle, et en retire le Sacrement dans cette posture respectueuse. Au moment même qu'il porte la main sur le vase qui renferme le Saint des Saints, vingt petites

clochettes d'or annoncent dans toute l'enceinte du temple ce qui se passe au fond du sanctuaire ; et aussitôt l'orgue entonne quelque chant analogue à la solennité. Pendant la bénédiction, qui n'a lieu dans chaque église que trois ou quatre fois par an, l'ostensoir reste couvert d'un voile précieux jusqu'au moment que le prêtre se tourne vers le peuple pour le bénir ; ce qu'il fait en soulevant un coin de ce voile mystérieux, et laissant apercevoir une partie de l'hostie consacrée, mais sans prononcer une seule parole, et sans faire le moindre mouvement. Ce respect religieux contraste d'une manière frappante avec notre manière familière de traiter les mêmes objets. J'ai vu des campagnes en France, dans lesquelles on exposoit le Saint-Sacrement avec un cierge seul, tandis qu'à l'inhumation du plus mince paysan, son corps étoit entouré d'un luminaire fastueux. Quel abus!.....

Au reste, la piété des Portugais de Goa est puissamment soutenue par les ordres et la conduite de leurs magistrats. Vers l'année 1780, le parlement ordonna, par un arrêt, que dans toutes les églises on sonnât une cloche, depuis l'instant de la consécration, jusqu'à celui de la consommation du sacrifice, afin que les

personnes les plus éloignées pussent adorer, dans les rues et dans leurs maisons, le mystère auguste qui se célébroit.

En parlant du parlement de Goa, je me rappelle une anecdote assez curieuse pour n'être pas omise. On m'a assuré que les mêmes magistrats avoient le droit de porter deux sentences contradictoires sur la même cause, c'est-à-dire, d'infirmer leur premier arrêt : bien entendu cependant que la seconde sentence confirme ordinairement celle qui l'a précédée; mais le contraire a eu lieu, dit-on, dans une affaire importante, de la manière suivante :

Un conseiller du parlement, homme fort intègre, étoit chargé du rapport d'un procès entre un Chrétien et un Idolâtre. Le premier, inquiet sur la bonté de sa cause, prit le parti de la recommander à sa bourse : il pria madame la conseillère d'accepter la somme de dix mille roupies (vingt-deux mille livres tournois), et de vouloir bien ne pas oublier le donateur auprès du magistrat, son époux. La dame promit, et se mit aussitôt en mesure d'exécuter sa promesse. Mon ami, dit-elle un jour à son mari, j'ai ouï dire que tu étois chargé d'un rapport de conséquence. Je ne sais pourquoi je m'intéresse à cette affaire; cependant ce

pauvre Chrétien, l'une des parties, me paroît un honnête homme. Il n'y a pas d'apparence qu'il se déterminât à soutenir des prétentions sans fondement. Je me défie au contraire de son adversaire; c'est un Infidèle. Ces sortes de gens n'ont point de principes; ils n'ont ni craintes, ni remords. Le magistrat écoutoit, et ne répondoit rien : on insiste, on le presse, mais on n'obtient que ces mots : « Madame, je ne » parle jamais de procès qu'en présence des » juges. Vous me faites commettre une im- » prudence : le Chrétien pour lequel vous vous » intéressez est un fripon, il perdra son pro- » cès. »

Il n'est pas aisé d'exprimer le chagrin de la dame. Elle se tut, elle bouda, elle perdit l'appétit; elle ne fut plus visible pour monsieur. Le conseiller étoit un mari trop bon, pour ne pas être exposé à devenir bientôt prévaricateur. Il chercha des voies de conciliation et de rapprochement. Cette femme adroite s'aperçut qu'il rôdoit autour du piége : elle prit le ton de la colère; elle lui fit d'amers reproches sur sa prétendue dureté, et finit par lui dire : Je veux que ce Chrétien ait tort. Ne pouvez-vous pas allier les devoirs de votre conscience avec les égards que vous devez à je ne sais

quel intérêt qu'il m'inspire ? Je ne demande qu'une première sentence en sa faveur. Vous serez toujours à temps d'en faire prononcer une seconde en faveur de son adversaire, et celle-ci corrigera l'injustice de la première.

Le conseiller jugea bien qu'il n'auroit jamais la paix avec sa femme, s'il ne lui accordoit pas quelque chose ; et il crut que l'expédient qu'elle lui proposoit n'avoit pas de graves inconvéniens : ainsi il lui rendit la gaiété, en lui promettant de la satisfaire. La cause fut appelée, on la plaida : le rapporteur conclut en faveur du protégé ; et comme ses rapports étoient la règle ordinaire des arrêts, l'Idolâtre fut condamné. L'intrigante triomphoit ; mais son mari, peu accoutumé au crime, attendoit avec impatience le moment de réparer celui qu'il avoit commis. La loi accordoit huit jours pour intimer l'appel. Passé ce terme, la sentence étoit irrévocable. Cependant, à peine le Païen sut-il sa condamnation, qu'il alla payer les frais du procès. Le rapporteur fut déconcerté. Comment, lui dit-il, vous n'userez pas de votre droit? Ignorez-vous donc que vous pouvez appeler de la sentence qui vous condamne? A qui en appellerois-je, répondit cet homme, aux mêmes juges qui vien-

nent de prononcer que j'ai tort? Je n'en ferai rien. J'avois cru mon droit certain, mais je m'étois trompé. Nous autres gens ignorans, nous ne connoissons pas les lois. Le maladroit magistrat eut beau dire et promettre, il ne persuada pas. Le terme fatal expira, et l'injustice fut consacrée sans retour.

Cependant le rapporteur, incapable de se faire illusion sur sa faute, afficha ses propriétés, les vendit, répara tout le tort qu'il avoit occasionné à la victime de sa criminelle complaisance pour sa femme, et s'embarqua avec elle pour retourner en Portugal. L'Inde fut plus édifiée de sa courageuse réparation qu'elle n'avoit été scandalisée de sa foiblesse.

J'ai, je crois, la mémoire très-présente que ce trait me fut raconté par le greffier du tribunal même duquel il est ici question.

Les villes de l'intérieur de l'Indostan.

Dans l'intérieur du pays, on trouve des villes fort considérables, comme je l'ai déjà remarqué; elles sont toutes ceintes de murailles bonnes ou mauvaises, de pierres, de briques, ou de terre, selon l'importance de la place, et ses ressources en matériaux, et en moyens pécuniaires.

Dans le royaume de Maïssour, et dans quelques petites principautés, il n'y a ni village

ni hameau qui n'aient quelques fortifications ; lesquelles consistent dans un mur d'enceinte bâti sans mortier ni ciment, avec une tour dans le milieu du village. Si le premier rempart ne suffit pas pour se garantir des incursions des voleurs à pied et à cheval, les habitans s'enferment dans la tour, d'où on ne peut pas les forcer, à moins d'avoir du canon, ou quelque machine de guerre qui en tienne lieu.

Les fortifications des villes varient selon les sites. Si la ville est en plaine, et éloignée de toute hauteur qui la domine, elle est entourée d'une simple muraille flanquée de quelques mauvaises tours, et sans fossés. S'il y a des montagnes dans le voisinage, on élève des fortins sur chacune d'elles, et on pratique un chemin couvert, par où on puisse, en cas de besoin, se réfugier dans la citadelle, sans être exposé aux traits de l'ennemi, à qui il reste cependant la faculté de profiter de la même route pour poursuivre les assiégés. Le plus joli fort que j'aie vu dans le pays, est celui de *Ballabouram*, distant de quatre-vingts lieues environ de la côte Coromandel : il est si bien construit, qu'on le prendroit pour la citadelle de Turin, excepté, toutefois, qu'il couronne une montagne, et que celle-ci est sur le glacis de la ville.

Il

Il y a quelques autres places, comme *Veitour*, *Arcatte*, *Poutchepaguéri*, etc., qui sont fortifiées à l'européenne; aussi sont-elles occupées par des Européens, ou bien elles leur ont servi de places d'armes.

Les Indiens ont tant de confiance dans les murailles, qu'en quelques endroits il y a autant de remparts que de maisons. Cela se voit surtout à *Gourram-konda*, et à *Sittirey-kallou*, ou *Sittirey-drougam*. Comme ces villes sont situées au milieu d'une quantité de petits rochers, chacun des rocs porte une demi-lune, un ouvrage à corne, ou tel autre, selon sa configuration. Ces divers ouvrages ne tiendroient pas contre deux coups de canon; mais ceux qui ignorent ce que c'est que le canon, ne redoutent aucun ennemi dès qu'ils ont pu se mettre à couvert derrière ces foibles retranchemens.

Lors de ses premières campagnes dans l'Inde, M. de Bussy fut envoyé avec une petite armée vers les frontières du Maïssour. Les habitans d'une petite ville, effrayés, se retirèrent avec précipitation sur un rocher fortifié à leur manière, mais si haut qu'il sembloit se perdre dans les nues. Là, nos poltrons regardoient fièrement défiler la troupe du capitaine Français. Celui-ci, irrité de leur sécurité, fit

braquer quelques pièces contre le rocher : en peu de minutes il le rasa si bien, que les pauvres Indiens furent entièrement à découvert. On ne se peint pas l'excès de leur surprise en voyant leurs murailles tomber par les coups que leur portoient des gens qui en étoient éloignés d'une demi-lieue. Ils se rendirent à discrétion, croyant que les guerriers qui les avoient attaqués étoient des dieux travestis.

C'est assez sur cet objet : nous allons voir pourquoi les Indiens sont si loin de nous du côté de la tactique militaire, des sciences et des arts, et même du courage et du dévouement. Ils sont redevables de leur ignorance, de leur apathie et de leur lâcheté, aux gouvernemens auxquels ils sont soumis.

TITRE IV.

Des Gouvernemens de l'Indostan.

L'INDOSTAN est partagé en une infinité de petites souverainetés ; et comme les droits de chaque prince ne sont pas fondés sur des lois, il s'ensuit que les peuples sont gouvernés par des procédés plus ou moins vexatoires, selon le caractère particulier du souverain, ou selon les passions de ses ministres, et l'ascendant que ceux-ci ont sur leur maître. (1)

Il y a donc des contrées où le peuple est momentanément plus heureux que dans d'autres, quoiqu'à dire vrai ce bonheur n'est au fond qu'une moindre infortune, et un esclavage plus tolérable.

(1) Comme ces petits princes sont tributaires de quelqu'autre plus puissant, ils ont souvent besoin d'argent : le ministre qui veut régner en despote en fournit à son maître ; et dès-lors celui-ci est entièrement sous sa dépendance. J'ai connu de ces nouveaux *Aman*, qui forçoient tellement les inclinations du prince asservi à leurs passions, qu'ils lui arrachoient des sentences de proscription et de mort contre des favoris dont ils étoient jaloux.

Car le principe universel et pratique du pays, c'est que le prince est tout, et que la nation n'est rien. Ce principe, au reste, est si peu contesté, que le peuple lui-même en prendroit la défense contre ceux qui le combattroient pour son avantage. Les princes indiens ne distribuent cependant pas des cordons à leurs sujets, comme le grand-seigneur à ses esclaves : ils pourroient le faire, et ces actes révoltans de l'autorité despotique s'exerceroient impunément sans doute ; mais ce n'est pas le génie des monarques : ils ne répandent pas le sang, parce que chaque goutte de sang répandu diminueroit leurs finances. Ils tondent le troupeau ; mais ils ne l'égorgent pas ; et dès que la brebis n'a pas de laine, ils la laissent courir librement sans s'occuper d'elle. Ainsi les pauvres gens ne savent pas qui les gouverne ; ils peuvent mendier partout, ou exercer telle ou telle autre profession, sans permission et sans obstacle. Ainsi encore on parcourt l'Inde d'un bout à l'autre, sans être obligé de faire viser des passeports, sans être requis de dire où l'on va, d'où on vient, pour quel motif on voyage, et d'où l'on tire ses moyens d'existence. Dans les villes, il n'y a ni droits d'entrée ni contribution de bien-

faisance. Les habitans du pays sont des animaux domestiques qui se nourrissent, s'ils le peuvent, sans être contrariés; seulement on a l'œil sur eux, on les fait dégorger si on aperçoit de l'embonpoint. Telle est la politique générale des gouvernemens dont je vais parler.

Le premier des monarques est l'empereur du Mogol, dont la capitale est la ville de Déli. Il fut autrefois le maître d'un empire immense: il régnoit d'une mer à l'autre, du couchant à l'aurore, c'est-à-dire dans tout le pays; mais son trône a perdu une grande partie de son éclat: ce prince n'a plus qu'un Etat fort circonscrit. J'imagine qu'on pourroit raconter ainsi l'histoire de cette révolution:

Les princes Mogols ne pouvant pas gouverner par eux-mêmes leurs vastes Etats, envoyèrent des vice-rois, ou satrapes, dans les principales provinces soumises à leur domination. L'autorité qu'on leur confia fut trop peu mesurée, et le pays dont on donna à chacun d'eux le gouvernement les rendit trop puissans. Quelques-uns, à la tête d'un peuple nombreux et guerrier, se trouvoient trop éloignés du prince pour avoir à craindre les suites de leur félonie. Dès qu'ils eurent établi leur autorité, ils la déclarèrent indépendante : de proche en pro-

che, la révolte gagna à mesure qu'on eut l'expérience de l'impunité. Cependant le souverain mit des armées en campagne; mais l'indolence du chef, le peu d'habileté des officiers, le défaut de courage des soldats, la difficulté de procurer des subsistances à une grande armée, dans des pays peu cultivés alors; tous ces motifs, et plus encore l'amour du repos, firent qu'on prêta l'oreille à des propositions. On consentit à reconnoître l'indépendance, moyennant dix, vingt, trente laks de pagodes (1), et on se retira. Peut-être dans les commencemens stipula-t-on quelques droits ou redevances annuelles, ou du moins à chaque mutation; puis bientôt après on n'en parla plus; et le Mogol, qui trouvoit au fond de son sérail plus de jouissances qu'au milieu des camps, crut qu'il ne falloit considérer dans la grandeur que les moyens d'être heureux. Il abandonna de bonne grace tout ce qu'on tenta de lui arracher: de cette manière, il est en paix avec tout le monde. Il a conservé néanmoins le titre d'empereur, qui n'incommode personne: il n'en est pas plus grand pour

(1) Le lak de pagodes vaut un million de nos livres tournois.

avoir ce titre, que le roi du Pégu, parce qu'il se dit roi de l'éléphant blanc.

Au reste, il ne falloit pas attendre des peuples un grand zèle pour soutenir les droits du souverain, ni aucun sentiment de regret lorsqu'ils changèrent de maître. Vexés par le premier comme ils le sont aujourd'hui par les autres, leur condition est toujours la même, et n'a pas empiré. Victimes éternelles du despotisme, peu leur importe le nom de celui qui l'exerce.

On peut croire que c'est ainsi que se sont formés les royaumes de Travancor, de Tanjaour, du Maïssour, la soubabie du Dekan, la nababie du Carnatte, la principauté de Golconde; et tant d'autres, possédées par des *palleakarer* ou des *rajer*.

Celui de tous les princes indiens qui a joué le plus grand rôle après le milieu du siècle dernier, a été le fameux *Ayder-ali-kan*, surnommé *Bader*, ou le *Victorieux*, et père de l'infortuné *Tippoo-Saïb*, tué par les Anglais sur la brèche des murailles de *Siringam*, sa capitale.

Ayder-ali-kan ayant été le plus adroit politique et le plus grand homme de guerre de l'Asie en son temps, ayant réuni dans sa per-

sonne toutes les qualités bonnes et mauvaises qui sont éparses çà et là dans les autres hommes, j'imagine que le lecteur ne sera pas fâché d'en apprendre l'histoire. Je ne ferai que répéter ici ce que j'ai appris dans l'Inde de ce conquérant célèbre, dans le royaume duquel je me trouvois lorsqu'il mourut. (1)

Histoire d'Ayder-ali-kan.

Il étoit natif du royaume de Maïssour, d'une famille mahométane assez obscure, quoique son père Fasseï-Saïb fût à la tête de cinq cents hommes de la garde du roi de Maïssour. Le même emploi lui fut confié après sa mort; mais M. Dupleix ayant traité avec son souverain, à la condition qu'il fourniroit cinq mille chevaux aux Français, Ayder-ali-kan, qui brûloit du desir de la gloire, demanda le grade de commandant de cette troupe : il l'obtint, et montra tant de bravoure et de zèle pour les Français, que M. Dupleix, en le renvoyant après la guerre, lui fit présent de deux canons, et écrivit au roi de Maïssour des choses très-flatteuses sur la conduite qu'il avoit tenue. Un homme que

(1) Je dois à M. Piveron, autrefois envoyé par le gouvernement français chez ce prince, d'avoir rectifié plusieurs idées peu justes qu'on m'en avoit données.

les Français avoient jugé capable de commander, ne pouvoit manquer d'intéresser ce prince. Il lui montra de la confiance, et l'honora toujours davantage. Ayder-ali-kan justifia pleinement l'idée avantageuse qu'on avoit conçue de son mérite, parce qu'ennemi du repos et de l'inaction, il employoit sa troupe à inquiéter de petits princes voisins, et offroit tous les jours des domaines conquis, à ajouter aux Etats du roi son maître. On prétend néanmoins qu'il y eut des plaintes portées au Mogol contre ses usurpations, et que l'empereur envoya des troupes pour le combattre. *Ayder-ali-kan*, toujours prudent, se garda bien de se mesurer avec des forces supérieures. Il prit le parti de capituler. Il donna de l'argent à l'empereur pour qu'il rappelât ses troupes; et lorsqu'il les sut éloignées, il alla rançonner tous ceux qui les avoient demandées. Ainsi, or, argent, bijoux, territoire, tout tomba entre ses mains (1). Devenu l'idole de son maître, qu'il servoit avec tant de zèle et de bonheur, il devint en même temps l'objet de la jalousie

---

(1) Ces excursions et ces succès sont peut-être postérieurs à sa révolte et à son usurpation.

du premier ministre, qui mit tout en œuvre pour le perdre. Etoit-ce la crainte de l'avoir bientôt pour rival dans les faveurs du prince, ou bien avoit-il prévu les projets ambitieux de ce nouveau favori ? C'est ce que nous ignorons; mais Ayder-ali-kan prévint son ennemi. Lorsqu'il crut voir sa perte assurée, il arbora l'étendard de la révolte, non pas seulement contre la personne du ministre, mais encore contre son propre souverain.

Cet infortuné prince lui avoit conféré le grade de général de sa cavalerie ; et en lui accordant cette dignité, il le mettoit dans le cas de pouvoir tout oser avec succès : car un général avoit le droit de se faire ouvrir les portes de toutes les villes. Ayder-ali-kan profita de l'avantage de sa place. Il marcha en toute diligence sur Bengoulour, la seconde ville du royaume, s'empara du trésor, et s'en servit pour lever une armée, avec laquelle il se rendit devant les murs de Siringapatnam, capitale du pays. Il emporta cette place sans presqu'aucune résistance, et renferma son prince au fond de son palais. Cependant, pour adoucir sa prison, il lui procura tous les plaisirs, excepté celui de régner.

Depuis ce temps, la politique de l'usurpateur, toujours heureuse, fut néanmoins, jusqu'à sa mort, un tissu d'artifices et d'hésitations. Il se comportoit avec les princes ses voisins, et avec les peuples du Maïssour, comme si le roi se fût reposé sur lui du soin de gouverner. Il ne faisoit rien qu'au nom de son prisonnier : c'étoit le roi qui vouloit, qui ordonnoit, qui faisoit la paix, ou qui déclaroit la guerre. Cependant, lorsqu'il traitoit avec les Européens, il le faisoit en son nom.

Lorsque le roi fut mort dans sa prison, *Ayder-ali-kan* intronisa son fils; mais, après l'avoir fait reconnoître par tous les Etats, il le renferma dans le sérail. Cependant, toutes les années, il le montroit au peuple, revêtu de toutes les marques de la dignité royale. Par ce moyen, il trompoit les partisans et les alliés de la maison de Maïssour, et enchaînoit leur vengeance. Le peuple s'accoutuma insensiblement à ne voir que lui et les siens; en sorte qu'après sa mort, arrivée dans son camp, entre Arcatte et Madras, le 7 décembre 1782, son fils lui succéda sans opposition, et prit ouvertement le titre de prince du Maïssour.

Ayder-ali-kan étoit brave, et d'une incroyable activité. Après avoir fait trente lieues

en vingt-quatre heures, avec sa cavalerie; il combattoit en arrivant; et pendant qu'une grêle de boulets tomboient à droite, à gauche, et siffloient au-dessus de son turban, il entretenoit familièrement des ambassadeurs français à cheval à côté de lui : honneur dont ceux-ci n'étoient pas très-jaloux dans une circonstance aussi dangereuse, comme le disoit l'un des deux en me racontant cette anecdote.

Mais quoique ce prince payât de sa personne dans tous les dangers, il n'oublioit jamais ses plaisirs, jusque-là que son sérail l'accompagnoit sur les champs de bataille. Il lui falloit, en quelque manière, ces foiblesses, pour que les Indiens ne le prissent pas pour un dieu, tant il étoit au-dessus des hommes sous les autres rapports. Il possédoit, dit-on, vingt-deux langues, sans avoir jamais appris à lire. Il dictoit à six personnes en même temps, sur différens sujets, et en divers idiomes, pendant que six autres secrétaires lui lisoient les lettres dont il devoit faire expédier les réponses. Il exigeoit qu'on lui rendît le compte le plus minutieux de ce qui se passoit dans le pays et dans son camp; il connoissoit tous ses soldats par leur nom; il savoit le nombre de chevaux

de son armée, et quels étoient ceux qui avoient besoin de selles ou de licols.

Ambitieux par besoin, il ne laissa échapper aucune occasion que lui présenta la fortune pour agrandir ses Etats : souvent même il les fit naître, en laissant de côté les principes de la justice, et les procédés. Le roi de *Kadappa*, son voisin, ayant refusé de donner sa fille en mariage à son fils *Tippoo-Saïb*, par la raison que la maison de *Kadappa* étoit très-ancienne, et que celle d'*Ayder-ali-kan* avoit commencé par lui-même, il fit expier à ce prince, dans des fers qui durèrent autant que sa vie, ce refus qui blessoit son orgueil, contrarioit également son ambition, et réunit les deux pays pour n'être plus séparés.

Il n'avoit pas d'autre dieu que sa personne, son plaisir et son intérêt. Musulman par politique, il n'étoit tel que parce que la religion mahométane est celle des princes qui se prétendent issus de la Perse ou des environs, et qu'on nomme *Pattaners*, c'est-à-dire citoyens; mais il se gardoit bien de suivre les pratiques gênantes du *Coran* : il préféroit les vins de Madère et de Bordeaux à toutes les promesses du prophète; il faisoit bonne chère, et aban-

donnoit l'exercice du Ramadam (1) à la dévotion du peuple et des soldats. Il assistoit cependant à la mosquée, mais comme il seroit entré dans les pagodes, ou comme il auroit assisté à la messe des Chrétiens. Il honoroit toutes les religions, et n'avoit de préférence pour aucune. Il envoyoit offrir de sa part des fleurs aux Idoles, et donnoit aux Missionnaires français des terrains pour bâtir des églises. Ceux-ci ont beaucoup perdu à sa mort : il les favorisoit en toute occasion; et je ne sache pas qu'il leur ait jamais refusé aucune grace (2). Les Français n'eurent jamais d'allié plus fidèle et plus dévoué que ce prince : il

(1) C'est le Carême des Turcs. Il dure quarante jours ; et pendant ce temps il n'est pas permis de prendre de la nourriture, ni même de fumer le tabac tant que le soleil est sur l'horizon : on se dédommage amplement dès que l'astre du jour est couché.

(2) Un Missionnaire ayant fait faire des plaintes à *Ayder-ali-kan* des vexations d'un de ses gouverneurs, il le manda dans son camp, lui défendit d'exercer aucune autorité sur les Missionnaires et leurs Chrétiens, et permit qu'on arborât son pavillon sur l'église, afin de montrer qu'elle n'étoit comptable qu'à lui des abus ou des excès qu'on pourroit reprocher à ceux qui s'y rassembloient.

oublioit son économie en traitant avec eux ; leur bonheur faisoit le sien. Il disoit à M. Rousseau, son chirurgien, quelques instans avant d'expirer dans ses bras : « Sauve-moi, » Rousseau ; tu sais combien j'aime les Fran- » çais ! »

Au reste, son amour pour les Français étoit une passion véritable ; car il n'avoit presque rien à attendre d'eux. Il lui eût été beaucoup plus avantageux de se lier avec les Anglais, les seuls qui fussent dans le cas de nuire à sa maison, comme ils l'ont fait d'une manière terrible après sa mort ; et néanmoins il détesta toute sa vie cette nation, et la mort le surprit ayant encore les armes à la main pour la combattre.

Ayder-ali-kan avoit été obligé de surmonter un grand nombre d'obstacles pour soutenir son usurpation. On pouvoit dire de lui ce qui avoit été dit d'Esaü : Ses mains étoient tournées contre tous, et celles de tous étoient tournées contre lui. Les Marattes, les Anglais, les peuples même qu'il avoit assujettis, formoient une ceinture redoutable autour de sa personne. Il voyoit à côté de lui les héritiers d'un trône qu'il avoit usurpé ; et ils étoient d'autant plus à craindre qu'ils étoient aimés. Il sut lutter

contre tous les dangers : il sema constamment la division parmi ses ennemis, afin de les combattre en détail. Quelquefois il les contenoit en feignant de ne pas les connoître, en faisant à ceux-ci des caresses qui les apprivoisoient, en donnant à d'autres des emplois éclatans qui les lui attachoient. Il versoit l'or à pleines mains sur la rage de quelques-uns, pour l'éteindre ; et lorsqu'il étoit trop pressé, il concluoit des traités qui ne favorisoient que lui. Une condition étoit toujours sous-entendue ; c'est qu'il battroit, malgré les traités, s'il en rencontroit l'occasion.

Le grand objet de son attention étoit son armée. Il n'étoit fort que par elle ; mais sa fidélité auroit pu se démentir : afin de prévenir ce danger, il occupoit sans cesse ses soldats. S'il n'avoit pas eu d'ennemis, il auroit fait assiéger les montagnes. Toujours ses troupes étoient en campagne, et toujours il étoit au milieu d'elles. S'il perdoit une bataille, il se dédommageoit de ses pertes sur quelque voisin plus foible que lui. Si son empire étoit resserré au sud, il l'étendoit au nord. Quelquefois même il trouvoit dans sa propre défaite le germe d'une victoire complète et décisive, par l'aveugle présomption des vainqueurs,

comme il arriva dans une occasion impor-
tante dont je vais parler.

Les Marattes avoient tellement haché son armée, qu'il sembloit qu'il n'y eût plus un seul homme après le combat. *Tippoo-Saïb*, son fils, ne sauva sa vie qu'en se roulant parmi les morts, et demeurant ensuite immobile, au milieu des cadavres, jusqu'à la nuit. Un de ses écuyers, qui lui avoit peut-être suggéré ce stratagême, s'échappa, et alla avertir le père du danger que couroit le prince. *Ayder-ali-kan* vole à sa capitale, qui n'étoit pas éloignée; rassemble à la hâte la garnison et quelques fuyards, revient sur le champ de bataille; et comme il n'entend aucun bruit, il charge avec fureur ses ennemis livrés au sommeil, et oblige ceux qui échappent au glaive de ses soldats, d'aller démentir au plus vîte la nouvelle de la victoire de la veille. Au reste, les armées d'*Ayder-ali-kan* ne ruinoient pas ses finances; on peut assurer même que c'étoit pour lui une sorte d'économie d'entretenir cent mille combattans: amis, neutres et ennemis, étoient chargés solidairement de toutes ces troupes. Ce qui se trouvoit à leur bienséance étoit censé leur appartenir : les grains, les bestiaux, les volailles, les hommes même, tout étoit enlevé.

J'ai vu un malheureux Chrétien qui avoit été propriétaire d'immenses troupeaux, qui avoit joui d'un très-grand domaine, qui avoit eu de nombreux domestiques : l'armée passa sur ses terres ; elle le dépouilla si scrupuleusement, qu'il ne lui resta pour tout bien que sa femme, dont l'esprit fut aliéné par cette infortune.

Je ne peux m'empêcher de raconter ici l'édification que me donna ce couple intéressant. Comme je témoignois à l'un et à l'autre la part que je prenois à leur affliction, cet homme me répondit par les belles paroles de Job : « Le Seigneur m'avoit donné tous les » biens dont j'ai joui ; il me les a ôtés : il en » étoit le maître. »

Ces sortes de vexations sont tellement regardées comme des actes légitimes, qu'on traite comme perturbateurs ceux qui s'avisent de faire là-dessus des représentations. En voici la preuve : un brave homme avoit suivi jusqu'au camp ses troupeaux qu'on lui avoit enlevés ; il en espéroit la restitution, si on consentoit à l'entendre : il parle, il se plaint. La réponse fut de l'envoyer au prévôt de l'armée, qui le livra au bourreau pour lui faire couper les deux poings. Cet ordre barbare fut exécuté sur-le-

champ. J'ai vu cet homme depuis, et je tiens cette histoire de sa propre bouche.

On conçoit après cela comment *Ayder-ali-kan* retiroit annuellement de ses domaines neuf cents laks de pagodes, ou neuf cent millions de notre monnaie, et comment ses coffres furent toujours pleins, malgré les dépenses énormes que les Français lui occasionnèrent.

Mais jetons un coup d'œil sur la politique administrative du prince dont nous parlons. Comme il étoit sans cesse à la tête de ses armées, presque toujours hors de son pays, et qu'il traînoit avec lui toutes les forces qui pouvoient le défendre, on conçoit aisément qu'il lui falloit beaucoup d'adresse pour contenir la malveillance, et comprimer les révoltes. Il avoit à redouter en effet l'invasion des étrangers, le soulèvement des peuples, les malversations des gouverneurs, et, plus que tout cela encore, l'émigration de ses sujets, l'abandon des terres, et par conséquent l'épuisement de ses finances, object principal de ses spéculations; car il faut remarquer que ce prince étoit presque avare, et que ses officiers servoient sa passion avec une férocité dont on ne se formera jamais qu'une idée imparfaite.

Lorsqu'un terrain étoit en friche, celui qui étoit préposé pour surveiller l'agriculture, chargeoit un particulier de cultiver ce terrain, et exigeoit d'avance une somme qui représentât le tiers ou plus du produit probable de la terre. Le cultivateur, obligé d'abord à prendre le bail, sous peine d'être roué de coups, alloit trouver un usurier public, qui lui donnoit, à cinquante pour cent d'intérêt, la somme nécessaire pour payer le prince, et faire les semailles. Lorsque le champ étoit près d'être moissonné, des inspecteurs inhumains venoient en faire la visite. Si la récolte n'étoit pas abondante, ils se retiroient sans rien dire; mais si la moisson étoit belle, ils défendoient d'y mettre la faucille, à moins de payer au préalable une augmentation quelconque. Si le laboureur épuisé refusoit de se soumettre au tarif arbitraire auquel on vouloit l'assujettir, la commune se chargeoit de moissonner le champ, et emmagasinoit les denrées au profit du souverain.

Je me trouvois une nuit dans un de ces édifices communaux dont j'ai parlé plusieurs fois, et qu'on nomme *Savadi.* J'y vis arriver deux officiers avec un pauvre paysan à qui ils demandoient ce que ce malheureux ne pouvoit pas leur donner. Après l'avoir raisonné inuti-

lement pendant deux heures, ils lui lièrent tous les doigts, et lui appliquèrent sur les ongles de grands coups de bambous, jusqu'à ce que la douleur le forçât à dire : « Je paierai. » A peine délié, il rétractoit ce qu'il avoit promis. On recommençoit la question. Cette scène horrible dura toute la nuit, sans que je puisse me rappeler quelles en furent les suites.

Je n'accuse pas les souverains d'avoir connu et approuvé ces abus épouvantables du pouvoir; mais qui consent à la cause, consent par-là même à l'effet. Le Nabab vouloit être payé avec rigueur. Les paiemens étoient confiés à la responsabilité des collecteurs. Ceux-ci tourmentoient donc, afin de n'être pas tourmentés : ils étoient presqu'excusables, à raison de l'injustice de celui à qui ils étoient obligés de rendre des comptes qui ne satisfaisoient jamais qu'ils ne fussent au complet.

Quel peuple que celui qui endure tant de mauvais traitemens sans s'en plaindre, sans laisser altérer le respect qu'il a pour ses maîtres ! Oh ! non, *Ayder-ali-kan* ne devoit pas craindre que des sujets de ce caractère se missent en mesure de secouer le joug de fer qu'il avoit appesanti sur eux : il lui suffisoit d'avoir l'œil sur des voisins turbulens, et sur

ses gouverneurs, qui auroient pu être tentés de faire comme il avoit fait, de s'approprier le dépôt d'autorité qu'il leur avoit mis dans les mains.

Aussi notre rusé politique appliqua tout ce qu'il avoit d'esprit et d'intelligence pour que le vaisseau de son empire ne donnât contre aucun de ces écueils. Tous les princes voisins étant devenus ses vassaux, il les obligeoit de lui fournir un certain nombre de soldats. Il connoissoit parfaitement les forces de chacun d'eux, et il les saignoit si copieusement, qu'il leur tiroit plus de sang qu'il n'en laissoit dans leurs veines. Quelquefois le petit potentat étoit obligé de conduire en personne son contingent à l'armée. Rien au monde n'étoit plus sage que cette conduite; car, outre que ces auxiliaires étoient autant d'otages pour s'assurer de la fidélité de leurs maîtres, *Ayder-ali-kan*, en les plaçant aux premiers rangs dans les combats, ménageoit ses propres troupes; et ceux qui périssoient par le fer des ennemis, étoient plutôt une perte pour ses rivaux que pour lui.

Je sais néanmoins une circonstance où cette politique faillit à lui devenir funeste. Il faisoit la guerre à *Mamadali-kan*, ou plutôt aux

Anglais, qui jouissoient de l'autorité et des domaines de ce Nabab : les deux armées étoient en présence, et avoient commencé à se mêler, lorsque vingt mille hommes des contingens dont j'ai fait mention sortirent des rangs, se tournèrent contre leur propre armée, qu'ils firent plier un moment; et du moins ils lui arrachèrent la victoire.

On ne sauroit imaginer toutes les précautions que prenoit *Ayder-ali-kan* contre la félonie des hommes en place, des gouverneurs de villes et de provinces. Ceux qu'il nommoit à quelqu'emploi important, lui envoyoient pour otages et cautions de leur fidélité, femmes, frères, enfans. Malheur à ceux-ci, si leur parent s'écartoit de son devoir ! Outre cela, chaque gouverneur avoit auprès de lui un surveillant, qui devenoit d'autant plus dangereux, qu'il étoit intéressé à trouver un coupable; car s'il pouvoit prouver que celui qui étoit confié à sa surveillance étoit en faute, soit par défaut de zèle pour les intérêts du prince, soit par un excès de dureté, ou de quelqu'autre manière, on lui adjugeoit la place de celui qu'il avoit accusé; et celui-ci recevoit d'abord une prime de cent coups de bâton; puis il étoit dépouillé de tout ce qu'il pouvoit avoir acquis.

Ensuite, s'il n'étoit question que de peccadilles ordinaires, on le laissoit à son tour pour surveillant de son accusateur. On peut juger combien il se sentoit porté à le ménager. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes ces passions mises en mouvement finissoient par tourner uniquement au profit du souverain.

Si *Ayder-ali-kan* eût été moins égoïste, et qu'il eût consulté la gloire et l'honneur de la nation qu'il commandoit, il se seroit sans doute abstenu d'employer des moyens semblables, qui détruisoient tout principe de moralité dans les personnes en place, et dans leurs subalternes, attachés par quelque lien que ce fût à la fortune des premiers : inconvénient incalculable dans ses suites, et qui aura toujours lieu dans un Etat où on mettra la conscience en compromis avec l'intérêt et la considération.

Mais rien n'étoit plus singulier que la manière dont l'usurpateur s'y prenoit pour que ses conquêtes ne lui échappassent pas : il dépeuploit les villes dont il s'emparoit, et faisoit transporter leurs habitans dans des contrées fort éloignées de toutes leurs habitudes, et où ils étoient plus particulièrement sous sa main. Je fus témoin d'une de ces exécutions militaires. Je ne raconterai que ce que

je vis. J'eus la curiosité d'aller faire visite à un fameux aventurier nommé *Laley*, qui, de soldat français à Pondichéry, avoit obtenu une principauté dans le Dekan pour solder les soldats qu'il commandoit en souverain, avoit fait la guerre aux Anglais de puissance à puissance, et s'étoit vu ensuite forcé d'abandonner les Etats dont il possédoit les revenus, par la trahison de celui qui les lui avoit donnés, et par la désertion de ses troupes. Ce *Laley* avoit fini par prendre du service chez *Ayder-ali-kan*, enchanté d'avoir sous ses drapeaux un ennemi juré de la nation anglaise, et un conquérant qui avoit fait dans sa vie cinq cents siéges, et s'étoit emparé d'un nombre égal de forteresses (1). *Ayder-ali-kan* lui avoit confié, lorsque j'allai le voir, le commandement d'une cavalerie de quelques mille hommes, avec laquelle il se vengeoit des Anglais d'une manière terrible. Le nom de *Laley* étoit si redouté, qu'il suffisoit de le prononcer pour voir tomber les murailles, ou du moins pour ôter le courage de les défendre; et le roi de France,

---

(1) S'il y a de l'exagération dans le nombre, il faut l'imputer aux bravades de ce guerrier; car je tiens le fait de lui-même.

pour lui donner encore plus de considération, lui avoit conféré la croix de Saint-Louis.

Je rencontrai M. *Laley* sur le glacis d'une forteresse des Anglais dans le *Carnatte*. Déjà il l'avoit sommée de se rendre, et lui avoit donné, pour tout délai, jusqu'à midi du lendemain. Comme il avoit parlé de faire pendre, en cas de refus, et qu'il auroit certainement tenu parole, le résultat du conseil des assiégés fut de lui porter les clefs de la ville avant l'heure qu'il avoit désignée pour être la dernière heure du règne de la miséricorde. M. *Laley* envoya de suite un courrier à son maître, dont le camp n'étoit éloigné du sien que de deux lieues, pour l'engager à venir prendre possession de cette conquête. Celui-ci ordonna qu'on amenât d'abord la garnison prisonnière dans son camp : elle arriva en effet, escortée des troupes du vainqueur, qui fit signifier à chacun des prisonniers de changer de linge, s'ils le jugeoient à propos, parce qu'on ne devoit leur laisser que ce qu'ils auroient sur le corps. Cette opération faite, ils furent traduits au conseil du grand-prévôt, qui distribua des fers à tous, et les fit conduire à *Siringapatnam*, avec ordre de donner un pessar, ou un sou par jour à chaque homme, officier ou

soldat, pour les défrayer sur la route. Il falloit se nourrir avec cette pièce de monnaie : aussi j'ai appris qu'un grand nombre moururent de besoin et de misère.

Après le départ de la garnison, on fit sortir tous les habitans de la ville conquise dont j'ai parlé. On les classa selon leur âge, et on les envoya en différens pays : ainsi la fille se trouva à cent lieues de son père, et la jeune femme à pareille distance de son époux. Chaque individu recevoit, en partant, un fanon d'or de la valeur de douze sous, pour les frais d'un voyage de douze ou quinze journées. C'est ainsi qu'*Ayder-ali-kan* traitoit ceux qu'il avoit vaincus : aussi n'entendoit-on jamais parler de représailles, d'infraction aux capitulations. Une fois dans ses fers, on ne pouvoit plus les rompre.

Ce prince, après avoir joui pendant longtemps des fruits de son usurpation, après avoir donné la loi à tout le pays, redouté et haï des Anglais, trop peu aimé des Français, à qui il avoit toujours fait du bien, mourut dans son camp, au pied des Gattes, pendant que Tippoo-Saïb, son fils et son successeur, étoit à près de cent cinquante lieues de là, en commission. Comme l'armée anglaise étoit dans

le voisinage de celle du Nabab mort, et qu'il y avoit un danger imminent de changement dans les affaires, s'ils eussent su cet événement pendant l'absence de Tippoo-Saïb, on le cacha avec tant de soin, que l'armée elle-même l'ignora. On transporta le corps du prince défunt, furtivement, du côté de *Maddeirou*, à une mosquée qu'il avoit destinée pour être le lieu de sa sépulture. Enfin, le secret fut si bien gardé, que les officiers venoient prendre ses ordres dans sa tente, pendant que des tonneaux d'encens brûloient sur son tombeau à soixante lieues de là. Cependant Tippoo-Saïb, à qui on envoya des courriers, se rendit en diligence à l'armée pour prendre possession du Dorbar. Il fit prudemment ; car un de ses officiers avoit ourdi une révolte en faveur d'un des frères du prince; mais elle n'eut pas le temps d'éclater.

Je ne ferai que tracer le caractère de ce sultan. *Tippoo-Saïb* étoit né au milieu des camps; il fut aussi brave que son père; il connut mieux que lui la tactique militaire; mais il avoit moins d'intelligence et de sang-froid : il étoit dur, féroce, sans affection et sans reconnoissance. Il fut ennemi plus que *Ayder-ali-kan* de la nation anglaise, avec laquelle il

ne fit ni paix ni trève, jusqu'à ce qu'enfin il succomba sous leurs coups, à la bataille de *Siringuam*. Il aima néanmoins les Français, mais seulement pendant qu'il crut pouvoir en tirer quelqu'avantage pour sa gloire et l'affermissement de sa maison.

Lorsque la nouvelle de la paix de 1783 arriva dans l'Inde, Tippoo-Saïb, avec une armée de Français, jointe à la sienne, assiégeoit *Mangalor*, dont les Anglais s'étoient emparés à la faveur d'une trahison (1). M. de Cossigny, qui commandoit les Français, signifia au prince qu'il étoit obligé d'abandonner le siége, d'après les conventions de son souverain avec le roi d'Angleterre. Tippoo-Saïb se livra aux plus violens accès de fureur en apprenant cette détermination ; et peut-être auroit-il fait massacrer cette poignée de braves, si un religieux Capucin, qui connois-

(1) Tippoo-Saïb, en descendant dans le Carnatte avec son armée, avoit laissé le gouvernement de Mangalor à son frère naturel, avec la garde de tous ses trésors. Celui-ci, gagné par les Anglais, les invita à venir prendre possession de la ville. Ils ne se firent pas attendre long-temps ; et dès qu'ils furent arrivés, il leur livra la ville, et se retira à Bombay, pour y jouir paisiblement des fruits de sa trahison.

soit le pays, n'eût pas couvert leur retraite, en les conduisant par des chemins détournés, et inaccessibles à la cavalerie du Nabab.

J'ai réservé pour ce moment à parler d'un autre gouvernement, tout autrement étonnant que celui du Maïssour, et duquel il sera aisé de conclure combien peu les princes indiens ambitionnent les titres de justes, de sages, de pères des peuples.

Je voyageois dans les Etats du Rajou d'*Aneïananjabouram*, feudataire et vassal du trop fameux *Ayder-ali-kan*. Mes yeux se fatiguoient à force de regarder des ruines de villes et de villages. Je ne savois à quoi attribuer ces démolitions d'édifices et de remparts, dans un pays où je n'avois pas ouï dire qu'il y eût eu ni guerre ni combats. J'arrivai dans une de ces villes démantelées, et j'allai loger chez le gouverneur, avec qui j'avois à traiter d'une affaire sérieuse et importante. Je demandai à quelques personnes de la maison, pourquoi leur ville étoit en si mauvais état : « Les brèches que vous voyez à nos murailles, me répondirent-ils, sont l'ouvrage de notre souverain. Comme ce prince doit verser tous les ans des sommes considérables dans les coffres d'*Ayder-ali-kan*, il s'est chargé de faire lui-même la

collecte : il dépouille toutes ses villes les unes après les autres, sans qu'on puisse prévoir quelles seront celles que l'orage menace les premières. Vous allez apprendre, m'ajoutèrent-ils, la manière dont il nous a traités. Il est venu furtivement pendant la nuit, accompagné de soldats qui ont entouré nos murailles : lorsque tout le monde étoit livré au sommeil, il a fait abattre quelques toises des murs, est entré dans toutes les maisons, et en a enlevé l'argent, les bijoux, les denrées ; en un mot, tout ce qui s'est trouvé sous sa main. Notre famille a été la plus maltraitée, parce qu'elle étoit censée la plus riche. Après que le gouverneur lui eut remis dans les mains ce qu'il possédoit, et que le prince se fut retiré, des malveillans coururent le rappeler, en l'assurant que le gouverneur ne lui avoit pas déclaré un champ ensemencé de tabac : il le fit saisir, lui fit donner une rude bastonnade, et lui imposa une amende si forte, que pour la payer il a été obligé de vendre ses deux grandes filles, qui sont ici sous vos yeux. »

Ce récit m'attendrissoit jusqu'aux larmes : on s'en apperçut ; et pour me consoler on ajouta : « Oh ! Monsieur, si le prince nous promettoit de ne revenir que dans deux ans,

nous serions aussi riches que nous l'étions avant qu'il nous eût dépouillés. »

Quel gouvernement, grand Dieu ! Mais quelle patience dans les peuples, à qui il seroit si aisé de résister à la vexation! Non, non, ces hommes excellens et si dignes d'un meilleur sort, ne connoissent pas la maxime anti-sociale qui fut si long-temps la devise de nos révolutionnaires ! Ils ne croient pas que l'insurrection contre le souverain soit le plus saint des devoirs : ils sont pliés sous un joug pesant, il est vrai ; mais c'est la Providence qui le leur a imposé, et qui les dédommage un peu de ses rigueurs, en leur ôtant l'idée d'une condition moins malheureuse que la leur.

Cependant, ces princes indignes de gouverner des hommes, n'ont pas à se féliciter des moyens violens qu'ils emploient à l'égard de leurs sujets. Ceux-ci, lorsqu'ils sont tourmentés outre raison, émigrent, et vont au loin chercher un sol plus hospitalier. Les sources de la richesse nationale sont bientôt taries, parce que les campagnes demeurent sans cultivateurs : aussi voit-on dans les contrées les plus fertiles de l'Indostan, des friches à perte de vue.

Les Européens établis dans l'Inde pourroient

roient retirer de grands avantages de la fausse politique des princes du pays, s'ils savoient eux-mêmes être plus justes et plus modérés : ils attireroient à eux toute la population ; mais, hélas ! le sort des Indiens est d'être victimes du despotisme le plus injuste, de quelque couleur que soient leurs maîtres : je n'en dirai pas davantage sur cet article. Que les Français et les Anglais jettent un coup d'œil sur leur conduite à l'égard des Indiens. Je m'en repose dès-lors entièrement sur les reproches que leur fera la conscience. J'affoiblirois leurs remords si j'entreprenois de calculer jusqu'à quel point ils sont fondés.

Je terminerai ce titre par une observation assez piquante. Les plus doux et les plus traitables des potentats indiens, sont les princes païens : or, je crois en avoir saisi la raison ; c'est que ceux-ci font entrer les principes de leur religion dans leur gouvernement. Il est vrai que leur religion est fausse, ridicule, extravagante ; mais, après tout, elle est humaine. En un mot, ils craignent les Dieux ; et pour cette raison, ils ménagent les hommes.

Le petit *Rajou*, de Ponganour qui faisoit le tour de sa principauté en deux jours, étoit chéri de son peuple, parce qu'il étoit jaloux

de le rendre heureux. Aussi, de quelque religion qu'on fût, on prioit Dieu de bon cœur pour sa conservation. Ce petit pays étoit peuplé, toutes les terres étoient soigneusement cultivées, et chacun étoit assez à son aise pour préférer son sort à celui de tous ses voisins.

TITRE V.

De la force militaire et des tribunaux de l'Indostan.

Je ne me propose pas de donner une idée précise des forces de ce pays, tant parce que les soldats ne le sont que pendant la guerre, et que pour en calculer le nombre il faudroit connoître la population, que parce que les princes ne mettent pas sur pied toutes les troupes qui sont à leur disposition. Dans quelques principautés, les soldats sont une sorte de garde nationale, qui ne reçoit d'appointemens que lorsqu'elle est en fonction : aussi sont-ils peu exercés. Ils sont propres néanmoins à se mesurer avec leurs compatriotes qui ont reçu la même éducation militaire. Les *Palléakarer*, les petits souverains nommés *Rajoulou*, n'ont presque pas d'autres troupes que ces soldats bourgeois.

Il y a aussi dans les armées des bandits à pied et à cheval, qui sont les hulans de l'Inde. Ils n'ont ni règles, ni manœuvres, ni connoissances de la tactique militaire; mais ils savent piller, ravager, brûler, massacrer les enfans, éventrer les femmes : on n'en exige pas davantage. Ils vont par pelotons et à la débandade, et précèdent les grands corps, comme l'éclair précède la foudre. C'est principalement par la crainte de ces bandits, que les villages même sont fortifiés, comme je l'ai dit ailleurs.

Les corps de troupes réglées sont composés d'infanterie et de cavalerie.

L'infanterie indienne, autrement dite les cipayes, est fort bonne lorsqu'elle est parfaitement disciplinée. Aussi les cipayes anglais, auxquels on n'épargne pas la bastonnade, afin de les dresser, font une troupe comparable aux régimens européens. On distingue cependant les cipayes de caste pariate d'avec les cipayes nobles, ou même brames. Les premiers sont d'excellens soldats, tandis que les autres n'ont ni force, ni courage, communément. Cette différence pourroit venir, 1°. de ce que les parias sont ordinairement pauvres, et ne laissent rien en mourant qui doive être la matière de leurs regrets; 2°. de ce que les

Parias, qui ne sont assujettis à aucune loi de convenance, ne s'imposent aucune privation en vertu de ces mêmes lois, auxquelles tous les autres sont soumis. Ceux-ci étant donc obligés de se priver de tels alimens, de ne boire aucune liqueur forte, n'acquièrent pas ce degré de force physique nécessaire à un soldat, et qui est le lot des premiers.

Comme les cipayes ne reçoivent point d'engagemens, ils ne sont soldats que pendant le temps que dure la guerre, à moins qu'ils ne fassent des conventions particulières, ou qu'ils ne préfèrent cet état à un autre, à raison des appointemens.

La cavalerie est fort considérable dans l'Indostan. On donnoit près de cent mille hommes de cette arme au Nabab du Maïssour. Les cavaliers montent bien un cheval; c'est là leur principale qualité. Dès qu'ils savent courir, même pour se sauver, ils ont de la réputation. Cependant il y a dans le *Dékan* un exercice qui prouve que les cavaliers sont capables de faire quelque chose à la course.

On enterre un bouc vivant : on presse la terre autour de lui jusqu'à la naissance des cornes. Le cavalier s'élance d'un point convenu, court bride abatue, et tellement penché

sur son coursier, qu'il enlève le bouc d'une main, et le traîne sans s'arrêter.

Les chevaux, sur-tout ceux des Marattes; sont grands, beaux, vifs, et très-exercés à la fatigue. Aussi, dans certains cas urgens, on leur fait parcourir un espace de quatre-vingt mille pas en vingt-quatre heures. (1)

La nombreuse cavalerie des armées indiennes fait qu'elles ont beaucoup plus d'hommes que de soldats, parce qu'il faut autant de serviteurs qu'il y a de chevaux. Par cette même raison, les dépenses d'une armée sont immenses, sur-tout pour la consommation des denrées; ce qu'on appelle le *battiam*, mot qui correspond à celui de ration; car ce *battiam*, ou ration, est fourni avec tant de profusion, que chaque soldat le partage avec toutes les personnes qui lui sont attachées, sa femme, ses

---

(1) J'ai vu des chevaux de remonte, pour des officiers de l'armée d'*Ayder-ali-kan*, estimés 4000 liv. chacun; et j'en montai un, dans le camp de ce prince, qu'il avoit acheté 5100 liv. Mais il est rare de rencontrer des chevaux sans défaut quelconque: ils mordent, ils ruent, ils sont ombrageux, ils se cabrent, ils sont foibles du devant ou de l'arrière; et il est fort rare que leur peau, trop délicate, ne soit pas entamée sous la selle après une course un peu longue.

enfans, et quelquefois son père et sa mère.

Lors de la guerre d'Amérique, les Français avoient une petite armée à la solde d'*Ayder-ali-kan*. Ce corps n'alla jamais au-delà de six mille soldats. Or, il recevoit tous les jours des rations pour soixante mille hommes, d'après le calcul de ce prince, qui, avare à l'égard de tout le monde, fut toujours très-généreux pour les Français.

Au reste, on peut en juger par ce petit détail des distributions : un officier recevoit par jour, riz, douze livres; manteque ou beurre, quatre livres; bœuf, un dixième, ou un mouton tout entier.

Grace à la générosité des Européens, les Indiens ne manquent ni d'armes ni de canons: le fameux Nabab dont j'ai tant parlé, se faisoit accompagner dans ses marches par une nombreuse artillerie de siége, et savoit en faire usage au besoin.

Disons maintenant un mot des camps du pays. L'Inde renfermant des plaines immenses, qui ne sont point embarrassées par des forêts ou par des rivières, on trouve presque partout le moyen de placer et d'étendre un camp, quel que soit l'espace qu'il exige. J'en ai vu qui avoient autant de circonférence que

les murs de Paris. Tout y étoit distribué avec un ordre et une précision admirables. Quoiqu'on changeât souvent de position, la confusion n'étoit jamais à craindre : chacun connoissoit la place qu'il devoit occuper, la distance où il devoit être de la tente du chef, et de quel côté. La cavalerie avoit des lignes qui lui étoient affectées ; l'infanterie avoit aussi les siennes. Ces camps sont des villes ambulantes, et dont les édifices mobiles conservent néanmoins partout les mêmes directions.

Si les tentes des soldats sont grossières et misérables, celles des chefs et des princes sont magnifiques. Chacune de celles-ci forme un petit village entouré d'une muraille en toile : elles sont surmontées par des croissans, des globes dorés, ou tels autres ornemens. L'ameublement en est somptueux, ainsi que les décorations intérieures. Elles présentent en dedans des galeries et des colonnades revêtues d'étoffes précieuses et éclatantes ; de superbes tapis, recouverts par des mousselines, en font le parquet ; en un mot, elles renferment toute la magnificence des palais.

Les Indiens sont on ne peut pas plus habiles à lever un camp. La veille d'un départ,

des étendards sont plantés à l'une des extrémités du camp pour indiquer la route du lendemain. L'heure arrivée, on bat la générale, et en moins d'une demi-heure il ne reste rien, mais absolument rien de ce qui a servi aux usages de deux ou trois cent mille hommes, pas même un vase de terre de deux sous.

Il y a un inconvénient terrible, et qui auroit des suites infiniment fâcheuses dans toute autre contrée que celle dont nous parlons; c'est celui d'une malpropreté révoltante : de quelque côté qu'on arrive dans un camp indien, on est empoisonné par l'odeur des cadavres d'hommes et d'animaux abandonnés à la putréfaction sur la surface de la terre; toute la route qu'a fait une armée en est semée de distance en distance; aussi n'a-t-on besoin d'autre guide pour la rejoindre que de consulter son odorat. Je ne comprends pas comment dans un pays si chaud, tant de miasmes ne produisent pas la peste. Cependant il est de fait qu'il n'en résulte que de l'incommodité; et comme les Indiens sont assez peu sensuels, il ne leur vient pas même dans l'esprit de réformer cet abus.

Jusqu'ici je me suis borné à donner quelques idées vagues des armées de l'Inde, mais

sans aucun aperçu des forces réelles de ce pays. Je le répète, ce calcul est difficile ; car il faut élaguer beaucoup de gens regardés mal à propos comme soldats, et beaucoup de princes qui ne méritent pas qu'on fasse mention d'eux.

Ne seroit-ce pas en effet une chose ridicule de faire le dénombrement de tous ces Rajous, dont les Etats consistent dans quelque montagne fortifiée, avec un ou deux mauvais villages à côté ? Comment entretenir sérieusement mes lecteurs de quelques poignées de soldats armés de fusils à mèche, sans chiens, sans platines, de mauvais sabres en fer, et de piques ou hallebardes rouillées ? J'observe cependant qu'en les passant sous silence, j'ai plus d'égard à leur petit nombre, que je n'ai de mépris pour leurs qualités guerrières ; car, quoique ces pauvres gens ne connoissent rien de la tactique militaire, ils ne manquent pas de bravoure ni d'adresse : il y en a parmi eux qui ont le coup d'œil si juste, et la main si sûre, qu'ils font la gageure de toucher à balle le plus petit objet. Enfin, c'est avec des soldats de cette espèce qu'*Ayder-ali-kan* détrôna le roi de Maïssour.

Nous ne mettrons pas non plus au nombre des soldats ces féroces satellites de quelques

palleakarers, ou petits ducs, qui n'ayant pas des domaines suffisans pour les faire vivre, font l'honnête métier de voleurs de grands chemins. Leurs prétendus soldats jouissent d'une réputation d'autant plus distinguée, qu'ils gardent les routes avec plus de soin, et qu'ils détroussent les passans avec plus d'exactitude, et moins de partialité. Ces misérables sont des gens lâches, comme le sont communément les scélérats. Ils sont déjà vaincus lorsqu'on fait mine de vouloir leur résister. Il m'est arrivé plusieurs fois de passer la nuit au milieu de leurs repaires, sans qu'ils aient jamais osé m'attaquer; et je ne jurerois pas qu'ils n'ont point fait de vœux à leurs dieux, par la crainte que je ne les attaquasse moi-même. Il est vrai que, voleurs par droit de naissance, ils savent allier cette dignité avec une sorte de religion. Peut-être auroient-ils cru souiller leur conscience en dévalisant un prêtre, quoique cette même conscience leur eût fait sentir ses remords s'ils avoient épargné tout autre voyageur.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le christianisme, lorsqu'ils l'embrassent, ne leur ôte que l'exercice du vol; mais il leur conserve le titre de voleur, qui leur est si inhérent qu'on

ne peut pas le leur ravir ; car, de même qu'il est impossible que le fils de Pierre ne soit pas son fils, ou que celui qui est né dans un pays n'y soit pas né, il l'est également que l'enfant du *kallen*, ou voleur, ne soit pas *kallen*. Aussi l'on entend de sang-froid, et sans rire, faire les publications suivantes de mariage dans les églises catholiques : « *Kallergueuil ir oucoum taï*, *tagapen*, etc. *Dans la caste des voleurs*; *N..*, *fils de N..*, etc. »

Les seules forces militaires qui puissent être comptées dans l'Indostan, sont celles de Déli, du Tanjaour, du Maduré, des Marattes, du Maïssour, du Soubba du Dekan, et des Anglais.

Si l'on juge des soldats par la population, le Tanjaour et le Maduré, situés au sud de la presqu'île, pourroient fournir plus de cent mille hommes. Je ne sais si le Mogol en leveroit un ausssi grand nombre. La force des Marattes consiste dans une cavalerie légère, plus accoutumée à fourrager qu'à combattre, mais qui ne refuse pas de se mesurer au besoin. Ce peuple vit des traités qu'il fait avec les grandes puissances. Il reçoit souvent des deux mains, à ce qu'on prétend, et se livre ensuite à celui qui a donné davantage. Au reste, on se les

attache beaucoup moins par les services qu'on en espère, qu'à raison du dommage qu'ils peuvent causer à un ennemi. J'imagine que les Marattes sont dans le cas de fournir cinquante ou soixante mille chevaux; mais il seroit dangereux d'en attirer un aussi grand nombre; car, après qu'ils auroient chassé le loup de la bergerie, ils tueroient peut-être le berger.

Nous avons déjà porté à près de cent mille hommes la cavalerie du Maïssour : l'infanterie n'est guère moins nombreuse; mais elle n'est pas toute enrégimentée. Une partie assez considérable est composée de vagabonds, de voleurs, qui se jettent au-devant des armées pour faire le dégât. Ces gens-ci ne se battent que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement.

Outre cette multitude de gens de guerre, il y a encore des garnisons dans les villes fortes, dont le pays est couvert : à la vérité elles sont peu nombreuses; il n'y a de soldats que ce qu'il faut pour le service ordinaire, sans aucun égard à la possibilité d'un assaut ou d'un coup de main. La force d'une ville est toute dans sa position : elle se rend à celui qui l'attaque, si sa situation ne la défend pas assez.

Le Soubba du *Dekan* est une des grandes puissances de l'Indostan, quoique resserrée par

le Maïssour, et par les Anglais. Cependant cette position même lui est avantageuse, parce que ses voisins le caressent, afin qu'il ne favorise pas l'ennemi. Le Soubba a soutenu beaucoup de guerres, sur-tout avec les Anglais. Il ne s'en est pas toujours tiré avec honneur, dans celle en particulier où il se vit obligé d'abandonner son allié *Laley*, et même de le combattre, si je ne me trompe. Il n'y a pas, je pense, d'exagération à porter à cent ou cent cinquante mille hommes les forces disponibles du *Dekan*.

Les Anglais ont des forces considérables dans l'Inde, et ils savent les distribuer avec sagesse et économie sur la surface de leurs immenses possessions. Ils ont peu de soldats de leur nation; mais ils usent de ceux-ci avec tant de sobriété, qu'ils semblent se reproduire. On en voit à la tête de tous les corps de cipayes, qui sont, comme je l'ai dit, parfaitement disciplinés. L'esprit et le courage de ces fiers insulaires s'amalgament dans leurs bataillons, composés d'Indiens: même tactique, même audace. Lorsqu'on se bat contre eux sur les rives du Gange, on croit être aux prises avec les riverains de la Tamise, à la couleur près des combattans, et à la toque qui leur sert de

chant de violer le droit des gens. Je le menaçai de la colère du prince auquel il conduisoit son détachement. Rien ne lui eût été plus aisé que de punir sur-le-champ ma hardiesse. Il l'auroit pu faire impunément, et sans que personne eût pris ma défense; cependant il n'en fit rien : il parut même inquiet de mes menaces.

J'étois arrivé à une des gorges de ces hautes montagnes qui séparent le pays de Maïssour du domaine des Portugais. Un nombreux corps de garde m'arrêta, me demanda le *radari* ou passeport; je le présentai (1). Cependant, comme personne, ni officiers ni soldats ne savoient lire, ils exigèrent que j'attendisse la permission du gouverneur général, qui habitoit à dix lieues de là. Je me moquai de leur défense, et je franchis le seuil de la porte. Pour cette fois, je fus dupe de ma confiance. Ces braves gens m'entourèrent, l'arme au bras, et l'officier leur commanda de me fusiller sur-le-champ.

(1) Si je parle de passeport, après avoir dit ci-devant qu'on n'en exige point dans l'Inde, on ne doit pas être étonné de cette apparente contradiction : les passeports n'ont lieu que lorsqu'on est dans des pays en guerre avec des voisins.

champ. Je fus intimidé; je leur fis des excuses, et ils me permirent de rentrer dans le corps-de-garde.

Gourrâm-konda, ou la montagne du Cheval, est une ville frontière, et, comme la clef de plusieurs royaumes: aussi est-elle fortifiée plus qu'aucune autre que j'aie vu dans le pays. Il est défendu à tous les étrangers d'entrer dans cette place, sous peine de mort, à ce que l'on m'a assuré. Les voyageurs européens sont obligés d'en faire le tour par un chemin ouvert entre l'étang et les murailles de la ville. Malheureusement, lorsque j'y allai, les pluies avoient inondé tout le pays. L'étang baignoit les murs; je me trouvai dans le plus grand embarras; car, en rétrogradant, pour passer ailleurs, je perdois cinq à six journées de chemin. Un de mes serviteurs me dit: Seigneur, avec du courage, vous pouvez franchir ce pas dangereux. Traversez la ville au grand galop, et comptez que personne ne vous arrêtera. Je le crus, et après l'avoir fait partir le premier avec mes autres serviteurs qui étoient tous du pays, je montai fièrement à cheval. Je volai, plutôt que je ne courus, jusqu'aux factionnaires les plus éloignés; mais je commençai à craindre sérieusement, lorsque je m'aperçus que malgré ma

contenance et ma taille presque gigantesque, malgré mon costume élégant (1), qui devoit me faire passer pour un très-grand seigneur, les soldats de la porte venoient froidement au-devant de moi. Ils arrêtèrent en effet mon cheval, en le saisissant par la bride, et me tenoient si bien, que je ne pus faire un pas au-delà. Comment pensez-vous que je me tirai de ce danger? Je compris qu'en les terrifiant, je les éloignerois. Je dissimulai adroitement ma crainte; et appelant de la main tous ceux que je pus apercevoir, je demandai une écritoire et du papier. J'interpellai plusieurs fois les assistans, et je leur ordonnai de me dire le nom de celui qui m'avoit arrêté. Cette ruse réussit; plus je m'échauffai, plus on devenoit timide. On tergiversa : on donnoit de faux noms. Celui qui m'avoit arrêté, lâcha, sans mot dire, la bride de mon cheval, et s'éloigna, la tête dans les épaules. Mon triomphe n'étant plus douteux, je dis à tout le monde : « Vous êtes heureux que je n'aie pas le temps de m'arrêter; mais à mon retour, vous entendrez parler de moi : je saurai faire justice des

(1) Ce costume sera décrit dans la suite : c'est pour cela qu'on n'en parle pas dans cet endroit.

coupables. » Après cela, je piquai des deux, et je rejoignis mes gens bientôt après.

Mais voici un trait plus curieux que tous ceux que je viens de raconter. M. Piveron de Morlat, nommé ambassadeur français auprès du Nabab *Ayder-ali-kan*, étoit parti de Goa pour se rendre, par terre, à sa destination. Je l'accompagnois en qualité d'ami : nous avions pour tous deux une centaine d'hommes presque tous chargés de nos effets, ou des provisions du voyage. Un jour que nous nous trouvions à la vue d'une forteresse assez considérable pour le pays, la sentinelle qui nous découvrit eut peur d'un si grand cortége. Elle courut faire le rapport de ce qu'elle avoit vu, et à l'instant on ferma les portes de la ville : nous demeurâmes une ou deux heures en dehors, attendant toujours qu'on donneroit les ordres pour nous laisser entrer. Nous invoquions l'amitié, les alliances, le droit des gens, le besoin où nous nous trouvions, n'ayant plus de provisions de bouche de première nécessité. Nous parlions à des sourds ; la porte ne s'ouvroit pas. Mon compagnon qui n'étoit pas très-patient par caractère, et qui jouissoit depuis quelque temps d'une assez mauvaise santé, ennuyé de rôtir aux ardeurs

du soleil, prit deux pistolets, son sabre dans les dents, et se glissa ainsi entre le mur et la porte, à côté même du corps-de-garde. Rien n'étoit plus aisé que de l'assommer dans la position fâcheuse où il s'étoit mis; la pensée n'en vint à personne. Les soldats, épouvantés à la vue d'un homme qui cherchoit à se faire tuer, prirent la fuite. M. Piveron nous ouvrit la porte, et dans le même moment, tous les habitans s'enfuirent par la porte opposée. Nous nous trouvâmes tellement seuls, que nous fîmes courir après quelques fuyards pour les prier de revenir promptement nous donner du riz, en payant. Peu à peu ils rentrèrent dans leurs maisons, et purent s'assurer par leurs yeux, que nous n'étions rien moins que conquérans.

A l'occasion de la guerre et des guerriers, je me permets de donner un abrégé de ce qui se passa au siége de Pondichéry en 1778. J'avoue que c'est un hors-d'œuvre; mais qu'importe après tout, s'il peut intéresser le lecteur.

Histoire du siége de Pondichéry.

M. de Tronjoli, capitaine de vaisseau, commandant le Brillant, aidé de deux frégates, *la Pourvoyeuse* et *la Pintarde*, et d'un ancien bâtiment de la compagnie des Indes, dit l'*Oriston*, avoit battu les Anglais le jour de

S. Laurent 1778. Ce combat fut d'autant plus meurtrier, qu'il dura plus long-temps, entre un moindre nombre de vaisseaux, l'*Oriston*, que commandoit le brave M. le Fer, quoique monté seulement par des Noirs, et n'ayant que cinquante canons, osa se mesurer avec le vaisseau de l'amiral Hugues ou Yousse, et fut celui qui combattit avec le plus d'intrépidité.

Les Anglais avoient été si maltraités dans cette action, qu'ils cinglèrent promptement sur Madras, en serrant la côte au plus près. Si M. de Tronjoli eût profité de sa victoire, et qu'il se fût embossé dans la rade de Pondichéry, le siége de cette place auroit été impossible, parce que les ennemis, n'osant tenir la mer, n'auroient pas pu transporter leur artillerie dans le voisinage; mais cet officier abandonna le pays bientôt après. Il fit plus mal encore; car ayant persuadé au gouverneur que son dessein étoit d'aller brûler tous les vaisseaux anglais dans la rade de Madras, il obtint, sous ce prétexte, d'être ravitaillé : on lui donna des farines, une quantité considérable de poudre, denrée précieuse pour nous; il embarqua aussi deux pièces de vingt-quatre destinées à un des bastions : lorsqu'il eut tout

constamment sur les remparts. On ne pouvoit les arracher de leurs postes qu'en employant la violence. On vit des canonniers estropiés d'un coup de feu, refuser d'aller à l'hôpital, par la crainte de mourir ailleurs que sur les affûts de leurs canons. Un d'entre eux ayant eu le poignet droit coupé par un boulet, acheva sa charge de la main gauche, et dit à un de ses confrères de soigner sa pièce pendant qu'il alloit se faire panser. Un jeune officier, nommé, je crois, la Salle, à peine convalescent, alla demander au commandant quel étoit le bastion qu'il devoit défendre. Sa compagnie étoit au bastion du nord, celui que les batteries ennemies foudroyoient davantage. Ses confrères, qui chérissoient ce jeune homme, le prièrent de ne pas s'exposer au danger dans l'état où ils le voyoient. Il répondit qu'on ne lui persuaderoit pas de céder l'honneur d'un poste périlleux que le sort lui avoit adjugé. Il y courut en effet; et quelques heures après, il n'étoit déjà plus.

Il n'y avoit pas jusqu'aux femmes indiennes qui ne se montrassent dignes du courage des Français. L'une d'elles, qui venoit de perdre son fils, couroit les rues, fondant en pleurs. On l'approche, on cherche à la consoler. Ah!

dit-elle, ce n'est pas mon fils que je pleure ; c'est le danger qu'a couru notre brave gouverneur (1). Hélas, nous perdrions tout, si nous le perdions !

Celui des habitans de la ville qui se distingua le plus, fut le nommé *Madec* (2). Il s'illustra davantage par son généreux civisme, et par un dévouement sans exemple, tout le temps que dura le siége, qu'il ne l'avoit fait en acquérant un état souverain à la pointe de son épée.

Cet homme vraiment extraordinaire avoit rejoint les Français ses compatriotes, quelque temps avant le siége de Pondichéry. Voyant l'intérêt public compromis, il n'en eût plus d'autre que celui-là. Il alla trouver le gouverneur, et le pria de ne pas permettre qu'il demeurât inutile à sa patrie. Je viens vous offrir, lui ajouta-t-il, les débris de ma fortune, et ma personne. Faites usage de l'une et de l'autre

---

(1) M. de Bellecombe, en visitant les fossés, avoit été assailli à coups de fusil. Une balle l'avoit effleuré au bras.

(2) M. *Madec*, breton, et autrefois simple soldat, avoit fait fortune au service des princes indiens. Il avoit été décoré du titre de *jakir-kan;* mais les Anglais l'ayant vaincu, il se sauva à Pondichéry avec sa femme et quelques débris de sa grande fortune.

pidité qu'il parvint à égorger tous les ennemis qu'il trouva dans les tranchées. Il encloua tous les canons d'une forte batterie, excepté un qu'il fit traîner dans la ville; et enfin, il détruisit une grande partie des ouvrages. On peut assurer que Pondichéry n'auroit pas été pris, si la bravoure de Madec n'avoit pas été jalousée, et que, par suite de cette indigne passion, elle n'eût pas été entravée, et réduite à l'inaction.

M. de Bellecombe étoit enchanté du dévouement patriotique de ce généreux officier; mais l'état-major ne partageoit pas son enthousiasme. On se crut déshonoré d'obéir au commandement d'un roturier. On assura qu'on pouvoit se passer de ses services, et pour en administrer la preuve, on fit une seconde sortie à laquelle il n'eut point de part : aussi fut-on complétement battu; on perdit des officiers d'un mérite distingué. Ceux qui purent échapper au fer des Anglais rentrèrent dans la ville pleins de confusion des suites de leur orgueilleuse témérité.

Enfin, nous fûmes forcés de nous rendre. Il fallut se résoudre à voir flotter dans l'enceinte de nos murailles, un pavillon d'autant plus odieux, qu'on avoit eu plus d'espérance

de conserver celui qui venoit de nous coûter tant de sang.

Jour de deuil pour tous les habitans de Pondichéry, et en quelque sorte pour toute l'Inde, celui où la capitulation fut offerte et acceptée !

Je ne peux passer sous silence un trait dont je fus témoin le jour de l'entrée des Anglais dans la ville. Les débris de la garnison française étoient rangés en bon ordre devant les casernes, tous, le havre-sac sur le dos, et prêts à défiler, pendant qu'on hissoit le pavillon anglais, et qu'on abaissoit le nôtre d'une manière ignominieuse. Un pauvre soldat ne put tenir à ce spectacle ; il prit sa baïonnette, se l'enfonça dans la gorge au milieu des rangs, et expira victime d'un amour excessif pour la gloire de sa nation.

Cependant cette nation ne s'étoit pas avilie par la reddition de la place. Nos ennemis convinrent que la défense en avoit été fort honorable. Aussi, lorsque les commissaires français allèrent proposer les articles de la capitulation, le général Monneron dit, en prenant la plume pour les signer, qu'il ne refusoit rien, et que s'il étoit déjà sur les murailles, et le canon tourné contre la ville, il n'en recevroit pas avec

n'ont pas de lois écrites. Une tradition orale fait la règle des jugemens, à moins que le chef de la société n'intime quelqu'ordre éphémère; car on ne sait pas se révolter contre sa volonté, on n'ose pas même interpréter ses commandemens. Ses ordres sont des arrêts suprêmes desquels il n'est jamais permis d'appeler. (1)

A défaut de lois écrites, il y a, comme je le disois tout à l'heure, des usages traditionnels, dont quelques-uns sont fondés sur la loi naturelle, et qui ont la force d'obliger, et de déterminer des châtimens contre les réfractaires.

Ces usages sont, ou généraux, tels que celui qui défend à une femme de caste de se remarier après la mort de son premier mari; celui qui défend de prendre connoissance des mauvais traitemens que fait un mari à son épouse, celui qui autorise l'usure arbitraire, etc., ou bien, ils sont particuliers à certaines castes; comme de ne pouvoir se marier qu'à tel degré

---

(1) On peut croire que les Missionnaires favorisoient de tous leurs efforts ces dispositions d'obéissance, tant que le prince n'exigeoit rien contre la conscience, et il auroit été monstrueux qu'ils se fussent comportés autrement.

de parenté, de payer celle qu'on veut avoir pour femme telle somme; de s'habiller de telle manière, de porter telle couleur, de se nourrir de tels ou tels alimens, etc.

Pour juger les contestations qui naissent des usages ou des violations du droit naturel, le prince nomme des commissaires, si le cas regarde l'ordre public; mais les discussions de famille sont terminées par des anciens des castes en discorde. Les plaidoyers ne sont ni longs, ni tumultueux. Chacun des membres du tribunal connoît les us et coutumes de son pays: il émet son avis d'après cette connoissance; et lorsque tous en ont fait autant, l'affaire est terminée. Les peines qui affectent les prévaricateurs des usages, sont les réparations, restitutions, les privations des droits civils, ou de ceux de sa caste, et quelquefois l'expulsion de la famille. S'il est question d'affaire criminelle, il me semble que la cour en est saisie, et que les arrêts de mort ne peuvent émaner que de la bouche du prince.

Dans les villes appartenantes aux Européens, on nomme un officier Blanc pour présider au tribunal, auquel ressortissent les Indiens, habitans de ces villes. J'imagine que son emploi se borne à constater les usages, et à

mettre de côté ceux qui seroient en opposition avec les lois européennes.

Dans l'intérieur du pays, quelques souverains ont affranchi les Chrétiens de la juridiction des Infidèles : alors le juge naturel de tous les débats, c'est le Missionnaire; mais cette fonction n'a rien d'alarmant pour la conscience. On fait assembler les notables de la caste dont les membres sont en litige ; on les interroge sur leurs usages, et on juge selon ces mêmes usages, lorsqu'ils n'ont rien de contraire à la morale naturelle, ni aux préceptes de l'Evangile. (1)

Quoique le Code traditionnel des Indiens soit moins chargé que notre Code criminel, parce qu'une partie des crimes qui conduisent à l'échafaud en Europe, ne sont que des peccadilles relativement à leurs mœurs, tels que les mauvais traitemens faits à son père, et surtout à sa mère, les péchés contre nature, etc.

(1) C'est un privilége précieux pour les Chrétiens d'être jugés en dernier ressort par leurs prêtres; car ils sont sûrs que le juge ne sera pas corrompu par des présens, et que les châtimens qu'il infligera seront bien moindres que ceux qu'infligeroient des juges idolâtres et ennemis de leur personne, à cause de leur religion.

Ils connoissent cependant des forfaits qui méritent la peine capitale : comme la félonie, et à plus forte raison l'attentat contre les jours du souverain, l'homicide déterminé, etc.; et dans certaines castes, le commerce charnel avec une personne même libre. Mais les usages varient sur cet article : en quelques endroits, les deux coupables sont brûlés vifs ; en d'autres lieux, le garçon est condamné à mort, à moins qu'il n'épouse la fille qu'il a séduite.

Nous ferons ici une observation qui pourra surprendre le lecteur. La coutume, dans toute l'Inde, est que les personnes d'un sexe différent se parlent avec respect, et emploient à l'égard l'un de l'autre le pronom *vous*, à la seconde personne du pluriel, *nir* ou *mirou*. Or, si un garçon a connu une fille, il lui est presque physiquement impossible de ne pas la tutoyer ; et dès-lors il trahit son secret : on n'a besoin ni d'accusateur ni de témoin ; le délit est dès-lors constaté. Cet usage est peut-être une des principales causes qu'il y a si peu de libertinage dans les castes distinguées du pays.

La liberté que se donnent aussi deux personnes de sexe différent de fumer tour-à-tour la même *chiroutte* de tabac, est encore une preuve acquise de cohabitation. Ce signe est

si peu équivoque, et si universellement connu, qu'une jeune fille de douze ans vint me dénoncer le libertinage de sa mère avec un jeune étranger. Or, la preuve qu'elle m'en donna, c'est que sa mère et le jeune homme avoient fumé la fatale *chiroutte*. J'allai aux enquêtes : la coupable se voyant obligée d'avouer ce fait, ne put pas nier les conséquences qui en étoient inséparables.

Ainsi, lorsqu'il y a eu des libertés criminelles entre deux personnes que l'on veut soustraire au châtiment, il faut les marier le plus tôt possible; et si le mariage ne peut avoir lieu, ou parce qu'un des coupables n'est plus libre, ou parce qu'ils ne sont pas de la même caste, il faut qu'un des deux émigre si loin, qu'il n'y ait pas à craindre qu'il rencontre jamais son complice.

Les peines de mort sont le feu, la corde, et le supplice des éléphans (1), selon le genre

(1) Lorsque ce sont les éléphans qui sont chargés de supplicier des coupables, on les couche aux pieds de ces animaux : ceux-ci, sur l'ordre qu'on leur en donne, les entourent et les serrent avec leur trompe, les jettent au loin par-dessus leur tête, et les saisissent de nouveau lorsqu'ils sont retombés, autant de fois

des crimes qu'on veut punir; mais ces châtimens sont rares; et peut-être n'y a-t-il pas dix personnes de condamnés à mort dans toute l'étendue de l'Inde, dans l'espace d'une année. La plupart des délits ressortissent à la justice correctionnelle: alors on en est quitte pour avoir le nez ou les oreilles coupées. Cette cérémonie a lieu pour une faute assez légère, relativement à nos mœurs : par exemple, pour cause d'inconduite et de libertinage; pour quelque négligence dans l'exercice d'un emploi public. Il arrive aussi parfois qu'une partie de la pénitence est faite avant que le coupable soit présenté au tribunal; car ceux qui sont chargés des arrestations, ont assez l'usage de rompre de coups le prévenu dès qu'il est entre leurs mains. Ces hommes féroces ne connoissent pas cette belle maxime : *Respect au malheur.*

---

que porte la sentence; et enfin, ils leur donnent le coup de grace, en leur imprimant le pied sur l'estomac.

TITRE VI.

Des habitans de l'Indostan.

A mesure que nous avançons, notre tâche devient moins pénible. Jusqu'à présent, nous n'avons considéré l'Indostan que comme un pays désert, ou du moins, en supposant qu'il avoit des habitans, nous paroissions éviter leur rencontre ; maintenant, ils vont être les objets uniques de nos observations : nous les examinerons au physique et au moral, isolés, et comme membres d'une société. Cependant, afin d'éviter la confusion qui naîtroit d'une quantité de menus objets, nous diviserons par autant de chapitres tout ce qui regarde les Indiens.

CHAPITRE PREMIER.

De la figure, de la taille et de la couleur des habitans de l'Indostan.

Il y a peu de pays où la population soit si belle que dans celui dont nous parlons : les enfans y sont généralement beaux, bien constitués, et de la figure la plus agréable. Il est vrai qu'ils deviennent moins beaux en grandissant : aussi on les compare aux poulets, si mignons dans les premiers jours de leur âge, et d'une physionomie si commune lorsqu'ils sont entièrement formés.

Les femmes indiennes n'ont pas à envier la beauté de celles de l'Europe : elles sont communément mieux partagées des avantages de la nature que celles-ci. Malheureusement les Blancs s'en aperçoivent : de là ces commerces honteux et publics avec les pariattes, femmes d'une caste méprisée dans le pays, et qui dévouent au mépris ceux qui ont avec elles des rapports de libertinage.

Puissent les Européens profiter de l'avis que

je leur donne ici en passant! C'est de se roidir contre le funeste penchant qui les porteroit à ces amours, en quelque sorte monstrueux, au moins pour l'intérêt de leur santé, si ce n'est pas par respect pour la vertu : car il est difficile d'être impunément libertin dans ces climats; et quoique la force d'un tempérament privilégié feroit échapper au danger d'abréger ses jours, ou de les voir s'écouler dans la langueur et les autres incommodités, filles à-peu-près inséparables des excès en ce genre, un effet trop certain de cette imprudence criminelle, ce seroit de voir son cœur tellement asservi à l'objet de sa passion, qu'il n'y auroit plus d'espérance qu'il recouvrât sa liberté. Dès qu'une misérable pariatte a gagné les affections d'un Européen, les liens de l'amour conjugal sont brisés comme par enchantement : aussi, tel officier ou négociant qui adoroit son épouse à Paris, à Nantes, à Bordeaux et à Londres, ne peut plus en supporter la vue à Pondichéry, à Chandernagor et à Calicutta. (1)

---

(1) Tant de considérations ne devroient-elles pas obliger les gouvernemens européens à ordonner la plus grande sévérité dans la surveillance des mœurs de leurs sujets qui passent dans l'Indostan? Ne s'accou-

Les nations indiennes sont tout-à-fait ressemblantes aux Français pour les traits du visage, le maintien, le geste et la démarche. On ne fait point un pas sans s'y méprendre, sans croire distinguer dans la foule, des amis qu'on a laissés en France. Plus on examine, plus on est séduit : aussi, si l'on me demandoit une définition propre et caractéristique d'un Indien, je dirois c'est l'homme du globe qui ressemble plus aux Français, à la couleur près. (1)

Mais la couleur n'est pas uniforme chez tous

---

tumeront-ils donc jamais avec cette réflexion, que les Indiens mépriseront toujours ceux qui se rendent méprisables par leur conduite, et qu'il seroit aussi aisé de construire un pont depuis Londres à Madras, que de corrompre les idées du pays sur ce point essentiel ?

Je ne dis pas cependant qu'il faudroit infliger des peines afflictives aux coupables; mais qui empêcheroit qu'on ne fît dépendre leur conservation dans un poste, dans un emploi, de la décence de leurs mœurs ?

(1) Il m'est arrivé souvent de rencontrer des Indiens que je prenois pour mes confrères. Tout étoit propre à me tromper : l'air, les traits, la modestie, l'âge, la taille, la démarche. J'avois besoin de me rappeler que j'étois éloigné de cent lieues de ceux que je croyois reconnoître, afin d'échapper à l'erreur.

les individus ; elle n'est pas non plus la même dans toutes les castes : elle approche d'autant plus du blanc d'Europe, que la famille est plus noble et plus distinguée. Les jeunes brames sont presque aussi blancs que les enfans français. Les Indiens de castes communes sont d'une couleur de cuivre rouge ; mais les parias sont coloriés comme le bronze antique ; quelquefois plus noirs encore, mais d'un noir sale et sans éclat. Ce sont néanmoins ceux qui ont communément les traits les plus beaux et les plus réguliers.

La taille des Indiens est avantageuse, sans être gigantesque. Ils sont plus grands et mieux faits que nos peuples méridionaux. Toutes les parties de leurs corps sont parfaitement proportionnées ; il est rare de trouver un homme contrefait. En écrivant ceci, je parcours les portraits gravés dans ma mémoire, et je ne me rappelle pas avoir jamais vu dans l'Inde de bossus, très-peu de borgnes, et infiniment peu de boiteux.

Ces pauvres gens riroient aux éclats, s'ils lisoient cet article, dans lequel je m'étends sur leurs qualités corporelles ; car la beauté de la forme est sans aucun mérite dans leur pays. Ils pleurent un enfant que la mort leur enlève,

mais jamais par la raison qu'il étoit beau et bien fait. Celui-ci aime son épouse avec tendresse, quoiqu'elle soit laide à faire horreur, et il maltraitera sa seconde femme, quoiqu'elle seroit la plus charmante personne qu'on puisse envisager. L'Indien n'aime que la bonté des espèces : son œil est presqu'insensible aux qualités d'agrément.

La plus aimable et la plus chérie de toutes les épouses, c'est la *Lia* chassieuse, qui a beaucoup d'enfans. *Rachel*, sa sœur, si elle est stérile, n'intéresse pas du tout. Les enfans font la richesse des familles, sur-tout les filles, parce que, comme je le dirai bientôt, on les vend à celui qui les épouse; et le prix devient la propriété du père de celle qu'on achète.

CHAPITRE II.

Des vêtemens des Indiens.

L'OCÉAN est couvert de vaisseaux qui portent dans l'Indostan des nuées d'ambitieux qui s'exposent à toutes les chances d'un long et dangereux voyage, par l'espérance de recueillir bientôt de l'or à pleines mains. Quelques-uns d'eux, ou, si l'on veut la plupart, réussissent en effet à faire fortune. Cependant, je ne conseille pas aux tailleurs de tenter cette carrière : ils sont plus avantageusement placés pour leur état dans le dernier village de la France, qu'ils ne le seroient à Golconde ou à Déli. Ce n'est pas à dire cependant qu'on ne s'habille pas dans l'Indostan, mais on ne porte guère que des robes sans couture. La friperie est communément sur le métier du tisserand.

D'abord, les Indiens tiennent leurs enfans nus, garçons et filles, jusqu'à un âge assez avancé, neuf, dix ans. Cet usage, qui n'est pas sans inconvénient, en a beaucoup moins qu'ail-

leurs (1). Les garçons, devenus grands, se couvrent d'un vêtement. Quelquefois il consiste dans un morceau de toile de la largeur d'un peu plus que la main, et qui s'appelle *langouti*. Ils attachent un des bouts de cette toile sur le bas-ventre, par le moyen d'une corde dont ils se ceignent les reins; puis, par le moyen d'une autre corde attachée à l'extrémité opposée, ils vont rejoindre la première. La pudeur du pays ne rougit pas de cet habillement; mais si elle l'inventa, on peut dire qu'elle n'étoit pas exigeante.

Sur mille Indiens, il y en a au moins neuf cents qui ne font pas de plus grands frais pour le vestiaire: ils ont cependant chacun une pièce

(1) Lorsque j'arrivai dans l'Inde, je fus tellement frappé de ces nudités, que je faisois procès à toute femme dont les enfans n'étoient pas couverts décemment. Lorsqu'elle me donnoit pour raison la pauvreté qui empêchoit qu'elle ne pût les habiller, je fournissois la toile nécessaire pour cela. Bientôt on se donna le mot: je ne pouvois plus sortir sans voir des enfans nus; je les couvrois, et le lendemain ils étoient nus encore, parce que les mères vendoient ma toile. Je fus obligé d'abandonner la partie, et de me distraire des idées de décence que j'avois apportées d'Europe.

de toile d'environ deux aunes, à laquelle ils donnent le nom de *toupeutti;* mais au lieu de s'en servir pour couvrir au moins tout le bas du corps, ils la mettent sur l'épaule, par contenance, ou bien ils la passent en sautoir sur l'estomac, ou bien encore ils en font un bourrelet pour empêcher qu'ils ne se blessent en portant quelques fardeaux. Enfin, ils s'enveloppent la nuit dans cette toile, pour éviter les piqûres des moustiques et des scorpions.

Tel est donc le costume des pauvres gens. Ils ont presque toujours la tête nue, ou s'ils la couvrent, c'est avec une guenille, soi-disant mousseline, de quelques coudées de longueur, et d'un empan de largeur, avec laquelle ils se ceignent la tête. Leur chaussure, lorsqu'ils en ont une, est une sandale de cuir, ornée sur le devant de trois ou quatre languettes de même matière, en forme de rézeau, pour enchâsser les orteils et les assujettir : cependant le gros doigt du pied a sa loge à part ; c'est un anneau d'un cuir roide et épais, qui, n'étant pas très-proportionné à l'orteil, laisse assez d'espace vide pour que le sable et les graviers s'introduisent entre cuir et chair. Dans ce cas, une pareille chaussure est un supplice cruel et insupportable à tous autres qu'à des Indiens.

Cependant rien n'est si élégant que l'habillement de cérémonie, ou celui des personnes de distinction. Il consiste, en premier lieu, dans un turban ou toque de mousseline, dont le tissu est plus ou moins riche, d'environ trente aunes de long, sur un tiers d'aune de largeur : la couleur de la toque n'est pas quelque chose d'indifférent; c'est elle qui différencie les corps ou régimens de cipayes. Les nobles d'extraction emploient les couleurs qui leur plaisent davantage : eux seuls peuvent porter la toque blanche; mais aux côtes on ne fait pas toutes ces distinctions. Sous les gouvernemens des Européens, chacun des particuliers ne consulte, dans son costume, que son caprice, son goût et ses moyens.

Chaque Indien doit savoir tresser sa toque. Or, tel est le procédé qu'il emploie pour cela: après avoir jeté son paquet de mousseline sur un meuble, une natte ou par terre, il prend un des bouts, il en noue les deux coins : il a par ce moyen une forme de calotte qu'il applique sur sa tête; et pendant que sa main gauche, appuyée sur le front, dirige les plis de la tresse, il se sert de la droite pour tourner sa mousseline autour de la tête, tantôt horizontalement, tantôt depuis le sommet jusqu'aux oreilles, tantôt en

décrivant des quarts de cercle, des diagonales, jusqu'à ce qu'enfin il ait donné à sa toque la forme qu'il croit la plus avantageuse. Ce chapeau ou bonnet ainsi tressé se conserve des mois entiers, et il est rare qu'on le tresse deux fois sans laver la mousseline.

La forme de la toque varie selon les pays, les emplois, l'âge et les prétentions d'un chacun. Les soldats ou cipayes la portent sous la forme d'un petit chapeau rond, avec une bande de ruban d'une couleur saillante qui la traverse. Les habitans du Maïssour et du Thélingan portent des toques évasées comme des chapeaux de moissonneurs. Dans quelques endroits du Carnatte, on voit des toques faites en cône, et dont la mousseline est cordelée dans toute la longueur du tissu; en d'autres lieux, le tissu est lâche, et la mousseline flotte sur les épaules comme une chevelure. Presque partout les jeunes gens qui aiment à être coiffés élégamment, serrent le plus possible le tissu de la toque, y laissent un bec ou corne en devant, et ont soin que la mousseline soit si fine et entrelacée avec tant d'art, qu'on ne distingue aucun pli. Cette mode est effectivement leste et agréable à l'œil. Au reste, ce n'est pas une occupation de longue haleine de

tresser

tresser sa toque. Un Malabar le fait en moins de temps qu'un petit-maître n'en emploie pour arranger sa cravatte.

La toque est le seul ornement de tête qui convienne aux Indiens, parce qu'ils se la rasent, excepté le milieu, sur lequel ils laissent une touffe de cheveux. Ce bouquet flottant, qui donne quelqu'agrément, n'est pas d'ailleurs sans quelqu'utilité. Les Païens y attachent leur talisman, et les Chrétiens un scapulaire, ou bien quelqu'autre signe de dévotion. La tête ainsi tondue, ils ôtent leur toque avec la même facilité qu'on ôte une perruque; mais il faut observer que, par civilité, ils sont toujours couverts, même à l'église, et dans les pagodes (1). Il ne leur est permis de se montrer tête nue qu'aux enterremens, et pendant le temps destiné au deuil; encore y suppléent-ils alors en s'enveloppant dans un drap blanc qui leur couvre tout le corps, excepté le visage. Il est à remarquer que le blanc, qui est la

(1) Il arrive quelquefois qu'un Indien se découvre la tête dans sa maison, à raison de la chaleur, ou pour quelqu'autre motif; mais si quelqu'un d'honorable lui fait une visite, il se couvre avant de le recevoir : ce seroit lui manquer grossièrement de paroître devant lui tête nue.

couleur funèbre d'un bout de l'Inde à l'autre, est cependant celle qu'on recherche davantage.

La seconde pièce du vêtement des personnages distingués, c'est un grand morceau de sôie ou de belle mousseline qu'ils portent sur l'épaule, à peu près comme les docteurs portoient la chausse. Cet ornement sert à garantir des ardeurs du soleil et du froid. On l'étend alors sur le cou comme un large mouchoir, et on est suffisamment étoffé.

Vient ensuite le *sogaï* : c'est une veste de mousseline gazée, sans poche, qui se croise devant la poitrine, et s'attache avec des rubans. L'élégance de cet habit est que les manches en soient étroites, et si longues qu'on en puisse retrousser une demi-aune, afin de former un grand nombre de plis tout le long du bras.

Un autre morceau de mousseline de quelques aunes de longueur tient lieu de hautes chausses, et fait un très-bel effet. On se ceint d'abord les reins au bas du *sogaï*, puis on ramène un des bouts entre les jambes par devant, l'autre rentre dans la ceinture par derrière ; en sorte qu'une cuisse est couverte entièrement, et même une partie de la jambe, tandis que l'autre ne l'est qu'à moitié.

La chaussure de cérémonie est une pantoufle à bec recourbé, appelée *papassi*, et qui est d'autant mieux faite, que le pied peut moins y entrer. Au reste, cela n'est pas si mal imaginé; car les Indiens sont obligés cent fois par jour de quitter leur *papassi*, l'usage du pays leur défendant d'entrer dans une maison, ou même de se présenter devant quelqu'un d'honnête avec une chassure aux pieds. (1)

Je ne dois pas omettre une sorte de sabots propres aux gens de qualité, et desquels j'ai fait usage fort long-temps. Il n'en est pas de ces sabots comme du *papassi* et des sandales: on a droit de s'en servir en tout temps. Pour s'en faire l'idée, qu'on imagine une planche ou semelle d'un bois dur, de la forme et de la mesure du pied, portée sur deux éparres, l'une sur le devant, et l'autre qui sert de talon, de la hauteur d'environ deux pouces : cette se-

---

(1) Les Malabars chrétiens déposent leur chaussure avant d'entrer à l'église; et c'est un spectacle assez comique que celui de quelques milliers de *papassi* de toutes couleurs qui entourent l'église de toute part. Au reste, je n'ai jamais ouï dire qu'on en ait volé: ce qui prouve qu'en dépit du préjugé, on est moins voleur à Pondichéry qu'on ne l'est à Paris, ou dans toute autre de nos villes.

melle est percée d'un trou dans lequel on met une cheville couronnée par une tête en forme de petite boule très-polie. On passe dans les deux gros doigts du pied cette cheville, et ils se trouvent serrés et arrêtés par le bouton, qui tient lieu de levier pour faciliter le mouvement du pied : aussi, on commence par se blesser; après quelques minutes de marche, les deux orteils s'écorchent, et enfin il se forme un calus sur la peau, moyennant quoi on n'éprouve plus aucune douleur. Le pied devient plus dur que le sabot même qui s'use en peu de jours, par les frottemens.

On peut regarder ce que nous avons dit jusqu'à présent des vêtemens des Indiens, comme l'explication seulement de leur petit uniforme. Ils sont propres, et mis décemment avec la *sogaï*. Mais on ne monte pas à cheval, on ne se fait pas porter en palanquin, on n'assiste pas à une fête avec un habillement aussi mesquin. Dans ces occasions, on se revêt de l'*angui*, le plus noble, peut-être, de tous les vêtemens : c'est une longue robe de mousseline qui descend jusqu'à terre, et dont la forme est celle d'un juste-au-corps, avec lequel on attacheroit un ample jupon, le tout ouvert par-devant. Il y a des *anguis* tissus en argent et en or. Il

est certain que rien n'est plus imposant qu'un prince indien, la tête couverte d'un turban éclatant, et orné d'une aigrette de perles, ou de diamans, les oreilles surchargées de longs pendans terminés par un gros rubis; deux ou trois chaînes d'or au cou; vêtu d'un *angui* précieux, les bras ceints de riches bracelets, ayant une ceinture à franges d'or autour de l'angui; d'immenses caleçons de soie rayée, et qui font transparent avec l'habit de dessus : tout cela surmonté d'une pièce d'étoffe écarlate qui se joue dans les plis de la robe, et tranche pompeusement avec un blanc qui effaceroit l'éclat de la neige. Nos habillemens d'Europe sont bien ridicules à côté de ce superbe étalage. Au lieu de la pièce d'écarlate, appelée *sagalatou*, les brames du nord de l'Indostan ont une pièce d'étoffe très-riche qui leur couvre la poitrine et l'estomac; et en place de la toque, ils portent un bonnet d'étoffe fait à-peu-près comme la mitre des Juifs.

Dans plusieurs contrées, le *teupeatti* dont j'ai parlé est une serge brune pour les gens du commun, et noire pour les autres, tissue de poil de chèvres ou de chameaux; c'est un cilice, à proprement parler, quoiqu'il y en ait de plus fin que nos plus belles étamines. Il s'en

ſait un grand commerce au couchant des Gattes. J'imagine que cette différence vient de celle du climat ; car les fraîcheurs de la nuit sont plus sensibles à l'ouest des montagnes. Les rosées sont beaucoup plus abondantes ; de manière qu'une couverture en toile de coton ne suffiroit pas pour se garantir. (1)

Il y a assez peu de choses à remarquer sur la toilette des femmes indiennes. Celles de la lie du peuple n'ont que deux ou trois aunes de toile, dont elles se ceignent étroitement les reins à un ou plusieurs tours, selon la longueur de la toile, dont la largeur fait la hauteur de cet habillement. Le reste du corps est à dé-

(1) Les rosées sont si abondantes dans l'Inde, que si on s'est couché au milieu d'un bois, ou même sur une route sablonneuse, on se trouve le matin comme dans une baignoire. On comprend aisément qu'il ne faut qu'un essai en ce genre pour déterminer des douleurs rhumatismales qui durent ensuite toute la vie, sans parler de mille autres incommodités. Aussi les Missionnaires, obligés à passer souvent les nuits dehors, ne conservent pas long-temps la santé ; ils deviennent vieux avant l'âge, et leur vieillesse n'est pas ordinairement de longue durée. Cependant, ceux qui quittent les terres avant de s'être épuisé entièrement, et se retirent aux côtes, vivent fort long-temps pour la plupart.

couvert ; mais elles ont l'usage de croiser leurs bras et leurs mains sur l'estomac, lorsqu'elles paroissent dans les rues, ou qu'elles conversent avec quelqu'un, même à la porte de leurs maisons. Selon qu'elles sont plus riches, ou d'une caste plus noble, leurs vêtemens sont plus décens. Ce n'est plus alors avec de la toile ordinaire qu'elles s'enveloppent, à moins qu'elles ne soient veuves, ou qu'elles ne portent l'habit de deuil ; c'est avec les plus belles mousselines, ou quelques étoffes de soie. Elles se ceignent les reins comme toutes les autres ; mais la pièce est assez longue, pour qu'après avoir fait deux ou trois tours, il y ait encore de quoi former une écharpe pour couvrir l'estomac, ensuite la tête, et, enfin, le côté. Tout cela est si bien ajusté, que le corps est vêtu et décemment couvert, à l'exception des mains, des pieds, et d'une très-petite partie du visage, sans qu'il y ait aucune couture dans l'habillement.

Les femmes indiennes marchent toutes nus-pieds : elles y sont tellement accoutumées, que les ronces, les cailloux, la chaleur brûlante de la terre ne les incommodent pas, et qu'elles font lestement de très-longs et très-pénibles voyages.

Elles sont toutes coiffées avec leurs cheveux,

dont elles prennent assez de soin, en les frottant, les parfumant avec des essences, et les tressant avec beaucoup d'élégance ; mais cette recherche excessive les rend cependant suspectes de libertinage, à moins que leur naissance, ou la circonstance de quelque fête civile ou religieuse ne les autorise à cela.

La chevelure est tellement l'ornement des femmes dans ce pays, que la peine la plus infamante qu'on puisse exécuter sur une femme déréglée dans ses mœurs, c'est de lui faire couper les cheveux. On n'a plus à craindre après cela qu'elles donnent dans de nouveaux écarts. On les fuit comme une peste publique : aussi il arrive, que ne pouvant survivre à un pareil affront, plusieurs se donnent la mort. (1)

On aura pu remarquer que les Indiens n'ont ni poches, ni goussets; c'est qu'ils n'en ont

---

(1) J'avois, parmi mes Chrétiennes, une femme de très-mauvaises mœurs. J'essayai tous les moyens possibles pour la faire changer de conduite : tout fut inutile. Je donnai enfin l'ordre de lui raser la tête ; mais le catéchiste me fit observer que cette femme, aussi orgueilleuse qu'elle étoit corrompue, iroit se précipiter dans l'étang si je l'humiliois jusqu'à ce point. Je révoquai mes ordres, et je la laissai vivre à son gré, plutôt que de l'exposer à un suicide.

pas besoin, parce qu'ils ne portent ni mouchoirs, ni couteau, ni étuis, ni tabatière. S'ils ont de l'argent, ils le lient dans un des coins du *toupeutti* ou du *camboulli.* Ils font de même pour les provisions de bouche ; cependant chacun d'eux à un petit sac dans lequel sont renfermés tous les objets nécessaires à la mastication du bétel.

CHAPITRE III.

Du luxe de l'Indostan.

Les Indiens ne mériteroient pas d'être comptés parmi les peuples orientaux, s'ils n'avoient pas le défaut qui leur est commun à tous; je veux dire un luxe ridicule et sans goût. Le luxe est donc une foiblesse des Indiens: il est ridicule et déraisonnable, puisque la pauvreté même n'en corrige pas. L'habitant de l'Indostan donne ses bijoux en gage pour avoir du riz, et il vend son riz pour avoir des bijoux. Le plus grand déshonneur pour lui seroit de se dessaisir des bijoux de famille: il vaut mieux pour lui mourir de faim.

On a pu remarquer, par ce que nous avons dit, que les bâtimens et le mobilier ne renferment guère ce luxe dont je parle. Il consiste dans le grand nombre de serviteurs, dans la magnificence des équipages, et dans la recherche de la parure.

Le palanquin, qui est la voiture ordinaire

des grands, prête beaucoup à la pompe et à l'ostentation: Il n'est pas difficile de placer cinquante mille francs dans les ornemens d'un palanquin (1). Les chevaux sont encore un objet de dépense. J'ai déjà dit qu'on achetoit quatre et cinq mille livres un beau cheval de selle; mais rien ne montre mieux la grandeur d'un Indien que les nombreux serviteurs qui

(1) Le palanquin consiste dans une caisse ou couchette très-élégante, et dont le bois est peint ou doré: les équerres qui servent à attacher les pièces les unes avec les autres, sont d'or ou d'argent, selon le luxe et les richesses du propriétaire. Cette litière contient un ou deux matelas couverts de velours, et ornés d'un large galon d'or; un ou deux oreillers, et deux coussins pour placer sous les genoux, de même étoffe, et aux galons desquels on ajoute de gros glands d'or aux quatre coins. Le dessus de la caisse est enrichi d'une dixaine de pommes de pin, ou autres ornemens en or. Elle est supportée par un de ces bambous dont j'ai parlé, qu'on revêt dans toute sa longueur d'écarlate et de velours par-dessus. Deux moufles énormes en or, l'un à chaque bout, une vingtaine de glands d'or qui flottent sur la litière, suspendus au bambou, et deux gros bouquets de même métal, fixés aux pieds et à la tête, ajoutent à la magnificence de ce superbe équipage. Enfin, une riche tente entourée de franges, et faite pour garantir des ardeurs du soleil, couvre toute la voiture.

l'entourent, quoiqu'ils soient à moitié nus, ou couverts seulement de quelques guenilles. (1)

Lorsqu'un particulier a acquis de la fortune, et qu'il desire se faire un nom, il s'offre, un jour de fête, à faire les frais d'une illuminations ou d'un feu d'artifice, qui consiste dans quelques fusées qu'on n'aperçoit pas à cinquante toises, et dans le bruit de quelques douzaines de pétards. Rien n'est plus délicieux pour lui que de faire époque, et d'entendre les bonnes gens dire, en racontant un fait : « L'année que vous ou votre père illuminâtes la » façade de la pagode, et que la nuit se chan- » gea en jour par votre magnificence, ou que » les eaux des rivières tressailloient au-dessus » de leurs lits au bruit des canons que vous » fîtes tirer, etc. »

C'est sur-tout dans la parure du corps que ces peuples étalent un luxe dont rien n'approche. Ils ne consultent pour cela ni la dignité de la naissance, ni les proportions de la fortune. Les gens vils et misérables rivalisent en ce

(1) Chacun des serviteurs a un long bâton d'argent massif à la main, et deux *choubdars* en portent de plus grands encore, et aussi gros que la tige d'une crosse épiscopale.

point avec les personnes les plus distinguées : aussi je mettrois hardiment en principe, que si on faisoit un relevé exact de tous les bijoux de l'Indostan, on en trouveroit davantage chez les parias que dans les castes nobles. Ils ne seroient pas d'un aussi grand prix, parce que leur fortune est trop médiocre pour leur sotte vanité ; mais peu leur importe, pourvu que le nombre supplée la qualité : ils entassent les ornemens les uns sur les autres, sans discernement ; ils ne recherchent que l'éclat ; les femmes nobles, entrelacent leurs cheveux avec des perles et des rubis, et les pariates avec des grains de verre coloriés. Cependant dans les occasions d'éclat, les familles se prêtent mutuellement ce qu'elles ont de plus beau, et c'est alors que tous les rangs sont vraiment confondus.

Tous les Indiens, hommes et femmes, ont les oreilles percées et ornées de pendans. Ceux des hommes ont quelque chose de plus noble ; ce sont de grands cercles d'or qui descendent jusque sur les épaules, et au bas desquels est enchâssé un gros rubis. Quelquefois la partie supérieure de l'oreille est aussi percée pour recevoir une poire d'or, ou quelqu'autre ornement.

Les femmes et les filles ne se bornent pas à

ces décorations simples et modestes de leurs frères et de leurs maris. Elles ont les oreilles percées de manière à ce qu'on puisse faire entrer dans le trou un cylindre, d'un, deux ou trois pouces de diamètre : elles y mettent autant de pendans que cette énorme ouverture peut en contenir.

Comme les oreilles sont le siége principal des parures, et que plus les femmes les ont longues, plus elles sont estimées belles et élégantes, il n'est pas hors de propos de dire comment elles s'y prennent pour parvenir à les avoir de la longueur de celles des ânes, et quelquefois davantage.

A peine une fille a-t-elle quitté la mamelle, qu'on lui fait un petit trou à l'oreille pour y introduire un laiton. On élargit peu à peu l'ouverture, en mettant quelque chose de plus gros : lorsqu'elle pourroit recevoir un poids, on y met une feuille de palmier bien roulée; comme cette feuille est roide et élastique, elle fait ressort, et tend sans cesse à se dilater, jusqu'à ce que l'oreille ait acquis cette forme monstrueuse qui, dans une femme de quarante ans, ne ressemble pas mal à un empan de boyaux qui seroit collé des deux bouts avec le cartilage auriculaire.

Ce n'est pas tout : plusieurs ont les narines percées ; les garçons, sur un des côtés ; les filles, au côté et au milieu : c'est une nouvelle boutique de bijouterie, sans préjudice de la lame d'or qui orne le cou, et à laquelle est attaché le *taly*, ou ornement nuptial. Mais j'ai déjà dit qu'hommes et femmes portoient au cou des trois et quatre chaînes qui tombent sur la poitrine avec beaucoup de grace.

Ajoutons à tout cela des bracelets qui pèsent un marc, en cercles simples et unis pour les hommes, et en réseaux très-bien travaillés pour les femmes : les jambes ont aussi leurs parures. Enfin, il n'y a pas un seul doigt du pied et de la main qui ne doive avoir son anneau.

Aussi la bijouterie est un objet si considérable, qu'on estime à plusieurs millions la perte qui se fait chaque année dans l'Inde, des métaux précieux, par les seuls frottemens.

Lorsque les Indiens sont parés, comme nous l'avons dit, ils n'ont pas encore épuisé les ressources de leur vanité. Ils ajoutent au reste de la toilette, la précaution de se frotter le visage, le cou, les mains, la poitrine, et le dessus des pieds avec du safran. Enfin, ils terminent le

tout par une mouche de sandal qu'ils figurent au milieu du front.

On ne connoît dans l'Inde ni poudre, ni frisure; mais la propreté n'en souffre pas. Des bains fréquens, des habits toujours nets, éclatans, et quelquefois parfumés; tout cela remplace avantageusement notre propreté factice.

Il est encore un objet de luxe dans l'Indostan; c'est la barbe. On ne peut imaginer combien les Indiens attachent de prix à une belle barbe, bien touffue, longue et frisée, ainsi qu'à des moustaches fermes et épaisses: ceci n'a lieu cependant que dans les pays où on ne se rase pas. J'ai connu un Père Dominique, excellent religieux Capucin, qui devoit autant à sa barbe vénérable qu'à son austère vertu, la confiance dont il jouissoit; et il faut convenir que si la barbe sied à un Capucin, elle est plus avantageuse encore avec la *toque* et l'*angui*.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Des qualités physiques et morales des habitans de l'Indostan.

A PART les superfluités dont nous avons parlé, et dont l'usage tient autant à une certaine décence locale qu'à l'orgueil et aux prétentions, on peut assurer que les Indiens justifient parfaitement cette observation des philosophes anciens, que les besoins de l'homme sont très circonscrits lorsque son cœur n'est pas déréglé.

Nous avons vu que les trois quarts des habitans de la plus riche contrée de l'univers se contentent de vêtemens si strictement nécessaires, que la pudeur en est presqu'alarmée. Ils ne dépensent pas vingt sous chaque année pour le vestiaire; plusieurs n'en dépensent pas la moitié. Or, leur nourriture est aussi frugale que leurs habillemens sont simples. Tout ce que nous savons des pieuses austérités des Anachorètes, n'est tout au plus que ce que font journellement les pauvres Indiens. Du riz cuit

à l'eau, ou quelqu'autre grain plus insipide encore ; telle est la base de leur nourriture journalière, et de toute la vie : s'ils y ajoutent une gousse d'ail, une écorce de citron, quelque morceau de viande corrompue, ou quelques gouttes de lait, ils croient avoir fait un bon repas.

Ils supportent long-temps la privation des alimens, quoiqu'exercés par un travail pénible, ou en voyage (1). C'est une curiosité de voir les provisions de bouche qu'ils préparent pour une route de plusieurs journées, et à travers des pays dans lesquels ils prévoient qu'ils ne trouveront aucunes ressources. Ils nouent une livre de riz cuit à un des coins de leur *toupetti* ; ils mettent une poignée de sel dans le coin opposé : moyennant cela, ils parcourent aisément cinquante ou soixante lieues de chemin. Comme ils sont grands marcheurs, que le poids de leurs vêtemens ne les accable pas, ils font huit ou dix lieues sans rien prendre. Arrivés après cela à un étang, chacun des

(1) Les jours de jeûne, les Indiens, même les enfans, ne prennent aucune nourriture jusqu'au coucher du soleil. Aucun d'eux n'a jamais eu la pensée que son travail pouvoit le dispenser des austérités prescrites à tous les autres.

voyageurs remplit de riz les deux mains de son compagnon, qui les joint en forme de plat. Il met un peu de sel dans le riz; et pendant que celui qui va déjeûner tient les mains devant sa bouche, l'autre verse une pinte ou deux d'eau pour délayer le riz, que le premier avale à fur et à mesure. Ainsi, il fait son repas dans trois ou quatre secondes; il en est content : l'estomac est rempli. Il continue gaiement son voyage, sans même soupçonner qu'il puisse éprouver des besoins avant vingt-quatre heures. Lorsque la nuit le force à s'arrêter, il trouve un lit partout, dans un sentier, à côté d'une haie, à terre, sur une planche, sur une pierre, sur une natte, ou appuyé contre une muraille. Si quelquefois le vent du nord interrompt son sommeil en le pénétrant de froid, il se lève, il ramasse autour de lui quelques feuilles ou des brins de paille; il fait du feu, se chauffe jusqu'à ce qu'il n'ait plus de matières combustibles, et se couche de nouveau sur son foyer.

Même simplicité dans tout le reste : seul ou en compagnie, toute place est pour lui cabinet d'aisance dès qu'il en a besoin. Les fonctions naturelles sont même des occasions de rendez-vous; c'est la seule promenade l'on

se permette par pur plaisir : on va ensemble, on revient de même.

Le linge est-il sale ? l'Indien fait l'office de blanchisseur au premier étang qu'il rencontre. Sa lessive faite, il l'étend sur sa tête pour la sécher en continuant sa route : ainsi il est toujours propre, et sans frais.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans l'Inde des *vanner*, ou blanchisseurs de profession, et même qui exercent leur état à bon marché. Lorsque j'étois à *Ponganour*, j'en avois un qui faisoit une bonne lieue pour venir prendre mon linge, celui de sept à huit domestiques, le linge de ma sacristie, celui de ma cuisine, le tout pour prix et somme d'un fanon d'or par mois, c'est-à-dire, douze sous de notre monnaie. Or, j'étois sa plus forte pratique : personne n'auroit voulu faire une semblable dépense ; elle auroit été réputée une profusion inutile. (1)

---

(1) Dans les premiers mois, je ne donnois que la moitié d'un fanon : le blanchisseur me représenta toute la peine qu'il prenoit pour venir de si loin ; je fis droit à ses représentations, et lui adjugeai le fanon en entier. Cet homme ne comprenoit pas que je pusse être si généreux : il ne revenoit pas de son étonnement.

Ce système économique, cet éloignement pour toute dépense superflue entre dans les arts, dans les plaisirs, dans tous les détails de la vie. Si le marchand peut vendre sans étaler, il n'étale pas. Le cordonnier peut-il tanner le cuir, et s'en servir le jour même que la bête a été tuée, ou qu'elle a péri, il le fait : il quitte la forme et la manique pour aller dépecer une chèvre ; il gratte les poils autant avec ses ongles qu'avec l'instrument ; il apporte le soir une paire de souliers parfaitement bien faits, qu'on peut chausser pour aller voir le buisson que broutoit la veille l'animal dont on a la peau dans les pieds.

Soit dit en passant, et sans vouloir faire le procès à nos artisans, rien ne prouve mieux la supériorité de l'esprit des Indiens sur le leur, que la facilité avec laquelle ils exercent un métier avec les matières et les instrumens les moins convenables en apparence au succès de leurs opérations.

Nous admirons la finesse de leurs toiles, et avec raison. Nos tisserands sont incapables de faire d'aussi beaux tissus, malgré tout l'attirail de leurs métiers, qui deviennent plus compliqués à mesure qu'ils s'étudient à les perfectionner davantage.

Dans l'Inde, au contraire, une bonne vieille travaille, autour d'un morceau de bois grossier qu'elle rencontre dans son chemin, un fil dix fois plus délié qu'un cheveu, et égal dans toute sa longueur. Un *kaï kollen*, ou tisserand (1), forme son métier avec tout ce qui tombe sous sa main; il emploie pour navette un éclat de bois ou un copeau; il ourdit, il roule sur un cylindre grossier cette toile dont la trame échappe à l'œil. Tout endroit lui est bon pour travailler : il sait se prêter à toutes les localités; on le place indifféremment dans une allée, au milieu d'une cour, ou dans un jardin.

Les barbiers parcourent les villes et les campagnes avec un petit miroir d'acier, large de deux doigts, un petit vase de plomb, dans lequel il entre à peine deux cuillerées d'eau, un cure-oreille, un petit ciseau comme ceux des menuisiers, pour faire les ongles, et quelques petites haches à manches de bois qui leur servent de rasoirs. S'ils entreprennent une barbe, ils font accroupir le patient devant eux, s'accroupissent eux-mêmes; et dans cette posture, ils

(1) L'étymologie de ce mot est singulière : il signifie un homme qui recueille, qui rassemble, qui fait des paquets avec la main.

trempent deux doigts dans le petit vase, et massent la barbe avec le peu d'eau dont ces doigts ont été humectés; puis ils prennent une de ces haches, ils lui donnent le fil en la passant plusieurs fois sur leur peau, et l'emploient de la même manière que le bûcheron se sert de la cognée pour abattre un jeune chêne: on souffre un peu dans cette opération; mais on n'a jamais le désagrément de voir son sang rougir l'instrument du supplice.

Le ministère du barbier est très-étendu. Il doit façonner les sourcils, arracher du nez tout poil assez téméraire pour s'y introduire, curer les oreilles. Or, cette dernière opération se fait en roulant avec une rapidité étonnante un petit cylindre; ce qui excite un bourdonnement prolongé, mais sans aucune sensation désagréable, et sans aucun danger pour l'organe de l'ouïe. En un mot, les oreilles sont aussi nettes que si on les avoit fourbies. Le barbier achève de gagner un demi-sou, en faisant les ongles des pieds et des mains avec son petit poinçon tranchant, dont la lame forme un triangle avec la base. L'artiste saisit de la main gauche le doigt qu'il veut travailler, et avec la droite il enfonce son ciseau: d'un seul coup l'ongle est coupé avec une précision et une propreté qu'on n'obtien-

droit pas en se servant des ciseaux ordinaires.

Les forgerons méritent bien aussi d'être cités comme des modèles de simplicité et de patience, sauf après cela à admirer le sang-froid et le calme de ceux qui les font travailler.

Lorsqu'on a besoin d'un forgeron, ne fût ce que pour former un clou, on convient avec lui, long-temps auparavant, du lieu et du jour où se fera le travail. Il arrive souvent que le terme est prolongé jusqu'à ce que l'ouvrier ait fait un voyage de deux cents lieues, qu'il ait bâti sa maison, que sa récolte soit achevée, que sa femme se soit accouchée, etc. Celui qui commande le travail, doit se pourvoir de fer, de charbon et d'enclume : les deux premiers objets se vendent au marché. L'enclume est une grosse pierre : si elle est si grosse qu'on ne puisse pas la transporter commodément, on etablit la forge à côté d'elle. Lors donc que tout est préparé, le forgeron arrive, portant sur l'épaule un soufflet avec deux paires de pinces, et la main armée d'un ou de deux marteaux. Il commence par purifier le fer, afin de le rendre malléable, et finit par présenter une pièce de serrurerie aussi bien travaillée que s'il avoit fait son apprentissage à Langres, ou à Paris.

Je serois infini, si je rapportois tout ce qui

est propre aux diverses professions qui s'exercent dans le pays. A quoi attribuer le succès des artistes indiens, privés de tant de moyens que les nôtres regardent comme indispensables, si ce n'est à une extrême facilité de concevoir, jointe à la patience la plus obstinée? Ils passent toute la vie à faire des essais; puis, ce que l'expérience leur a appris devient l'héritage des enfans, toujours destinés à exercer le même métier que leurs pères. Par ce moyen, les arts se perfectionnent.

On remarque que les Indiens n'ont pas le génie d'invention. Laissés à eux-mêmes, ils ne font que ce qu'ont fait leurs aïeux, quoique plus parfaitement. Ils ne travaillent que sur les modèles qui leur ont été transmis; aussi leurs maisons ne sont pas autrement aujourd'hui qu'elles étoient il y a plusieurs siècles: mêmes distributions, même architecture, mêmes défauts, mêmes meubles, mêmes ustensiles qu'autrefois. Ils croiroient manquer à la mémoire des anciens, s'ils ne suivoient pas leurs plans, quoiqu'ils se permettent, comme j'ai dit, de les perfectionner. Peut-être aussi leur esprit est-il absolument incapable de créer. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas leur refuser, sans injustice, une adresse extraordinaire à imiter les

ouvrages les plus difficiles. Rien de ce qu'on leur propose à copier ne les effraie. Je me rappelle qu'ayant montré à un *mouchi* (1) un portrait en miniature que j'avois acheté d'un marchand français, cet homme, qui n'avoit jamais manié de pinceau que pour barbouiller du papier, me dit que si je voulois le lui confier il se chargeoit d'en faire autant. Or, ce qui me porte à croire que ces gens-là ne se font pas illusion, c'est qu'ils voient nos plus beaux ouvrages d'Europe sans en être extasiés; ce qui semble provenir de ce que l'instinct naturel leur rapporte qu'ils sont capables d'en exécuter d'aussi beaux.

On raconte à ce sujet, que M. Chevalier, jadis gouverneur de Chandernagor, ayant reçu de Paris une pièce d'orfévrerie qui étoit un chef-d'œuvre, et l'ayant montrée à un de ses amis, celui-ci fit la gageure que les orfèvres indiens la copieroient à s'y méprendre. Le défi ayant été accepté, le vase fut envoyé à un orfèvre de Pondichéry, qui demanda trois mois pour remplir sa commission. Après l'expiration de ce terme, l'artiste renvoya le modèle et la copie, qui furent trouvés parfaite-

(1) Peintre du pays, dont tout l'emploi consiste à faire des cartons, et à les colorier.

ment semblables, au jugement des experts. En effet, le gouverneur lui-même s'y méprit, en prenant pour sien le vase fait par l'artiste malabar.

Mais de quoi ne deviendroient pas capables ces hommes naturellement si adroits, si l'on excitoit leur émulation par quelques récompenses? Combien ne mériteroit pas des arts un gouvernement généreux, qui accorderoit gratuitement le passage et la pension à de jeunes artistes du pays, pour se former à la perfection de tous les arts dans les villes d'Europe les plus recommandables par leur industrie et leur bon goût!

J'ai connu à Goa un sculpteur à qui il ne manquoit que de la justesse dans ses plans pour exécuter des prodiges. Les Jésuites possèdent à Pondichéry une figure de l'Enfant Jésus, sculptée en bois, qui imite la chair d'un enfant. Ce morceau feroit honneur aux artistes les plus distingués, ou pour mieux dire c'est un chef-d'œuvre. (1)

Ce que nous avons dit de la disposition des Indiens pour les arts, peut s'appliquer aussi à toutes les sciences : il ne leur manque que des maîtres et des méthodes. On voit souvent des

---

(1) J'en parlerai plus au long dans le tome suivant.

enfans des dernières classes de la société qui comprennent avec une prodigieuse facilité les leçons de choses très-abstraites : la géométrie, la théorie du ciel, les conséquences astronomiques qu'on en tire, rien de tout cela n'est au-dessus de leur intelligence. Cependant, avec de si grands talens, ils ne savent rien.

Il n'est plus question dans ces contrées de gymnases ni de gymnosophistes : toute la jeunesse est employée, chez de pauvres maîtres d'école, à apprendre à lire, à écrire et à compter. Lorsqu'on passe devant ces misérables académies, on entend les enfans crier continuellement et à tue-tête, chanter en cadence des formules, ou tables de compult ; par exemple : *rendou ounou, mounnou, mounnon, mounon arou; ararou pani rendou*, etc. ; ce qui signifie : deux et un sont trois ; trois et trois sont six ; six et six sont douze, etc. D'autrefois ils prennent les carrés des nombres, etc. Aussi la science du calcul est la propriété de tout le monde : elle se grave si profondément dans la tête des enfans, qu'ils sont toute leur vie imperturbables sur l'article, et n'ont même plus besoin de réflexion pour appliquer quelque règle d'arithmétique qu'on suppose. Qu'un négociant soit en société avec dix personnes

dont les actions sont toutes différentes, un *dobachi*, ou serviteur, sans encre, sans papier, sans plume ni crayon, mais seulement par un certain arrangement de ses doigts, va dire dans un instant ce qui revient à chacun des associés.

Ils ont aussi une teinture mécanique d'astronomie : ils prédisent les éclipses. Cependant il est bon d'observer qu'ils se trompent toujours de quelques secondes, dans l'opération qu'ils font avec un certain nombre de jetons, qu'ils disposent et combinent à leur manière, sans pouvoir donner une raison plausible de leur travail. Leurs connoissances sont plus sûres à l'égard de la hauteur des étoiles, et de leur rapport entr'elles ; aussi n'ont-il pas besoin d'horloge pendant la nuit : un coup d'œil vers le ciel leur suffit pour connoître quelle heure il est.

En général, les Indiens sont bien organisés : ils n'ont pas tous la même portion d'intelligence, et ne sont pas tous faits pour discourir sur les objets les plus relevés ; mais chacun d'eux saisit avec précision l'objet proportionné à sa capacité, et rend avec exactitude et intérêt les idées qu'il en a.

Leur imagination cependant participe un

c'est sans recherche de leur part. Ils ne concluent rien au-delà de ce qu'ils voient; et même ce qu'ils voient les affecte peu, et ils l'oublient bientôt. Chose admirable ! Quoique sûrs d'un fait, d'un événement, ils tiennent si peu à leurs idées, que pour éviter la dispute, sur tout avec les personnes qu'ils respectent, ils aiment mieux avouer qu'ils sont dans l'erreur. Ils raconteront, par exemple, que telle maison s'est écroulée, et que ses ruines ont failli les tuer. Si vous leur dites : Tu n'y penses pas ; cette maison est encore sur pied, je l'ai vue ce matin ; ils répondent froidement, *meïdan*, cela est vrai ; mais si on contredit des choses tellement évidentes qu'il seroit ridicule qu'ils cédassent, alors ils se contentent de dire : la chose sera comme vous jugerez à propos, *oummoudeia manassou.*

Mais ces Indiens si doux, si modérés dans tout le reste, abjurent tous ces égards, cette politesse, ce flegme dont ils avoient fait profession, lorsqu'il s'agit de l'honneur et des prérogatives de leurs castes : alors ils ne gardent aucun ménagement ; ils n'écoutent aucune raison contraire à leurs prétentions, bien ou mal fondées. Après tout, ces infortunés, qui font

tous

tous les jours tant de sacrifices, sans se plaindre, sont-ils donc trop opiniâtres de vouloir conserver l'honneur ?

Les peuples de l'Indostan sont affables envers les étrangers, pourvu qu'ils ne viennent pas d'Europe ; ils exercent volontiers à leur égard l'hospitalité. Au reste, ce n'est pas leur superflu qu'ils donnent ; ils partagent avec eux le plus rigoureux nécessaire, et le font de très-bonne grace.

On les accuse d'être fourbes et menteurs ; mais qu'on me permette de le dire : on a hautement menti. On a calomnié le caractère national ; on a confondu les Indiens fréquentant les Blancs, témoins et imitateurs des fourberies des Blancs, avec les Indiens de l'intérieur qui sont le vrai peuple du pays, et de-là l'erreur. Ceux-ci sont peut-être un peu dissimulés ; mais cela vient du sentiment de leur foiblesse, et du peu de confiance qu'ils ont dans les étrangers avec qui ils ont affaire, par quelqu'hasard. Or, avouons-le de bonne foi, ils n'ont pas tort.

On a dit et répété, et écrit dans toutes les langues, qu'ils sont voleurs. Cette inculpation est fausse comme la précédente, si elle est générale, si elle attaque le gros de la nation. La

c'est sans recherche de leur part. Ils ne concluent rien au-delà de ce qu'ils voient; et même ce qu'ils voient les affecte peu, et ils l'oublient bientôt. Chose admirable ! Quoique sûrs d'un fait, d'un événement, ils tiennent si peu à leurs idées, que pour éviter la dispute, sur tout avec les personnes qu'ils respectent, ils aiment mieux avouer qu'ils sont dans l'erreur. Ils raconteront, par exemple, que telle maison s'est écroulée, et que ses ruines ont failli les tuer. Si vous leur dites : Tu n'y penses pas ; cette maison est encore sur pied, je l'ai vue ce matin ; ils répondent froidement, *meïdan*, cela est vrai ; mais si on contredit des choses tellement évidentes qu'il seroit ridicule qu'ils cédassent, alors ils se contentent de dire : la chose sera comme vous jugerez à propos, *oummoudeia manassou.*

Mais ces Indiens si doux, si modérés dans tout le reste, abjurent tous ces égards, cette politesse, ce flegme dont ils avoient fait profession, lorsqu'il s'agit de l'honneur et des prérogatives de leurs castes : alors ils ne gardent aucun ménagement ; ils n'écoutent aucune raison contraire à leurs prétentions, bien ou mal fondées. Après tout, ces infortunés, qui sont

tous

tous les jours tant de sacrifices, sans se plaindre, sont-ils donc trop opiniâtres de vouloir conserver l'honneur ?

Les peuples de l'Indostan sont affables envers les étrangers, pourvu qu'ils ne viennent pas d'Europe ; ils exercent volontiers à leur égard l'hospitalité. Au reste, ce n'est pas leur superflu qu'ils donnent ; ils partagent avec eux le plus rigoureux nécessaire, et le font de très-bonne grace.

On les accuse d'être fourbes et menteurs ; mais qu'on me permette de le dire : on a hautement menti. On a calomnié le caractère national ; on a confondu les Indiens fréquentant les Blancs, témoins et imitateurs des fourberies des Blancs, avec les Indiens de l'intérieur qui sont le vrai peuple du pays, et de-là l'erreur. Ceux-ci sont peut-être un peu dissimulés ; mais cela vient du sentiment de leur foiblesse, et du peu de confiance qu'ils ont dans les étrangers avec qui ils ont affaire, par quelqu'hasard. Or, avouons-le de bonne foi, ils n'ont pas tort.

On a dit et répété, et écrit dans toutes les langues, qu'ils sont voleurs. Cette inculpation est fausse comme la précédente, si elle est générale, si elle attaque le gros de la nation. La

preuve en est que les Indiens laissent en dehors de leurs maisons tout ce qu'ils ne jugent pas pouvoir renfermer au-dedans, et que personne n'y porte la main. Nous ne dirions pas la même chose de la France. Si on oublie son mouchoir, fût-ce dans une église, on peut être assuré qu'il se trouvera un voleur pour s'en saisir, avant que celui qui l'a égaré ait mis le pied sur le seuil de la porte.

J'ajouterai encore une réflexion qui me paroît solide. Les Indiens se connoissent mieux les uns les autres que nous ne les connoissons. Or, ils ont tant de confiance envers leurs compatriotes, qu'ils laissent les maisons ouvertes jour et nuit, soit qu'il y ait des gens pour les garder, soit qu'il n'y ait personne; et il est peut-être inoui qu'il se soit commis quelqu'infidélité.

Je le répète avec une nouvelle confiance : on confond mal-à-propos les serviteurs des Blancs avec ceux qui vivent dans l'isolement des Européens. Les premiers sont voleurs, parce qu'ils voient voler, et qu'ils voient qu'on le fait impunément. Ceci me rappelle un fait arrivé à Marseille, il y a environ vingt ans. Plusieurs négocians avoient fait banqueroute : un nègre demanda à son maître ce que c'étoit que faire

banqueroute ; le maître lui dit que c'étoit prendre un moyen légal de réduire ses créanciers aux deux tiers, ou à la moitié de leur créance. Le nègre comprit si bien cette leçon, qu'à quelques jours de-là, il enleva l'argenterie, et se sauva. Après bien des perquisitions, il fut trouvé derrière l'autel de l'église de Saint-Ferreol. Dès qu'il aperçut qu'on alloit le saisir, il cria : banqueroute, banqueroute ! à la moitié.

Combien ne sont pas ridicules ces négocians qui vexent les habitans du pays, autant qu'ils le peuvent, qui payent leurs *soubdars* et leurs *dobachis* à coups de canne, qui saisissent les moyens les plus odieux, comme ceux qui sont légitimes, pour faire une fortune rapide et brillante, et qui traitent les Indiens de fripons. N'est-ce pas les appeler du nom qui leur est dû exclusivement ?

Au surplus, nous avons déjà remarqué que l'Indien n'est voleur que par nécessité. S'il a faim, il prend du riz où il en trouve ; si son sogaï ou sa toque sont usés, il fait un échange avec celui qui en a de meilleurs, toutefois sans le consulter. Cette conduite peut être l'effet de sa grossière ignorance des principes de la mo-

rale, mais presque jamais du desir criminel de devenir riche aux dépens d'autrui. (1)

TITRE VII.

Des castes indiennes, et de leurs usages.

Il seroit difficile de trouver sur la surface du globe un peuple plus ennemi de l'égalité que les Indiens: le principe opposé leur est tellement co-naturel, qu'on ne peut pas les concevoir sans distinction; de même qu'on ne peut pas concevoir un prince sans principauté, un Etat sans sujets, un père sans enfans. Leurs

(1) Dans les contrées les plus malheureuses, et où le prince abuse plus évidemment de son droit, les cultivateurs à qui ses officiers refusoient la permission de moissonner des champs qu'avoient fécondé leurs sueurs, alloient la nuit froisser le grain dans des draps, pour avoir de quoi manger. Il n'y a pas au monde un Casuiste assez rigoureux pour condamner d'injustice cette manière imparfaite et nécessaire de se payer de ses mains. Cependant, ceux même qui en agissoient ainsi s'en faisoient scrupule; ils n'auroient pas été si timorés, s'ils avoient été à l'école de plusieurs de nos compatriotes à qui nous accordons le titre d'honnêtes gens.

intérêts les plus chers, la vie même ne sont rien à côté des priviléges de leurs castes, parce qu'une fois dépouillés de ces priviléges, ils ne font plus partie d'un corps politique; ils sont étrangers à eux-mêmes, ou plutôt ils n'existent plus. Au contraire, fussent-ils privés de tous les autres avantages, ils se consolent tant qu'ils conservent celui-ci : ils disent avec fierté comme François Ier l'écrivoit à sa mère après la bataille de Pavie : « Tout est perdu, hors » mis l'honneur. »

Cette nation est donc divisée en castes ou tribus, qui ont des dominations propres et des priviléges particuliers : elles ont des marques ou des symboles qui les font connoître, et il y a beaucoup de fonctions et d'emplois qui sont tellement affectés à certaines castes, qu'il est défendu aux autres de les exercer.

Cette division générale de l'Etat, amène la division des cœurs et des affections : chacun est tellement attaché à la caste dont il fait partie, que l'amour qu'il a pour elle le rend indifférent pour toutes les autres; il place, il concentre dans le sein de cette caste chérie, tous les sentimens dont il est capable; sa patrie lui est plus étrangère que sa tribu; aussi que la première soit ravagée par la guerre,

par des maladies, par la famine, que la dynastie change, tous ces événemens ne font qu'une impression légère, comparée avec celle qu'on éprouve des disgraces arrivées à ceux de sa caste, telle que seroit un mélange, une altération, l'oubli d'un usage.

La caste est un titre de noblesse héréditaire, dont on s'exagère toujours la splendeur, et qu'on croit supérieure à toutes les autres, au moins par quelqu'endroit, fût-elle une de celles dont le nom est accolé à l'infamie publique. De cette orgueilleuse manière de penser, il suit une conséquence nécessaire, c'est que personne n'ambitionne d'appartenir à une autre caste, de manière encore que chacun forme une république morale et indépendante de toutes les autres.

On est quelquefois retranché de sa caste : on en perd le nom et les avantages. Ce malheur, le plus grand de tous, arrive, premièrement, lorsque par mépris ou par négligence on manque à observer un usage reçu par toutes les castes, tels que seroit le crime de manger du bœuf, ou de boire de quelque liqueur enivrante. Le retranchement de la caste, suite de ces monstrueuses transgressions, est une excommunication totale; c'est un vrai bannis-

sement, puisque celui qui est disgracié ne peut plus habiter dans le lieu où on a prononcé contre lui ce terrible arrêt; je l'appelle terrible, et ce n'est pas un badinage, puisqu'il emporte privation du droit d'avoir du feu, de l'eau, d'avoir un blanchisseur, qui seroit coupable du crime de lèse-nation, s'il prêtoit son ministère à l'excommunié; il en seroit ainsi du barbier. D'après cela, sale, dégoûtant, privé des choses les plus nécessaires, fui et abhorré de tout le monde, le malheureux décasté se voit dans l'alternative, ou de quitter le pays, ou de périr promptement; car je ne sache pas qu'on ait jamais fait rentrer un coupable dans ses droits une fois perdus : je ne crois pas même qu'il y ait une autorité compétente pour cela, parce que les usages sont des lois immuables et éternelles

La seconde manière de perdre sa caste, c'est lorsqu'une famille repousse un membre qui l'a déshonorée, ou que le prince condamne par individus ou en masse à cette peine. Dans ces deux derniers cas, on peut être réhabilité dans la suite; ce n'est qu'une censure passagère.

J'ignore, au reste, quelle peine on imposeroit à celui qui s'arrogeroit encore les droits sociaux, après en avoir été privé par sentence.

Si, par exemple, il allumoit du feu, s'il alloit furtivement à l'eau, etc.; mais peut-être n'y a-t-il rien de déterminé là-dessus. L'esprit indien est si peu inquisitorial, et à plus forte raison si peu persécuteur, qu'il est à présumer qu'après qu'il a été arrêté que telle chose aura lieu, on ne se met pas toujours beaucoup en peine pour s'assurer de l'exécution des lois.

Une troisième manière d'être hors de sa caste, *ipso facto*, c'est lorsqu'on l'abandonne pour devenir intrus dans une autre, qui est toujours inférieure à celle qu'on a quitté : ce qui arrive en trois cas; principalement, 1°. lorsqu'on se marie avec quelqu'un étranger à sa caste; 2°. lorsqu'on mange avec une personne semblable; 3°. lorsqu'on se nourrit des alimens qu'elle a préparés elle-même, qu'on se sert des vases à son usage, etc. quoiqu'on ne l'admettroit pas à sa table.

Mais le commerce illégitime qu'on a eu avec une personne, non plus que les services les plus bas, ne font point perdre les droits de famille. Ainsi, mes serviteurs, quoique brames, me rendoient tous les services qu'on est en droit d'exiger d'un valet, sans craindre pour ce qu'ils appeloient le *maguimeï*, ou l'*honneur*. Cependant, ils se seroient fait hacher plu-

tôt que de consentir à manger avec moi, ou d'accepter pour leur nourriture ce que j'aurois eu préparé, au moins lorsqu'ils pouvoient être aperçus. Pour cette même raison, un jour que j'offrois des raisins au petit roi de Ponganour, il me répondit : « Je les accepterai » volontiers, pourvu que ce soit un de mes » gens qui les cueille. »

La défense sur tous ces points est si littérale et si rigoureuse, que la transgression, quoique forcée de la loi, produit les mêmes effets que si elle étoit libre. On me racontoit qu'un prince qui étoit d'une caste inférieure à celle de quelques-uns de ses sujets, desirant épouser une de leurs filles, invita tous ses parens à se rendre au palais : ce qu'ils firent. Alors, après avoir mis des gardes aux portes, pour que personne n'échappât, il fit servir à manger pour lui et pour eux, les força à s'asseoir à côté de lui, et les incorpora de cette manière dans sa caste, afin de lever l'obstacle invincible qui s'opposoit à ses inclinations.

Si on a mérité de perdre sa caste par quelques-unes des actions exprimées ci-dessus, cette perte est irréparable. On appartient éternellement à celle qu'on a choisi : on quitte toutes les marques caractéristiques de sa pre-

mière noblesse, on abdique les emplois qui y étoient attachés; on est étranger à tous ses parens. Les enfans qui naissent après être déchus, partagent l'humiliation de leurs pères.

On peut être soldat, de quelque caste que l'on soit, sans compromettre sa noblesse, quoique l'officier sous lequel on sert, seroit *parias* : or, cela arrive fréquemment. J'ai vu dans les armées, des brames, simples fusiliers, attachés à des corps commandés par des *parias*. Ces malheureux recevoient vingt ou trente coups de canne des mains de leur capitaine, lorsqu'il lui plaisoit de les leur distribuer, sans que leur dignité de brames en fût altérée le moins du monde; cependant ils auroient été dégradés, s'ils étoient entrés seulement une fois dans la maison de celui qui avoit pu les étriller sans inconvénient.

Les Brames.

La caste la plus noble du pays est celle des brames : elle est très-nombreuse, et répandue partout. On peut la diviser en deux parties; l'une, ecclésiastique, qui fournit les ministres de la religion, et l'autre, séculière, qui embrasse les principaux emplois de la société; les cours des princes en sont remplies. Le ministère, les ambassades, les judicatures, leur sont dévolus. Ils ont tout, excepté la souve-

raineté; du moins, je ne connois dans l'Inde, aucun prince de cette caste, quoiqu'il y en ait beaucoup dans les tribus moyennes.

Ils sont très-estimés dans le pays, quoique fort vicieux, comme j'aurai occasion de le dire dans la suite; mais ils cachent leurs défauts sous des dehors pleins de décence et de gravité. Comme ils sont plus à leur aise que leurs autres compatriotes, ils ont une mise et un train plus imposans. D'ailleurs, leur figure est assez vénérable, outre qu'ils approchent plus des Blancs par leur couleur.

Après les brames, viennent, ou prétendent venir les *rajous*, dont le nom équivaut à celui de *roi*. Il y a apparence que c'étoient eux qui exerçoient jadis la suprême puissance, et qu'ils ont été vaincus par des étrangers qui ne leur ont laissé que leur ancien nom. On peut remarquer dans les *rajous* des sentimens honnêtes et délicats qu'on voit rarement dans les autres castes. Ils sont fiers, mais sans arrogance, et savent allier un fond d'orgueil avec une modestie simple et tranquille. Ils font corps à part, par leur gravité, leur décence, la prudence et la circonspection avec lesquelles ils parlent et agissent. Contens de la médiocrité du rang qu'ils occupent dans la société Les rajous.

actuelle, on ne les voit pas ambitionner les honneurs, comme font les brames, et s'avilir par certains emplois, afin de pouvoir étaler plus de faste.

Les mondelliards et les vellager.

Il est assez difficile de déterminer la troisième caste. Les *moudelliars* et les *vellager* se la disputent, et se la disputeront encore longtemps sans qu'on puisse les mettre d'accord, parce qu'on ignore trop de circonstances de l'ancienne origine.

Cependant, si la dénomination forme un titre (hé ! pourquoi non, lorsqu'elle est reçue et avouée par ceux mêmes qui ont plus d'intérêt à la démentir ?) les *moudelliards* doivent l'emporter sur leurs rivaux; car ce terme signifie très-exactement, *premier personnage*. De plus, la terminaison en *ar* est honorifique, et a lieu, non-seulement pour la caste, mais pour exprimer chaque individu : privilége que n'ont ni les *vellager*, ni même les *rajous* et les brames. L'arrogance, d'ailleurs, et l'amour du faste qui sont propres à cette caste, semblent indiquer qu'elle est destinée à tenir les hauts rangs. On peut encore ajouter que l'esprit est plus développé chez les *moudelliards* que chez les autres Indiens. Ils ont aussi plus de talens extérieurs, plus de facilité à traiter les affaires.

Ajoutons à cela, qu'ils surveillent avec plus d'exactitude l'observation des usages du pays. Le mépris pour les étrangers est plus enraciné parmi eux, ainsi que l'idée de l'excellence de toute leur nation. Ne pourroit-on pas conclure de toutes ces données, que les *moudelliards* sont plus certainement les restes de ces Indiens fameux autrefois, par leurs connoissances, par leur luxe et leurs richesses? Si les *moudelliards* étoient aussi braves qu'ils sont intrigans, j'appuierois davantage sur cette conjecture; mais hélas, ils sont les premiers par leur lâcheté!

Les *vellager* ne sont pas non plus sans fondement dans leurs prétentions. Leur nom pourroit bien indiquer quelque chose de très-honorable pour eux; car *Velleï* signifie un Blanc; puis, un homme pur, sans tache. *Villeï* veut dire prix. En joignant ce mot avec la terminaison *er*, le tout signifieroit un homme précieux, recommandable; ce qui conviendroit assez à cette caste, à cause de la douceur de ses mœurs, de l'agrément de son commerce social, et des emplois intéressans qu'elle remplit. Les *vellager* sont agriculteurs, commerçans, financiers. On les croiroit de la race des *rajous*, tant ils ont de ressemblance avec ceux-ci, au moral et au physique. Ils sont blancs

comme eux, leurs traits sont doux et leurs manières honnêtes comme les leurs. Mêmes formes d'habillement, mêmes démarches, même éducation, même probité.

Telles sont les plus nobles castes de l'Inde, dont les membres portent le cordon d'honneur, qui n'est autre chose qu'un écheveau de fil de coton en sautoir sur l'estomac et sous l'aisselle. Il y en a encore d'autres dans l'intérieur du pays qui sont également considérées; mais peut-être ne diffèrent-elles de celles-ci que par le nom ou les emplois; tels que les *Eudier*, ou bergers, les *cappoukarer*, ou laboureurs, etc.

Les castes au-dessous de celles dont nous avons parlé, semblent appartenir à un peuple différent du premier : on ne voit parmi elles ni la même facilité pour les sciences, ni la même noblesse dans les manières, ni autant d'honnêteté dans les inclinations. A la tête des dernières castes, on en compte cinq, appelées les cinq marteaux, qui tiennent une sorte de milieu entre les plus nobles et les plus viles; de manière cependant qu'elles font encore partie de la noblesse, sans que j'aie pu en découvrir la raison; ce sont les orfèvres, les forgerons, les tisserands, les menuisiers et

les maçons : on les appelle castes à marteaux, parce qu'ils se servent tous de cet outil. Je les crois les plus misérables du pays; car ils ne peuvent frayer avec les grandes castes qui les repoussent; et d'un autre côté, ils se croient trop supérieurs aux castes viles pour entretenir des rapports avec elles, de manière qu'ils sont isolés, et comme des étrangers dans le pays. Aussi ils parlent peu, et d'une manière brusque : ils ont l'air triste et rêveur, et ont peu d'esprit social. Les cinq marteaux.

Le nombre des basses castes est fort considérable; c'est, à proprement parler, la lie du peuple : on voit d'abord les *saaner*, dont la fonction est de recueillir le suc ou la liqueur des cocottiers, puis les *vanner*, ou blanchisseurs extrêmement méprisés, parce qu'ils touchent des linges malpropres; et enfin les barbiers : on pourroit y ajouter les tailleurs, et quelques autres encore dont les fonctions sont plus ou moins avilissantes. Les castes basses.

Ces dernières castes sont tellement avilies, qu'elles n'ont qu'un degré au-dessus des parias : il me semble que les *chetti*, ou marchands ne sont pas en plus grand honneur. Eh! ne seroit-ce pas, parce que les Indiens regardent

tous les Européens comme des marchands, qu'ils leur ont dévoué de tout temps un mépris que rien au monde ne peut racheter ?

Les parias. Les parias sur lesquels nous nous étendrons davantage, composent la portion la plus abjecte des habitans de l'Indostan. Aussi ils ne peuvent habiter ni ville, ni village, mêlés avec les *choutrer*, ou les nobles. Leurs cabanes sont dans un certain éloignement, à une ou deux portées de fusil des autres habitations. Si dans les chemins, ils rencontrent des nobles, ils doivent s'éloigner aussitôt, et mettre la main sur leur bouche, comme pour empêcher que leur haleine ne les empoisonne. Il ne leur est pas permis d'entrer dans une pagode, ni même dans une maison particulière appartenant à quelqu'un de caste. Si ce malheur arrivoit, il faudroit purifier la pagode ou la maison.

J'ai dit : *appartenant à quelqu'un de caste*, parce que les parias ne sont pas censés en avoir une ; et assez souvent on les désigne en ces termes méprisans : « *Jadi illadavergueul*, » *gens sans caste.* »

Cependant les parias ne se tiennent pas pour battus. Ils prennent le nom fastueux de *Vallangueïmattar*, ou de *personnages de la main droite ;*

droite; et dès-lors tous les nobles ne sont plus que *pikeïmattar*, ou ***hommes de la main gauche, de la main sale.*** (1)

Ce nom, que prennent les parias dans tous les actes publics, ne leur est contesté par personne, et semble prouver qu'ils n'ont pas toujours été avilis. Qui sait s'ils n'ont pas été le peuple primitif? Ils sont plus robustes et plus acclimatés que les autres; leur visage est plus noir, et annonce qu'ils sont depuis plus longtemps exposés aux ardeurs du soleil qui brûle ces contrées; ils semblent parler avec plus de facilité, quoiqu'avec moins de recherche et d'élégance; ils ont tous la même tournure d'esprit, le même caractère, les mêmes vertus et les mêmes vices, tandis qu'il y a dans les autres castes des différences à l'infini.

Quoi qu'il en soit, si les parias étoient attachés à l'honneur, ils seroient souverainement à plaindre; car ils ne jouissent d'aucune considération, excepté dans les armées, où les princes font plus attention au mérite qu'à la naissance; mais ces hommes si méprisés, pro-

(1) *Pi*, signifie *stercus*, parce que les Indiens ne se servent de la main gauche que pour se laver après les évacuations naturelles. Jamais ils ne la portent à la bouche, ni au visage.

sitent du mépris qu'on leur a voué, en se tenant pour affranchis de toutes les lois de bienséance qui asservissent les gens de caste. Ils boivent des liqueurs enivrantes, ils reçoivent de toutes mains, et mangent de tout ce qui leur fait plaisir. Ils marient leurs filles à des officiers ou à des négocians (1). Si le mari meurt, la veuve est libre de se marier encore. Les parias font impunément toutes sortes de métiers. Comme ils sont industrieux, ils vivent où les autres meurent de faim. On trouve chez eux de très-habiles cordonniers, appelés *saquillier*, qui, tout en donnant une paire de souliers pour huit à neuf sous, ont encore le moyen de boire et de s'enivrer; ce qui n'est cependant pas sans quelqu'inconvénient, parce qu'étant bourreaux-nés, ils remplissent mal ce ministère lorsqu'ils sont ivres, et font souffrir long-temps leurs patiens.

---

(1) Rien ne prouve mieux combien les Blancs sont méprisés par les Indiens, que le peu de sensation que font les alliances des premiers avec des filles pariates. On voit un officier-général, un gouverneur, s'oublier jusqu'à ce point, et personne n'en dit mot. Les Indiens croient que le plus honorable parmi les Européens ne se mésallie pas en choisissant sa compagne dans la plus vile canaille de leur pays.

J'ai dit que les parias avoient droit de manger ce qu'ils veulent, même du bœuf et de la vache; mais il ne leur est pas permis de tuer ces animaux. Ils doivent les laisser mourir tout naturellement: après cela, ils peuvent dépecer les cadavres pour s'en nourrir. C'est une chose vraiment curieuse de voir une vingtaine de parias, chacun armé d'un couteau, faisant cercle autour d'un bœuf ou d'une vache prêts à rendre les derniers soupirs. Aussitôt que le pauvre animal a soupiré pour la dernière fois, chacun des assistans se met à l'ouvrage et enlève son morceau.

Il faut convenir que la malpropreté des parias est un de leurs principaux vices, et il n'y a pas de doute que ce ne soit en partie la cause de l'horreur qu'ils inspirent. Il m'est arrivé d'éprouver plusieurs fois des défaillances à l'approche de quelques pariates, parce qu'elles étoient vêtues de toiles encore imprégnées des miasmes de charogne qu'elles étoient allées déterrer pour régaler leurs maris et leurs enfans.

Lorsqu'on me dénonçoit un parias comme ayant mangé de la viande un jour défendu, et que je le tançois sur cette prévarication, il cherchoit quelquefois à se justifier par ces paroles : « *Sapouta podou, sorou naroudendou*

manccham iroucoudendou candoupoudichen. Je l'ai fait sans le savoir. Comme je mangeois, je me suis aperçu que le riz puoit; et ce n'est qu'alors que j'ai compris qu'il y avoit de la viande dans le riz. » Il me prouvoit à la vérité, qu'il étoit innocent; mais j'en concluois qu'il étoit bien peu délicat.

Les usages des castes.

Nous allons donner une idée des usages reçus plus universellement dans les castes, et auxquels il n'est jamais permis de ne pas se conformer.

Le premier et le plus essentiel, c'est de s'abstenir de manger de la viande de bœuf. Nous verrons ailleurs que la désobéissance à cette loi seroit regardée comme un sacrilége. Au reste, cet usage est observé rigoureusement d'un bout de l'Inde à l'autre, et il a tellement prescrit, qu'un usage contraire ne pourroit jamais être reçu, à moins de changer toutes les habitudes, et de vaincre toutes les répugnances de ces peuples, qui ont contracté une horreur très-réelle pour cette nourriture. (1)

---

(1) Je voulus essayer un jour de faire manger du bœuf à un de mes serviteurs indiens, dans un pays où il étoit permis d'en manger; j'aperçus que la vue de cette viande lui donna des mouvemens convulsifs. Il

Le second, c'est de s'abstenir de toute liqueur enivrante. Cet usage est aussi parfaitement observé.

Le troisième, de ne point toucher de cuir; ce qui est très-gênant, et oblige de faire une enveloppe à tout ce qui est composé de cette matière, comme la selle des chevaux, les brides, les étriers, les livres, etc.

Le quatrième usage est de ne pas manger avec quelqu'un d'une caste inférieure à la sienne.

Le cinquième, de ne pas user d'une nourriture préparée par un parias, un Turc, un Juif, ou un Européen. J'ai cependant connu des Indiens de bonne caste qui enfreignoient cette loi, plutôt que de laisser échapper un bon plat.

Le sixième, de ne point entrer dans la maison d'un parias, et de ne pas permettre que le parias entre dans sa maison. Nous verrons dans la suite combien cet usage a été et est encore préjudiciable aux progrès de la religion

---

me disoit en pleurant : « Hé quoi! seigneur, me ferez-» vous manger de cette grosse bête ? » Aussi, je lui retirai le morceau de la main, et ne voulus pas l'exposer à se faire du mal, en le mangeant contre son inclination.

TITRE VIII.

Des maladies les plus communes dans l'Indostan, et des moyens qu'on emploie pour les prévenir ou pour les guérir.

L'INDE étant un pays parfaitement sain; les mœurs y étant assez innocentes, les travaux modérés, et les alimens d'une qualité salutaire, les corps sont vigoureux et robustes : la preuve de cette vigueur est dans l'immense population de l'Indostan; et, de plus, les habitudes acquises des Indiens concourent merveilleusement à entretenir chez eux une bonne santé.

Ils font un usage continuel du bain; ils se baignent dès l'enfance, tous les jours, et dans toutes les saisons. S'ils sont fatigués de leurs travaux, ils courent à l'étang voisin pour calmer leur sang trop agité; s'ils sont engourdis par la chaleur, ils se baignent pour reprendre leur première agilité; si la route a couvert leur corps de poussière, ils vont déposer toutes ces ordures dans une eau toujours tiède, à raison de la chaleur de l'atmosphère. Cette eau les lave et les nettoie : elle rouvre les pores à une sueur salutaire; enfin, le bain est le médecin

ordinaire, ou plutôt le père nourricier de la santé.

L'habitude de se frotter d'huile tout le corps, est encore, à ce qu'il me paroît, un excellent spécifique contre quantité d'accidens et d'incommodités. Ces onctions, réitérées souvent, rafraîchissent et tempèrent les humeurs, et mettent les corps à l'abri du contact dangereux de certains vents trop chauds ou trop froids : qui sait si on ne doit pas aussi en partie à cet usage le calme des passions et l'égalité du caractère? Je ne parle pas de la souplesse que l'huile donne aux membres, et qui est telle, que les Indiens prennent sans peine les attitudes les plus pénibles en apparence, et les conservent aussi long-temps qu'ils le jugent à propos : ils se meuvent, et se retournent, comme si leurs os n'étoient que des tendons ou des cartilages, et que chacun de leurs membres eût dix charnières pour s'ouvrir et se fermer à volonté.

La mort moissonne, il est vrai, tous les âges comme elle fait ailleurs; mais ici ses erreurs sont moins fréquentes : on voit peu de jeunes gens portés au tombeau, à moins qu'ils n'aient succombé victimes de quelqu'accident particulier. On voit dans l'Inde des hommes que la na-

ture sembloit avoir fait pour mesurer leur durée sur la sienne. Un siècle entier ne peut les détruire, et ces vieillards jouissent de tous leurs organes, et de toutes leurs facultés, jusqu'au moment où ils doivent enfin payer le tribut imposé à tous les mortels. J'en ai vu plusieurs qui avoient parcouru vingt lustres, et qui conservoient toute la vigueur de la jeunesse. Je n'en citerai que deux qui m'ont particulièrement intéressé : le premier se rappeloit distinctement tous les événemens qui avoient eu lieu dans sa patrie, depuis cent quatre ans. Je lui trouvai un jugement sain, une grande facilité à parler, et beaucoup de sel et d'enjouement. Il avoit d'ailleurs l'embonpoint d'un homme de quarante-cinq ans, fortement constitué ; son visage étoit plein, sans rides, et d'une bonne carnation : il n'avoit pas perdu une seule dent, pas un seul de ses cheveux, qui étoient fort touffus, et presque tous noirs, ainsi que sa barbe et ses sourcils. Je lui fis donner à dîner ; il mangea autant que deux hommes ordinaires et de moyen âge ; il retourna à pied à son village, d'où il étoit arrivé le matin ; ce qui faisoit quatre bonnes lieues dans sa journée ; mais ce qui me parut plus extraordinaire que tout cela, c'est que cet homme ne

faisoit point de sensation à raison de son âge; d'où je conclus que cette longue vie, qui ne surprenoit personne, n'étoit pas inouie, et qu'il y avoit sans doute plus d'un patriarche son contemporain.

La seconde personne étoit une femme, mère d'un grand nombre d'enfans, tous très-vieux: elle étoit bien portante, fraîche encore, et capable de soutenir six heures de conversation. Elle m'enchanta par sa manière de raconter: elle imitoit si bien le style des prophètes, que je crus que c'étoit une nouvelle Debbora. Les cinquante et les soixante années étoient pour elle comme le jour d'hier. Elle me disoit, en gesticulant avec beaucoup de grace: Voyez, Seigneur, ce ventre a porté tant d'enfans, ce sein les a allaités, et les malheureux ont abandonné le dieu de leur mère. (1)

Il faut convenir que ces belles vieillesses impriment un juste respect, parce qu'on ne peut pas douter que ces êtres vénérables n'aient fourni une carrière si longue, que parce qu'ils

---

(1) Tous ses fils avoient apostasié la religion, à l'occasion d'une révolution qui arriva dans le pays, qui se nomme *Crischnabouram*.

ont vécu dans l'innocence et dans la pratique de cette vertu qui préserve les corps de la corruption.

Mais quelle que soit la salubrité de l'Indostan, quelqu'espérance qu'on puisse avoir, que moyennant des précautions, comme de boire chaud, de manger peu le soir, de se baigner souvent, de se garantir des fraîcheurs, de favoriser la transpiration, et, par-dessus tout, d'éviter les excès, on jouira long-temps de la santé; cependant l'arrêt est porté. On meurt dans l'Inde comme ailleurs. Il est vrai que la plupart de nos maladies n'osent souiller ce beau climat; il y a peu de fièvres, et presque jamais de dangereuses. Les gouttes, les rhumatismes, les catarrhes, les migraines, etc., n'y tourmentent que ceux qui étoient affectés de ces maux en Europe, ou qui commettent de grandes imprudences dans le pays; mais quelle que soit la cause des maux, et quelqu'invétérés qu'on les suppose, ils sont bien moins aigus dans l'Inde que partout ailleurs. Cependant il y a des maladies particulières au pays, et qui conduisent au même terme que les nôtres.

Et d'abord, il y a de temps en temps des fièvres atmosphériques, c'est-à-dire, que l'air

en apporte les germes des contrées qu'il traverse, de l'Afrique, de l'Arabie, de la Perse, ou du Thibet.

Une fièvre de cette espèce eut lieu sur la côte Coromandel, vers l'an 1780. Tout le monde en fut atteint ; les symptômes qui l'annonçoient étoient à-peu-près les mêmes que ceux qui décèlent la peste : vertiges, lassitude, douleurs dans les articulations ; mais cette épidémie n'eut aucunes suites fâcheuses. Les malades en étoient affranchis en trois jours, moyennant la diète et des boissons copieuses.

Une maladie plus sérieuse que celle-ci, et qui est tellement propre aux Indiens, que je n'ai pas vu un seul Français qui en fût affligé, c'est une maladie cutanée, semblable à la lèpre : elle peint le corps comme un damier, noir et blanc. On fit un essai aux environs de Pondichéry pour guérir cette maladie qui étoit assez répandue. Un médecin prétendit qu'en mangeant cinq ou six gros lézards dépouillés de leur peau, à déjeûner, chaque jour, tous les malades seroient guéris. On parla beaucoup de ce remède ; mais on a oublié sans doute de publier les guérisons qui en furent la suite. Peut-être n'obtint-on d'autre avantage que d'avoir fait une guerre d'extermination aux

lézards pendant plusieurs mois. Tout ce que je sais, c'est que l'établissement de la maladrerie tomba bientôt après.

La maladie dont je vais parler est plus meurtrière que la précédente, mais elle est moins commune : elle commence par une tumeur qui se déclare sur quelqu'une des vertèbres, et qui grossit en peu de temps comme la moitié d'un œuf d'autruche : elle est alors molle et pleine de pus. Le malade court un double danger: car si l'on n'ouvre pas l'abcès, le pus qui y séjourne carie les vertèbres, pourrit les chairs, et les dissout. Si on l'ouvre, la grande quantité de sang et de matière qui en sort, épuise assez ordinairement le malade, et le conduit au tombeau. Il faut une constitution très-robuste pour résister aux suites d'une telle opération. Dans cette espèce, on interdit aux malades tout ce qui est propre à rafraîchir, l'air et l'eau.

Les vers font beaucoup de ravage chez les Indiens. Je ne parle pas de ceux qui tourmentent si souvent les enfans en Europe : on n'en tient pas compte; mais il y a des vers qui fixent leur domicile dans les parties du corps les plus charnues, comme la cuisse, la jambe, etc. et dont la présence est fort dangereuse. Dès qu'on se doute de l'existence du mal, on attire celui

qui le cause vers un point déterminé, où on fait une ouverture, et qu'on met en suppuration. Dès que le ver découvre une partie de lui-même, on le saisit, on le tourne sur un petit cylindre de papier, tant qu'on ne sent aucune résistance : on assujettit la portion déjà roulée sur la plaie, par le moyen d'une ligature, et on continue à dévider d'un jour à l'autre, avec les mêmes précautions, jusqu'à ce qu'enfin on ait obtenu les deux bouts sans fracture.

Cependant les maladies ci-dessus sont rares. Il n'y a pas un lépreux sur mille habitans ; pas un homme affligé d'abcès sur deux mille. Le ver crural ne s'empare que d'un ou de deux sujets dans toute la population d'une ville : aussi la mort a d'autres courriers qui annoncent ses approches, et qui exécutent ses desseins homicides.

La dyssenterie est, dans l'Indostan, le chemin le plus battu pour sortir de la vie. Sur cent personnes, quatre-vingt-dix-huit meurent par l'effet de cette maladie ; et ce n'est pas une légère consolation d'être assuré, moralement parlant, qu'on mourra doucement et sans agonie, avec l'usage entier de son jugement, et en parlant avec ses amis. Ajoutez à cela, que

la dyssenterie, en relâchant tous les ressorts de la machine, rend apatique et indifférent à l'égard des objets qu'on voit, qu'on possède, et qu'on est sur le point de quitter.

Le meilleur remède pour guérir de la dyssenterie qui n'est pas encore parvenue au degré qui la rend mortelle, c'est l'usage de l'eau de riz, sans se permettre aucune autre nourriture. Un célèbre médecin français (1) m'a assuré que cette maladie s'étant introduite dans la caravane qui l'avoit conduit à travers les déserts de Bagdat et de Bassora, il rendit la santé à tous les malades, par le moyen de l'eau de riz, sans qu'on fût obligé d'interrompre le voyage.

Je ne me suis jamais occupé de botanique ni de médecine, parce que les soins de mon ministère ne me permettoient pas ces délassemens; mais je me suis assuré que l'Indostan peut fournir des connoissances et des ressources précieuses à ceux qui cultivent ces sciences si intéressantes pour l'humanité.

On trouve dans les environs de Ponganour une simple qui cicatrise les hernies en vingt-quatre heures.

---

(1) M. Sauri, de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Les

Les Jésuites de Pondichéry sont en possession d'un remède contre la rage, et qui guérit de cette cruelle maladie, quoique l'hydrophobie seroit déjà déclarée, au moment où on en fait usage.

Ils possèdent aussi un baume, sous le nom de *drogue amère*, dont la vertu est souveraine dans les indigestions, comme aussi pour faciliter les accouchemens, et enfin pour cicatriser les plaies les plus profondes et les plus dangereuses.

On rencontre dans l'Inde des médecins qui ont des secrets merveilleux et infaillibles, quoiqu'ils ne soient pas fort habiles d'ailleurs. J'eus le bonheur d'en trouver un à *Bengoulour*, qui, moyennant trois potions d'une drogue dont j'ignore la composition, coupa, en vingt-quatre heures, la fièvre de mon compagnon de voyage, quoiqu'elle eût duré quarante jours, et qu'elle eût les caractères les plus alarmans. Huit heures après que le malade eut pris la dernière dose du remède, il se mit à table, et eut permission de se nourrir comme s'il avoit toujours été en santé.

La profession de médecin est en grand honneur dans les Indes : aussi les Missionnaires sont-ils obligés d'en faire les fonctions, afin

d'obtenir plus de confiance, comme je le dirai dans la seconde partie de cet ouvrage; mais, à part quelques secrets de famille, l'art de la médecine est encore en enfance dans ce pays : c'est une routine, qui a cependant ses succès lorsqu'elle est fondée sur l'expérience. On a vu s'établir à la côte d'excellens médecins français qui tuoient tous leurs malades, parce qu'ils les avoient traités d'après la théorie qui leur étoit familière, ou même d'après la pratique de nos climats, tandis que des charlatans indiens faisoient des cures admirables. La même observation a lieu pour la chirurgie. Je me rappelle que tous les blessés que les chirurgiens français amputèrent, pendant le siége de Pondichéry, moururent des suites de l'opération. Un chirurgien malabar, frappé de ce mauvais succès, en recueillit dans sa maison un grand nombre qu'il n'amputa pas, et il les sauva tous.

L'usage des simples et un régime rigoureux sont les grands moyens qu'emploient les médecins de ces contrées. Ils ne connoissent point les saignées, les vomitifs, les apozèmes, et tant d'autres remèdes par lesquels on épuise plutôt la nature qu'on ne la soulage.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 77, *ligne* 2, au lieu de des gradations; *lisez :* des dégradations.

Page 166, *ligne* 17, au lieu de dans le sanctuaire; *lisez :* de ce sanctuaire.

Page 220, *ligne* 1[er], au lieu de par : *lisez :* pour.

Page 266, *ligne* 11, au lieu de il vaut mieux pour lui mourir de faim ; *lisez :* il vaut mieux qu'il meure de faim.

VOYAGE

DANS L'INDOSTAN.

TOME II.

VOYAGE
DANS L'INDOSTAN,

PAR M. PERRIN,

Ancien Missionnaire des Indes, Chanoine honoraire de la Métropole de Bourges.

TOME SECOND.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

A PARIS,

Chez L'Auteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 22.
Le Normant, Imprimeur-Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

1807.

VOYAGE

DANS L'INDOSTAN.

DEUXIÈME PARTIE.

CETTE partie doit être regardée comme la plus importante de l'ouvrage, tant à raison de l'objet, qui est la religion, que par la certitude que doivent avoir mes lecteurs, que je l'ai mieux approfondie. En effet, je n'étois pas allé dans l'Indostan, afin de contenter ma curiosité, afin d'y examiner la tournure des Indiens, ni pour calculer le produit de leurs terres; bien moins encore afin d'y épier et d'y censurer les gouvernemens. Je fais une profession expresse de respect pour toutes les autorités qui président aux sociétés humaines, quelque dur que soit le joug qu'elles imposent

à leurs subordonnés, parce que je suis convaincu que c'est Dieu qui tient le premier anneau de la chaîne hiérarchique de la puissance à laquelle les hommes doivent être soumis. Dans l'Inde, comme en France, je me regarderois comme l'ennemi du Dieu que je prêche, si je méritois d'être traité comme celui des dépositaires de ses pouvoirs.

Me voici donc, pour ainsi dire, rendu à moi-même. Je vais continuer mon ministère spirituel : je n'envisagerai plus ceux dont je dois encore parler, que sous les rapports religieux. Leur pays ne sera plus à mes yeux qu'un vaste temple, dans lequel on verra, d'un côté, brûler de l'encens en l'honneur des faux dieux, tandis que de l'autre, des milliers d'adorateurs, éclairés des mêmes lumières qui brillent à nos yeux, leveront des mains pures vers le trône de l'Eternel, de celui-là même à qui chacun de nous paie, tous les jours, le tribut de ses hommages.

Si quelqu'objet étranger attache parfois nos regards, nous ne nous y arrêterons qu'autant qu'il fera partie intégrante d'une religion, ou qu'il deviendra moyen nécessaire pour expliquer quelque circonstance d'un culte.

Obligé de traiter des fausses religions, je

ne pourrai passer sous silence certaines turpitudes qui en sont assez souvent la partie principale ; mais tout ce qui seroit capable d'alarmer la modestie, sera rendu en latin, à la marge, ou dans le texte.

TITRE PREMIER.

Des inclinations réligieuses des Indiens.

Si quelqu'un étoit encore tenté de croire ce que les Impies racontent de l'origine des religions, en assurant qu'elles sont des inventions humaines, des chimères que la société enfanta pour se soutenir contre les passions des hommes, qu'il se transporte dans le pays que nous avons parcouru dans la première partie de cet ouvrage, et qu'à son retour, il nous dise « comment il arrive que les peuples les plus » éloignés de la civilisation soient cependant » les plus religieux ? » Mais n'auroit-il pas dû faire la même remarque dans le pays qu'il habite ? Est-ce donc dans nos grandes villes que se trouve cette piété opiniâtre, cette religion simple, mais inaltérable que l'incrédule appelle fanatisme ? Elle est l'apanage des campagnes les plus reculées du commerce des

hommes : les landes de Bretagne, les montagnes du Jura, et celles des Alpes, recèlent les Chrétiens les plus fervens de l'Europe.

Mais, pour ne rien dire d'étranger à notre sujet, les habitans de l'Inde sont naturellement religieux, et on peut même ajouter comme le grand Saint-Léon le disoit de Rome païenne, qu'ils auroient des scrupules, si quelque contrée du monde pouvoit se flatter d'avoir quelque idole qu'ils n'adorassent pas.

Ils sont si familiarisés avec les idées des choses et des êtres surnaturels, que rien ne leur paroît difficile à croire de ce qui concerne la divinité : aussi les prêtres de ces contrées profitent de la crédulité universelle, s'ils ne la partagent pas, pour bercer le peuple dans les erreurs les plus monstrueuses et les plus extravagantes. Les Indiens ont un respect profond pour ces prêtres : ils les croient en rapports intimes avec la divinité ; ils s'anéantissent en leur présence ; ils reçoivent leurs avis avec la plus minutieuse docilité. L'attachement aux prêtres est tellement un proverbe, que lorsque quelqu'un court vers un objet avec une impatience trop marquée, on lui demande si c'est son prêtre qu'il a aperçu : *Tannoudeïa kourou kanngra polé.*

Un second effet des sentimens religieux des Indiens, c'est de déterminer leur activité, leur zèle et leur vivacité ; de les rendre prodigues lorsqu'il est question du culte, quoiqu'en toute autre occasion ils soient lents, indifférens, flegmatiques et économes.

Aussi s'environnent-ils de toute part, des images et des emblêmes des dieux qu'ils adorent : ils leur consacrent leurs champs, leurs jardins, leurs maisons, leurs enfans, l'eau qu'ils tirent des étangs, les denrées qu'ils portent dans les marchés ; en un mot, ce qu'ils possèdent, et ce qu'ils ambitionnent. La monnaie est empreinte de la figure d'une idole : les idoles servent d'ornemens au frontispice des maisons, aux meubles de prix et aux bijoux.

La religion préside aussi chez ces peuples, à toutes les affaires de quelque conséquence, aux naissances, aux mariages, aux travaux, aux voyages, aux inhumations : nous parlerons seulement ici des mariages et des sépultures, comme étant plus spécialement des actes religieux ; nous n'omettrons pas cependant ce qu'il y a de civil dans ces cérémonies.

CHAPITRE PREMIER.

Des Mariages.

Le mariage est le contrat le plus important parmi les peuples dont nous parlons ; ils rapportent tous les autres à celui-ci : il est le centre auquel aboutissent les opérations et les inquiétudes de toute leur vie : l'idée d'un prochain mariage est la consolation des gens pauvres, s'ils ont des filles à établir, parce qu'ils savent d'avance combien chacune d'elles sera vendue et payée, attendu que le prix est fixe, et indépendant de la beauté, de l'âge, ou des richesses de sa famille, mais uniquement proportionné à la dignité de sa caste.

Ce commerce si étrange est cause que les Païens marient leurs filles dès l'âge le plus tendre : il n'est pas rare de voir dans les familles des Païens des enfans qui marchent à peine, et qui ont déjà des maris, qui portent déjà suspendue au cou la décoration du ma-

riage (1). Quoique ces petites filles n'acquièrent par leur alliance, que la survivance des épouses qui sont en ménage, néanmoins, à quelque époque que meure celui auquel elles ont été mariées, elles ne peuvent plus contracter une nouvelle alliance : elles doivent passer le reste de leur vie dans le célibat. Il arrive néanmoins quelquefois qu'une fille devienne nubile sans être mariée : ce cas est rare et déshonorant pour sa famille ; mais enfin il n'est pas inou , et alors il faut voir l'empressement que met son père à lui chercher un époux, pendant qu'on prépare une fête pour faire savoir au public l'état de la jeune personne. (2)

On m'a assuré qu'il y avoit encore des familles dans lesquelles on avoit conservé l'usage barbare d'éloigner de la maison paternelle

---

(1) Cette décoration, appelée *taly*, est un bijou d'or ou d'argent, représentant le dieu *Poulleïar*, qui préside aux accouchemens.

(2) *In hoc autem consistit hoc infame sacrum, quòd insignia pubertatis per vicos et plateas circum agantur unionis conjugalis necessitatem obstestantia, ne puncto quidem temporis naturæ votum defraudari contingat.*

ces filles infortunées qui pouvoient devenir mères avant d'être épouses. Le père, m'a-t-on dit, se dépouillant alors des sentimens de la nature, prend sa fille, la conduit dans une forêt écartée, lui laisse quelques provisions, et se retire pour ne plus la voir, à moins que quelqu'un ne s'offre pour être son époux.

Les Chrétiens évitent, sans doute, tous ces excès. Ils ne conduisent leurs filles à l'autel que lorsqu'elles ont douze ans accomplis; mais comme c'est un sacrifice qu'ils font à la loi chrétienne, ils ne vont pas au-delà du terme. Or, comme ils n'ont pas toujours des époques fixes de la naissance de leurs enfans, ils jettent alors les missionnaires dans de grands embarras. Ma fille est née, disent-ils, lorsqu'on assiégea telle ville, qu'on brûla telle aldée, lorsque tel ministre fut étranglé, lorsqu'il y eut une famine au Maduré, au Tanjaour, etc. On est obligé de les croire sur parole; autrement, il faudroit avoir dans la tête une chronologie de tous les événemens, et appeler des témoins de cent lieues pour vérifier les faits.

Mais Chrétiens ou Idolâtres, tous suivent, à l'égard du mariage de leurs enfans, la méthode dont nous allons parler. Le père de la fille devenue nu-

bile s'adresse à son plus proche parent, pourvu qu'il ne soit pas encore marié (1), en commençant par l'oncle de la future, puis descendant aux cousins, etc. S'il n'y a pas de parens dans le pays, ou au moins des gens de la caste, on se détermine à voyager jusqu'à ce qu'on en trouve. Le commissionnaire, qui est ordinairement le père de la fille, expose alors l'objet de son voyage, prouve l'identité de la caste, ou le degré de parenté; et après avoir conclu son marché, il reçoit le prix de l'effet qu'il a vendu. De retour à la maison, il annonce à la fille qu'elle est promise, qu'elle sera mariée tel jour. Arrive enfin le futur conjoint, qui voit son épouse pour la première fois, à supposer même qu'il daigne la regarder. Les parens étant assemblés, les Païens offrent le sacrifice pour le bonheur de cette union, et les Chrétiens vont en grand cortége à l'église. Les uns et les autres se font accompagner d'une musique glapissante qui écorche les oreilles, mais qui fait connoître au loin la solennité de cette fête.

On voit, par ce que nous venons de dire, qu'une fille n'est jamais consultée pour son éta-

---

(1) Cette exception n'est de rigueur que pour les Chrétiens.

blissement; qu'il ne lui est pas permis d'avoir un goût, une inclination, une aversion, en un mot, une volonté. Elle est traînée à l'autel comme une victime qui va être immolée au despotisme des usages de son pays : aussi elle est ordinairement triste et rêveuse. Plusieurs même ne peuvent retenir leurs larmes ; et les plus décidées sont cependant étrangères à la joie bruyante que manifestent les compagnons de la noce.

Je n'ai pas à me reprocher d'avoir approuvé ces usages barbares et contre nature. Je les ai combattus, j'ai puni les tyrans de la volonté de leurs enfans; mais les choses n'ont pas changé pour cela.

Cependant il faut convenir qu'il importe assez peu à une fille indienne à qui elle lie son sort. Elle est obligée de se marier ; c'est un axiome incontestable, et il l'est également, qu'elle doit être maltraitée par son mari : ainsi, être battue par celui-ci ou par celui-là, peu importe. S'il y avoit un choix à faire, ce seroit en faveur de celui qui donnera moins de coups : or, on ne peut le savoir que lorsqu'il ne sera plus possible de revenir sur son choix.

Le mariage est donc, dans l'Indostan, un contrat par lequel un homme acquiert, à prix

d'argent, le droit de battre une femme, en même temps que cette femme cède et abandonne, au profit de l'acheteur, ses inclinations, sa paix et sa liberté, pour autant de temps qu'elle vivra en société maritale, et même pour toute sa vie, si elle a des enfans qui lui survivent ; car elle est esclave du mari et de ses propres enfans. Elle sent tellement sa dépendance à l'égard du premier, qu'elle n'ose jamais l'appeler son époux. Ce nom seroit trop doux pour elle ; il lui feroit des illusions trop agréables. Elle ne parle de lui que comme d'un maître absolu, comme d'un seigneur dont elle est la très-humble servante, *ien andaver*. Au reste, ce titre n'est que trop réel : la femme sert son mari, et même ses enfans, comme une misérable servante. Après leur avoir donné à manger, elle dévore, à l'écart, les restes qu'on lui abandonne. Ce qu'il y a de plus horrible encore, c'est que sa qualité de mère de plusieurs enfans ne fait qu'ajouter à son avilissement : ceux-ci la maltraitent impunément, à l'exemple de leur père, qui lorsqu'il n'a pas le temps de battre sa malheureuse femme, en donne froidement la commission à l'un de ses fils. Je sais que ce dernier cas est fort rare, et je suis très-éloigné de le don-

ner comme d'un usage universel ; mais il est universellement reconnu que le mari peut maltraiter sa femme : tellement que si on stipuloit dans le contrat qu'il ne lui sera pas permis d'en agir ainsi, cette clause seroit censée nulle, et de nul effet, comme contraire au droit public et particulier.

Je me rappelle qu'un Chrétien d'une assez bonne caste ayant épousé une fille âgée de douze ans, la battoit à outrance, et si souvent, que celle-ci se sauva enfin du logis, et et fut recueillie par sa pauvre mère. Le brutal, désolé de cette évasion qu'il soupçonnoit que j'avois favorisée, arrive chez moi, et me dit d'un ton assez brusque que j'eusse à lui faire rendre sa femme : « Comment, malheu- » reux, lui repartis-je ; comment n'as-tu pas » honte de maltraiter cette pauvre enfant ? » Promets-moi du moins que cela n'arrivera » plus, et je lui ordonnerai d'aller te rejoindre » sur-le-champ. » Je ne saurois peindre l'étonnement de cet homme en entendant cet avis ; il me répondit avec vivacité, et d'un ton presqu'ironique : « Quoi ! avoir une femme, » et ne pas la battre ! Si vous ne voulez me » rendre la mienne qu'à cette condition, elle

» peut demeurer où elle est. » Il partit là-dessus, et alla rire avec tous ceux qu'il rencontra, de ma profonde ignorance des plus saints usages du pays.

On comprend aisément que cette conduite n'est pas propre à adoucir l'humeur des femmes : aussi la plupart sont dures et acariâtres ; elles aiment peu leurs maris, elles ne s'aiment point elles-mêmes, et elles acquièrent aisément un dégoût si grand de la vie, qu'elles s'abandonnent quelquefois au suicide.

Cependant, cet état si désespérant du mariage, les femmes l'achètent bien chèrement, dans de certaines castes, comme on le verra par l'anecdote suivante, qu'aucun voyageur n'a été dans le cas de connoître comme moi.

J'étois en voyage, et j'arrivai un soir dans une petite ville, afin d'y passer la nuit dans un de ces bâtimens publics appelés *savadi* ou *chauderie*. Il étoit déjà occupé par un très-grand nombre d'habitans, parmi lesquels se trouvoit le chef ou prince de la ville. Je me sentis fortement excité à profiter de la conjoncture, pour leur annoncer la religion chrétienne. Je résistai long-temps à ce mouvement intérieur, par la raison que je connoissois peu

le langage de ce peuple, n'ayant commencé à m'en instruire que depuis un mois, ou à-peu-près. Enfin je me déterminai à parler; je le fis pendant trois ou quatre heures, avec tant de succès, que le gouverneur déclara qu'il vouloit être Chrétien, et que ce vœu fut exprimé et répété par plusieurs autres chefs de famille. Je convins avec eux tous, que les temples des Idoles seroient abattus, que la croix seroit arborée, et qu'après qu'ils seroient instruits à fond des mystères et de la morale, ils seroient tous admis à recevoir le baptême.

Hé bien, tous ces beaux projets avortèrent, à raison d'une simple cérémonie que cette caste pratiquoit dans ses mariages, et qu'il n'étoit pas possible de tolérer. Le jour des noces, les *moroussou kappou vandlou* (car c'est ainsi qu'ils s'appellent) conduisent solennellement les époux au temple de l'Idole. La jeune épouse présente sa main au sacrificateur, qui lui coupe les deux derniers doigts d'une main, à la seconde phalange. Cette circonstance est d'un précepte si précis, que si l'opération avoit été manquée, dans ce sens qu'un des doigts conservât du mouvement, il faudroit recommencer. On assure qu'anciennement, l'époux don-

noit un doigt, et la femme un seul aussi; mais que, comme les hommes avoient besoin de toutes leurs articulations pour les différens ouvrages auxquels ils s'appliquent, les brames obtinrent des dieux que les femmes seules payassent ce tribut cruel, mais honorable; puisque la crainte d'en être affranchie, empêcha une ville entière de devenir chrétienne.

La ville où cet usage est établi, et dont j'ai perdu le nom, est à dix lieues de Ponganour, entre cette dernière et *Ballabouram*, en tirant vers le sud.

Pour rendre croyable un fait si singulier, il faut se rappeler que c'est un privilége de caste. On pourroit peut-être se soustraire à cette pénible cérémonie, mais ce seroit commettre un acte d'injustice à l'égard des dieux; ce seroit se manquer à soi-même, et renoncer aux prérogatives de son rang. Que diroit-on d'une femme de cette caste qui auroit tous ses doigts? On la regarderoit comme chassée de sa tribu, ou comme une simple fille : c'est une chose terrible que les priviléges! On m'apprit en Egypte, que les habitans de Damiette avoient obtenu un *firman* qui les autorisoit à

être écorchés vifs, lorsqu'ils avoient mérité le dernier supplice ; et on ajoutoit qu'ils tenoient tellement à cette distinction, que c'étoit un jour de fête, pour une famille, celui où quelqu'un de ses membres devoit subir cet horrible tourment.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Des funérailles des Indiens.

TOUS les peuples orientaux ont une sorte de vénération pour les morts. De là la magnificence des obsèques, et le soin religieux de conserver les cadavres. Les cavernes de la Syrie ne recéleroient-elles pas encore toutes les générations qui existèrent, si les voyageurs, plus curieux que dévots, n'avoient pas enlevé la plupart de ces gages de la piété du pays ? En visitant les sépulcres vides, on est frappé de la propreté et de l'ordre qui y régnoient. On distingue encore les places destinées au père, à la mère, aux aînés, et aux cadets des enfans; mais on ne voit plus les peintures et les caractères hiéroglyphiques qui décoroient ces tristes lieux ! L'odorat n'est plus affecté de l'odeur des parfums précieux qu'on répandoit dans ces demeures du silence et de la nuit.

On connoît l'étonnante somptuosité des monumens funèbres des anciens rois d'Egypte,

dont les cendres reposent depuis plusieurs milliers d'années sous ces énormes pyramides dont la grandeur gigantesque fait douter si ce furent des hommes qui les construisirent, et dont la solidité est une digue que les siècles ne sauroient ébranler.

Le respect du peuple chinois pour les dépouilles mortelles de ceux qui lui furent chers, va jusqu'à l'extravagance et à la superstition.

On a observé judicieusement que ces honneurs rendus aux hommes qui ont payé le tribut à la nature, est une profession de foi d'une vie future; et que si l'on a témoigné plus de respect aux morts qu'aux vivans, c'est parce qu'on étoit persuadé que leur nouvelle vie étoit plus noble que la première.

Les Indiens, chez lesquels nous voyageons, n'ont pas moins de piété à l'égard des morts, que les peuples qui se sont le plus distingués dans cette espèce de religion. La pauvreté de leur condition ne leur permet pas toujours d'exprimer leurs sentimens par le luxe et la pompe; mais ce qu'ils font découvre, à n'en pouvoir douter, qu'ils desireroient faire davantage.

Dès le moment qu'un Indien est décédé, ses parens s'assemblent, afin de procéder aux

obsèques. Ils prennent l'habit de deuil, qui est uniforme pour tous, c'est-à-dire qu'ils paroissent sans toque, sans écharpe, et sans angui; qu'ils ne se rasent plus, ne lavent plus leurs vêtemens, et se privent du bain tout le temps destiné à porter la livrée de la mort. Les femmes se dépouillent alors de tous leurs bijoux, et se couvrent d'une assez grosse toile blanche, sans mélange d'autres couleurs.

Le deuil une fois commencé, quelques-uns des parens vont construire le bûcher sur lequel doit être brûlé le corps du défunt, à moins que, pour certaines raisons particulières que nous expliquerons bientôt, les funérailles ne dussent pas se terminer de la manière ordinaire. Pendant ce temps, les gens de la maison cherchent un grand nombre de pleureuses à gage; et ils donnent la préférence à celles qui ont plus de réputation, parce qu'elles savent répandre plus de larmes, et jeter des cris qu'on entend de plus loin.

Ces pleureuses se rassemblent autour du corps, elles s'asseoient par terre, les jambes croisées l'une sur l'autre, toujours prêtes à pleurer dès qu'on leur en donne le signal. Elles commencent leurs lamentations toutes ensemble, et d'une manière si naturelle, que

les passans sont attendris; mais elles ne pleurent pas toujours. (Eh! qui pourroit toujours pleurer ?) Il suffit qu'elles le fassent de temps en temps, et sur-tout à l'arrivée d'un parent, d'un ami, ou lorsque la musique funèbre les invite à mêler leurs cris à ses accens : leurs larmes tarissent par l'acte de leur volonté. Ces femmes deviennent gaies, amusantes, un moment après avoir étourdi les passans par des hurlemens infernaux; mais si on se dispose à enlever l'objet de leurs larmes, pour le porter à la sépulture, elles redoublent leurs clameurs. Sur le point de cesser leurs fonctions, elles tâchent d'amollir le cœur de ceux qui accompagnent le convoi: elles leur inoculent en effet la tristesse, au point que ceux-ci pleurent véritablement, dès que les premières cessent de le faire.

Il n'y a jamais un long intervalle entre la mort et la sépulture, par la raison que les personnes de la famille, et même souvent de toute la rue, ne peuvent prendre aucune nourriture jusqu'à ce que le cadavre soit enlevé. Son existence est censée avoir souillé tout ce qui l'entouroit : aussi, à peine la maison en est débarrassée, qu'on lave tout avec soin, et principalement la place qu'il a occupée. Ensuite on allume le feu, et on fait cuire le riz.

Enfin l'heure de la marche est arrivée. Les parens se pressent autour du corps. Les femmes et les enfans font leurs complaintes, dont les accens ne sont interrompus que par le son aigu et désagréable des trompettes sépulcrales. (1) Le cortége est précédé de huit ou dix de ces trompettes. Après elles, vient le corps, porté dans un palanquin plus ou moins riche, selon la qualité et l'opulence de la famille. Le visage du mort est découvert : la tête est ornée comme aux plus grands jours de fête. Si c'est un homme marié, ou un jeune garçon, il a la toque sur la tête, ses pendans d'oreille, son collier, sa chaille et son angui ; et outre cela, il est frotté de safran depuis le front jusqu'à la ceinture. Les femmes et les filles mortes sont revêtues de leurs habits les plus précieux : la tête, les bras, les mains, les jambes et les pieds sont couverts de riches ornemens; et il arrive que quelques-unes n'ont jamais

(1) Ces instrumens sont faits d'écorces d'arbres et de bambous, autant que j'ai pu en juger : ils ont huit ou dix pieds de longueur, ce qui fait qu'il est pénible de les emboucher ; ils ne rendent que le son d'une note très-prolongée, qui produit un accord discordant, dont l'effet est vrai, et analogue à la cérémonie.

été si bien parées qu'au jour de leurs funérailles. (1) Autour du palanquin, sont rangés par pelotons, les parens et amis du défunt: leur marche est grave, triste et religieuse.

Si le convoi d'un Païen passe devant le temple de ses idoles, on fait une pause. Les trompettes se tournent du côté du temple, et rendent des sons plus précipités et plus plaintifs, comme pour reprocher aux dieux d'avoir ôté la vie à un de leurs fidèles adorateurs, ou peut-être pour leur recommander son ame.

A l'approche du terme, ou du lieu où doivent se faire les funérailles, la musique redouble encore ses tristes accens, comme pour faire les derniers adieux. On dépose ensuite le corps sur le bûcher, après lui avoir enlevé tout ce qu'il avoit de précieux, et le plus proche pa-

---

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié le contraste de la misère et du dépouillement de toute espèce d'ornement chez ceux qui font le deuil, avec la parure élégante des morts. Cet usage ne seroit-il pas fondé sur ce que ceux qui survivent sont les plus malheureux? Que le jour de la mort est, à proprement parler, le premier jour de la vie véritable, de la vie qui n'est plus exposée aux peines, et qui n'est plus souillée par le dérèglement des passions?

rent allume le feu ; ou si c'est un Chrétien qu'on enterre, c'est son fils ou son frère qui le descendent dans la fosse.

Il faut remarquer que les riches ne souffrent pas que le palanquin qui porte leurs morts, passe sur la terre nue. Ils tendent de toiles tout le chemin qu'il y a à parcourir depuis la maison jusqu'au bûcher, ou au cimetière.

Les funérailles des grands seigneurs et des princes sont magnifiques. Tout ce qu'ils ont eu de beau, de riche, de rare, les accompagne jusqu'au lieu de la sépulture. Les soldats, les serviteurs, les vassaux, forment le cortége. Le corps du défunt est précédé de ses chevaux de main, des palanquins et voitures, et des marques de dignités dont il a joui; mais le résultat est le même: tout se termine par brûler le cadavre.

Cependant il y a une secte religieuse appelée *Linganiste*, dont j'aurai occasion de décrire les pratiques, et qui a le droit exclusif d'enterrer ses morts. Ces Infidèles sont placés sous une voûte, quelquefois de terre, d'autres fois en maçonnerie; on les met assis, et on élève ensuite un contre-mur, de manière qu'ils sont scellés entièrement.

Il ne m'a pas paru qu'on recueillît dans

l'Inde les cendres des morts, afin de les conserver; néanmoins les personnes de distinction enlèvent du bûcher les ossemens des leurs que le feu n'a pas totalement dissous; ils les lavent avec du lait, et les font porter dans le Gange, fleuve très-vénéré dans tout le pays. On est sans doute persuadé que quiconque a le bonheur d'être enseveli dans ses eaux, est dès-lors prédestiné. Mais cette sorte de prédestination n'est pas, à beaucoup près, aussi rassurante que celle d'un homme qui meurt en tenant à la main la queue d'une vache. Rien au monde n'est aussi heureux qu'une pareille mort, selon la doctrine des brames : tous les dieux du pays courent au-devant de ce nouveau saint; c'est à qui l'aura, pour le conduire au plus haut du ciel.

Avant de terminer ce chapitre, je ne puis m'empêcher de faire remarquer l'indifférence des habitans de l'Indostan à l'égard de la mort: ils meurent presque tous avec un calme étonnant. Dès qu'ils sont malades sérieusement, ils s'entretiennent de leur mort probable comme d'un événement sans conséquence, et qui leur est en quelque manière étranger. Aussi on ne se gêne pas plus qu'eux; on fait sous leurs yeux les préparatifs de choses qui n'auront lieu

qu'après leur mort; ils les voient, ils donnent encore leur avis là-dessus, et tout cela sans émotion. Une personne de quinze ans ne regrette pas plus la vie qu'un centenaire. Le riche est aussi content de mourir que le pauvre. Cette disposition ne vient pas toujours de la vertu; mais je crois qu'ils quittent sans peine des jouissances qui ne les ont jamais satisfaits parfaitement. Reste à savoir si leur conduite mérite qu'ils soient mieux partagés dans l'autre vie.

TITRE II.

Des fausses religions établies dans l'Indostan.

LES Indiens n'ont pas tous la même religion : les Païens même ne sont pas tous frères; chacun a son dieu favori. On redoute à la vérité les divinités qu'on n'adore pas, on se garde bien d'en mépriser aucune; mais on ne rend pas un culte à toutes également. Les dieux sont héréditaires : ce sont les chefs des familles qui les ont adoptés.

Mais outre les religions païennes, il y a dans l'Inde des faux cultes étrangers : les Mahométans y ont des mosquées, les Juifs des syna-

gogues, et les Hérétiques, des prêches. Nous parlerons d'abord succinctement des religions étrangères au pays, afin de nous appesantir plus long-temps sur le culte qu'on peut dire être celui de la nation.

CHAPITRE PREMIER.

Du Mahométisme dans l'Indostan.

LE Mahométisme est la religion de la plupart des grands princes de ce pays; elle l'est aussi de quelques-uns de leurs sujets. Au reste, Musulmans de nom et par vanité, les grands ne se captivent pas au point de s'asservir très-scrupuleusement aux pratiques gênantes du Coran. C'est un voile sacré, sous lequel plusieurs d'entr'eux cachent un pyrrhonisme déréglé qui sympathise bien avec leur vie toute épicurienne. Le peu de foi qu'ils ajoutent aux rêves absurdes du prophète arabe, fait qu'ils ne persécutent pas ses ennemis, comme on le feroit à Médine et à Constantinople. On peut prêcher le Christianisme, sans aucune crainte, à ces prétendus Mahométans. Ils fréquentent peu les mosquées, et ne doivent pas être fort instruits des pratiques de leur religion.

On a vu cependant un prince zélé Musulman, et par conséquent persécuteur : c'étoit

ce *Tippoo-Saïb* dont j'ai parlé. A peine fut-il monté sur le trône, qu'il montra ses mauvaises dispositions contre ceux de ses sujets les plus opposés à sa croyance, je veux dire contre les Chrétiens. Voici quel en fut le prétexte ou l'occasion.

Tippoo-Saïb avoit fait une irruption dans le *Carnatte;* il s'étoit emparé d'*Arcatte*, ville capitale de cette nababie, et de plusieurs autres places importantes, avec tant de rapidité et de bonheur, que les Anglais durent craindre qu'il n'allât en peu de temps mettre le siége devant Madras. Pour l'obliger à reprendre le chemin de ses Etats, ils envoyèrent un corps d'armée qui pénétra dans le Maïssour, en faisant un circuit immense par le nord de l'Inde. Le prince n'apprit cette marche hardie qu'avec la nouvelle que *Mangaloram*, place importante et réputée imprenable, et dans laquelle étoient déposés ses trésors, avoit ouvert ses portes à l'ennemi, par la trahison de son propre frère, à qui il avoit donné le commandement de ce poste essentiel. Il n'est pas nécessaire d'avertir que toutes les richesses de *Mangaloram* furent embarquées de suite pour Bombay, avec la personne du traître à qui les Anglais étoient redevables de cette précieuse

acquisition. *Tippoo-Saïb* entra dans une espèce de rage en apprenant cet événement, très-favorable à la haine des ennemis des Chrétiens ; car on persuada à ce prince que c'étoit un de leurs prêtres qui avoit indiqué aux Anglais la route de *Mangaloram*. Il n'en falloit pas tant pour réveiller sa haine contre des hommes qu'il détestoit : il envoya l'ordre de saisir le prêtre ; mais ses émissaires ne l'ayant pas trouvé, ils pendirent son serviteur. Après quoi il émana un ordre du sultan de poursuivre tous les prêtres, et d'abattre toutes les Eglises; ce qui fut exécuté avec rigueur. On prétend aussi que Tippoo fit torturer plusieurs milliers de Chrétiens pour fait de religion ; mais que n'ayant pu réussir à leur faire partager son infidélité, il donna leurs femmes à des Musulmans, et obligea ces Chrétiens à recevoir en échange, les femmes de ces derniers.

Ce trait de férocité, s'il est vrai, n'a pas de quoi surprendre, si l'on fait réflexion que *Tippoo-Saïb* haïssoit les Chrétiens par principes, et que même, du vivant d'*Ayder-Ali* son père qui les protégeoit, comme nous avons vu, le fils ne laissoit point échapper les occasions de leur témoigner sa mauvaise humeur.

Un jour qu'il faisoit la revue de sa cava-

impuretés légales attachées à la rencontre d'un mort, et aux frottemens de certains animaux, le respect religieux à garder la loi qui ordonne de se marier dans sa tribu, et seulement hors du dègré de parenté qui est sous la sauvegarde de la nature, l'usage des habits sales et négligés pour exprimer la tristesse, les pleureuses gagées dans les funérailles, et une infinité d'autres articles qui sont communs aux deux nations, annoncent que l'une a copié l'autre, puisqu'elles n'ont pu travailler ensemble et simultanément.

Les Juifs de l'Inde paroissent fort ignorans; et il est difficile qu'ils n'aient pas épousé beaucoup des superstitions du pays. Comme ils sont éloignés de leurs grands rabbins, et de tout commerce avec les principaux de leur nation, je serois porté à croire qu'il y a parmi eux plusieurs nuances d'idolâtrie. Cependant ils ne vont pas dans les pagodes, et ils sont même isolés de tout rapport intime avec les Païens.

CHAPITRE III.

Des Sectes chrétiennes dans l'Indostan.

L'INDE n'a pas été constamment à l'abri des tentatives des sectaires. Ces peuples ayant été éclairés des lumières de l'Evangile, par les apôtres eux-mêmes, leur Eglise a dû faire sensation dès le commencement des siècles chrétiens: aussi les chefs des premières hérésies envoyèrent des prédicateurs pour s'emparer de leur foi. On ignore quels furent d'abord leurs succès; cependant, à mesure que la foi a vieilli dans ces contrées, elle s'est obscurcie, et enfin elle a été altérée et corrompue. Les Nestoriens, et peut-être aussi les Jacobites, ont introduit leurs erreurs, quoiqu'aujourd'hui, et même depuis long-temps, leurs sectaires connoissent à peine le nom des fondateurs de leur religion.

Depuis que les Anglais, les Hollandais et les Danois se sont établis dans ce pays, ils ont fait quelques prosélytes parmi les Indiens. Les Danois ont, à *Trinquebar*, chef-lieu de leur

établissement, un corps de Missionnaires à leur manière : ce sont des artisans qui vivent en communauté, sous le nom de frères danois, et qui sont chargés de répandre la croyance de leur nation dans la ville qu'ils habitent et dans sa banlieue. Les Hollandais n'ont pas le même zèle : ils se contentent de tirer le meilleur parti qu'ils peuvent des diverses branches du commerce, et laissent à chacun la pleine et parfaite liberté de croire et de pratiquer tout ce qu'il juge à propos. Les Anglais ne convertissent pas de l'infidélité; mais ils reçoivent dans leur communion quelques catholiques mauvais chrétiens à qui ils donnent des pensions pour fixer leur inconstance. Cependant, il y a quelques années que le conseil suprême de *Calcutta* répondit à une requête pour fait de pension, que c'étoit une dépense trop onéreuse au gouvernement, qui ne vouloit plus créer de pensions nouvelles, sur-tout s'étant convaincu qu'il n'y a que la lie des Catholiques qui se retiroit chez eux. (1)

(1) Leur observation étoit juste; et ils ne doivent pas s'attendre qu'un Chrétien instruit de sa religion, et dont le cœur n'est esclave d'aucune passion, abjurera jamais sa croyance, et échangera sa confiance dans le pape, successeur de saint Pierre, dans celle

Ces réflexions étoient vraies. Nous n'avons jamais eu à regretter la désertion des transfuges qui passoient dans le camp de l'erreur. C'étoit même un hommage qu'ils rendoient à la vérité de notre religion, de déclarer qu'ils ne se croyoient pas dignes d'être comptés parmi ses disciples et ses enfans.

Au reste, le nombre des apostats est très-petit, malgré les avantages temporels attachés à la défection et à la liberté à-peu-près indéfinie dont jouissent les Chrétiens anglicans : assez souvent, après avoir essayé de l'aisance que leur a procurée leur apostasie, ils y renoncent brusquement; ils reviennent, baignés de larmes, solliciter le châtiment dû à leur foiblesse, et demandent comme une grace précieuse qu'on daigne les remettre sous le joug qu'ils avoient secoué.

Je suis obligé de convenir aussi que le gouvernement anglais n'autorise point ses ministres à faire violence à personne, pour épouser leurs opinions religieuses. En voici une preuve sans réplique :

Un catéchiste *parias* instruisoit quelques

---

pour le roi d'Angleterre, chef suprême des églises de ses Etats.

Chrétiens sous le péristyle de l'église catholique de *Veïlour*, que le gouvernement anglais toléroit, pour ne pas contrarier les inclinations des habitans de cette ville, où il y avoit une chrétienté nombreuse. Un ministre, ou prédicant, passa dans le moment en palanquin; il commit l'imprudence de vouloir prêcher à des gens qui refusoient de l'entendre, et qui étoient chez eux. Le catéchiste, homme doux et honnête, le pria de poursuivre sa route, et de respecter un asile que ses maîtres protégeoient. Le ministre s'entêta, se croyant bien assuré de la protection du gouverneur. Trois ou quatre pieux catholiques, oubliant alors la douceur dont l'Evangile fait une loi, saisirent le téméraire prédicateur, et le jetèrent dans la rue, du haut d'une rampe de vingt marches au moins. Cette conduite étoit très-coupable, sans doute : aussi la victime de ce zèle emporté crut qu'il lui suffisoit de paroître devant le commandant de la ville en l'état où on l'avoit mis, pour perdre à jamais ces fougueux catholiques. Il en fut tout autrement; car celui-ci, ayant ordonné les informations convenables, fit savoir à son ministre qu'il devoit des actions de graces à ceux dont il se plaignoit, de ce qu'ils ne l'avoient pas assommé.

CHAPITRE IV.

Du Paganisme dans l'Indostan.

Les cultes dont nous avons parlé jusqu'à présent, sont étrangers à l'Inde : ce sont les relations commerciales et les guerres qui ont introduit ces diverses religions, en faisant recevoir dans le pays des gens qui les pratiquoient.

Les habitans naturels de cette contrée sont païens ou idolâtres ; leur paganisme est même grossier : ils prennent à la lettre tout ce qu'on leur dit de la nature des dieux, quelque extravagantes que soient les notions qu'on leur en donne. Ils adoreront aujourd'hui, d'après la décision d'un Brame, la pierre sur laquelle ils étendoient hier leur linge pour le sécher ; ce n'est pas néanmoins qu'ils croient d'une foi de conviction toutes les fables qu'on leur raconte ; mais ils agissent comme s'ils les croyoient. Ils sont attachés à leurs superstitions par routine, par apathie et défaut de zèle pour connoître la vérité, et sur-tout afin

d'être ce qu'ont été leurs aïeux; mais ils ne sont pas étonnés que les étrangers méprisent les objets de leur culte, et quelquefois ils en rient avec eux. Cependant il y auroit du danger de les égayer sur le compte de leurs chimériques divinités, avant d'en faire remplacer l'image par des idées saines sur le Dieu véritable; car ils s'abandonneroient à l'athéisme, mille fois plus funeste que l'idolâtrie. Ce qui me fait faire cette observation, c'est qu'il m'est arrivé quelquefois qu'après avoir décrié les idoles, on me répondoit : « Hé bien, mon » Dieu sera celui qui me donnera à manger, » et qui fournira à mes autres besoins. »

Les Brames parlent avec plus de respect des dieux que ne fait le peuple, quoiqu'ils y croient infiniment moins. Ce qui alimente leur respect extérieur pour la religion du pays, c'est que leur état, leurs prérogatives, leur existence, sont accollés à l'influence des erreurs publiques. Le trait suivant nous peindra les motifs de la piété de ces prêtres idolâtres, et nous mettra en état de juger du degré de leur bonne foi.

Etant à *Darmavaram*, où j'avois une assez bonne chrétienté, je reçus la visite de deux Brames qui passoient pour très-savans dans

le pays; ils débutèrent par la récitation de quelques vers en langue *sanscourdanne*, afin de me donner une grande idée de leurs connoissances, à-peu-près comme nos jeunes impies citent quelques tirades de Voltaire ou de l'abbé Raynal. Je les écoutai paisiblement; je leur témoignai même de l'intérêt; ensuite je leur dis : « Vous qui êtes des savans du » premier ordre, comment en savez-vous si » peu, que d'adorer cette multitude de dieux » auxquels le vulgaire ignorant offre son en- » cens? » Ils me répondirent : « qu'ils ne » croyoient pas à ces divinités populaires; » qu'ils étoient convaincus, comme moi, qu'il » n'y a qu'un Dieu. » « Pourquoi donc, ajoutai- » je, prêchez-vous une doctrine différente » à ceux qui vous regardent comme leurs » maîtres? Vous leur enseignez le culte des » idoles, vous en faites les fonctions sous leurs » yeux; l'idolâtrie ne se soutient et ne se per- » pétue que par votre ministère. » Ils convinrent de la vérité de ces reproches; mais, me montrant aussitôt leur ventre, ils s'écrièrent : « *Kadouppon*, *souvami*, *kadouppon*. » Ce qui signifie : *le ventre*, *seigneur*, *le ventre*. Voulant dire que, s'ils n'eussent pas favorisé le

idées reçues, ils auroient été condamnés à mourir de faim.

J'ai entendu un prince me répondre d'une manière bien plus spirituelle aux reproches d'idolâtrie que je lui faisois : c'étoit le souverain de *Ponganour*.

Ce petit roi, dans les Etats duquel j'avois fixé ma principale résidence, me fit l'honneur de venir me voir, accompagné de toute sa maison. Après les cérémonies et les complimens d'usage dans le pays, nous nous assîmes, et je lui dis : « Ce n'est pas un grand » de la terre que tu honores de ta visite ; c'est » un prêtre qui a abandonné ses parens, sa » patrie, sa fortune et ses espérances, qui a » parcouru les mers pour enseigner à tes sujets » le chemin qui conduit au bonheur. Trouve » bon que je profite de l'occasion que tu me » fournis toi-même, pour te communiquer » les mêmes connoissances. Nous allons nous » entretenir de religion ; et d'abord, dis-moi » comment il arrive qu'un prince rempli de » raison, de prudence et de sagesse, comme » toi, s'abaisse jusqu'à adorer des idoles, jus- » qu'à reconnoître pour ses dieux de stupides » animaux, qu'il n'oseroit pas flatter de la » main, etc. »

Il ne parut point déconcerté de cette apostrophe ; il me regarda d'un air froid et tranquille, et répondit : « Je reconnois et confesse » qu'il n'y a qu'un Dieu digne de l'hommage » de tous les mortels, qui sont l'ouvrage de » ses mains : aussi je n'adore que lui, ou les » choses qui me le rappellent. Les animaux » auxquels je parois offrir des sacrifices, ne » sont que les emblêmes sous lesquels j'honore » quelques-unes de ses perfections. J'adore sa » force dans le bœuf, qui est le plus robuste » de tous. Le singe me représente son adresse » et son intelligence. Le serpent est l'image de » sa sagesse, etc. » J'avoue que cette réponse à laquelle je ne m'attendois pas, m'embarrassa d'abord : cependant, après être revenu de ma surprise, je lui fis observer que Dieu ne l'avoit pas autorisé à un culte semblable, et que d'ailleurs le peuple, témoin ou complice des sacrifices qu'il offroit, ne s'élevoit pas jusqu'à des conceptions si sublimes, et qu'il étoit à croire qu'il n'adoroit pas d'autres dieux que la statue ou la bête aux pieds desquelles il voyoit fumer l'encens.

On peut conclure de ceci que le prince dont je parle n'étoit pas idolâtre, à parler rigoureusement, parce que sa philosophie ennoblissoit sa religion. La plupart des grands de

l'Indostan ne sont pas plus dupes que lui de la crédulité du vulgaire : s'ils vont dans les pagodes, c'est par pure étiquette, ou pour se faire la réputation de princes religieux, et pour avoir le plaisir d'entendre des menteurs à gages qui crient devant eux, dans ces occasions solennelles : « Peuples, respectez ce » prince, le plus grand de tous, le plus parfait » des hommes, issu de la race de Brama, » formé dans le même temps que le soleil, » frère de la lune, parent de tous les astres, » que la terre s'enorgueillit de porter, etc. » Ces légéndes, et cent autres semblables, sont tellement du goût de ces pauvres petits rois, qu'ils donnent des appointemens aux vils mercenaires qui ne font pas d'autre métier que de les réciter.

Au reste, j'ajouterai, à la louange du souverain de Ponganour, qu'il ne prenoit point d'intérêt au culte des faux dieux. Aussi les Missionnaires en étoient si persuadés, que l'un d'eux osa lui demander la permission de ruiner un petit sanctuaire du pays, pour employer les matériaux à la construction d'une église : « Je le veux bien, répondit ce prince ; mais » faites cela sans qu'on sache que je l'ai permis, » et avec toutes sortes de ménagemens. »

ARTICLE PREMIER.

De la Théologie païenne de l'Indostan.

Il faudroit des volumes entiers pour donner des idées de détail sur les dogmes fabuleux qui font la base de la théologie des Païens, tels qu'ils sont consignés dans leurs livres sacrés; mais je ne pense pas que mes lecteurs me vouassent des remercìmens, si je prenois à tâche de les ennuyer, en leur mettant devant les yeux toutes les inepties dont ces livres sont remplis, et toutes celles que la tradition a transmises jusqu'à nos jours : telles que les combats des géans, le pont qu'ils bâtirent entre l'île de Ceylan et la côte de Coromandel, pour s'assurer des communications; les guerres des singes entr'eux ou avec les premiers; la conduite infâme et scandaleuse de quelques dieux nés avec de très-mauvaises inclinations. Il ne m'a pas été possible de soutenir jusqu'au bout la lecture de ces burlesques histoires, qui forment, pour ainsi dire, la carcasse du corps religieux de l'Indostan. Au surplus, après avoir lu tous les volumes sacrés des Indiens, on n'en

pourroit pas extraire une théologie complète; reconnue par tous les membres de la grande société païenne. Les mystères écrits en *sanscourdans* sont inintelligibles, même aux savans. Le *Vedam*, ou *la Loi*, le *Panjou Tandira Kadei*, ou *Recueil des Cinq Finesses*, ne renferment que des fables et des allégories. Il faut les mettre sous le pressoir pour en tirer quelques sentences morales; mais il n'y est pas question des dieux, au moins sous le rapport des devoirs qu'ils imposent aux hommes.

Cependant, au milieu des niaiseries liturgiques des Païens, et parmi leurs histoires gigantesques et leurs contes de fées, on aperçoit quelques traces de vérités précieuses. Les Indiens croient à l'existence de l'ame, et à une durée indéfinie après qu'elle est séparée du corps; ils ne sont pas assez spirituels pour soupçonner qu'il n'y a point de différence entr'eux et les bêtes. De semblables découvertes étoient réservées à ces génies immortels qui nous font presque reprocher à la Providence de nous avoir donné une ame, puisqu'eux, qui n'en ont point, ont néanmoins plus d'esprit que nous.

Les livres sacrés des Indiens supposent encore la distinction du vice et de la vertu. Oh,

quelles idées ne concevroient-ils pas de quelques-uns de nos savans, si on alloit leur dire qu'ils ont porté la subtilité et la finesse jusqu'à s'assurer que tuer sa mère et soulager un malheureux sont une seule et même chose, et que si la première de ces actions est appelée un horrible attentat, un crime contre nature, et l'autre un acte de bienfaisance, c'est parce que les hommes sont convenus entr'eux de donner arbitrairement ces qualifications; qu'ils auroient pu également appeler l'aumône scélératesse, et le matricide héroïsme de piété !

Au lieu de cette prodigieuse morale, les livres indiens recommandent la pratique de la vertu, blâment le vice, et inspirent de temps à autre la crainte de la colère des dieux; ils donnent l'espoir d'un lieu de repos après la mort, quoiqu'ils n'enseignent pas en quoi consistera le bonheur des amis de l'ordre et de l'innocence.

Les Indiens croient pratiquer la vertu en priant beaucoup, en jeûnant rigoureusement, en négligeant les soins du corps, en se baignant souvent, en portant la livrée des dieux qu'ils adorent, en célébrant leurs fêtes avec pompe, en ne manquant point aux usages de leur caste,

en donnant l'aumône, et en faisant des pénitences extraordinaires.

Attachons-nous à ce dernier article, qui va nous donner quelques détails intéressans.

Un je ne sais quel instinct persuade aux malheureux Indiens que rien n'est plus propre à honorer la Divinité que la pénitence ou la soustraction volontaire des plaisirs : aussi, lorsqu'ils sont possédés d'un démon pénitent, il n'y a sorte d'extravagances qu'il ne leur fasse faire, et point de supplice qu'il ne les porte à endurer.

Un prince fort dissipé, que Dieu poursuivoit dans sa miséricorde en lui donnant des inquiétudes sur son état et sur son sort à venir, en sorte qu'il demandoit à tout le monde quel étoit le moyen qu'il falloit prendre pour se sauver, reçut la visite d'un *sanniassis* ou pénitent, qui, s'étant introduit dans son palais, y déposa un volume, et s'enfuit. Après son départ, le livre fut trouvé, et on le lut : il y étoit dit que les dieux étoient irrités contre le prince ; que, pour les appaiser, il devoit abdiquer le gouvernement, quitter ses femmes, se renfermer pendant vingt ans dans une pagode, sans voir personne ; ne s'y occuper qu'à prier, se contenter d'un peu de riz pour

sa nourriture. Le trop crédule souverain obéit sans résistance : il s'enferma dans sa prison, et n'en sortit que lorsque les Brames le lui eurent permis de la part des dieux; mais il fut obligé de passer le reste de ses jours sur une montagne aux confins de ses Etats. J'étois dans son pays lorsqu'il vivoit encore, et l'histoire que je viens de raconter étoit connue de tout le monde.

Il est assez probable que la pénitence qui lui avoit été ordonnée sous peine de la colère des dieux, étoit une supercherie de la part de celui de ses parens qui avoit le plus d'ambition. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Etat gagna à changer de maître; car le successeur du prince pénitent gouverna avec beaucoup de douceur, de sagesse, et sur-tout avec plus d'économie que n'avoit fait son prédécesseur. C'est celui dont j'ai parlé ci-devant, et avec qui j'avois eu une conférence sur l'idolâtrie de ses sujets.

On voit dans l'Indostan des hommes qui se condamnent à faire de longs voyages sur le dos, ou même sur la tête, pour obtenir les bonnes graces de leurs dieux, ou pour témoigner leur reconnoissance de quelques faveurs qu'ils prétendent en avoir reçues. D'autres, pour

les mêmes motifs, s'enferment dans des boîtes, et meurent, faute de nourriture : cependant ces derniers sont devenus suspects depuis l'aventure que je vais raconter.

Dans le temps que M. de la Bourdonnaye commandoit l'armée française à Pondichéri, on vit arriver dans cette ville un de ces pénitens, enfermé dans une bière, et porté par plusieurs de ses disciples. Ce convoi avoit déjà parcouru des provinces entières, et avoit attiré les hommages de la multitude des ignorans, parce que les porteurs de ce prétendu saint assuroient qu'il ne faisoit point usage de l'air ni de la lumière, et que, de temps immémorial, aucune nourriture n'avoit passé par son gosier sacré. Qui n'auroit pas eu confiance dans l'intercession d'un si grand saint? Tous les dieux de l'Inde disparoissoient à côté de celui-ci, les dieux sur-tout qui broutent, qui mangent du lait, ou qui sucent du sang. M. de la Bourdonnaye, qui ne croyoit pas aisément aux miracles des Païens, prit des mesures afin que ce charlatanisme ne fît pas de nouveaux progrès; il ordonna à ses grenadiers de veiller jour et nuit autour du cercueil, et leur défendit de laisser approcher qui que ce fût : triste nouvelle pour le malheureux reclus. Il fit

fit cependant bonne contenance aussi long-temps qu'il lui fut possible; mais enfin un ennemi plus fort que lui triompha de son courage: la faim l'obligea à se rendre. Il demanda humblement à manger, après avoir ouvert la petite porte dont il avoit la clef. On satisfit à ses besoins; puis après lui avoir fait distribuer une raisonnable volée de coups d'étrivières, à lui et à son édifiant cortége, on les chassa honteusement de la ville, en les menaçant de la mort s'ils étoient assez téméraires que d'essayer encore ce jeu ridicule et impie. Il faut remarquer que tous ces faux pénitens étoient tout-à-fait nus : raison bien suffisante pour les punir du dernier supplice s'ils eussent fait une seconde apparition aussi scandaleuse que l'avoit été la première.

Mais voici un exemple effrayant de pénitence parmi les Indiens, et dans lequel il n'entre aucune supercherie : on plante en terre une longue pièce de bois, de la hauteur à-peu-près d'un mât de cocagne; une seconde pièce, beaucoup plus courte, est enclavée dans la première, en forme de potence, mais de façon à pouvoir tourner autour de l'arbre principal. Deux énormes crochets de fer, semblables à des harpons, sont attachés à l'extré-

mité de ce petit bras. Celui qui a promis de faire pénitence, se tient assis par terre au pied de l'arbre, en attendant qu'on descende la pièce armée de crochets. On lui demande combien de fois il se propose de faire le tour de l'arbre; et d'après sa réponse, on lui enfonce les crochets sous les épaules; on l'élève ensuite, uniquement appuyé sur ses plaies, et on exécute ses volontés.

Les Indiens sont si intimement persuadés que la pénitence doit toucher non-seulement la divinité, mais même les hommes les plus durs, que les pauvres ont recours à ce moyen pour déterminer les riches à leur être favorables. Ils commencent d'abord par des flatteries insipides, qui leur suffisent assez souvent pour parvenir à leur but (1); mais dans le

---

(1) Le P. de Gibeaumé, jésuite français, étant en voyage, s'arrêta un jour au pied d'un arbre avec ses serviteurs. Un mendiant l'aborde, et lui dit : « O vous » qui êtes le premier des mortels, qui donnez des lois » à tout l'Univers, qui levez les yeux et qui ne pouvez » voir tous vos domaines, parce que la terre entière » est à vous, etc., donnez-moi l'aumône. »

Le missionnaire, qui étoit d'un caractère fort enjoué, et qui conservoit le sang froid le plus rare en toute occasion, lui répondit, avec un air de fierté qui ne

cas contraire, ils se mettent à déchirer leur chair avec de petits couteaux, pour forcer la compassion, et menacent même de se laisser mourir de faim.

La passion qu'ont ces bonnes gens à faire de rudes pénitences, ou à les feindre, devient fort incommode aux Missionnaires européens, dont le tempérament ne s'accommode pas des diètes trop prolongées. On exige d'eux que, puisqu'ils sont les ministres d'une religion plus sainte que celle du pays, ils soient au moins aussi pénitens que les brames paroissent être; ce qui est d'une très-grande difficulté.

Nous avons remarqué ailleurs une affinité fort sensible entre les pratiques religieuses des Indiens, en vertu de leur code superstitieux, et celles des Juifs : j'ajoute ici qu'il y a encore chez les premiers, un mélange bizarre de certaines vérités qu'enseigne le Christianisme, avec les fables ridicules de l'idolâtrie. Nous

---

conviendroit pas mal au souverain de toute la terre : « Avance, mon ami, je veux récompenser le zèle que » tu viens de montrer pour la vérité; je veux te faire » le plus grand seigneur qu'il y ait au monde. Vois, » de toute cette terre que tu dis être à moi, je ne garde » que la place que j'occupe; pars, je te fais l'aumône » de tout le reste. »

verrons bientôt une image grossière de la Trinité, dans les divinités principales du pays. L'Incarnation leur est aussi connue. Or, il ne faut pas s'étonner si l'Evangile a été prêché dans l'Indostan par un Apôtre.

SECTION II.

Des Dieux de l'Indostan.

Les Indiens idolâtres ont grand nombre de divinités, sans doute parce que chacun de leurs dieux est si petit en pouvoir et en bonne volonté, qu'il a fallu regagner par le nombre ce qu'on ne pouvoit se promettre de la foiblesse et de l'impuissance de chacun de ces dieux imaginaires.

Culte de Brama, Witchnou et Routren.

Les plus grands et les plus vénérés de tous les dieux, ce sont Brama, Witchnou et Routren. Quoiqu'il soit permis de fléchir le genou devant des dieux subalternes, ce n'est jamais aux dépens des hommages qu'on doit aux trois premiers. En effet, je n'ai pas connu un seul idolâtre qui ne leur fût dévot, et qui ne portât sur son corps leur livrée, ou du moins celle de l'un des trois, c'est-à-dire, qui ne se frottât et ne se barbouillât le ventre avec des cendres

de fiente de vache; ce qui m'a paru être la marque particulière du dieu Routren; ou qui ne s'oignît le visage et la poitrine de safran, ce qui peut convenir à Witchnou ; ou enfin, qui n'imprimât sur son front un signe avec du sandal, ce qu'on appelle *pouttou*. Or, si je ne me trompe, cette couleur est celle qui plaît à Brama.

Quelques Idolâtres, et sur-tout les Brames, portent trois raies blanches sur toute la longueur du front, avec un point rond au milieu, soit de couleur noire, soit avec du sandal. D'autres ont la lettre V au-dessus du nez. Enfin, il y en a qui se contentent de frotter le coin de l'oreille avec du sandal. Toutes ces onctions tiennent à leur religion ; cependant on les fait encore, par recherche et par coquetterie. Aussi, pendant les cérémonies funèbres, on ne se peint pas le corps, comme nous l'avons déjà observé, de même que dans les temps qui sont consacrés à la pénitence. Quelques-uns ne mettent le *pouttou* de safran sur leur front que lorsqu'ils ont mangé : d'où les Chrétiens du pays ont conclu que ce n'étoit pas un signe superstitieux, mais seulement la marque qu'on n'étoit plus à jeun. Je leur abandonne cette prétention, qui est étrangère à mon sujet.

Ce qu'il nous importe d'examiner ici, c'est cette Trinité indienne, qui semble avoir beaucoup d'analogie avec celle que les Chrétiens adorent : car, disent les dévots Païens, *Witchnou* s'est incarné ; il a livré des combats aux géans ; il a disparu quelquefois. Qui ne croit voir dans cette fiction l'incarnation du Verbe, les tentations de ce Verbe incarné, ses fatigues, ses persécutions et ses combats avec les puissances infernales ? Le Verbe est la seconde personne de la Trinité divine. *Witchnou* occupe le même rang dans la Trinité indienne ; et peut-être est-il fils de *Brama*, qui est la première personne, et par conséquent le principe de la Divinité. Puis n'y a-t-il pas quelque rapport entre *Witchnou* et *Kristchnou*, qui signifieroit le Christ ? Car les Indiens, ainsi que nous l'observerons en son temps, ne se font aucun scrupule de suppléer des lettres dures par d'autres qui sont plus faciles à prononcer, et dont les sons flattent plus agréablement l'oreille.

Mais d'où peut venir le mot *Brama* ? Les mots indiens ne se terminent qu'en *an*, *ar*, *al* ou. Seroit-ce un nom propre dont on a conservé la terminaison ? Mais alors c'est un nom étranger ; or *Brama* n'est connu que dans

l'Inde. Il est infiniment plus naturel de croire que *Brama* est syncope de *bramaha*, terme *sanscourdam*, qui signifie desir. Or, pourquoi Dieu est-il appelé *desir* ou *desiré?* Il y a apparence que les Indiens ont emprunté ce langage des prohètes juifs, qui annoncèrent le Messie sous ce nom. *Celui que les nations attendent; le desiré de tous les peuples.* Mais pourquoi ce Messie est-il mis chez les Indiens à la tête de leur trinité, au lieu d'occuper la seconde place, comme les Chrétiens? Je répondrois que, comme les Indiens n'avoient reçu qu'une instruction superficielle, et qui a été altérée depuis, cette transposition a pu avoir été faite après qu'ils eurent perdu l'ensemble des connoissances religieuses qui leur avoient été données; et qu'à cette époque, plus frappés du mot *desir* que de tout autre, ils auront jugés que ce titre convenoit mieux au premier Dieu qu'à ses suivans. Il n'en aura pas été ainsi de l'Incarnation, parce que ce mystère révoltant en quelque sorte la divinité, on ne peut pas être tenté naturellement de l'attribuer à celui des Dieux qu'on croit être le plus digne des hommages. Ainsi on aura commencé à donner la première place à *Brama* ou à *Desir*;

puis on aura transporté l'Incarnation à son suivant.

La déesse Maria.

Une autre divinité dont le culte est très-solennel, et que l'on invoque pour la petite-vérole, c'est la déesse *Maria*. Rien n'est plus frappant que l'identité du mot avec celui qui caractérise la Vierge, mère de Jésus-Christ. Cette expression n'est point indienne; elle vient de la langue *sanscourdam*, dans laquelle elle a été insérée d'un idiôme étranger, comme beaucoup d'autres mots : tels que *paterha*, *père* ; *materha*, *mère*; *deosha*, *dieu*, qui viennent évidemment du latin, à moins qu'on n'aime mieux dire que le latin l'a dérobé, au *sanscourdam* : mais à quel propos les Indiens ont-ils été chercher une *Maria* pour en faire une divinité? Il falloit qu'on leur eût fait découvrir des qualités éminentes, et qu'ils ont jugé adorables, dans une femme qui avoit porté ce nom : or, quelle peut-être cette femme, si ce n'est la mère de *Brama* ou du *Desiré*? Rien ne devoit leur paroître plus conséquent que d'élever des autels à la mère, puisqu'ils jugeoient que son fils étoit digne de leurs adorations; ils ne soupçonnoient pas que la mère d'un dieu pût être d'une nature différente de

celui qu'elle avoit le droit d'appeler son fils.

Ce qui donne un nouveau degré de probabilité à cette conjecture, c'est que les Idolâtres les plus entêtés de leurs superstitions, ont une vénération irréfléchie pour la Vierge des Chrétiens : ils se prosternent devant ses statues, ils accourent en foule aux processions qu'on fait en son honneur, ils lui adressent des vœux, ils jettent des fleurs au pied de son image, ils lui présentent de l'encens, et lui lèguent une portion de leurs biens. Cependant les Chrétiens ne se comportent pas de la même manière à l'égard de la *Maria* des Gentils : et ils font sagement; car son culte est devenu idolâtrique chez ces peuples ignorans.

Un autre dieu, dont le culte ne cède pas même à celui de *Brama,* c'est Priape : son image, ses statues se rencontrent partout, et couvrent les champs et les chemins : on l'appelle *Lingam* (1). Ses adorateurs et ses prêtres, qui sont en grand nombre, portent sur la poitrine une petite châsse d'argent, ou de quelqu'autre métal, en forme de pagode, dans laquelle est renfermée la figure obscène de cette divinité. Ce reliquaire est couvert d'une toile **Priape.**

(1) *Uterque sexus copulatus.*

jaune, qui est la couleur favorite de cette secte.

De tous les Idolâtres, il n'en est point qu'il soit aussi difficile d'amener à la religion Chrétienne que les partisans du *Lingam*. Il faut un miracle pour les résoudre à faire le sacrifice des emblêmes de leur religion : aussi, je suis porté à croire qu'en leur donnant le *Lingam*, on leur défend de le quitter jamais, et sur-tout, de le remettre entre les mains de quelqu'un qui n'est pas initié aux mystères. Je parlerai dans la suite des conversations que j'ai eues avec les prêtres de cette idole.

Vénus. L'impudique Vénus n'est pas oubliée dans le calendrier de l'Indostan. Il semble que plus les Indiens ont de douceur et d'honnêteté dans le caractère, plus ils craignent de manquer de respect à qui que ce soit, même au démon qui préside à la dépravation des mœurs. Celui-ci ne partage pas seulement les honneurs rendus de temps à autre aux divinités du pays, il a son culte à part, ses prêtres exclusifs : ses temples sont les antres du libertinage. Les filles attachées à ses autels, et courtisanes par religion, prennent le titre fastueux de *servantes de la divinité*, ou de *personnes divines* : *devadassi*, *devalliales*. Elles sont en grand

honneur; et dans quelques cours souveraines, le prêtre, ou *kourou*, et les *devadassi*, ont seuls le privilége d'approcher du prince, et de s'asseoir à côté de lui.

Toutes les filles ne peuvent pas devenir *devadassi;* c'est une prérogative de caste, à laquelle il n'est pas permis de renoncer. Ces malheureuses sont obligées de fournir cette honteuse carrière jusqu'au moment qu'elles se marient.

Cependant, leur privilége n'est pas tellement exclusif qu'on ne puisse trouver aucun moyen d'y participer. Lorsqu'une fille, de quelque caste qu'elle soit, desire s'affranchir pour toujours des lois de la décence, sans être comptable de sa conduite aux tribunaux, elle se présente au prêtre supérieur des *devadassi;* et, après lui avoir déclaré ses intentions, elle reçoit sur la poitrine l'empreinte ou le sceau du temple, avec un fer chaud. Moyennant ce signe de la permission des Dieux, qui dure toute sa vie, elle est censée associée au ministère des *devadassi.* Elle peut impunément livrer assaut à la pudeur publique et particulière. Le brame à côté de ses Dieux, le prince sur son trône, ne sont pas à l'abri de son impudence. Quiconque attenteroit à la liberté de ces

pécheresses publiques, seroit regardé comme un profanateur et un sacrilége.

C'est ainsi que l'ennemi de la vertu profite des inclinations superstitieuses de ces peuples, pour rendre nulles à son gré les lois que l'amour de l'ordre et de la décence avoient établies.

Les femmes connues sous le nom de *baïadères*, sont de vraies *devadassi*, mais plus hardies, plus entreprenantes que celles de l'intérieur du pays, parce qu'elles savent qu'elles sont d'autant plus agréables aux Européens corrompus, qu'elles affichent plus d'effronterie. Elles vont par pelotons; elles dansent en pleines rues d'une manière très-lascive. Mais tel est le mépris pour les mœurs dans les comptoirs français, anglais, etc., qu'un négociant ne croiroit pas donner une fête complète à ses amis, s'il ne faisoit pas entrer les baïadères dans la salle du festin, pour les divertir.

Au reste, le respect qu'on a pour les *devadassi* est mêlé d'une certaine horreur chez tous les Indiens qui ne sont pas déréglés dans leurs mœurs. Ils semblent flotter entre deux sentimens opposés, la vénération que la religion leur prescrit, et le mépris que la raison leur commande.

Une autre remarque assez singulière, et que

nous devons placer ici, c'est que les *devadassi* et les autres filles qui partagent leurs infâmes fonctions, sont vêtues plus modestement que les honnêtes femmes : elles ont un juste-au-corps, ou fourreau, qui ne laisse apercevoir que le dessus du cou; les manches en sont courtes à la vérité, mais le bras est à-peu-près couvert par d'autres ornemens. Cet usage est la cause que les personnes honnêtes n'osent pas se couvrir, crainte de se voir confondues avec les prostituées; ce qui est un nouvel inconvénient.

Poulleïar signifie *enfant honorable*, ou *personnage enfant.* C'est une figure hideuse, représentant un être moitié bête et moitié homme. Elle a la tête d'un âne, un ventre énorme, sur lequel sont appliquées les deux mains; et même, dans quelques-unes de ses statues, le ventre est la seule partie du corps qui paroisse. *Poulleïar* est noir, graisseux et enfumé. C'est le relief de ce dieu qu'on voit sur les *taly* ou bijoux du mariage. Aussi est-il invoqué pour obtenir la fécondité, et dans les accouchemens. Il a plus de temples que tous les autres dieux ensemble. Les brins d'herbe ne sont pas plus épais dans les campagnes que les figures monstrueuses de *Poul-* Le Poulleïar.

lelar. Il a su tellement enchaîner les adorations, que les Missionnaires ont de la peine à supprimer entièrement son culte. Ils ont beau prescrire les formes convenables au *taly*, les femmes emploient tous les moyens possibles de tromper leur vigilance sur ce point; elles ménagent des angles, des bosses, et je ne sais quels traits qui font toujours craindre un reste de penchant pour cet antique objet de la superstition. On peut juger, en effet, par l'extrême vétusté de ses figures, et par la multitude infinie des lieux où on l'honore, qu'il est aussi vieux que le pays.

Le Maïllar.

Le paon, ou *Maïllar*, a encore des adorateurs nombreux dans l'Indostan; mais il est confondu avec les divinités subalternes, et son culte diminue d'un jour à l'autre. Cependant il paroît qu'il fut très-célèbre autrefois, puisqu'il y avoit de grandes villes qui portoient son nom, telles que *Maïllabour*, ou Saint-Thomé. Je ne connois plus aujourd'hui que quelques misérables aldées qui semblent s'être peuplées sous ses auspices.

Madou, ou le bœuf.

Les Indiens idolâtres ne devoient pas s'arrêter dans la carrière de leurs extravagantes superstitions. Semblables à tous les autres peuples païens, après avoir encensé tous les vices,

ils en sont vénus jusqu'au point d'accorder les honneurs divins aux plus stupides animaux. Cependant le bœuf et la vache leur ont paru mériter le premier rang parmi les objets de ce culte insensé, à raison, sans doute, de leur utilité. Or, il est certain que ces animaux étant chargés seuls de tous les ouvrages domestiques pour lesquels l'homme a besoin d'être aidé, leur espèce s'anéantiroit bientôt, si leur vie n'étoit pas sous la sauve-garde des lois religieuses.

Aussi le bœuf et la vache sont deux divinités dans l'Indostan. Malheur à celui qui porteroit sur eux une main sacrilége ! On pêut cependant leur imposer des charges, les battre lorsqu'ils refusent de les porter. Tout cela n'est pas réputé contraire au respect qui leur est dû ; mais le meurtre d'un bœuf seroit vengé par autant d'Indiens qu'il y en a d'idolâtres. La vengeance seroit proportionnée à un délit auquel on ne sauroit penser sans horreur ; car si c'est déjà un crime de toucher de la main le cuir d'une bête morte, quel attentat ne seroit-ce pas de la faire mourir pour avoir son cuir, ou pour dévorer sa chair ?

Malgré l'apothéose accordée au bœuf, je n'ai pas vu de temples consacrés en son hon-

neur, et dans lesquels son image fût exposée seule à la vénération publique; mais je n'ai pas visité toutes les pagodes, comme aussi je n'ai pas enregistré tous les dieux. Au reste, le bœuf se trouvant partout, partout aussi les Indiens peuvent satisfaire leur dévotion pour lui : le pré sur lequel il paît, l'aire où il foule le grain, les forêts qu'il traverse dans ses voyages, peuvent être regardés comme ses temples.

Quoi qu'il en soit, les bœufs des Indiens sont assurés de ne mourir jamais que de vieillesse, ou par accident : leur vie est plus en sûreté que celle des hommes; et s'ils reçoivent quelques mauvais traitemens de la part de ces derniers, toutes les années on prend un jour pour leur faire réparation, et leur faire oublier les inconséquences qu'on s'est permises à leur égard. Ils sont si bons, qu'ils pardonnent tout. Aussi leurs adorateurs abusent-ils de leur clémence; car, dès que le jour de la fête est passé, ils se comportent comme à l'ordinaire.

Le Pambou, ou dieu serpent.

Le serpent *Cappel* est encore un dieu redouté par les Indiens, de même que le singe et quelques autres; mais leur culte est plus obscur et moins pompeux que celui des premiers : il paroît même qu'ils ne doivent les honneurs qu'on leur rend qu'aux dégâts qu'ils ont

ont fait, et au pouvoir qu'on a supposé qu'ils avoient de s'en abstenir. J'ai cru remarquer en effet que leurs temples étoient plus multipliés dans les contrées qui étoient plus exposées à leurs ravages ; tant il est vrai que la superstition a pris naissance dans le sein de la foiblesse et de la pusillanimité des caractères !

En parcourant l'Indostan, on rencontre souvent des pierres brutes disposées en ligne droite ou en cercle : ce sont autant de dieux, mais qui n'en viennent là que peu-à-peu. D'abord ces pierres, séparées du tas, ou enlevées de la carrière, sont frottées de safran, d'huile ou de sandal. C'est une sorte d'apprentissage pour l'auguste rôle qu'elles doivent jouer dans la suite ; car dès-lors on ressent pour elles un respect religieux, ou, pour dire plus vrai, on éprouve une horreur secrète à leur aspect. Quelque temps après, un insensé viendra leur offrir le sacrifice d'un méchant coq ou d'un agneau, et les rougira du sang de la victime : voilà des divinités nouvelles, qui auront plus ou moins de vogue, selon les caprices du voisinage ou la dévotion de celui qui les renfermera dans un temple.

Ainsi, il est impossible d'assigner le nombre fixe des dieux du pays : fussent-ils tous réunis

dans une même enceinte, on ne pourroit pas encore les compter, à moins qu'on n'y joignît des étiquettes, parce que leur forme n'annonce pas toujours qui ils sont. Le même bloc de pierre est regardé dans un lieu comme le dieu des combats; ailleurs, comme la nymphe des fontaines, etc.

CHAPITRE V.

Des Pagodes, ou Temples d'Idoles.

Avant de parler des pagodes de l'Inde, telles qu'elles sont aujourd'hui, je crois devoir dire ce qu'elles furent dans les commencemens, selon toutes les apparences.

J'ai vu des pagodes dans leur enfance ; j'ai suivi leurs progressions successives, et voici ce que j'ai remarqué :

Un *sanniassi*, ou pénitent, passe dans un chemin ; il rencontre un buisson : saisi d'une frénésie religieuse dont il ignore lui-même le principe, il suspend à ce buisson quelques lambeaux de ses haillons, en témoignage du mouvement intérieur qu'il a éprouvé. Un autre vient après lui, qui en fait autant, en preuve du respect dont il est pénétré pour ce fétiche. Bientôt toutes les épines du buisson sont couvertes de morceaux de toile, de soie et de draps de diverses couleurs. « Il est évident, se dit » alors un dévot Païen qui voit cela, il est

» évident que ce lieu est saint, à raison de
» quelque prodige : peut-être que quelque
» dieu s'y est montré; peut-être y a-t-on reçu
» des faveurs extraordinaires. » Là-dessus il prend une pierre, la place en face du buisson, la frotte de sa salive rougie par le *bétel*, afin de la faire mieux remarquer, et continue sa route. Un autre s'amuse à enfermer cette pierre dans un petit entourage de mur, à sec et sans mortier. Dès-lors les voisins et les voyageurs y font leur prière en passant. Enfin un riche, pressé par le besoin de faire parler long-temps de lui, et peut-être aussi pour obtenir la rémission de ses péchés, consacre une bonne partie de sa fortune à creuser là un étang, et à bâtir une somptueuse pagode; et pour rendre ce nouveau sanctuaire aussi célèbre qu'il est possible, il donne une fête pendant plusieurs jours. Enfin, des essaims de Brames sans emploi et sans ressources, viennent s'établir dans la nouvelle paroisse, et font tant, par les fables qu'ils racontent, qu'on ne s'occupe plus que de la pagode, et des dieux qu'elle renferme.

Je ne doute pas que les temples fameux de *Chalambouram*, de *Villenour*, de *Valdaour*, et tant d'autres dont on admire, avec raison,

la magnificence, n'aient eu de semblables commencemens.

Mais on peut déjà conclure de cette observation, que les pagodes de l'Indostan ne sont pas toutes dignes d'attention. Le plus grand nombre consiste dans des espèces de chapelles champêtres, composées d'une petite chambre obscure, surmontée d'une sorte de dôme massif, et entourée d'un vestibule avec des colonnes de bois. Il n'y a dans l'intérieur ni autel pour les sacrifices, ni chaire pour instruire, ni livres pour chanter les louanges des dieux, ni bancs pour s'asseoir pendant la prière. Seulement le fond du sanctuaire est meublé d'une pierre taillée très-grossièrement, et représentant, bien ou mal, le dieu auquel le temple est consacré. (1)

Il est rare qu'il y ait des prêtres habituellement attachés au service de ces petites pagodes, qui sont souvent situées dans l'isolement, et même au milieu des forêts; néanmoins on y offre de temps en temps des sacri-

(1) Les Idolâtres sont dans l'usage d'entretenir de la lumière dans leurs pagodes, au moins la nuit. Ce soin est une des fonctions des prêtres, et presque la seule dans les lieux peu populeux.

fices, sur-tout lorsqu'il y a un étang dans le voisinage, afin de s'y purifier.

Dans les villes, et en certains lieux fameux par le concours et les pélerinages, comme *Challambouram*, les pagodes sont belles, bien bâties, et desservies avec beaucoup de luxe; elles sont carrées, et flanquées d'une ou plusieurs tours fort élevées, et de forme pyramidale. Tout autour du bâtiment, on a pratiqué des cours spacieuses et des étangs. Le tout est fermé par une bonne enceinte de murailles épaisses et solidement construites; en sorte que ces grands édifices présentent l'aspect de citadelles assez fortes, et qui sont en effet employées comme telles, lorsque les circonstances l'exigent.

Il paroît qu'il y a eu anciennement des pagodes beaucoup plus magnifiques que celles qu'on voit aujourd'hui. Je découvris, entre *Gourram Condo* et *Nanndéalampettei*, au milieu d'une campagne couverte de montagnes de sable, que les vents y avoient transportées, une pagode ensablée jusqu'à la corniche ou entablement. Ce que je pus en voir m'étonna: c'étoit une maçonnerie en marbre granit très-poli; la terrasse du dessus de l'édifice étoit parfaitement conservée; plusieurs têtes d'anges

orneient l'architrave, mais leurs ailes étoient semblables à celles des chauve-souris.

J'aurois desiré des renseignemens sur ce temple, sur l'époque de sa fondation et celle de son enfoncement; mais je ne trouvai personne en état de me satisfaire.

A quelque distance de là, j'admirai un autre édifice de ce genre, que les Indiens ont profané, sans qu'il soit possible d'en découvrir la cause : sa forme est semblable à celles de nos églises dans lesquelles trois nefs sont séparées par deux rangs de piliers; c'est la seule pagode que je connoisse d'une pareille construction. Ce qui me parut plus étonnant encore, c'est que les piliers ou colonnes, étoient sculptés en idoles groupées les unes sur les autres, jusqu'au sommet de l'édifice. Ces groupes, qui embrassoient toute la masse, étoient travaillés avec tant d'art, que c'étoient autant de découpures, quoique la matière fût un granit grossier, et presque calcaire.

On avoit conservé pendant long-temps, dans ce temple, une chaîne de pierre prise en entier dans la même masse, et si grande qu'elle embrassoit tout l'édifice; mais ce monument ne subsiste plus.

Les pagodes, comme nous l'avons déjà in-

sinué, sont ouvertes aux voyageurs, qui ont droit d'y boire, d'y manger, d'y dormir. Cependant tout cela n'a pas lieu dans les grands sanctuaires, où les Brames exercent habituellement leurs fonctions; mais on en est dédommagé, parce qu'il y a toujours à côté de ces belles pagodes des logemens vastes et assez commodes pour les étrangers, et, de plus, un petit bois dans le voisinage, dans lequel on est fort agréablement.

CHAPITRE VI.

Des Prêtres des Idoles.

Les premiers et les plus considérables ministres de la religion païenne sont les Brames, issus sans doute du dieu *Brama*, et par-là les plus nobles de tous les habitans du pays: aussi sont-ils les plus orgueilleux. Le reste du genre humain leur paroît un tas d'insectes trop honorés encore s'ils daignent les fouler; mais, comme s'ils se défioient de la justice de leurs prétentions, ils évitent les altercations et les disputes : ils ne voient et ne fréquentent que ceux de leur caste.

Ils n'ont aucune marque extérieure, même dans leurs cérémonies, qui les distingue des autres nobles; car, comme nous l'avons observé, le cordon composé de cent huit fils leur est commun avec beaucoup d'autres.

Ils jouissent cependant de beaucoup de privilèges; ils ont des maisons et des terres en propriété. Ils se partagent les offrandes des

dévots, et peuvent les rendre aussi abondantes qu'ils le désirent : il suffit qu'ils déclarent que la divinité leur a appris qu'elle vouloit qu'on lui fasse tel ou tel présent, sous peine d'encourir sa disgrace. Aussi un Brame ne peut éprouver de besoins qu'autant qu'il néglige de profiter de l'ascendant qu'il a sur ses disciples.

Lorsqu'un pauvre Indien approche le Brame qui est son prêtre, il met la main sur sa bouche par respect, sur-tout si celui-ci daigne lui parler et lui donner quelques avis. S'il s'abaissoit ensuite jusqu'à lui demander du riz, ce seroit une faveur dont on se croiroit trop honoré.

Les Brames ont la réputation d'être tous d'une sobriété édifiante. Il le faut ainsi, afin de leur conserver la haute estime dont ils jouissent; mais c'est sans aucun fondement. Ils mangent rarement à la vérité, et seulement lorsqu'ils sont pressés par la faim; mais alors ils mangent avec tel excès, que pendant plusieurs heures après le repas ils sont incapables de se mouvoir. Ils ne boivent point de vin, ni d'aucune liqueur fermentée : ils ne se nourrissent jamais de la chair des animaux, du moins lorsqu'ils sont exposés aux regards du public; mais ils se dédommagent de cette

abstinence, qui tient à la bienséance de leur état, en remplissant leur estomac de laitage, de crême et de beurre, qu'ils apprêtent bien davantage.

Leur ministère se borne à quelques rares sacrifices, à avoir soin de décorer les temples dans les jours de cérémonie, et à faire des processions en l'honneur de leurs dieux: ils se baignent souvent, et font alors leurs prières.

Il y a des villes entières qui ne sont habitées que par des Brames et par ceux qu'ils emploient pour cultiver les terres. Il faut convenir qu'il règne dans ces cités plus de politesse et plus de goût que dans les autres villes du pays; mais je doute si les mœurs n'y sont pas plus corrompues qu'ailleurs.

La seconde famille des prêtres païens, c'est celle des *Linganistes*, ou prêtres de Priape. Je ne sache pas que ce sacerdoce oblige à aucune pratique, si ce n'est à porter au cou le *lingam*, comme j'ai dit ci-devant. C'est donc une sorte de confrérie, ou association, instituée pour consacrer le libertinage des mœurs, et imprimer le sceau religieux aux excès les plus infâmes. Je doute cependant que tel soit le but que se proposent ces prêtres aujourd'hui. J'en ai connu d'un jugement sain et d'une

très-grande décence (1). Il est à croire que les honneurs extraordinaires qu'on leur rend, attachent le plus grand nombre d'entr'eux à cette profession; car on ne les distingue presque pas de la divinité; et nous avons déjà observé qu'ils sont les seuls dont on conserve les corps après leur mort, comme objets particuliers de vénération. Aussi je les mets bien au-dessus de certains *sanniassi* qui courent le pays en étalant des nudités scandaleuses, et propageant par le fait de leurs actions détestables, une religion dont les autres ne sont que les pontifes. Je souillerois ma plume si je racontois les effets funestes de ces nudités, et l'hom-

---

(1) J'ai été à portée de juger les Linganistes, par les entretiens que j'ai eus avec eux : ils ont l'imagination si pure, que je les soupçonne de trouver jusque dans l'objet infâme de leur culte, la matière d'un ravissement religieux.

L'un d'eux, à qui je reprochois la turpitude de l'objet de son adoration (*sexus uniti*), me répondit avec beaucoup de gravité et de décence : « Pensez-vous, » seigneur, que le Dieu dont vous m'avez parlé, et » que vous dites avoir créé toutes choses, ait plus » souillé ses mains en formant cette partie du corps » qui vous fait tant d'horreur, qu'en plantant deux » yeux dans votre tête ? »

mage plus scandaleux encore qu'on leur rend. On ne conçoit pas comment tant de personnes perdent ainsi toute honte, et combien est impudent le démon qui fascine les yeux de ses stupides adorateurs, au point de faire rendre des hommages à des objets qu'on ne peut voir sans horreur. Mais la vénération même que les Indiens ont pour ces infâmes, est la preuve de leur amour et de leur respect pour l'innocence, puisque le symbole mensonger de la pureté détermine leurs hommages à l'égard de ceux qui les méritent le moins (1). Aussi le célibat des prêtres chrétiens leur attire plus de considération que leur sacerdoce; et si ceux-ci alloient prêcher en déshabillé, ils auroient encore plus de succès. C'est ce que me disoient souvent mes serviteurs. Ils me reprochoient de nuire à la prédication de l'Evangile, parce que j'étois vêtu trop modestement. Il auroit fallu, selon leurs idées, que j'eusse été découvert au moins jusqu'à la ceinture.

---

(1) *Videntes Indi nudum hominem putant eum immunem, omni motu carnali, sicut fuit Adam in statu innocentiæ: ignorant plane quod hic, concupiscentiæ desideriis ideò, plane careat, eò quod privatim, libidini, frequenter indulgeat.*

Il y a encore dans l'Indostan un sacerdoce plus farouche et plus ténébreux que celui du Lingam ; c'est celui qui est exercé par des magiciens et sorciers, vrais ou prétendus. Ceux-ci sacrifient au démon comme tel.

On rira tant qu'on voudra de la simplicité des Indiens ; mais l'idée des sortiléges et des maléfices est fort ancienne parmi eux, puisqu'ils ont une caste de sorciers. Qu'on ne croie pas, au reste, que ce nom est un sobriquet ; c'est une chevalerie, un ordre de noblesse qui honore celui qui est membre du corps, tellement qu'il feroit procès à mort à quiconque lui disputeroit ce rang.

Or, le ministère des sorciers est, comme on l'imagine bien, un ministère de ténèbres, qui consiste dans des cérémonies et des prières toutes mystérieuses : c'est à l'écart, au milieu des bois, au clair de la lune, où dans des antres, que se font les invocations. Tout homme peut être pontife de cette religion ; il suffit qu'il prétende entretenir commerce avec les esprits infernaux. Il n'y a point par conséquent de temple affecté à cette espèce de superstition ; le prêtre sorcier n'exerce son odieux ministère que lorsqu'on le requiert, soit pour se venger de quelqu'un, soit pour découvrir l'auteur

d'une injustice, soit encore pour connoître son sort à venir. J'ignore si ce sont eux qui donnent la *toqueillade*, du moins ses effets sont sûrement de leur ressort.

On appelle *toqueillade* le privilége qu'ont certains particuliers d'affecter, par leurs regards, les objets qu'ils fixent, et de déterminer ces objets à se modifier à leur gré. Ce privilége, au reste, n'est accordé que pour produire un certain nombre d'effets. Les uns, par exemple, tuent les poules en les regardant; d'autres rendent les gens malades : ceux-ci procurent la stérilité; ceux-là mettent en mouvement les passions. Enfin, il y en a qui d'un coup d'œil renversent les arbres et les maisons. En sorte que la *toqueillade* est, à proprement parler, l'art ou la faculté de faire des maléfices par l'action des yeux.

Je suis bien éloigné de croire tout ce que les Indiens racontent des merveilles de la *toqueillade;* mais j'avoue que je n'ai pas l'esprit assez fort pour démentir les faits lorsqu'ils sont prouvés. En voici un de cette espèce :

Un Missionnaire jésuite, mon confrère et mon ami, étoit occupé à faire abattre une vieille église, afin d'en construire une nouvelle. Déjà la charpente et une partie des murs avoient

cédé aux efforts de ses ouvriers : un seul pan de maçonnerie résistoit encore ; malgré tous les moyens qu'ils prirent pour le faire tomber ; un maçon dit alors au Jésuite : « Mon Père ! » ah, si un tel étoit ici, nous n'aurions pas » besoin de nous fatiguer comme nous faisons ! » Cet homme a la toqueillade : la muraille » s'écrouleroit d'un seul de ses regards. » Le Missionnaire, qui n'étoit ni sot ni crédule, ne put s'empêcher de rire d'un pareil expédient. Cependant, afin de guérir cet homme de sa folie, et d'empêcher les autres de croire à ce qu'il appeloit des sottises, il ordonna de faire venir sur-le-champ celui qu'on avoit indiqué. Il arrive en effet : il regarde fixement la muraille, qui tombe à l'instant avec un horrible fracas.

Voilà le fait. J'abandonne aux physiciens le soin de l'expliquer s'ils le peuvent.

Les Indiens, pour prévenir les effets de la toqueillade, suspendent des amulettes au cou et à d'autres parties du corps de leurs enfans et de leurs animaux. Ces amulettes sont d'acier, de laiton, d'or ou d'argent ; elles sont peu épaisses, de forme triangulaire, et chargées de figures d'idoles : elles doivent couvrir la partie du corps qu'on veut préserver de la

toqueillade.

toqueillade. Leur vertu consiste à arrêter l'œil du sorcier, et à lui ôter la faculté de regarder au-delà. Afin de garantir les champs, les jardins, les maisons, de la funeste influence de la toqueillade, on place sur des piques, des vases de terre blanchis avec de la chaux, et mouchetés de taches noires. Moyennant ces précautions, on ne craint aucun maléfice.

Enfin, il y a un sacerdoce particulier pour les Parias, et qui est exercé par des gens de cette caste. J'imagine que ceux-ci n'ont pas plus de rapport avec les démons qu'avec les dieux, quoiqu'ils marchent la tête couverte de figures symboliques et de talismans. Ils ne font quelque bruit qu'au milieu des Parias. Aussi je les compare aux empiriques, qui se cachent des médecins, et qui se montrent fièrement et avec audace aux paysans de la campagne, à qui ils débitent impunément les mensonges les plus ridicules.

CHAPITRE V.

Des Sacrifices et des Cérémonies religieuses en usage dans l'Indostan.

LES autels des Indiens ne regorgent pas de sang, comme ceux de la plupart des autres nations infidelles. Leurs dieux se sont prêtés à la douceur des mœurs du pays, parce que si leur culte avoit exigé des meurtres et des hécatombes, ces peuples auroient déserté cette religion sanguinaire, et l'erreur auroit perdu son empire, pour avoir voulu l'exercer avec trop d'appareil.

A peine aperçoit-on le sang d'un coq ou de quelqu'autre oiseau sur le pavé des pagodes : encore n'auroit-il pas été répandu, si on ne s'étoit pas proposé de manger la victime; mais au lieu de saigner un poulet à la basse-cour, on va offrir son sang à la Divinité. Ainsi, il n'en coûte rien pour faire un acte religieux.

Cependant on offre une hostie solennelle, qui est immolée pour la prospérité des récol-

tes, mais peut-être une seule fois chaque année. La cérémonie consiste à promener un mouton autour du territoire, et à l'égorger ensuite en l'honneur des dieux qui président aux campagnes : les chairs sont distribuées aux cultivateurs, et le sacrifice est terminé par cette distribution. Les offrandes les plus ordinaires que font les Idolâtres de l'Indostan à leurs fausses divinités, ce sont les prémices des fruits de la terre, quelques poignées de riz cuit, et étendu sur une feuille de bananier, ou quelqu'autre comestible qui peut servir au dîner du premier voyageur qui se sent assez de courage pour le manger.

Ainsi, comme nous l'avons remarqué, les prêtres des idoles n'ont pas un ministère pénible à remplir : ils n'ont presque d'autres fonctions que celles de concierges. Cependant, si les sacrifices n'ont rien de remarquable, les Indiens dédommagent leurs dieux par la pompe et l'éclat des cérémonies. Ils s'assemblent en certains jours consacrés dans leurs fastes, parce qu'ils rappellent le souvenir de quelques aventures de leurs dieux. Le son de l'airain se fait entendre du matin au soir dans la pagode : des trompettes bruyantes sonnent à donner la migraine. Le dehors du temple est orné d'un

ou plusieurs pavillons en feuillages, entremêlés de mousselines et d'étoffes d'un riche tissu. La foule accourt de tous côtés : les uns se prosternent devant l'idole, pour obtenir ses faveurs; d'autres, plongés jusqu'à la ceinture dans l'eau de l'étang sacré, récitent de longues prières. Ceux-ci sont occupés à oindre leurs têtes avec de l'huile commune, ou des essences; ceux-là font sécher leurs habits. Quelques-uns lisent ou parlent, pendant qu'un plus grand nombre les écoutent respectueusement. Cependant on établit des milliers de cuisines dans les bâtimens extérieurs : on prépare les feuilles de bananiers pour recevoir le riz, etc. Rien n'est si vivant, si animé pendant tout le jour; cependant le mouvement redouble encore aux approches de la nuit. A peine le soleil est-il couché, que de gros lampions de fiente de vache séchée pendant le jour, et imbibée d'une huile commune, annoncent que la procession est sur le point de commencer : c'est, à proprement parler, le commencement de la fête. Du moins, tout se rapporte à cette procession nocturne : c'est afin d'y assister qu'on parcourt cent lieues de pays; aussi dure-t-elle toute la nuit.

Lors donc que l'heure attendue avec tant

d'impatience est arrivée, le peuple se rassemble et se range au son d'un bassin de cuivre fort épais, sur lequel on frappe à grands coups de bambous. Des pétards ou petits canons avertissent les traîneurs de se hâter. La marche commence par quelques groupes de musiciens avec leurs longues trompettes de bois, et couverts seulement du *langoutti*. Après eux viennent des milliers de dévots, sur deux haies, portant tous à la main un morceau de bois de trois pieds de long, surmonté d'un réchaud ou cercle de fer rempli de la même matière qui sert aux lampions. Plusieurs hommes courent sans cesse avec des brocs d'huile, pour entretenir le luminaire. Enfin le *ter*, ou niche de l'idole, orné de toutes les richesses du pays, sort du temple, porté par trente ou quarante hommes. Lorsqu'il est trop lourd, il est placé sur un char, et traîné à bras (1). Le *ter* est entouré de jeunes filles destinées au service de la pagode, qui dansent sans cesse devant l'idole, et

---

(1) Le *ter* est fait en bois, et construit en forme de temple, orné de colonnes. Le tout est doré ou colorié fort proprement. Cette décoration est susceptible de plusieurs étages, et par conséquent elle peut parvenir à une pesanteur immense, selon la dépense que veulent faire ceux qui donnent la fête.

inspirent plus d'intérêt aux jeunes Païens que le reste du cortége. Au reste, il y a apparence qu'elles n'ont pas d'autre intention; car elles n'oublient rien de ce qui peut séduire les spectateurs de leurs danses lascives. Un peu plus loin, on voit des jeunes gens parés comme des femmes, et plus efféminés qu'elles ne peuvent être. Derrière l'idole, les chefs de caste, les hommes distingués par leurs richesses ou leurs emplois, suivis de leurs serviteurs, ferment la marche.

La procession s'arrête, de distance en distance, à des reposoirs ou *pandels*, construits comme les pavillons de feuillages dont j'ai déjà fait mention. Le *ter* étant entré sous le toit du *pandel*, l'idole est visitée par un grand nombre de petites marionnettes attachées au-dessus avec quelques fils de soie. Ces figures descendent, dansent, cabriolent assez long-temps pour que tous les spectateurs soient satisfaits.

Une circonstance plus comique encore, et que je ne dois pas passer sous silence, c'est que les musiciens les plus dévots se roulent par terre, et continuent cependant à jouer de leurs instrumens en marchant sur le dos avec une vîtesse incroyable.

Il n'est pas besoin d'avertir que ces processions sont extrêmement fatigantes; il est peu de personnes qui puissent les suivre jusqu'à la fin. Cependant les Indiens ne s'en ennuient jamais; et quoiqu'il y en ait un assez grand nombre de fondées, tous les jours il se présente des particuliers qui demandent à faire les frais d'une cérémonie extraordinaire. Selon les idées du pays, c'est l'emploi le plus honorable qu'on puisse faire de sa fortune; c'est le moyen le plus sûr d'illustrer sa famille. Aussi voyois-je avec douleur que tel qui auroit refusé une ou deux roupies pour soulager des malheureux, sollicitoit comme une grace la permission de dépenser mille écus pour faire construire un *tar*, et donner une procession.

Nous verrons dans la suite que les Chrétiens eux-mêmes ne sont pas exempts de ce reproche, et que, quoique la religion les ait affranchis de leurs idées superstitieuses, elle ne leur a pas ôté le goût des dépenses superflues pour contenter leur vanité.

Nous n'avons plus rien à dire d'intéressant et de curieux sur l'idolâtrie de l'Indostan et sur ses pratiques. Ce n'est pas cependant que nous ayons épuisé la matière; mais ce que nous ajouterions seroit minutieux, ou l'effet

du caprice de quelques particuliers : car le culte des idoles étant dénué de raison, n'ayant pu s'établir et se perpétuer que par la grossièreté et l'ignorance des peuples, par l'extravagance de l'imagination et le déréglement du cœur, ses pratiques sont subordonnées aux variations et à l'inconstance de ces mêmes causes. Ainsi, excepté certaines cérémonies principales, qu'on peut regarder comme la discipline générale de la religion des Indiens, et qui se sont transmises d'un siècle à l'autre sans altération, comme les bains purifians, la couleur et la forme des marques imprimées sur le front d'un chacun pour annoncer sa divinité favorite, le nombre et la qualité des fils qui doivent composer le cordon religieux, la figure des idoles, et les emblêmes sous lesquels on les distingue, etc.; tout le reste est arbitraire, et dépend de la fantaisie de chacun. Tel porte un vêtement symbolique et mystérieux, et adapte toutes ses démarches à ses conceptions religieuses, quoique son voisin, qui adore le même dieu que lui, ne s'occupe de l'idole que les jours qui lui sont spécialement consacrés. L'un se baigne pour se rafraîchir, et l'autre pour se purifier de ses péchés. Le premier n'examine ni l'heure ni le

jour, avant de se jeter dans l'étang; le second, au contraire, attend que le jour soit favorable, que l'heure soit celle à laquelle on a coutume d'honorer les dieux. Il prend également garde, et de faire cette action avec trop de précipitation, et de la prolonger trop long-temps.

Vouloir donc raconter toutes les cérémonies païennes dont on a été témoin, ce seroit entreprendre le journal de la vie de chaque Idolâtre. C'est pour éviter cet inconvénient, que je n'ai rien dit de la folie de quelques *banians* qui se font scrupule de marcher sur un insecte; que je n'ai pas parlé de ceux qui ont pour maxime de ne commencer les travaux de la journée qu'après avoir vu de leurs yeux le dieu singe ou reptile auquel ils ont voué leurs hommages; que j'ai laissé de côté la dévotion pour le soleil, la lune, les astres; pour les puces, et d'autres insectes auxquels quelques-uns ont la charité de fournir un abri et des alimens. Tout cela ne m'a paru que des superstitions individuelles, que des écarts faits hors de la religion commune, et des suites nécessaires des habitudes sociales entre des gens dont les cultes différens n'ont pas plus de fondement les uns que les autres.

Prions le vrai Dieu d'éclairer ces infortunés,

et de leur faire connoître à tous la religion qui fait déjà le bonheur d'un grand nombre de leurs compatriotes, comme nous allons le voir bientôt.

TITRE III.

De la Religion Chrétienne Catholique dans l'Indostan.

NOUS sommes enfin parvenus à ce qu'il y a de plus essentiel dans cet ouvrage; je n'aurai rien perdu encore, quoique jusqu'à présent je n'aurois pas réussi à intéresser mes lecteurs, si j'ai le bonheur de les édifier par le peu qui me reste à leur dire.

Mais plus le sujet que j'aborde est intéressant, plus je dois prendre garde de m'écarter de la vérité. D'ailleurs, je n'aurois aucun moyen de justifier une erreur, parce qu'elle seroit volontaire : car, en faisant l'histoire de la religion catholique dans l'Indostan, je fais celle du ministère que j'ai exercé, et de celui qu'exerçoient mes confrères. En racontant leurs fonctions, leurs dangers, leurs privations, je dis ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, ce que j'ai souffert, les dangers que j'ai courus; il ne peut donc pas y avoir de méprises.

Mais s'il m'est impossible de me tromper sur les faits, je conviens que je ne serai pas d'une exactitude aussi scrupuleuse lorsque je rapporterai mes dialogues et mes conversations avec les gens du pays. Comme je n'écrivois pas ces sortes d'entretiens, je ne me rappelle que la substance des choses, et il faudra s'en contenter.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Antiquité du Christianisme dans l'Indostan.

LA tradition des royaumes de *Maduré* et du *Carnatte*, porte que l'Evangile a été prêché dans ces contrées par l'Apôtre saint Thomas. Bien des peuplades encore se glorifient que leurs ancêtres ont été éclairés par ce Saint. Mais, hélas, ils ont laissé éteindre le flambeau de leur foi ! Ces peuples sont les plus grossiers de tous les Païens ; ils n'ont plus que de foibles souvenirs de quelques-uns de nos mystères, et n'ont retenu aucune des pratiques religieuses, si l'on excepte le pélerinage annuel au tombeau de saint Thomas, comme je l'ai dit en parlant de la ville qui a pris son nom. (1)

(1) Saint Jérôme assure que saint Thomas souffrit le martyre à Calamine. On a cherché dans tout le pays un lieu qui portât ce nom, et on n'en a pas trouvé. Il est à croire que le saint docteur lut *Calamida* au lieu de *Calamina*, composé des mots *callou*, pierre,

Il est à croire que puisque saint Thomas eut le temps de fonder des sociétés chrétiennes éloignées les unes des autres de plus de dix journées de chemin, il eut soin d'ordonner des ministres successeurs de son apostolat. Cependant je n'ai jamais ouï parler d'aucune tradition qui marquât quelques-uns de ceux qui gouvernèrent cette Eglise après lui, jusqu'au temps de saint Xavier. Ne pourroit-on pas supposer que les prêtres néophites que cet Apôtre aura établis apostasièrent après sa mort, et entraînèrent de nouveau les peuples dans les anciennes superstitions du pays; mais que ceux-ci conservèrent assez long-temps la mémoire vague des dogmes de la religion, pour que les patriarches nestoriens et autres chefs des hérésies répandues dans l'Arménie et la Perse, en aient profité dans la suite pour leur faire entendre et saisir les leçons de l'erreur : leçons bien moins absurdes pour leurs auditeurs, que l'idolâtrie pure ets imple, à laquelle ils avoient renoncé depuis plusieurs siècles ? Cependant,

---

rocher, et *mina*, dessus. Ce qui signifie que l'Apôtre fut mis à mort sur une roche : or, il y en a une auprès de son souterrain, et on assure que c'est le lieu de son martyre.

comme ils étoient environnés d'Idolâtres et de Mahométans, ces Indiens, qui avoient besoin d'entretenir des liaisons d'amitié et d'intérêt avec les Infidèles, et qui ne se trouvoient pas assez dédommagés de l'isolement où les plaçoit une doctrine étrangère, par les avantages qu'ils trouvoient de l'avoir embrassée, prirent le parti d'abandonner l'erreur, comme ils avoient quitté avant la vérité. Tout ceci semble assez probable pour qu'on regarde avec raison saint Xavier comme Apôtre des Indes, puisque, lorsqu'il parut le crucifix à la main, le Dieu des Chrétiens n'étoit plus connu parmi ces peuples, et que c'est à son zèle et à ses immenses travaux que l'Église est redevable des nombreuses et ferventes chrétientés qu'on y voit aujourd'hui.

CHAPITRE II.

Des Obstacles que la Religion eut à vaincre, et qu'elle éprouve encore dans l'Indostan.

Je remarque d'abord que ce climat a dû présenter, dans tous les temps, un obstacle particulier à l'établissement d'une religion ennemie déclarée de l'indolence : la chaleur de l'Indostan engourdit les sens, et rend apathique.

Ajoutons à cela que l'état misérable des habitans, état à coup sûr très-ancien, a dû ôter à la religion chrétienne une grande partie de ses moyens; car ses deux ressorts les plus puissans sont les promesses et les menaces. Or, des gens familiarisés avec la pauvreté, le mal-aise et les humiliations, sont peu sensibles au tableau de biens étrangers à ce dont ils ont l'expérience journalière ; et ils craignent peu des maux qu'ils ne peuvent imaginer plus grands que ceux qu'ils éprouvent, et qui font une partie essentielle de leur existence : ou bien, si on leur peint ces maux assez vivement pour qu'ils

les redoutent, ils rentrent aussitôt dans leur première insensibilité, en se persuadant qu'ils s'y accoutumeront, comme ils se sont accoutumés à supporter le poids de la vie.

La tournure d'esprit des Indiens, et leurs préjugés, forment aussi des difficultés qui sont propres à ce pays; car lorsqu'on est parvenu à leur faire voir la lumière, et qu'on a obtenu d'eux qu'ils avouent que ce qu'on leur dit est raisonnable et bien prouvé, ils n'en tirent point la conséquence nécessaire, qui seroit de changer d'opinion et de conduite. En voici un exemple frappant:

Après mon arrivée à Pondichéry, et lorsque j'eus appris suffisamment la langue pour instruire les Indiens, je crus qu'il suffisoit de parler pour faire déserter les temples des idoles, et je ne concevois pas qu'il y eût encore des Idolâtres. Ayant remarqué que les serviteurs même de l'évêque n'étoient pas chrétiens, je lui en témoignai ma surprise, et j'eus la témérité de lui dire que s'il m'autorisoit à les instruire, ils seroient bientôt convertis. Il accepta mon offre, et ses gens eurent ordre de se rendre tous les jours chez moi pour écouter mes leçons. Je m'attachai, en premier lieu, à leur prouver, par de bons raisonnemens, que

leurs

leurs idées religieuses étoient absurdes; que leur culte étoit indigne de Dieu, et outrageoit leur propre raison. Ils en convinrent. Fier de ce premier succès, je philosophai ainsi avec mes nouveaux disciples : « Vous avouez que » votre religion n'honore pas la Divinité; ce- » pendant il en faut une à l'homme; il entre » dans les besoins de son être qu'il soit en » rapports habituels avec son auteur : or, jetez » les yeux sur toutes les religions de la terre, » vous les verrez incapables de remplir ce but » essentiel, de même que celle dans laquelle » vous avez eu le malheur de naître. La seule » religion chrétienne nous développe la nature » de Dieu, et nous enseigne ce que nous avons » à craindre et à espérer de sa part; seule elle » comble l'abyme immense qu'il y a entre » l'Etre souverain et sa créature. C'est donc » cette religion que vous devez embrasser, » afin de faire oublier à Dieu ce culte téné- » breux par lequel vous l'avez déshonoré jus- » qu'à ce jour, etc. Qu'en dites-vous? »

Je les interrogeois ensuite les uns après les autres; mais je n'obtenois que cette réponse : « Votre religion est plus sainte que la nôtre; » mais nous ne voulons pas quitter celle-ci : » c'est celle de notre famille, de nos parens,

sur les côtes, qui offrent des ressources à la dissipation. Il y a peu d'églises, et elles sont simples, pauvres, privées de tout ornement, tandis que partout il y a des pagodes dont la magnificence flatte les yeux, et séduit l'imagination et le cœur. Les Brames, prêtres de ces pagodes, ont des connoissances, ils jouissent de la considération, et ne quittent pas leur poste, toujours prêts à caresser leurs disciples, et à verser le mépris sur ceux qui suivent une religion étrangère à la leur; tandis que le Missionnaire, obligé de parcourir plusieurs provinces confiées à ses soins, ne se montre que rarement dans chaque lieu: c'est un nuage qui ne fait que paroître, et se dissipe aussitôt, sans laisser de traces de son passage. Il n'a pas le temps de se faire connoître assez pour que les Infidèles puissent l'apprécier, s'entretenir de lui, et apprendre à respecter ses disciples.

Cependant, l'obstacle le plus communément invincible que rencontre la prédication de l'Evangile, naît des usages de la nation. Tous y tiennent très-fortement, sans vouloir examiner ce qu'ils ont d'opposé aux principes de la morale. C'est perdre tout crédit que de fronder ces usages; c'est fermer la porte de

l'Evangile à tout le monde, que de ne l'ouvrir qu'à ceux qui consentiront à les sacrifier à la foi chrétienne.

Ici le Missionnaire sent toute la pesanteur du fardeau du ministère. Son zèle lui fait tout entreprendre pour le salut des Indiens, et à chaque pas son zèle est entravé par des coutumes qui ne peuvent pas se concilier avec la pureté de la religion qu'il annonce. S'il tolère les abus, il devient coupable; et les souverains pontifes ont déclaré qu'il encourroit l'excommunication. S'il s'élève contre certains articles que les papes ont peut-être condamnés, c'en est fait, les Idolâtres n'écouteront plus ses leçons, et les Chrétiens eux-mêmes se révolteront contre ses avis. Ainsi, les ouvriers évangéliques sont sans cesse entre l'enclume et le marteau, et ne redoutent jamais plus leurs fonctions que lorsqu'elles ont des succès éclatans, parce qu'ils peuvent n'être tels qu'au préjudice de la pureté de la foi, et des règles sévères de la conscience.

A Dieu ne plaise que nous blâmions ici la conduite rigoureuse des pontifes romains, des Benoît XIV, des Grégoire XV, et de leurs prédécesseurs. Ils épuisèrent les trésors de leur Eglise pour fournir aux dépenses des missions

dans toute la terre; ils montrèrent une tendresse paternelle à tous les peuples qui se rangèrent sous leur houlette pastorale. Il faut croire que s'ils ont agi avec tant de sévérité dans l'affaire des *rits malabars*, c'est qu'en effet ces rits sont criminels, et qu'il n'est pas possible de les suivre, et d'être en même temps disciple de Jésus-Christ.

On conçoit, au reste, que chez un peuple idolâtre, fanatique, tout porte l'empreinte de la superstition, les choses même et les actions qui semblent moins faites pour être du domaine du culte. Ainsi, comme je l'ai déjà remarqué, l'eau qu'on boit, les fruits des jardins, les vases dont on se sert, les marchandises étalées dans les boutiques, l'habillement, la monnaie, le logement, les emplois, les distinctions; tout fait partie d'une religion qui, ne pouvant se soutenir par elle-même, semble acquérir de l'importance et de la vérité en embrassant tous les objets.

Quoi, par exemple, de plus innocent que de se baigner lorsqu'on en a besoin! Cependant les Indiens souillent cette action en la consacrant au démon, ou en choisissant de préférence, pour la faire, un lieu qui lui est spécialement dédié.

Il est sans doute très-permis de se parer

avec décence, et d'une manière proportionnée à son état et à sa fortune : or; les Indiens se rendent coupables jusque dans leurs ajustemens ; ils se croient en déshabillé, s'ils ne portent pas sur leur corps l'empreinte de quelques-uns de leurs dieux. (1)

Les casuistes les plus sévères ne réprouvent pas que les personnes de distinction aient des signes particuliers qui les décorent, et auxquels soit attaché le respect de ceux que la Providence a fait naître dans un rang moins éclatant. On est cependant obligé d'abjurer cette morale vis-à-vis des Indiens, parce qu'ils ne connoissent de marques de distinction que celles qui sont infectées d'idolâtrie et de superstitions. C'est un cordon qu'ils regarderoient comme insignifiant, s'il avoit plus ou moins de cent huit fils, et s'il ne renfermoit pas un nombre déterminé de nœuds faits de telle manière, plutôt que de telle autre.

---

(1) Un chef de caste vint un jour me trouver pour m'annoncer que quarante familles infidèles étoient disposées à recevoir le baptême. Tous les sacrifices étoient faits : on renonçoit franchement à toute idolâtrie; mais on vouloit que je permisse qu'on portât encore quelque temps les livrées des idoles, afin de n'avoir pas un air ridicule parmi les gens du pays.

Mais de tous les usages du pays, celui qui exerce davantage les Missionnaires, et qui a été plus constamment, et plus positivement réprouvé par les souverains pontifes, c'est celui qui oblige les parias à s'éloigner des *chouttrer.*

On se rappelle que j'ai dit que les premiers étoient les plus vils des Indiens; que leurs compatriotes ont pour eux un mépris incroyable; qu'on ne leur permet pas d'habiter dans l'intérieur des villes, ni même dans les aldées ou villages avec les autres; qu'ils doivent bâtir leurs cabanes à une certaine distance des peuplades, à-peu-près comme les Juifs, dans les lieux où ils sont moins tolérés. J'ajoute que leurs habitations sont désignées par le nom méprisable de *paracheri* ou *paricheri*, c'est-à-dire, *le chenil des parias.* (1)

---

(1) N'en déplaise à notre orgueil national, qui nous fera enfin tourner la tête si le héros qui nous gouverne continue à nous mettre, par ses exploits, au-dessus de toutes les autres nations, le nom de Pondichéry, capitale des établissemens français dans l'Indostan, n'a pas une autre étymologie : il signifie un chenil. Il falloit que ceux qui commencèrent cet établissement eussent bien peu à cœur la gloire de la nation, pour donner un tel nom à cette belle ville, ou pour consentir qu'on la nommât ainsi.

Or, rien n'a tant embarrassé jusqu'ici les ouvriers évangéliques, que de pouvoir accorder les devoirs de la conscience avec cet usage relatif aux parias : car s'ils veulent attirer à la religion les *chouttrer*, ou nobles, ils sont obligés de respecter leurs prérogatives ; et cependant des décrets pontificaux, multipliés à l'infini pendant plus d'un siècle, et dont ils jurent tous l'observation, leur ordonnent de faire entrer dans la même église les *chouttrer* et les *parias*, afin que, confondus ensemble, et sans distinction quelconque, ils participent dans le même lieu aux mêmes sacremens.

Les Jésuites, après avoir long-temps réfléchi sur l'embarras d'une alternative dont l'inconvénient étoit, ou de se mettre en état de révolte contre les ordres supérieurs qui leur avoient été intimés, ou de fermer la porte du Christianisme à la portion la plus intéressante des Païens, sollicitèrent en cour de Rome, et obtinrent qu'il y auroit des Missionnaires uniquement destinés pour les nobles, et d'autres consacrés exclusivement au ministre des parias. Ce moyen parut d'abord parer à tous les inconvéniens, et concilier tous les intérêts ; mais l'expérience convainquit que le remède qu'on

employoit n'étoit qu'un palliatif : aussi l'abandonna-t-on en assez peu d'années.

Mais, indépendamment des autres difficultés, n'étoit-ce pas un spectacle tout-à-fait comique de voir deux confrères, deux membres du même institut, deux amis, qui, quelque part qu'ils se rencontrassent, ne pouvoient ni manger ensemble, ni loger dans la même maison, ni même se parler? L'un des deux étoit vêtu d'un *angui* éclatant, comme un grand seigneur; il montoit un cheval de prix, ou se faisoit porter fastueusement en palanquin, pendant que l'autre voyageoit demi-nu, et couvert de haillons, marchant à pied, entouré de quelques gueux dont l'accoutrement étoit encore plus misérable que le sien. Le Missionnaire des nobles alloit tête levée, et ne saluoit personne. Le pauvre *kourou* des parias saluoit de loin son confrère, se prosternoit à son passage, et mettoit la main sur sa bouche, comme s'il eût craint d'infecter de son haleine le docteur des grands. Celui-ci ne mangeoit que du riz préparé par des Brames, et l'autre se nourrissoit de quelque morceau de viande corrompue dont ses malheureux disciples le régaloient. Rien, sans doute, n'honore plus la religion que ces ressources du zèle; rien ne fait plus

l'éloge d'un prêtre que de pareils sacrifices faits au desir qu'il a d'attacher les hommes à la vérité; mais enfin, ces sacrifices sont trop pénibles pour durer long-temps.

Aussi cette méthode étoit déjà abolie à mon arrivée dans l'Indostan; et j'éprouvai les difficultés que j'ai signalées ci-dessus, parce que malgré les exhortations, les instructions, les menaces, l'adresse et l'industrie des Jésuites, les Indiens ont conservé leurs préjugés, qui sont encore aujourd'hui plus forts que la règle qui les condamne.

Mes lecteurs me permettront de leur raconter comment je m'y prenois pour me tirer d'affaire. Ils se rappelleront ces trois obligations indispensables: 1°. Faire placer tous les Fidèles indistinctement dans les églises; 2°. leur administrer à tous les sacremens dans le même lieu; 3°. enfin, les visiter dans leurs maisons, en cas de maladie.

Afin d'accomplir le premier devoir, j'avois imaginé de fabriquer, à un côté du sanctuaire, une petite aile, sur laquelle le toit du principal corps-de-logis descendoit moyennant une allonge. C'étoit là qu'étoient placés les *parias*, ayant la vue de l'autel et du sanctuaire, mais arrêtés par un petit mur qu'ils n'osoient franchir.

Dans les endroits où les localités ne permettoient pas de suivre ce plan, je cachois si bien les parias, que les Idolâtres ne pouvoient pas les apercevoir (1). Mais si les parias se trouvoient en trop grand nombre pour espérer qu'ils ne seroient pas aperçus, alors il falloit recourir à un nouvel expédient, qui étoit de faire mettre tout le monde dehors, et de célébrer seul les saints mystères vis-à-vis la porte du temple.

Quant à l'administration des sacremens, je la faisois à la même place à l'égard de tous; mais mon siége étoit établi de telle manière, que choutrer et parias ne devoient pas quitter leurs rangs pour être administrés.

Cependant il m'est arrivé quelquefois de m'abstenir de mes fonctions, lorsque je ne pouvois les exercer sans compromettre la tranquillité des Chrétiens, ou ma conscience. Dans d'autres occasions, je les faisois au mi-

(1) La principale difficulté au sujet des parias, vient de ce que les Idolâtres assistent aux cérémonies religieuses des Chrétiens, et deviennent par-là leurs espions. On n'a pas cru devoir les priver de cette consolation, à raison des bons effets que cela produit; car il se convertit plus de Païens par la vue de nos cérémonies que par les discours des Missionnaires.

lieu de la nuit, et en cachette des Païens, qui étoient les seuls à craindre. C'est à ce dernier moyen qu'il falloit avoir recours pour remplir le troisième devoir dont j'ai parlé; car si on m'avoit surpris entrer chez un parias, c'en étoit fait, j'aurois perdu tout crédit et toute confiance. Les ténèbres me servoient alors admirablement. Mon catéchiste, quoique *choutrer*, et même *brame*, m'accompagnoit sans difficulté (1). Je satisfaisois ainsi à mon obligation, sans exposer la chrétienté à aucun orage.

Les PP. Jésuites avoient eu à combattre un autre usage aussi enraciné, et pour le moins aussi superstitieux que les préjugés contre les

(1) Je dois dire à la décharge des Chrétiens, qu'ils m'ont offert quelquefois, non-seulement d'entrer chez les parias, mais encore de manger avec eux, si je le jugeois à propos, pourvu qu'ils ne fussent pas aperçus des Païens leurs ennemis. Comme je n'ai lu nulle part que les maîtres soient obligés de manger avec les valets, je n'ai jamais accepté ces offres. Je suis persuadé d'ailleurs, que la moralité des *choultrer* dépend beaucoup du zèle avec lequel ils gardent le *décorum* de leurs castes, et je ne doute pas que trop de familiarité avec les *parias* ne fît prévaloir bientôt les mœurs plus libres et plus grossières de ceux-ci.

Le mauvais exemple des Blancs n'est pas toutefois ce qu'il y a de plus pernicieux; et les Indiens qui les ont appréciés, n'ont pas de peine à les croire capables d'inconséquences. Mais ces hommes pervers ne se contentent pas de leurs propres déréglemens, ils cherchent à associer à leurs désordres et à leur impiété tous ceux qui ont le malheur de les approcher. Ils sont témoins de la confiance dont jouissent les ministres de la religion; (1) ils cherchent à la

---

quentent que les gens les plus méprisables par leurs principes et leur immoralité; et si quelqu'Indien est vertueux, il cesse de l'être dès qu'il fréquente un Blanc : aussi les Chrétiens établis sur les côtes, et qui ont avec les Européens des rapports plus fréquens et plus intimes, sont les plus mauvais de tous. Leurs maîtres ne le nient pas; mais ils ne font pas attention qu'en nous racontant les fourberies, les mensonges et les désordres de ces Indiens, en les accusant de tous les vices, ils blasphèment leur propre ouvrage.

(1) Lorsque j'arrivai dans l'Inde, je fus enchanté du respect qu'on avoit pour les PP. Jésuites, et j'ai eu lieu de m'assurer depuis, que rien au monde n'étoit mieux fondé que ce sentiment; car depuis Saint-François Xavier jusqu'à nos jours, tous les Pères de la société envoyés dans la mission française de l'Indostan, ont fait honneur à la religion par des mœurs

leur

leur ravir par d'atroces calomnies. L'un d'eux évangélisoit ses serviteurs de la manière suivante : « Vous ne connoissez pas, leur disoit-il, » ces prêtres pour qui vous avez tant de respect, » et aux paroles desquels vous croyez comme » à des oracles. Plusieurs d'entr'eux ont évité » le supplice qui leur étoit réservé dans leur » patrie ; et les meilleurs, les plus estimables, » sont ceux qui n'ayant pas de quoi vivre chez » eux, parce que ce sont des gens de la lie » du peuple, sont venus vous débiter des » fables, afin que vous les nourrissiez. » (1) De

---

austères et irréprochables, par un zèle qui ne s'est jamais démenti, et plusieurs, par des talens non communs.

Aussi j'écrivois à Paris en 1780, que nous autres Missionnaires des Missions Etrangères, avions trouvé un champ de gloire tout prêt à recevoir la faucille, quoique nous ne l'eussions pas cultivé, et que les Jésuites nous avoient légué par leur testament une réputation honorable acquise par les travaux de deux siècles.

(1) Ces discours étoient d'autant plus insensés, que l'on n'ignore pas que les Jésuites ne recevoient parmi eux que des sujets d'honnête extraction ; qu'ils étoient obligés de postuler long-temps les missions avant d'y être envoyés, et qu'ils faisoient leur ministère gratuitement.

semblables discours devoient faire des impressions bien funestes sur l'esprit d'hommes foibles, grossiers, ignorans, et qui sont portés à juger favorablement ceux dont ils dépendent. Si les détracteurs avoient appuyé leurs leçons d'impiété, d'une vie exempte de reproches, ils auroient peut-être réussi à faire apostasier les Chrétiens, et à empêcher qu'aucun Infidèle songeât jamais à demander le baptême; mais heureusement qu'en comparant la conduite édifiante des ministres de Jésus-Christ avec les déréglemens scandaleux de leurs ennemis, on finissoit par dévouer au mépris ces êtres tarés, sans que leur fortune, ou les dignités dont ils étoient revêtus, pussent les garantir de ce sentiment.

Aussi, lorsqu'on apprit la mort subite du plus distingué de tous les Français, à Pondichéry, deux femmes qui parloient ensemble de cet accident, disoient avec un ton amer d'ironie : « N.... est mort, parce que le diable » avoit besoin d'un homme pour porter son » palanquin en enfer. (1) »

---

(1) Celui dont elles parloient avoit permis, quatre jours auparavant, de traîner, dans les rues de Pondichéry un *ter* immense, et le plus riche qu'on eût

La partialité de quelques chefs européens, en faveur des Infidèles, au préjudice des Chrétiens, fait donc peu d'apostats ; mais elle retarde prodigieusement les progrès de la religion. Si un Idolâtre vient à savoir qu'un général d'armée, quoique Chrétien, a répondu à un Chrétien qui lui demandoit de l'emploi : « Tu n'auras rien, parce que tu es Chrétien : » je, le suis aussi, il est vrai, mais je voudrois » bien pouvoir me faire débaptiser. » Si, dis-je un Infidèle entend ce langage, il se garde bien de la tentation de se soumettre à l'Evangile, d'autant plus qu'un Païen distingué ne peut embrasser le Christianisme sans faire de pénibles sacrifices du côté de la fortune : or, que deviendroit-il si, loin de trouver des dédommagemens dans cette nouvelle religion, elle est pour lui un titre de proscription?

Les Anglais ont eu le bon esprit de comprendre ceci ; et afin de favoriser le prosélytisme, non-seulement ils accordent des places à ceux qui embrassent leur communion, mais s'ils

---

vu jusqu'alors. Ce *ter* avoit plusieurs étages, dont le plus élevé étoit occupé par les idoles, au bas desquels étoient rangés un grand nombre de brames leurs ministres et leurs prêtres.

n'ont point de places à donner, ils font des pensions assez considérables pour fournir abondamment aux besoins de la vie. Que de Païens la France n'auroit-elle pas arrachés au culte des faux dieux, si elle avoit été également généreuse !

Cependant on pourroit faire quelque chose de mieux encore : il seroit à desirer que les gouvernemens d'Europe défendissent tout exercice du culte idolatrique dans l'étendue de leurs domaines (1). On m'objectera peut-être que ce seroit éloigner les Indiens de nos comptoirs, que de les gêner sur cet article : on se trompe; ils sauroient bien se dédommager dans l'intérieur de leurs maisons de ce qu'ils ne pourroient pas faire publiquement; mais ils ne sacrifieroient jamais les espérances de leur fortune ou de leur avancement aux pratiques ridicules d'un culte que leur raison ne sauroit approuver. Cependant cette privation de rits extérieurs les ameneroit peu à peu à examiner la seule religion qui en exerceroit, et ils ne tarderoient pas à l'embrasser : une fois chrétiens, ils seroient plus attachés à ceux

(1) Je ne parle cependant que de l'exercice public, et dans les pagodes.

qui professeroient la même religion qu'eux; ils acquerroient le caractère et l'esprit national.

Il semble que Louis XIV avoit ces vues lorsqu'il ordonna aux gouverneurs qu'il envoyoit à Pondichéry, de ne point permettre qu'on élevât de nouvelles pagodes, et de défendre de réparer les deux seules qui existoient sous son règne. Pendant que ses ordres furent respectés, Pondichéry étoit la ville la plus florissante, et une des plus peuplées de cette partie de l'Asie; les Indiens aimoient et honoroient les Français. A peine le monarque, protecteur de la religion véritable, fut-il mort, que son système politico-religieux changea : on permit de bâtir autant de pagodes qu'on en desiroit : on crut augmenter par-là la considération de la capitale des colonies. Il y a aujourd'hui soixante temples d'idoles dans les murs de Pondichéry (1), et cette ville n'a pas la moitié de son ancienne population. Cent événemens désastreux l'ont plongée dans le deuil,

(1) Un des Français les plus notables de Pondichéry, et qui est parvenu à une extrême vieillesse, en étoit venu à ce point de folie, de faire construire une pagode dans son jardin, et d'y tenir des idoles. Je ne sais pas s'il n'en étoit pas lui-même le prêtre.

et ont réduit le plus grand nombre de ses habitans aux rigueurs de l'indigence; comme si le Dieu de l'Evangile avoit voulu se venger des faveurs accordées aux ennemis de sa gloire.

Puisqu'il est question de l'affaire la plus intéressante, celle d'enlever les obstacles qui s'opposent aux intérêts les plus chers des hommes, ajoutons encore un mot.

Ce seroit former un vœu chimérique, je l'avoue, de desirer que tous ceux qui vont dans l'Indostan, y portent de la moralité et des principes. Plusieurs ne passent les mers que parce qu'ils espèrent jouir en paix de leurs passions : c'est un malheur que leurs espérances ne soient pas sans fondement; mais seroit-ce donc trop exiger de la part des chefs des administrations de ces colonies, que de leur demander le respect extérieur pour les mœurs, que de les inviter à s'entendre pour cet objet important avec les maîtres de la morale publique, et de les honorer de leur confiance (1)?

(1) On étoit si loin de tenir cette conduite pendant mon séjour dans l'Inde, qu'étant allé un jour demander à un chef de m'autoriser à employer un moyen doux et efficace pour assurer la décence des mœurs contre les attentats des filles débauchées, il

Les princes païens revêtent les Missionnaires de leur autorité dans l'intérieur des terres, et ils s'en applaudissent chaque jour : pourquoi n'essayeroit-on pas sur les côtes, ce qui réussit parfaitement ailleurs ? Jusqu'ici on a tenu une conduite opposée : on a fermé les oreilles aux réclamations du zèle ; mais ne doit-on pas convenir qu'on s'en est mal trouvé pour les avantages même temporels ? Car enfin, à part la crainte de Dieu, les espérances et les châtimens d'une vie future, ce n'est qu'en protégeant les mœurs que le père pourra compter sur l'amour et l'obéissance de ses enfans ; le mari, sur la fidélité de son épouse ; le maître, sur la probité de ses serviteurs ; le négociant,

---

me répondit : « Monsieur, je suis l'amant passionné » de la liberté ; pourquoi priver les filles de l'usage » d'elles-mêmes ? Non, je ne me prêterai jamais à » des voies de répression sur cet article. » Cependant je lui avois fait observer que la garnison étoit énervée, que les factionnaires eux-mêmes quittoient leurs postes pour satisfaire leur libertinage ; que les hôpitaux étoient remplis de malades empoisonnés par leurs débauches, etc.

Quel bien peut-on faire avec des hommes dont l'autorité ne sert qu'à entraver le zèle le plus raisonnable ?

sur la bonne foi de ses associés; et le prince, sur le dévouement de ses sujets. Or, cette protection est illusoire, si on dément publiquement, par sa conduite, les leçons qu'on donne aux autres, ou qu'on leur fait donner. Que de choses je pourrois dire ici comme application de ces maximes ! Mais je veux éviter d'odieuses personnalités.

On peut, et on doit conclure de tout ce que je viens de dire, que le fanatisme des Païens, les préjugés de leur éducation, l'opposition de quelques-uns de leurs usages à la religion chrétienne, présentent aux prédicateurs de l'Evangile des difficultés moins insurmontables que le voisinage des Européens, leur fréquentation, leurs discours, leurs exemples, leur autorité. On se rappellera long-temps dans une grande ville de l'Inde, que les Idolâtres demandèrent en masse à se faire chrétiens, et qu'ils en furent empêchés par l'action d'un gouvernement soi-disant chrétien.

Je termine ce chapitre en formant les vœux les plus sincères pour que nos Européens reconnoissent enfin leurs véritables intérêts; et qu'ils se convainquent que le succès de leur commerce et de leurs armes est attaché aux progrès de la religion.

CHAPITRE III.

Du Nombre et de la qualité des Catholiques dans l'Indostan.

COMMENT concevoir que, malgré toutes les difficultés que nous avons exposées ci-devant, et quoiqu'on ait cru pendant long-temps qu'il étoit impossible de former un clergé national (1), le nombre des Chrétiens ait pu s'accroître jusqu'au point où il est parvenu? Il est vrai cependant que si on jette les yeux sur le

(1) Ce plan d'un clergé du pays étoit depuis long-temps l'objet des desirs de la congrégation de la Propagande : elle le manifestoit dans toutes ses instructions ; le projet avoit été essayé, puis abandonné plusieurs fois, parce qu'on craignoit que les prêtres indiens, esclaves des usages de leur pays, ne leur sacrifiassent bientôt la pureté de la foi et de la morale. Cependant la révolution de France ayant empêché qu'on ne pût faire passer des Missionnaires, on a fait un effort pour former des sujets indiens, et on est parvenu à en faire de bons prêtres. Cet avantage est incalculable pour la religion.

zèle des successeurs de saint François Xavier; on sera étonné que l'Inde entière n'ait pas encore abjuré le culte des faux dieux.

Quoi qu'il en soit, on voit clairement dans les Indes la vérité de ce dogme catholique, que la foi est un don de Dieu; car, pendant que les Missionnaires travaillent assez souvent sans succès, quoiqu'ils ne manquent ni de zèle, ni de talens, et qu'après avoir prêché des journées entières, ils puissent dire avec les apôtres: « Maître, nous avons travaillé long-» temps, et nous n'avons recueilli aucun fruit » de nos peines, » il arrive que des Indiens qui n'ont entendu aucune instruction, qui n'ont jamais vu de ministres de l'Evangile, se sentant animés par un mouvement secret dont ils ignorent le principe, accourent de cent lieues pour demander la grace d'être reçus parmi les cathécumènes.

Ainsi le Missionnaire ne peut pas s'enorgueillir de ses succès, puisque le Seigneur sait faire son œuvre sans lui, lorsque bon lui semble. Il peut cependant se féliciter d'avoir été choisi parmi tant de milliers de prêtres, pour annoncer Jésus-Christ aux rois et aux nations, pourvu qu'après cela il s'applique ces paroles de l'Evangile : *Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous*

aura été commandé, dites : *Nous sommes des serviteurs inutiles ; notre maître avoit droit à tout ce que nous avons fait pour lui.*

J'entreprends de déterminer le nombre des Chrétiens catholiques dans l'Indostan ; mais je préviens que je ne peux le faire que par une certaine approximation. L'Inde est partagée en plusieurs grands diocèses, et en districts ou missions démembrées des évêchés, ou qui ne leur ont jamais appartenu. Chacune de ces missions a un supérieur particulier, qui relève immédiatement du Saint-Siége. Telle est celle des Carmes italiens dans le royaume de Cranganor, près de Cochin; celle des Capucins français à Pondichéry, Madras, Maran, et Suratte ; plusieurs missions portugaises aux environs de Dély, et chez les Marattes ; et enfin, la mission malabare confiée aux prêtres des Missions Etrangères, depuis 1777, dont le chef-lieu est Pondichéry, et qui embrasse toute la Nababie du Carnatte, une partie des royaumes du Tanjaour, du Maïssour, de Cadappa, et les colonies françaises au Bengale, ainsi que quelques provinces du Nord.

Les évêchés sont ceux de Goa, Cranganor, Cochin et Saint-Thomé. L'archevêque de Goa, primat des Indes, doit avoir de trois à

quatre cent mille ames sous sa jurisdiction.

Il ne m'est guère possible d'en supposer un moindre nombre à l'archevêque de Cranganor, si j'en juge par le travail immense des Missionnaires de cette partie de l'Inde, dont un seul étoit chargé, de mon temps, de soixante mille communians. En outre, la congrégation de la Propagande fait des envois immenses de catéchismes dans ce pays ; ce qui suppose une très-grande population de Chrétiens. On sait d'ailleurs que le Maduré, qui avoisine Cranganor, pays très-peuplé, s'est toujours distingué par sa docilité à recevoir les leçons de l'Evangile, et a été cultivé par des Missionnaires d'un mérite vraiment extraordinaire, et qui ont eu de grands succès.

L'évêché de Cochin, y compris la côte de la Pêcherie, n'a pas peut-être cinquante mille Chrétiens.

Saint-Thomé, dont le territoire commence aux confins du précédent, et s'étend jusqu'au Pégu, et aux sources du Gange, gouverne tous les Catholiques sur la côte Coromandel, et celle d'Orixa, sur une profondeur de trente à quarante lieues. J'imagine qu'il y a dans cette immense étendue de pays, presqu'autant de Catholiques que dans tout le reste de l'Inde,

en y joignant ceux des missions exemptes de la juridiction épiscopale : ainsi, le nombre total pourroit s'élever à douze cent mille ames, ou même davantage, ce qui prouve l'incroyable population de l'Indostan; car les Catholiques sont seulement semés sur sa surface, par une, deux, trois, quatre familles dans la plupart des aldées; ils ne font pas nombre comparés aux Idolâtres et aux Mahométans.

Mais s'ils ne sont pas les plus nombreux, ils sont sans contredit les meilleurs et les plus estimables. Si l'on en excepte quelques-uns dont j'ai avoué les écarts, en même-temps que j'en ai assigné la cause, tous les autres honorent, par une conduite irréprochable, la religion qu'ils professent; et leur exemple seul est la justification de leur foi. Aussi j'écrivois au séminaire des Missions Etrangères, en 1780, que, d'après la connoissance que j'avois acquise de ma mission, je pouvois assurer que la moitié au moins de ceux qui reçoivent le baptême après l'usage de la raison, conservoient leur innocence jusqu'à la mort, quelque longue qu'on supposât la carrière qu'ils devoient fournir. S. Ambroise n'avoit pas la

consolation de pouvoir dire la même chose des fidèles de Milan.

Les faits suivans mettront les lecteurs à portée de se convaincre des raisons que j'ai eu de porter un témoignage si honorable pour les Indiens.

Pendant la guerre qu'Ayder-ali-kan fit aux Anglais, après qu'ils se furent emparés de Pondichéry, en 1778, il y avoit vingt mille Chrétiens dans ses armées en qualité de soldats, et un nombre plus grand encore de marchands, d'artisans et de valets, parmi lesquels on remarquoit plusieurs milliers de femmes et de filles, dont les fonctions étoient de couper l'herbe pour les chevaux, et de blanchir le riz en le concassant dans des mortiers (1). On conçoit les dangers que devoient courir des femmes pauvres qui n'avoient personne pour surveiller leur conduite, et qui étoient, en

(1) Ces mortiers ne sont ordinairement qu'un trou fait dans la terre, et assez grand pour recevoir trois ou quatre livres de *nellou*. Cependant les particuliers qui cassent le riz pour l'usage de leur famille, ont à la porte de leur maison, une pierre taillée en forme d'entonnoir, et au niveau du terrain qui est destiné à cette opération.

quelque sorte, à la discrétion des soldats. Cependant je remarquois qu'après plusieurs années d'une habitation aussi dangereuse, à peine en trouvoit-on quatre à cinq sur cent qui eussent eu la pensée de manquer à la vertu; mais elles étoient chrétiennes, et la foi avoit retrempé leurs ames; et la résolution qu'elles avoient prise à leur baptême de vivre dans l'innocence avoit la force d'un serment.

Je me rappellerai toute la vie le trait édifiant que je vais raconter :

Un homme âgé de soixante ans se présenta un jour pour obtenir les secours de la religion. Je lui demandai s'il y avoit long-temps qu'il n'avoit vu de prêtre : il me répondit qu'il y avoit vingt ans : qu'il avoit habité tel et tel pays depuis ce temps; que les guerres, les famines, etc., l'avoient obligé de changer sans cesse de domicile. Mais enfin, lui dis-je, vous devez avoir à vous reprocher bien des fautes depuis une époque aussi reculée. Non, ajouta-t-il; j'ai prié, j'ai jeûné, j'ai fait du bien aux autres, lorsque cela a dépendu de moi. Autrefois, lorsque j'étois Païen, j'étois coupable de beaucoup de péchés; mais il y a quarante ans que je fus baptisé à *Kareical*, par le P. Ojollet. Avant de me donner ce sacrement, il me fit pro-

mettre que je ne commettrois plus aucune de ces fautes auxquelles je m'étois livré. Je le lui promis; et, par la grace du Seigneur, je n'ai pas été tenté depuis de manquer à ma parole.

Il falloit, au reste, que j'eusse une grande confiance dans la moralité de mes Chrétiens; car, quoiqu'ils mourussent pour la plupart sans aucun des secours de mon ministère, à raison des distances des lieux, (1) j'étois aussi tranquille sur leur sort que si j'avois été à portée de recueillir leurs derniers soupirs, et d'épuiser, en leur faveur, les richesses spirituelles de la religion.

Mais quelle est la cause de cette rare innocence chez des gens assez peu instruits, comme je le dirai bientôt, et qui ont si peu de moyens extérieurs pour se soutenir dans la vertu ? C'est ce que nous allons examiner.

J'observerai d'abord que les peuples de l'Indostan ont en général les passions fort douces, l'imagination calme, et presque jamais tyrannique ; et que leurs sens, fatigués par des privations continuelles, se révoltent rarement.

(1) Mon district avoit près de 300 lieues de circonférence.

Aussi, quoique l'idolâtrie ne présente dans ce pays, comme autrefois en Grèce et chez les Romains, que des modèles d'obscénité, les Païens ne sont pas, à beaucoup près, aussi corrompus que les dieux auxquels ils offrent leur encens.

Cependant ils ne sont pas impeccables, et plusieurs laissent apercevoir des traces malheureusement trop profondes de la défection originelle. Ainsi, on ne peut pas attribuer à un caractère national, fruit de l'éducation ou de quelqu'autre cause naturelle, cette espèce de fixité dans la vertu que nous venons de remarquer chez les Chrétiens, quoiqu'il puisse y avoir certaines circonstances locales ou individuelles, qui concourent jusqu'à un certain point pour produire cet effet.

Je crois que la cause la plus universelle des mœurs édifiantes des Chrétiens, c'est leur admirable fidélité à l'exercice de la prière, à la suite de la grace abondante qu'ils reçoivent dans le baptême.

En France, et dans les autres contrées de l'Europe, on ne remarque aucun effet sensible de la grace du baptême dans les enfans qui l'ont reçu. A mesure que la raison se développe en eux, les passions laissent paroître leurs

germes. Leurs jeunes cœurs semblent tendre vers le dérèglement avec une telle violence, qu'on est porté à croire qu'ils n'ont pas été sanctifiés par l'eau de la régénération. Les choses se passent tout autrement chez les Indiens qui embrassent le Christianisme après l'usage de raison, et à la suite des épreuves auxquelles on soumet les cathécumènes.(1) Les effets du baptême sont si sensibles à leur égard, qu'ils n'ont pas besoin d'autres preuves pour s'assurer de la vérité de la religion, que le changement qui s'opère en eux.

Une prêtresse des Idoles, fort âgée, me de-

(1) On ne néglige aucun soin pour instruire et préparer les Païens au baptême. C'est le principal emploi des catéchistes, qui ont été formés eux-mêmes de longue main à cette partie de l'apostolat, et qui connoissent si bien la manière d'inculquer les vérités religieuses, qu'ils surmontent aisément des difficultés contre lesquelles le zèle des Missionnaires échoue ordinairement. Aussi ont-ils une patience à l'épreuve de tout : ils répètent cent fois la même instruction, sans en faire paroître aucun ennui. On remarque ceci sur-tout pendant ces neuvaines, dont je parlerai dans la suite ; car les catéchistes sont alors occupés jour et nuit à répéter, à chaque demi-heure, les actes préparatoires pour la confession, et à les développer.

manda d'être reçue au nombre des disciples. Après l'avoir admise, je travaillai long-temps pour essayer de faire entrer dans sa tête les vérités au moins principales, celles que les théologiens appellent vérités de moyens. Mais sa mémoire étoit incapable de recevoir des espèces nouvelles, et qui étoient si opposées à celles qu'avoit profondément classées le culte abominable que cette infortunée avoit professé depuis l'enfance. Aussi, lorsqu'après m'être épuisé pour lui faire entendre qu'il n'y a qu'un Dieu, je l'invitois à répéter la leçon qu'elle avoit reçue, elle me disoit : Oui, Seigneur, j'ai bien compris. Il y a dix ou douze dieux. Si je la grondois, elle croyoit en avoir dit trop peu ; elle se hâtoit d'accorder la divinité à vingt autres. Et enfin elle me déclara qu'elle ne disputeroit pas pour le nombre ; que je pouvois lui en nommer autant qu'il me plairoit ; qu'elle les reconnoîtroit tous. Il y avoit déjà près d'un an que je perdois ma peine à l'instruire, et j'hésitois si je ne la renverrois pas, d'autant plus que je découvrois tous les jours en elle des traits de malice réfléchis, et qui décéloient un mauvais cœur. Jusque-là, que l'ayant confiée à une vertueuse Chrétienne, afin qu'elle la conduisît avec elle dans ses

voyages, la vieille démoniaque s'apercevant que sa maîtresse avoit la vue foible, elle l'égaroit de propos délibéré, ou la faisoit tomber dans des buissons d'épines, pour avoir le plaisir de rire à ses dépens.

Cependant elle faisoit les plus vives instances pour que je la baptisasse. Lorsque j'administrois ce sacrement à quelqu'un, elle couroit à la cérémonie ; elle répandoit des torrens de larmes: « Quand sera-ce donc, me disoit-elle, » que viendra mon tour ? Quand aurai-je le » bonheur d'être lavée dans cette eau qui pu» rifie les ames ? » Jamais, lui répondois-je, à moins que tu ne corriges tes défauts, et que tu ne retiennes les fondemens de la foi des Chrétiens. Oui, oui, reprenoit cette femme en sanglotant. J'ai été toute ma vie l'esclave et le ministre du démon ; je brûlois de l'encens sur ses autels, je présidois les assemblées de ses adorateurs, et aujourd'hui ce tyran m'ôte la mémoire, pour que je ne puisse pas sortir de son esclavage, et briser ses fers. Essayez : à peine aurai-je été lavée, que je ne serai plus la même, et que je retiendrai aisément tout ce qu'on voudra me faire apprendre.

Persuadé que Dieu veut le salut de tous les hommes, et qu'il les appelle tous à la connois-

sance de la vérité, je me décidai enfin à lui accorder ce qu'elle me demandoit avec tant d'ardeur. Chose étonnante! elle n'eut pas plutôt reçu le baptême, qu'elle fut entièrement changée. De pétulente et de dissipée qu'elle étoit avant, elle parut tout-à-coup douce, humble et modeste, comme si elle eût passé sa vie entière dans un fervent monastère. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'elle acquit dans un moment des doutes théologiques qu'on n'a qu'à force d'avoir étudié la religion.

Il n'y avoit qu'une demi-heure qu'elle étoit chrétienne, lorsqu'elle entra dans ma chambre, et me parla à-peu-près en ces termes: « Seigneur, j'ai enfin le bonheur d'être l'en- » fant de Dieu : j'appartiens à présent à Jésus- » Christ. Je sens tout le prix d'un si grand » bienfait; et parce que je suis résolue à en » conserver les fruits jusqu'à la mort, je viens » vous proposer mes inquiétudes, dans le des- » sein de suivre la conduite que vous m'aurez » tracée. J'ai un fils qui est encore Idolâtre, » et qui offre deux fois par mois des sacri- » fices à la lune. Serai-je coupable, si je suis » témoin malgré moi de ces superstitions? » Faudra-t-il que je sorte de ma maison, » pour n'en être pas souillée? Ou bien suffit-il

» que je désapprouve hautement ce culte cri-
» minel ? »

Il faut convenir que la métamorphose étoit frappante, et qu'on ne pouvoit pas méconnoître à ces traits le nouvel esprit qui gouvernoit cette néophite.

Le fait suivant est peut-être plus étonnant encore. On avoit baptisé, à Pondichéry, une bonne vieille de quatre-vingt dix ans; et, parce qu'on ne l'avoit fait que dans le cas de la nécessité, on lui donna peu d'instruction. Cette femme survécut quelques années à son baptême. Il y avoit déjà quatre ans qu'elle l'avoit reçu, et elle étoit par conséquent dans sa quatre vingt-quatorzième année; lorsqu'elle tomba dangereusement malade. Un Missionnaire fut appelé pour l'administrer; mais n'ayant pu tirer d'elle aucun mot qui annonçât les connoissances les plus indispensables de la religion, il s'en alla, résolu de l'abandonner à la miséricorde divine, sans cependant lui donner les secours des sacremens. Un second prêtre fut envoyé, et ne fut pas plus heureux. Un troisième voulut faire un essai; mais comme il étoit prévenu de la profonde ignorance de la malade, il ne lui fit aucune interrogation, et se mit aussitôt en devoir de l'administrer. Celle-ci, pleine de

reconnoissance pour ce bienfait, commença à discourir sur le fait des sacremens avec une telle vivacité, et une si grande précision, qu'il étoit évident qu'un agent invisible l'éclairoit intérieurement, et lui découvroit toutes ses obligations, sans qu'elle fût en état d'analyser les lumières qui lui étoient présentées, ni peut-être même de soupçonner ce qui se passoit en elle. Je ne finirois pas, si je voulois raconter tout ce qui a rapport à cette matière. Je raconterai néanmoins un trait, pour prouver que l'esprit de ténèbres fait tous ses efforts pour ôter aux Païens l'envie de recevoir le baptême, jusqu'à employer pour cet effet une sorte de violence.

Dans le temps de cette horrible famine que j'ai décrite dans la première partie de cet ouvrage, étant en route pour visiter mes églises, j'aperçus deux enfans, l'un de dix et l'autre de douze ans environ, frère et sœur, autant que je puis croire, qui broutoient l'herbe dans les champs, comme s'ils avoient été des quadrupèdes.

Ces petits infortunés étoient éloignés de soixante lieues de leur malheureuse patrie, et ils avoient contracté la maladie qui régnoit parmi les faméliques, une dyssenterie toujours mortelle dans ces climats, lorsqu'elle est la

suite et l'effet du besoin d'alimens. Je m'approchai d'eux pour les instruire, et leur donner le baptême : pendant que je leur parlois, le garçon, qui étoit le plus âgé, saisit tout-à-coup la fille par la main, en s'écriant avec le ton et les gestes d'un énergumène : Partons; sortons vîte d'ici : j'ai peur (1). Puis il enleva sa jeune compagne, et l'entraîna avec la rapidité de l'éclair : ils disparurent dans un clin d'œil, sans que je susse d'abord quelle route ils avoient tenu. Cependant j'envoyai mes gens courir après eux, avec ordre de baptiser eux-mêmes la petite fille, en qui je supposai que la raison n'étoit pas assez développée pour qu'elle dût passer pour adulte : ils cherchèrent long-temps; ils les trouvèrent enfin dans un hameau, et les serrèrent de si près, qu'ils ne leur échappèrent plus. La fille fut ondoyée; et dès-lors elle perdit son caractère farouche et

(1) Je ne sais s'il n'ajouta pas que son Dieu lui défendoit d'en entendre davantage; mais cela m'a été dit dans d'autres occasions.

Les incrédules riront à leur aise de l'idée que je donne des vexations des démons; je rirai, à mon tour, de leur incrédulité; les faits parlent plus hautement, et convainquent d'une toute autre manière que les sophismes.

sauvage : elle revint d'elle-même auprès de moi, et se familiarisa, comme si elle m'avoit toujours connu.

Je le répète donc : la grace du baptême est si abondante dans ceux des Indiens qui savent l'apprécier, qu'elle leur donne une grande facilité pour pratiquer constamment les vertus qu'exige le Christianisme ; mais ce n'est pas la cause unique de leur rare innocence ; ils la doivent en partie à leurs longues et ferventes prières.

Tous les jours avant d'aller au travail, les fidèles, grands et petits, se rassemblent dans l'église pour faire la prière en commun : il n'y en a pas un seul assez paresseux pour s'en exempter : cet acte de religion dure une heure entière. Après les fatigues du jour, ils retournent à l'oratoire, et ne rentrent dans leurs maisons pour prendre le repos convenable, qu'après avoir fait visite au Missionnaire, et avoir reçu ses avis et sa bénédiction. Leurs journées sont coupées par des oraisons fréquentes ; et s'ils peuvent prier et travailler en même temps, ils ne manquent pas de le faire. On peut dire que, comme les Grecs sont d'interminables jeûneurs, les Indiens sont des

prieurs infatigables; ils contractent tellement l'habitude de prier, dès la plus tendre enfance, que cet exercice leur devient aussi nécessaire, qu'il l'est à celui qui a faim de prendre de la nourriture.

Au reste, ces prières de nos Indiens ne sont pas des momeries; ce ne sont point des récitations de formules lâches et languissantes, comme chez tant d'autres Chrétiens; ils sont tout entiers à cette action de piété; ils savourent chaque mot qu'ils profèrent, quoiqu'ils prononcent avec une rapidité presqu'incroyable. Ils ne savent pas ce que c'est que distraction, et ne conçoivent pas qu'on puisse en avoir, si l'on croit en Dieu; car, disent-ils, lorsque nous conversons avec nos amis, nous écoutons ce dont ils nous entretiennent, et nous ne songeons qu'à leur répondre. Or, comment pourroit-il se faire qu'en conversant avec Dieu, notre esprit fût appliqué à quelqu'autre chose qu'à lui? Ainsi ils passeroient des journées entières, en la présence du Seigneur, sans ennui, sans fatigue, sans s'occuper d'aucune affaire temporelle. Les enfans sont aussi recueillis que leurs pères et mères; et je n'oserois pas assurer que j'ai jamais vu per-

sonné tourner la tête à l'église, pas même un enfant pendant le catéchisme. (1)

Doit-on s'étonner après cela que les Chrétiens de l'Indostan soient vertueux? Que les tentations qui sont si redoutables à ceux qui prient peu, et qui le font mal, ne soient pas même aperçues par ses ames ferventes? N'est-il pas naturel qu'en entretenant des rapports continuels avec l'auteur de la sainteté, ils soient uniquement enclins à la retracer en eux-mêmes?

Les Indiens ont tant de confiance dans la prière, qu'ils ne balancent pas à demander à Dieu des miracles lorsqu'il leur semble nécessaire ou raisonnable d'en solliciter. Après qu'ils les ont obtenus, ils n'en paroissent pas

---

(1) Quelle différence entre les goûts et les penchâns des enfans chrétiens de nos climats, et ceux dont je parle! Chez nous, l'enfant est condamné à faire sa prière par forme de pénitence : il pleure en priant, s'il ne bâille, ou s'il ne dort pas. Dans l'Inde au contraire un enfant seroit inconsolable, si on ne lui permettoit pas de prier, d'entendre la messe, ou d'assister aux instructions. Ah! c'est parce qu'ils entendent souvent parler de Dieu, et du besoin de ses graces, et qu'ils sont témoins de la fidélité avec laquelle leurs vertueux parens gardent les préceptes de la religion.

plus surpris qu'ils ne sont d'ouvrir les paupières après le sommeil. L'un d'eux m'apportoit un jour un mouton qu'il avoit consacré par un vœu, pour le rétablissement de la santé de sa femme. Je m'avisai de lui demander si, en effet, elle avoit été guérie? « Quelle demande, » me répondit-il avec un air de pitié et mêlé » d'indignation! Ne vous ai-je pas dit que j'ai » demandé à Dieu sa santé, et que j'ai fait » ce vœu pour elle? Pourquoi donc Dieu » auroit-il refusé de m'exaucer? »

Cependant cette confiance, trop absolue dans des effets qui ne sont pas essentiellement attachés à la prière, avoit quelquefois de graves inconvéniens.

Un pauvre homme avoit demandé au ciel une faveur à laquelle il attachoit le plus grand prix : il ne l'obtint pas. Cette épreuve le fit entrer dans une frénésie qui scandalisa tous ses voisins : il blasphéma Dieu et la religion; il jeta dans la rue ses images, son chapelet, son crucifix; en un mot, tout ce qui pouvoit lui rappeler qu'il étoit Chrétien, et mérita d'être retranché du corps de ceux dont il s'étoit lui-même séparé. (1)

---

(1) Le repentir suivit de près le péché; et si je

Je ne sais si mes disciples m'avoient transmis le pouvoir qu'ils exerçoient sur le cœur de Dieu, relativement aux prodiges, ou si leur confiance avoit tellement passé dans mon ame, que je crusse que les miracles étoient aussi de mon ressort ; mais il est certain qu'ils furent cause que je prophétisai quelquefois, sans que je me doutasse que j'étois prophète.

Un ministre, favori du roi de Ponganour, à qui ce prince étoit obligé pour quelques services importans qu'il lui avoit rendu, s'avisa de vouloir employer son crédit à persécuter les Chrétiens : il arracha à son souverain un arrêt qui me condamnoit à mort, puis une défense à tous ceux qui professoient ma religion d'avoir aucun commerce, ni aucune relation avec les Idolâtres leurs compatriotes, sous peine de cent pagodes (1) d'amende contre les réfractaires. Cette nouvelle ne fut pas plutôt répandue, que la désolation devint générale, et d'autant plus grande, que de

---

n'avois pas craint un mauvais effet de mon indulgence à l'égard du public, j'aurois pardonné cette faute aussi-tôt qu'elle me fut dénoncée ; mais je fus obligé d'agir avec sévérité pour l'édification commune.

(1) Mille livres tournois.

temps immémorial ce petit pays étoit celui où la religion avoit été exercée avec plus de paix et de tranquillité qu'ailleurs. Les Chrétiens y jouissoient de beaucoup de considération : plusieurs avoient des charges honorables dans l'Etat. Au surplus, rien n'étoit si gênant que d'observer une semblable défense : les fidèles étoient trop peu nombreux pour ne pas avoir besoin des Païens, leurs voisins et leurs amis : mille intérêts de détail les rapprochoient et les unissoient ensemble : d'ailleurs les familles étoient composées pour la plupart, d'individus, dont les uns étoient chrétiens, les autres ne l'étoient pas. Le moyen que le père ne fréquentât pas son fils, que la femme n'eût aucun rapport avec son époux, ni le maître avec ses serviteurs. Enfin, on avoit lieu de croire que les choses n'en demeureroient pas là, et que ce premier essai ameneroit d'autres dispositions législatives plus redoutables que celle-ci.

Quelques jours se passèrent dans un morne silence, et dans des anxiétés continuelles. Un dimanche, en annonçant la parole de Dieu à ce peuple affligé, je ne pus être insensible à la douleur que je vis peinte sur le visage de chacun. Entraîné par je ne sais quel mouvement, je m'exprimai ainsi : « Courage, mes

» enfans, ne vous laissez pas abattre; le
» Seigneur viendra à votre secours. Avant
» quinze jours, l'arrêt porté contre vous sera
» révoqué, ou votre persécuteur sera puni. »
Je n'avois pas achevé ces paroles, que j'aperçus l'effet qu'elles produisirent. Les larmes se séchèrent dans tout mon auditoire. On oublia ses malheurs, et tout le monde fut pleinement rassuré. (1)

Cependant à la première réflexion, j'éprouvai un regret cuisant de cette imprudence: je ne revenois pas d'avoir fait une promesse aussi téméraire; je me disois souvent: « Quel est donc l'esprit de vertige qui m'a fait parler ainsi contre les règles du bon sens? Quelle confusion ne vais-je pas éprouver lorsque le terme fatal sera expiré, lorsque ces pauvres gens ne verront aucun changement dans leur

(1) Le lecteur est peut-être curieux de savoir comment j'osois me montrer encore après ma condamnation. Mais je connoissois si bien les Indiens, que j'étois très-assuré qu'on ne viendroit pas m'arracher des mains de mes disciples pour me conduire au supplice. Aussi je reposois aussi tranquillement que le prince qui m'avoit condamné.

situation ? Pourquoi avoir compromis, en quelque manière, la volonté de Dieu ? (1)

L'époque que j'avois assignée s'avançoit, et touchoit presque à son terme, lorsque je vis venir un centurion chrétien, accompagné d'un ou deux écuyers du prince, et de quelques autres personnes. Ils avoient tous l'air de la plus rayonnante gaieté. « Seigneur, me dirent-» ils, vous avez été l'organe de la vérité, » l'ennemi des Chrétiens est dans les fers; il » sera condamné à mort selon toute appa-» rence; les arrêts qu'il avoit fait porter sont » cassés, et déclarés non-avenus. » . . . . .

J'écoutai ce récit froidement, et sans témoigner que cela me fît plaisir; puis faisant réflexion que ces gens-là se réjouissoient du malheur d'un ennemi, je leur dis d'un ton de colère : « Insensés que vous êtes, disciples indignes d'un maître qui a aimé ses persécuteurs, jusqu'à offrir son sang et sa mort pour leur salut, où donc avez-vous appris à tenir

(1) L'imprudence étoit en effet d'autant plus dangereuse, que ces bonnes gens qui pensoient que je n'ouvrois la bouche que par un mouvement du Saint-Esprit, auroient cru que Dieu avoit manqué à sa parole, si ma prophétie ne s'étoit pas effectuée.

une

une conduite si opposée à ses exemples et à ses leçons ? Eloignez-vous de ma présence : allez pleurer la faute que vous avez commise, et sachez que je veux qu'on fasse des prières publiques pour la délivrance du prisonnier, tout le temps que durera sa détention. »

Cette morale valoit mieux que ma prophétie : elle fut recueillie avec un saisissement respectueux par l'écuyer païen dont j'ai parlé : il alla la répéter dans la capitale ; il rassembla autour de lui tous ceux qui voulurent l'entendre ; et après leur avoir fait part de la députation, à la tête de laquelle il avoit été, et de la réponse que j'avois faite à une nouvelle qui devoit naturellement me transporter de joie, puisqu'on ne pouvoit pas ignorer combien j'aimois mes Chrétiens, et qu'on pouvoit encore soupçonner que je m'aimois un peu moi-même, il s'extasioit en disant : « Voyez combien la » religion chrétienne est sublime ! combien » elle est parfaite ! avec quelle autorité elle » maîtrise les passions, dont les mouvemens » nous paroissent si légitimes ! »

En effet, cette leçon, donnée dans de pareilles circonstances, valoit mieux qu'un miracle. Au surplus, ce fut Dieu qui me l'inspira, et qui comprima d'abord mes passions, pour

me disposer à rendre le même service aux autres en corrigeant les leurs.

Cependant l'ordre donné de faire des prières publiques pour le favori disgracié, fut exécuté à la lettre; mais le criminel avoit comblé la mesure de ses attentats. Son arrêt de mort étoit irrévocablement porté par celui qui dispose à son gré de la vie des mortels: on feignit d'ordonner qu'il seroit transféré dans une nouvelle prison; et lorsqu'on l'eut conduit à quelque distance de la ville, où il avoit beaucoup de partisans, on l'étrangla dans son palanquin.

Mais revenons à la piété de nos Indiens, dont le récit doit nous confondre, s'il ne sert pas à nous déterminer à remplir nos devoirs.

La simplicité de la foi, et la pureté des mœurs, produisent un changement sensible dans ces fervens Chrétiens: leur ame jouit d'un calme si parfait, qu'on n'aperçoit pas les nuances différentes de leurs humeurs: on croiroit que la constitution physique est la même dans tous, parce qu'ils ne laissent rien paroître de déréglé: il semble qu'ils jouissent chacun du même degré de raison, parce qu'ils en font usage de la même manière. Leur attachement aux vrais principes de la morale est ferme et

constant : ils ont une vue claire de la droiture de leurs intentions ; aussi il n'y a pas sous le ciel d'ames moins exagérées, moins scrupuleuses ; elles ne sont aucunement susceptibles de ces sortes de peines de conscience.

J'ai cependant remarqué dans les Indiens un défaut qui leur est commun avec nos habitans des campagnes ; c'est de donner un effet rétroactif aux instructions qu'ils reçoivent, lorsqu'on leur développe des devoirs qu'ils ont enfreint, parce qu'ils ne les avoient pas connus : ils se désolent, comme s'ils étoient coupables, de la transgression de quelques lois qui ne leur avoient pas été suffisamment promulguées, et qu'ils sont disposés à observer aussitôt qu'on leur en donne connoissance. Cette erreur est sans doute l'effet de leur défaut d'instruction religieuse ; j'ai déjà insinué que ceux que l'on charge de ce soin, sont des laïques qui s'acquittent quelquefois de cette fonction en mercenaires, c'est-à-dire, qui la font par état, par profession, et pour mériter les appointemens attachés à leur place. Les Missionnaires les forment de leur mieux ; ils leur font subir des examens rigoureux avant de les admettre au nombre des catéchistes : on exige qu'ils aient appris de mémoire une vingtaine de con-

férences ou de controverses, afin de prouver aux Païens la divinité de la religion. On veut qu'ils soient en état d'expliquer aux Fidèles le dogme et la morale; mais il faudroit à ces manequins apostoliques (1) quelques étincelles du zèle des Apôtres : il faudroit qu'ils s'occupassent plus de la gloire de Dieu que du desir de faire leur cour aux Missionnaires, ou à certaines familles qu'ils craignent d'offenser; qu'ils ne fussent pas si habituellement occupés pour leur propre compte, ni distraits par les besoins de leurs femmes et de leurs enfans; qu'ils calculassent moins les heures qu'ils ont employées à instruire, que le succès qu'ils ont eu. Or, il s'en faut bien que les choses se passent toujours ainsi. Un catéchiste routinier instruit trois cents personnes à la fois : il pré-

(1) Je ne les appelle ainsi, que parce qu'ils remplissent un des principaux devoirs des pasteurs, quoiqu'ils ne le soient pas. Au reste, ce sont des hommes précieux, lorsqu'ils s'acquittent, comme il convient, du ministère qui leur est confié : ils deviennent en quelque sorte plus utiles que les prêtres eux-mêmes, parce que ceux-ci ne peuvent pas entrer dans les maisons sans quelques inconvéniens, ni se mêler dans les foules, comme peuvent le faire les catéchistes.

tend les avoir examinées dans l'espace d'une heure, et s'être assuré que chacune d'elles en sait assez pour être admise aux sacremens; mais il seroit souverainement imprudent de s'en tenir à sa parole; mes confrères et moi avons été à portée de nous en convaincre (1): nous avons trouvé des Chrétiens qui fréquentoient les sacremens tous les quinze jours, et

---

(1) J'invite ceux qui sont destinés à aller augmenter le nombre des Chrétiens dans ces contrées éloignées, de faire une grande attention à ceci; autrement ils donneront souvent les sacremens à des gens incapables de les recevoir par défaut d'instruction: qu'ils ne craignent pas de prendre trop de précautions, pour s'assurer que les Fidèles savent au moins les choses les plus essentielles : je les conjure d'avoir toujours dans l'esprit cette maxime importante : *Sat citò, qui sat benè.* Qu'ils s'en rapportent un peu à ce que leur dit un homme qui les a précédés dans la carrière qu'ils se proposent de fournir, et qui n'a aucun intérêt à les alarmer mal-à-propos. On a fait autrefois la même observation en Chine; et le procureur-général de Macao m'écrivit qu'on avoit été obligé d'entendre plusieurs milliers de confessions générales pendant une année, parce qu'on avoit reconnu que les néophites n'avoient pas été assez instruits des vérités de la foi, lorsqu'ils avoient reçu les sacremens.

qu'on soupçonnoit si peu d'ignorance, que nous leur aurions peut-être confié sans scrupule l'instruction des autres, et qui ne savoient cependant pas même le nom et les qualités du divin Rédempteur des hommes. Au reste, s'il faut le dire, on rencontre en France, même dans les villes, et parmi les personnes qui ont reçu de l'éducation, une ignorance également lamentable. Il y a beaucoup de pasteurs qui, après avoir beaucoup étudié, beaucoup discouru, après s'être épuisé dans les fatigues de leur ministère, se verront forcés d'avouer au souverain juge, qu'après avoir beaucoup travaillé, ils n'ont rien fait (1); mais à qui la faute ? Le principe du mal est dans la mauvaise méthode, plus encore que dans la privation des instructions : on veut absolument faire de l'esprit en chaire, même vis-à-vis ceux qui n'en ont que ce qu'il faut pour comprendre que le prédicateur en a trop pour eux : on débite de très-belles choses, mais qui ne sont saisies que par le très-petit nombre des auditeurs, qui n'en sont pas même édifiés. Voilà pourquoi la parole divine pro-

---

(1) *Per totam noctem laborantes, nihil cæpimus.*

duit si peu de fruit, ou plutôt elle n'en produit si peu, que parce qu'elle n'est pas la parole de Dieu.

Une remarque assez curieuse, c'est que le défaut de connoissances religieuses n'ôte rien aux Indiens de la délicatesse de leur foi. On diroit que cette vertu est chez eux une sorte d'instinct; ils ont une vue appréhensive de ce qu'ils doivent faire, d'après les maximes du Christianisme, sans être capables de dire où se trouve le commandement qui ordonne de se comporter comme ils le font; et en cela, ils sont beaucoup plus clairvoyans que les catholiques de notre patrie. Ainsi des serviteurs refusent d'obéir à leurs maîtres, lorsque ceux-ci leur ordonnent d'aller chercher du bois, des feuillages, ou tout autre chose pour faire un *pandel* (1), lorsqu'on le construit pour faire honneur à quelqu'idole; mais si le même maître en fait faire un pour son mariage, ou à l'occasion d'une réjouissance publique, tous ses serviteurs y mettent la main sans scrupule.

Au reste, c'est un spectacle enchanteur et digne de la Divinité, celui d'un pauvre et

---

(1) J'ai déjà dit que c'étoit un portique de feuillages qu'on établit pour quelque fête civile ou religieuse.

ignorant Indien, aux prises avec la mauvaise fortune. Il déploye alors une force, un courage et une énergie qui mettent entre lui et ses compatriotes encore Païens une distance immense. Je n'en ai pas vu un seul, quel que fût sa misère, ses humiliations et ses disgraces, qui ne souffrît aveo patience, avec résignation, et quelquefois avec joie, les coups les plus redoutables de l'adversité; tandis que dans des circonstances bien moins fâcheuses, l'Européen sans religion n'a de ressource que dans son désespoir : il cesse d'être homme lorsqu'il n'est plus que cela; et l'Indien ne l'est jamais davantage que lorsqu'il n'est plus autre chose, et que ses jouissances l'abandonnent.

La mort que Pythagore définissoit le plus grand et le plus terrible des plus terribles maux (1), est l'époque du triomphe des Indiens catholiques. Arrivés au terme de leur carrière, ils l'envisagent comme la fin d'une tâche pénible qu'ils avoient à remplir : on ne les voit jamais inquiets sur le sort qui les attend; ils saluent avec confiance la patrie fortunée qui leur ouvre son sein, tandis que le marchand, soi-disant philosophe, et très-véritablnment

(1) *Omnium terribilium terribillimum.*

impie et corrompu, ne se console de la perte de la vie, que par l'espérance du néant, si cependant il a pu venir à bout d'asseoir dans son esprit cet espoir chimérique. Un Français, l'un des plus illustres qui eût paru dans ce pays, atteint, au sortir d'une partie de plaisir, des signes avant-coureurs d'une mort prochaine, ne peut proférer alors que ces tristes paroles : « Mon dernier jour ! mon der- » nier jour ! » Il se trompoit, c'étoit le premier de son éternité.

CHAPITRE IV.

Des Missionnaires dans l'Indostan.

On auroit quelque droit de me reprocher de n'avoir pas placé la matière de ce chapitre avant celle du précédent, parce qu'il semble plus naturel de parler des maîtres avant d'écrire l'histoire de leurs élèves; mais l'article des Missionnaires étant lié d'une manière particulière avec tout le reste de l'ouvrage, je n'ai pas cru devoir séparer les prémices de leurs conséquences. Au reste, si c'est une faute, ce n'est pas sans doute la seule qu'on ait à me reprocher; et j'espère d'autant plus sûrement l'indulgence du lecteur, que s'il m'a lu jusqu'ici sans dégoût, j'ai la preuve acquise que son cœur est chrétien et charitable.

J'ajoute encore que ce n'est pas sans quelque répugnance que j'entreprends de parler des ouvriers apostoliques qui ont travaillé, et qui travaillent encore à établir la foi dans ces contrées; car je crains d'atténuer le tableau de

leurs fatigues et de leurs vertus, en même temps que je suis convaincu qu'on criera à l'exagération, si je dis la vérité toute entière. Aussi je ferai en sorte que la crainte de dire trop peu, jointe à celle de passer pour en avoir trop dit, me servent de règle pour éviter le plus possible, ce double écueil.

On a dû déjà conclure de la sainteté de la plupart des néophites, qu'il y a eu dans l'Inde, des Missionnaires d'un mérite distingué, depuis que saint François Xavier y fonda de nouveau un empire à Jésus-Christ. En effet, la foiblesse humaine ne pourroit pas tenir longtemps, si elle étoit abandonnée à elle-même contre la multitude des ennemis de la vertu. Il lui faut de grands exemples pour la soutenir, et des leçons imposantes pour l'encourager. Nous avons vu combien l'éloignement des ministres catholiques, pendant quelques années seulement, a produit de relâchement parmi les Fidèles de notre patrie; il seroit arrivé quelque chose de semblable dans la chrétienté de l'Indostan, s'il n'y avoit pas eu une succession non-interrompue de prêtres, ou si plusieurs d'entr'eux n'avoient pas été de vrais apôtres.

Il y a donc eu depuis saint Xavier, des Missionnaires pleins de zèle, qui ont été chargés de continuer son ministère, et d'en perfectionner les résultats.

Dans les commencemens, il n'y avoit que des Jésuites portugais, ou qui étoient censés de cette nation. La ville de Goa étoit le lieu du débarquement. Les nouveaux venus y séjournoient assez long-temps pour apprendre les langues; et ensuite, ils se répandoient dans les provinces avec la mission de leur supérieur. Bientôt après, la plupart des nations de l'Europe ayant formé des établissemens commerciaux dans la presqu'île, les Missionnaires vinrent de tous les pays, et débarquèrent sur tous les points. Chaque ordre religieux se piqua d'émulation : les Jésuites français, les Carmes, les Augustins, les Dominicains et les Capucins; chaque contrée de l'Europe voulut s'associer à la bonne œuvre, et payer son contingent de zèle et d'efforts. Les Italiens, les Siciliens, les Napolitains, les Florentins, les Piémontais, les Milanais, les Allemands, se mêlèrent avec les Français et les Portugais dans cette portion du champ du père de famille. Chacun défricha la terre qui lui échut en par-

tage, tous arrosèrent le champ de leurs sueurs, et quelques-uns même de leur sang. (1)

Il eût été cependant à desirer que toutes les chrétientés indiennes, commencées avec tant de soin par l'apôtre du seizième siècle, eussent pu être conduites et gouvernées par les seuls religieux de sa compagnie, c'est-à-dire, par des ministres sages, tous animés du même esprit, ayant tous les mêmes principes de morale et de direction, la même manière de gouverner, soumis aux mêmes supérieurs, et exposés aux yeux des mêmes surveillans. La funeste catastrophe de la brillante église du Japon, nous a malheureusement appris combien ils sont funestes les inconvéniens qui naissent de la diversité des esprits et des méthodes. (2)

La différence même des nations en met aussi beaucoup dans le ministère d'une même reli-

---

(1) Le vénérable P. Brittaud, de la Compagnie de Jésus, fut martyrisé dans le royaume du Maduré; et les Jésuites français ont eu un autre de leurs confrères empoisonné à Naudealampeutteï.

(2) Quoique la persécution du Japon ait commencé par un événement qui n'a aucun rapport avec la conduite des Missionnaires de ce pays, le zèle trop indiscret de certains religieux la rendit plus vive et plus meurtrière.

gion, quoique ses règles soient invariables. On ne dispute jamais sur les règles, mais bien sur l'application. D'où cela vient-il ? On peut en assigner plusieurs causes : 1°. La variété des sentimens qu'on puise dans les écoles ; 2°. un certain fond d'attachement pour des idées nationales, ou des préjugés de pays ; 3°. la défiance et la jalousie d'un peuple à l'égard d'un autre. Toutes ces diversités produisent quelquefois des altercations, des dissensions funestes, et on ne sauroit croire combien tout cela nuit au progrès de l'Evangile.

Aussi un Missionnaire rempli de zèle, et qui a des moyens suffisans pour exercer son ministère avec fruit, a infiniment plus de succès et de consolation, s'il travaille seul, que dans la société de plusieurs autres qui, quoiqu'avec de bonnes vues, démentiront les décisions qu'il aura donné, blâmeront son zèle, ou l'entraveront, permettront ce qu'il aura défendu, ou défendront ce qu'il aura permis. Lorsque les ouvriers évangéliques sont tous membres d'une même corporation, les inconvéniens dont je parle, n'ont plus lieu parce qu'ils sont tous formés sur les mêmes bases : il n'y a plus rien à redouter que du côté des caractères qui peuvent encore ser-

de véhicules à des diversités de conduite toujours dangereuses ; mais on ne peut pas aplanir tellement les voies qui mènent au bien, qu'il ne reste encore à desirer du mieux, après que tous les moyens de perfectionner ont été épuisés.

La rapidité avec laquelle l'Evangile a propagé sa lumière bienfaisante dans l'Indostan, a nécessité l'envoi d'un grand nombre de Missionnaires de tous les corps et de toutes les nations, et on est tombé dans les inconvéniens dont j'ai parlé ; en sorte que si le Seigneur a multiplié son peuple, on n'a presque pas eu lieu de s'en réjouir. (1)

Car, quelqu'idée qu'on se soit formé des hommes apostoliques qui, épris de l'amour des ames, et brûlés du beau feu du zèle pour la gloire de Dieu, sacrifient tous les intérêts, abandonnent toutes leurs jouissances pour enrôler les nations des extrémités de la terre sous les étendards de Jésus-Christ ; quoique cet héroïsme prouve autant la vertu de ces conquérans spirituels, que la divinité de la religion qu'ils vont annoncer, et que d'ailleurs on doive supposer que le Seigneur est assez

---

(1) *Multiplicasti gentem, sed non magnificasti lætitiam.*

riche en miséricorde, et assez libéral à l'égard de ceux qui le servent, pour attacher des graces fortes et puissantes à chaque pas dans la carrière que fournissent les amis de sa gloire, on se défieroit de moi, si je ne voyois que des saints dans tous et chacun des Missionnaires. Aussi avouerai-je, que, parmi le grand nombre d'ouvriers évangéliques qui ont été envoyés dans les Indes, il s'est glissé de temps à autre quelques ouvriers d'iniquité. Il y a eu quelques scandales, sur-tout depuis que les Jésuites ont été forcés de céder leurs fonctions à des successeurs pris au hasard et sans choix. Plusieurs corps religieux ont donné à cette église naissante du poison au lieu de pain; quelques-uns de leurs membres y ont apporté d'Europe des germes de corruptions que le climat n'a pas eu de peine à féconder. Des aumôniers de vaisseaux sont allés dans l'Inde donner le démenti aux vérités saintes qu'enseignoient les apôtres de cette nation, par des mœurs qui faisoient rougir les Païens eux-mêmes, et qui les faisoient jurer de ne jamais embrasser une religion dans laquelle on voyoit des ministres si pervers. (1)

(1) J'ai connu des religieux, aumôniers de vaisseaux du plus grand mérite; mais ils étoient rare

J'ai déjà insinué qu'on ne trouveroit, dans la chronologie scandaleuse de l'Inde, aucun Jésuite français. Je donne le défi au plus hardi détracteur de la vérité, de prouver que la société ait eu jamais à rougir des mœurs d'aucuns de ceux qui cultivèrent la mission malabare, soit à Pondichéry, soit dans l'intérieur des terres. Tous étoient formés des mains même de la vertu, et ils l'inspiroient autant par leur conduite que par leurs prédications. Les PP. Jésuites sont les seuls Missionnaires avec lesquels j'ai vécu dans l'Indostan : ils furent les seuls que je connusse assez pour pouvoir les apprécier, et leur rendre témoignage. Au reste, on ne doit pas soupçonner ce que j'en dirai d'avantageux : je n'ai jamais appartenu à leur corps, qui n'existoit déjà plus lorsque la Providence me mit dans l'heureuse nécessité d'entretenir des relations avec plusieurs de

---

aussi le ministre de la marine d'alors, fatigué des plaintes qu'on lui adressoit sur la conduite du plus grand nombre, avoit formé le projet de confier ces fonctions à une Congrégation séculière, qui auroit répondu des sujets qu'elle auroit fournis, et qui auroit pu les rappeler, s'ils se fussent écartés du devoir. M. de Sartine avoit choisi la petite Congrégation du Saint-Esprit pour cet objet.

ses anciens membres. J'étois agrégé à une association de prêtres séculiers qui avoient eu des débats très-longs et très-vifs avec ces Pères, et qui auroient pu être regardés comme leurs ennemis, si des Chrétiens étoient capables d'en avoir. Mais je leur dois cette justice, aux uns et aux autres, d'assurer que, malgré leurs débats, ils se sont toujours témoigné de l'estime et de la considération.

J'avoue néanmoins que je suis si pénétré d'estime et de reconnoissance pour les respectables Pères de la Société, avec lesquels j'ai passé les plus belles années de ma vie, qu'il est heureux pour moi que je ne les aie connus que sous les rapports les plus avantageux; car je ne vaincrois pas ma répugnance, au point de faire connoître leurs torts, s'ils m'en eussent laissé apercevoir. Je ne dissimulerai pas cependant qu'on leur a reproché de n'être pas très-exacts observateurs des diplomes pontificaux, relativement aux rits malabars: on a dit qu'ils tergiversoient, qu'ils prenoient des biais, qu'ils se permettoient des interprétations qui sembloient trop forcées: je ne veux pas décider ici qui avoit raison, d'eux ou de leurs adversaires; mais j'inviterai le lecteur à faire attention au but que se proposoient les

Jésuites, et aux circonstances dans lesquelles ils se trouvoient. Ils voyoient qu'il étoit impossible de prétendre conserver les Chrétiens, et en former de nouveaux, à moins d'adoucir, le plus possible, les dispositions très-rigoureuses des rescrits de Rome. Ils n'ont jamais pensé qu'il ne falloit pas obéir aux ordres des souverains pontifes, mais qu'il falloit agir comme l'auroient fait les souverains pontifes eux-mêmes, s'ils avoient été sur les lieux. Ils ont épuisé tous leurs moyens pour ne pas être forcés de quitter des enfans que le zèle leur rendoit chers; et nous verrons bientôt combien ce zèle étoit pur et désintéressé, par le tableau des privations de toute espèce auxquelles se condamnoient ces hommes si dignes de respect. Mais leurs adversaires étoient-ils blâmables de ne pas voir comme eux, et de juger qu'ils corrompoient la pureté de la foi et de la morale? Je ne condamne pas non plus ceux-ci; leurs vues étoient bonnes, sans doute: ils disoient, avec l'Apôtre, qu'il n'est jamais permis de faire un mal, sous prétexte qu'il doit en résulter un grand bien. Ce principe étoit incontestable; et les Jésuites étoient trop théologiens pour l'ignorer, et trop droits pour ne pas en convenir; mais il restoit à savoir si

l'application du principe étoit juste : c'étoit là l'état de la question. Or, qui pouvoit mieux la décider que ceux qu'elle concernoit, qui l'avoient étudiée avec plus de soin, qui s'en entretenoient chaque jour, qui la méditoient à toutes les heures, au pied de leur crucifix? Il étoit très-aisé aux adversaires des Jésuites de blâmer, de condamner, d'anathématiser : ils n'étoient pas chargés de l'œuvre; les inconvéniens d'une décision trop rigoureuse ne changeoient rien à leur état. Tranquilles au fond d'un cabinet, à table, à la promenade, ou dans une société, leurs jours eussent coulé aussi agréablement, quoique tous les Chrétiens auroient apostasié, ou que la mission auroit été détruite. Cet aperçu seul doit déterminer les hommes sages à suspendre au moins leur jugement sur ces matières contestées ; car s'il étoit permis de nourrir des préventions, et de juger d'après elles, combien ne seroient-elles pas favorables aux Jésuites! On diroit : « Est-il probable que des hommes studieux et appliqués, des hommes à talens, à grandes vues; des hommes qui, sans sortir de leur maison, trouvoient des faisceaux de lumière, aient dû recevoir la leçon de la part de gens à connoissances fort circonscrites et à foibles talens;

de gens encore qui savoient à peine bégayer quelques mots des idiomes, dont la pleine et entière connoissance étoit requise, ainsi que celle de l'origine des rits et des usages, pour pouvoir prononcer? » On ajouteroit : « Doit-on aisément supposer que des hommes qui, en demeurant en Europe, se seroient acquis la plus haute considération, par leur facilité à saisir, à embrasser tous les genres d'érudition, à enseigner toutes les sciences, à conduire toutes sortes d'affaires, aient sollicité comme une grace (1), de pouvoir renoncer à toutes leurs espérances, de pouvoir quitter toutes leurs liaisons, sacrifier toutes leurs habitudes, pour aller mourir au milieu des peuplades de l'Indostan, après avoir parcouru la carrière des vertus les plus pénibles; et tout cela, afin de corrompre la foi chrétienne qu'ils se chargeoient d'étendre jusqu'aux poles du monde, ou afin d'altérer la morale qu'ils pratiquoient eux-

(1) Un Jésuite postuloit quelquefois pendant dix ans la permission d'aller aux Indes. Le général lui laissoit faire ses cours; et lorsqu'il commençoit à faire parler de lui, qu'il étoit lancé dans la carrière des lettres ou de la chaire, il lui envoyoit l'ordre de renoncer à tout et de s'embarquer.

mêmes avec la plus grande sévérité ? » S'il y eut jamais d'hypothèses absurdes, ne sont-ce pas celles-ci ?

J'avoue que j'ai examiné les Jésuites de l'Indostan avec les yeux de la critique, et peut-être de la malignité. Je me défiois d'eux avant de les connoître; mais leur vertu a vaincu et anéanti mes préjugés : le bandeau de l'erreur est tombé de mes yeux. J'ai vu en eux des hommes qui savoient allier les degrés les plus sublimes d'oraison avec la vie la plus active, la plus continuellement occupée ; des hommes d'un détachement parfait, et d'une mortification qui auroit effrayé les plus fervens anachorètes, se refusant jusqu'au rigoureux nécessaire, pendant qu'ils épuisoient leurs forces dans les travaux pénibles de l'apostolat : patiens dans les peines, humbles, malgré la considération dont ils jouissoient, et les succès qui accompagnoient leur ministère; brûlans d'un zèle toujours prudent, toujours sage, et qui ne se ralentissoit jamais. Non, on ne les voyoit gais et satisfaits, que lorsqu'après avoir employé les journées entières à prêcher, à entendre des confessions, à discuter, et à terminer des affaires épineuses, on venoit interrompre leur sommeil pour les faire courir à

une ou deux lieues au secours de quelque moribond. Je ne crains pas de le dire : c'étoient des ouvriers inconfusibles et infatigables ; mais si je leur rends ce témoignage avec plaisir, je suis cependant forcé de tenir ce langage ; car l'Inde entière éleveroit sa voix, et me convaincroit d'imposture, si je parlois autrement.

Les mœurs des Jésuites étoient tellement respectées dans l'Indostan, par ceux même qui étoient le plus débauchés, que tous avoient à la bouche ce proverbe : « Si quelqu'un est » obligé de s'absenter de sa maison, et d'y » laisser sa femme et son argent, qu'il dépose » sa bourse chez les Capucins, et qu'il confie » sa femme aux Jésuites. »

Mais afin de comprendre combien cette innocence de mœurs est admirable, il faut se souvenir que ces Pères ont été semés, depuis trois siècles, sur toute la surface du pays; qu'ils ont été séparés les uns des autres par des espaces immenses; qu'ils étoient libres de faire tout ce qu'ils auroient voulu, sans que personne se fût présenté pour contrarier leurs inclinations. En outre, les passions triomphoient de temps à autre dans leur voisinage. Ah, combien de fois les Fidèles alarmés, et

presque séduits, n'ont pas eu plutôt porté leurs yeux sur ces anges terrestres, qu'ils ont senti renaître dans leurs ames l'amour pour la vertu!

Je pense que mes lecteurs trouveront bon que je joigne à ce tableau général quelques traits particuliers, propres à honorer la mémoire de plusieurs Jésuites qui sont morts depuis mon arrivée dans l'Indostan. Si l'Eglise consacre un jour dans ses fastes les vertus de quelques-uns d'eux, ce que je vais dire servira à leur éloge.

Portrait de quelques Missionnaires de l'Indostan.

Le P. Busson, âgé de quarante-cinq ans lorsque je le vis pour la première fois, étoit si pénitent, que pendant une année entière il ne prenoit pas d'autre repos pendant la nuit que celui que la nature lui déroboit; mais, afin qu'elle n'eût pas tout l'avantage, il se tenoit debout, appuyé contre un mur, et passoit les nuits à prier dans cette posture gênante, ou prosterné sur le marche pied de l'autel de son église. Il ne se nourrissoit que de pain trempé dans l'eau, et de quelques herbes amères et sans assaisonnement; et malgré un genre de vie aussi austère, ce saint Missionnaire travailloit continuellement, sans jamais se permettre de récréations. Seul, il gouvernoit un collége, administroit une chrétienté

fort nombreuse, donnoit tous les jours un certain temps au travail des mains, et aidoit encore tous ses confrères, en se chargeant de ce qu'il y avoit de plus pénible et de plus rebutant dans le ministère. Quoique couvert de plaies et d'ulcères, il sembloit être impassible: toujours doux, calme, et d'une gaieté modeste, il attiroit les pécheurs avec un air d'intérêt qui les lui attachoit sans retour. Doué d'une charité vive et compatissante, il expioit sur lui-même les crimes des autres, afin de ne pas rebuter leur foiblesse. Digne copie du plus parfait modèle, il fut obéissant jusqu'à la mort. Il étoit à Oulgaret, peuplade indienne, éloignée d'une lieue de Pondichéry, lorsqu'il tomba malade. Il eut grand soin de défendre à ses élèves d'avertir ses confrères de son état, par la crainte qu'on ne lui procurât des soulagemens qu'il croyoit incompatibles avec l'esprit de pénitence. Il étoit donc étendu sur le carreau, dans un corridor, abandonné de toute la terre, et sans autre soulagement que quelques gouttes d'eau qu'il avaloit pour tempérer sa fièvre.

Cependant les élèves du collége eurent des alarmes sur son état, et résolurent de ne plus respecter sa défense. Ils firent avertir l'évêque

supérieur de la mission, qui envoya aussitôt son palanquin pour transporter le malade en ville. Ce vertueux prêtre n'eut pas plutôt entendu l'ordre de se rendre à Pondichéry, qu'il recueillit le peu de forces qui lui restoient encore, pour les sacrifier à l'obéissance ; mais, pénétré d'horreur, jusqu'au dernier moment, pour tout ce qui pouvoit adoucir l'amertume de ses maux, il voulut faire le voyage à pied. Il arriva; il alla remercier l'évêque avec un ton d'éducation qu'il avoit eu toute la vie. Le prélat l'ayant envisagé, fut effrayé d'une pâleur mortelle qui couvroit son visage, et lui dit de se coucher promptement, pour recevoir les derniers secours de l'Eglise. On l'administra en effet sur-le-champ; mais à peine eut-il reçu les derniers sacremens, qu'il se leva, et alla expirer au pied d'un crucifix.

On trouva sur son corps un rude cilice qu'il n'avoit pas quitté, dit-on, depuis quinze ans qu'il étoit arrivé dans l'Inde; et nous apprîmes de ses disciples plusieurs autres particularités édifiantes, qui nous persuadèrent que nous n'avions pas connu la moitié de ses vertus. (1)

---

(1) L'un d'eux me raconta qu'un jour que le

Au surplus, la plupart de ses confrères imitoient son héroïsme, chacun selon ses forces et l'étendue des graces que le ciel lui accordoit.

Le P. Ansaldo, natif de Sicile, étoit encore un autre modèle de toutes les vertus chrétiennes, religieuses et apostoliques. C'étoit un homme d'un génie profond, ayant une ame sublime, et une tête parfaitement organisée. Content d'opérer le bien, il en abandonnoit volontiers la gloire aux autres. Doué d'un jugement très-droit, il ne disputoit pas contre les mauvaises réflexions qu'on pouvoit lui faire; et peut-être que la plus difficile des vertus qu'il a pratiquées, ç'a été de ne pas se prévaloir de ses talens, et de souffrir modestement qu'on ne pensât pas toujours comme lui, quoiqu'il pensât toujours bien. Il étoit dur à lui-même, et incapable de se ménager par l'amour de la

---

P. Busson faisoit l'école, il dit à tous ses élèves : « Mes enfans, Dieu veut que deux d'entre vous » quittent la vie sous peu de jours; je ne vous dirai » pas qui sont ceux qu'il a marqués pour être » victimes, mais préparez-vous tous, afin d'é[illegible] » une funeste surprise. »

Ces pauvres enfans ne manquèrent pas d'a[illegible] à confesse, et deux moururent en effet dans l[illegible] d'une semaine, si je ne me trompe.

vie, ou des commodités. S'il prioit, c'étoit dans la posture la plus gênante ; s'il prenoit des alimens, c'étoit tout ce qu'il y avoit de moins bon, et néanmoins c'étoit sans affectation ni singularité ; s'il se récréoit, c'étoit en travaillant des mains ; s'il parloit, c'étoit pour dire aux autres des choses agréables, ou pour les instruire sans qu'ils s'en doutassent ; s'il prenoit du repos, c'étoit appuyé sur son confessional, ou assis sur une chaise. Il faisoit une retraite de dix jours tous les ans, et elle consistoit à demeurer tout ce temps assis devant son bureau, les yeux sans cesse attachés sur un crucifix.

Il faisoit autant d'ouvrage qu'auroient pu faire six autres Missionnaires. Il entendoit les confessions depuis cinq heures du matin jusqu'à dix, tous les jours. Il dirigeoit une communauté de Carmélites du pays (1). Il avoit établi plusieurs filatures de coton, où une jeunesse nombreuse travailloit sous les ordres d'excellentes maîtresses. Le P. Ansaldo faisoit le catéchisme dans ces établissemens, y régloit

---

(1) Cet établissement étoit fait pour recueillir les jeunes veuves qui, obligées de garder toute la vie le célibat, ne pouvoient mieux faire que de se cloîtrer.

la police, et pourvoyoit à tous les besoins. Il étoit chargé en outre de l'administration de la moitié de la ville de Pondichéry; et lorsqu'il avoit quelques instans libres, il les employoit à composer, à étudier les hautes sciences, ou à en donner des leçons, à apprendre de nouvelles langues, ou à former quelque nouveau projet de piété.

Il étoit né avec des passions fort vives. La colère et le ressentiment devoient former naturellement son caractère; mais il avoit tellement travaillé sur lui-même, que rien n'étoit capable de l'émouvoir: il ne savoit qu'aimer. Cependant son amitié, ainsi que toutes ses autres affections, étoient commandées par sa religion et sa piété.

Un P. Baignoux, chargé seul des districts de Pineipondi, Kerveïpondi et Atipakam, étoit encore un saint d'une austérité incroyable. Il ne vivoit que de racines et de feuilles d'arbres; il voyageoit toujours à pied, et à la plus grande ardeur du soleil: il ne prenoit que quelques heures de sommeil; encore avoit-il soin, en se couchant, de se garotter avec une corde, de manière que son corps formoit un demi-cercle, afin qu'il n'y eût pas

un moment dans sa vie qui ne fût consacré à la pénitence. (1)

Tels étoient les estimables Missionnaires que l'Indostan se glorifioit de posséder : tels étoient ces hommes qu'on a noircis d'une manière atroce, et que des religieux qui n'étoient pas d'ailleurs sans mérite, dénonçoient au public comme excommuniés. Ces Jésuites français avoient à leur tête, jusqu'à l'époque où l'évêque de Tabarka prit possession de cette mission au nom de ses confrères ; ils avoient, dis-je, pour supérieur le P. Mozac, vieillard octogénaire, qui avoit blanchi sous le faix du ministère apostolique, qu'il avoit exercé pendant quarante ans. Il abdiqua sa place avec la simplicité d'un enfant, lorsqu'il vit paroître son successeur. Depuis cette époque, il ne se livra plus qu'à la prière et aux exercices de la vie intérieure. Il mourut bientôt après de la mort des justes, regretté par tous ses anciens et nou-

(1) Je lui fis visite un jour de jeûne. J'avois un besoin pressant, et il me fit attendre cinq heures entières le dîné, sous prétexte de préparatifs extraordinaires. Je fus bien surpris, lorsque tous ces apprêts se réduisirent à du riz cuit à l'eau, et à quelques feuilles d'arbres, avec de l'oignon et du piment.

veaux confrères, à qui il laissoit pour héritage le souvenir de ses vertus.

Je ne prétends pas avoir épuisé la matière ; je n'ai voulu que crayonner le portrait des Missionnaires que j'ai trouvés dans l'Inde ; mais j'en ai dit assez pour édifier les Fidèles, et montrer aux impies qui calomnient sans cesse le sacerdoce, qu'ils ne le connoissent que dans quelques ministres qui le déshonorent par leur conduite, mais qu'il y a encore des prêtres dignes de ce nom, et dont le mérite échappe à ces hommes qui n'en voient que dans leurs sociétés profanes ; et dans leurs parties de plaisir.

Je ne desire pas que la Providence envoie dans l'Indostan des thaumaturges ni des prêtres à talens éclatans ; mais je forme les vœux les plus sincères pour que les Missionnaires qui seront appelés à cultiver cette chrétienté, ne dégénèrent jamais des Jésuites qui les précédèrent ; qu'ils aient le même zèle, le même esprit de mortification ; que leur conduite soit aussi pure et aussi irréprochable que le fut celle de ces anciens apôtres : on pourra alors assurer que les meilleurs prêtres sont ceux de l'Indostan.

Après avoir balancé quelque temps si je devois faire mention des deux traits sui-

souffrances, avoit conservé l'enjouement du plus heureux caractère, me voyant sur le point de partir, me prit à part, et me dit d'un air mystérieux : « Puisque vous nous quittez, et » qu'il y a apparence que ce sera pour long-» temps, je vous prie de me rendre un service » qui dépend de vous : ne me demandez pas » ce que c'est ; il suffit que vous sachiez que » je ne veux rien que de possible et de per-» mis. » Je lui engageai ma parole d'honneur que je ferois ce qu'il desiroit, trop heureux de pouvoir lui être utile, de quelque manière que ce fût. « Fort bien, ajouta-t-il, vous voilà pris; » j'ai votre parole. Je veux donc, et j'exige » que vous acceptiez la moitié de mon petit » trésor. » Il ouvre aussitôt sa cassette, et partage, de frère à frère, tout ce qu'elle contenoit.

Il n'est pas permis d'oublier de tels hommes, et de ne pas croire à leurs vertus.

On a dû comprendre, par ce que j'ai dit jusqu'à présent, que les Missionnaires de l'Inde mènent une vie vraiment apostolique, c'est-à-dire, une vie de travail, de souffrances et de privations. Ce que je vais ajouter en convaincra encore davantage.

Mais avant, je crois devoir avertir que les ouvriers évangéliques ne sont pas soumis aux

mêmes privations à Pondichéry, ou aux côtes d'Orixa et de Coromandel, que dans le Maduré, et dans l'intérieur du pays.

La preuve que cette observation est nécessaire, c'est qu'il s'est rencontré des Européens qui, n'ayant vu les prêtres que dans les lieux de rendez-vous pour le commerce, ont fait croire qu'ils étoient riches, heureux, et presque trop à leur aise. Il y en a eu qui ont osé me dire cela à moi-même, quoique je portasse sur mon visage des marques peu équivoques de la vie pénitente qui étoit commune à tous.

Cette erreur, si elle étoit adoptée, deviendroit funeste à de jeunes prêtres d'une santé délicate, qui auroient l'imprudence de se vouer aux fonctions de l'apostolat dans ces contrées éloignées : ils s'exposeroient à de cuisans regrets, outre le tort qu'ils feroient à l'Œuvre en la chargeant de frais considérables, sans espoir d'aucun profit.

Car, dût-on les garder sur les côtes, ils trouveroient déjà des privations assez sensibles pour intéresser leur tempérament. Le riz y fait la base de la nourriture; et quoiqu'on serve du pain, c'est presque un objet de luxe : le vin est banni de la table, à moins qu'on ne soit malade. L'eau est la boisson de tous ceux

qui se portent bien. Aux jours de grandes fêtes, on sert du *moulagounir*, ou une tisane faite avec du poivre-long et du safran. Chacun en boit une tasse dans le cours du repas, et tâche de se persuader qu'on l'a traité délicatement. Cependant le *moulagounir* produit quelques bons effets ; il fortifie l'estomac, et lui donne du ton ; il altère légèrement, et fait qu'on trouve l'eau plus agréable ; il excite la transpiration, et aromatise, en quelque sorte, la peau. Enfin, il met en mouvement les esprits vitaux, et procure de la gaieté. (1)

Le costume des Missionnaires, de ceux, dis-je, qui vivent avec leurs compatriotes dans

---

(1) Il donne aussi de l'appêtit, comme je l'ai éprouvé, lorsqu'ayant passé plusieurs jours en mer, sans prendre aucun aliment, par dégoût, je me fis préparer du *moulagounir*. A peine l'eus-je avalé, que je me trouvai mieux, et que je commençai à mànger ; ce que mon cuisinier, qui étoit provençal, regarda comme un miracle.

Aussi, depuis que je suis de retour en France, j'ai eu toujours recours à ce moyen dans les occasions où je manquois d'appêtit. J'ai remarqué seulement que cette boisson, que les Indiens assurent être fort rafraîchissante, m'échauffoit en France beaucoup plus que dans l'Indostan.

les villes coloniales, n'est pas plus opulent que leurs tables ne sont splendides. Ils portent des soutanes de coton teint en noir, à la façon des Jésuites (1). Rien n'est si mesquin que cet habillement, tant pour la forme que pour la couleur; car le coton se teignant difficilement, la soutane noire devient gris-sale en très-peu de jours.

Tous les Missionnaires ne portent pas du linge, et aucun d'eux ne fait usage de bas, ni presque de chaussùres. Quoiqu'ils fassent des visites, qu'ils se promènent en ville, ou qu'ils soient à la table d'un gouverneur, ils ne sont pas équipés d'une autre manière.

Enfin, leurs lits ne sont pas non plus très-bien étoffés; une natte de jonc de la valeur de deux fanons d'argent (2), un oreiller pour les plus délicats, un volume *in*-fol., un morceau

---

(1) D'après des représentations faites en cour de Rome sur l'horreur que les Indiens ont de la couleur noire, et sur ce que cette couleur est d'ailleurs insignifiante pour les ecclésiastiques, attendu que le deuil se porte en blanc dans le pays, il paroît que la Congrégation de la Propagande a trouvé bon que les Missionnaires se vêtissent de soutanes blanches à Pondichéry.

(2) Douze sous de France.

de bois, ou une pierre pour les autres : voilà ce qui compose la couche. Cependant il ne faudroit pas en conclure que les Missionnaires tourmentent, par les rigueurs de la pénitence, leur propre repos. Des matelas et du duvet seroient au contraire un supplice dans ces climats brûlans. Le sommeil n'y est jamais plus délicieux que lorsqu'on le prend couché à plate terre, ou bien sur la terrasse de sa maison, baigné des rosées abondantes de la nuit, ou enfin étendu sur une simple banquette tissue de rotin : d'ailleurs, il est rare que l'hiver soit assez rigoureux pour obliger de passer la nuit dans l'intérieur des appartemens, et sur-tout pour se couvrir, même d'un drap. (1)

(1) Je regardois comme une sensualité fort recherchée, de me coucher, dans le temps des pluies, à côté d'une gouttière, afin que les éclaboussures, en tombant sur mes paupières, les fermassent doucement.

Au reste, ce journal de la vie pénitente des Jésuites, est l'histoire exacte de celle que j'ai menée parmi eux : car, mes confrères et moi, nous crûmes devoir nous conformer aux usages et aux habitudes de ces Pères, parce qu'il nous parut qu'ils faisoient déjà un assez grand sacrifice en livrant leurs personnes et leur mission au gouvernement d'une cor-

Cependant, pour se former une image complète de ce qu'ont à souffrir les ministres de la religion dans l'Inde, il faut les suivre au milieu des terres. On les verra habiter de petites cabanes faites avec de la boue, sans fenêtres, et couvertes d'un chaume grossier. Ce sont des tombeaux plutôt que des maisons; et il est heureux que les occupations du ministère ne permettent pas qu'on y demeure long-temps sans en sortir.

L'ameublement est aussi simple et aussi apostolique que l'édifice. Il consiste dans une longue pierre montée sur deux autres, qui sert de table et de bureau; une natte, comme

---

poration qui leur étoit étrangère; pour ne pas mettre le comble à leur affliction, en introduisant quelques changemens dans un régime austère, à la vérité, mais auquel ils devoient leurs succès et une partie de la haute réputation dont ils avoient joui constamment.

Aussi ces ménagemens, commandés par la prudence et par le respect que nous avoit inspiré leur vertu, leur firent le plus vif plaisir; ils virent avec satisfaction que nous étions bien loin de vouloir dominer. Nous parûmes au milieu d'eux comme si nous eussions été membres de leur société. La bonne harmonie régna dès le premier jour, et ne fut jamais altérée depuis.

j'ai dit ci-devant, un ou deux paniers d'osier pour renfermer sa chapelle, son linge, c'est-à-dire ses vêtemens, et enfin une lampe de terre, suspendue avec un crochet de bois, ou posée dans un trou de muraille. La Sunamite logea autrefois le prophète Elisée avec plus de magnificence, sans qu'on ait appris que celui-ci se fût plaint de l'excès et du superflu.

C'est dans ces tristes demeures qu'un homme de vingt-cinq ans, quelquefois d'une imagination bouillante, et porté par inclination vers la société, se voit abandonné à lui-même, sans amusement, sans objets de dissipation, obligé de travailler pour ne pas mourir d'ennui, et ne sachant quel travail entreprendre par le défaut d'instrumens ou d'outils. Aussi, quelque pénibles que soient les voyages, on les préfère à ce genre de souffrances, parce que les peines et les désagrémens qui sont variés, deviennent, par cette raison, des soulagemens les uns à l'égard des autres. (1)

(1) Il seroit à desirer que chaque Missionnaire eût appris en Europe à exercer un art ou une profession, et qu'il portât dans l'Inde les outils qui lui seroient nécessaires ; car, outre l'avantage qui en résulteroit pour le pays, par les connoissances qu'on

Les Missionnaires de l'intérieur des terres se nourrissent comme les moins fortunés du pays. Ils ne boivent ni vin, ni autres liqueurs enivrantes; et s'il leur arrivoit une seule fois d'avaler quelques gouttes d'une boisson fermentée, ils seroient notés d'infamie, et leur ministère seroit frappé pour toujours de stérilité. Le pain même leur est interdit : néanmoins, c'est plutôt parce qu'il leur est impossible de s'en procurer, que par la crainte de commettre un délit de lèse-édification publique; mais la viande, les œufs, le poisson, sont des nourritures qu'on ne croit pas compatibles avec la sainteté de leur profession; aussi ils s'en abstiennent scrupuleusement, d'autant plus qu'il y va de leur réputation; de manière que les fruits étant fort rares dans l'intérieur du pays, pour les raisons que j'ai rapportées dans la première partie de cet ouvrage, les alimens sont peu diversifiés. Le fond de la

---

pourroit communiquer aux habitans, ce seroit un moyen d'éviter l'inaction et l'ennui, qui en est le compagnon inséparable.

On supplée à ceci par la culture d'un jardin; mais cet exercice ne peut pas être celui de tous les jours, ni remplir tous les momens de loisir, qui sont plus fréquens dans le chef-lieu de la résidence.

nourriture consiste dans le riz : (1) quelquefois on le mange avec une écorce de citron; le plus souvent, avec une gousse d'ail, ou bien avec du *moulagounir*. Cependant, en beaucoup d'endroits, on peut se procurer du lait de vache, de buffle, ou de brebis.

Il faut convenir que si les Missionnaires n'ont pas à redouter un excès d'embonpoint avec un semblable régime, ils n'ont pas non plus à souffrir les effets pénibles de l'intempérance. Ils sont habituellement foibles, mais bien portans tout le temps qu'ils vivent de la sorte. (2) Mais ils sont obligés d'user de grandes

(1) La manière de cuire le riz est à-peu-près la même que celle qu'emploient les Italiens pour cuire leur vermicelle : on fait bouillir de l'eau, ensuite on y jette le riz en assez petite quantité, relativement au liquide ; puis, lorsque le grain peut être comprimé entre les doigts, on y met du sel, et enfin on fait écouler toute l'eau jusqu'à la dernière goutte, pour servir le grain aussi entier que s'il n'étoit pas cuit.

(2) Doué d'un tempérament robuste, et pourvu d'un estomac accoutumé à ne travailler que sur des substances solides, je passai plusieurs mois sans m'apercevoir de la différence qu'il y a entre ne rien manger ou ne manger que du riz ; mais après

précautions, lorsque de temps en temps ils retournent sur les côtes, où la nourriture est plus abondante et plus substantielle; car une seule bouchée de pain ou de viande peuvent leur causer une indigestion.

Cependant, les privations sont plus étendues encore dans les voyages, que dans les lieux où l'on réside ordinairement, et où l'on parvient à s'entourer de tous les secours qu'offre le pays; car, indépendamment de la mauvaise qualité des denrées qu'on est forcé d'acheter dans les *bazards* (1), il arrive assez souvent qu'on ne trouve point de vendeurs. (2)

---

ce temps, le tempérament se proportionna à cette espèce d'aliment, au point que tout autre m'auroit été nuisible, et même insupportable.

(1) Marchés publics.

(2) Après avoir parcouru trente ou quarante milles dans une journée, avec des fatigues incroyables, j'ai été obligé plus d'une fois de passer la nuit à jeun, depuis la veille, en tâchant de m'endormir sur la pensée consolante que je dînerois le lendemain.

Aussi l'évêque supérieur de la Mission m'ayant fait menacer des censures si je continuois à jeûner dans mes voyages, je lui écrivis : « Ce n'est pas moi qu'il faut interdire; lancez plutôt les foudres de l'excommunication sur les pays que je parcours, et qui me refusent les alimens nécessaires. »

Je raconterai à ce sujet un voyage assez curieux, et dont le récit mettra mes lecteurs dans le cas d'apprécier les souffrances des ouvriers évangéliques.

Je retournois de Maïlabouram à Ponganour, chef-lieu de ma mission. En passant à Kerveïpondi, je m'arrêtai chez un Jésuite qui y demeuroit, et je dînai avec lui. M'étant remis en route, accompagné d'un seul domestique, la nuit nous surprit dans des chemins inconnus. Nous fîmes six ou sept lieues dans des plages désertes, jusqu'à ce qu'enfin, accablés de faim et de fatigue, nous arrivâmes à une chauderie près d'un village. J'envoyai mon serviteur à la provision, et il ne rapporta qu'une étincelle de feu pour allumer sa chiroutte. Cependant il se rappela qu'il avoit mis dans une poche de quoi remplir une noix de grains de nellou; mais il n'avoit point de vase pour les cuire. A force de recherches, il aperçut le fragment d'un pot, il le nettoya le mieux qu'il put, fit du feu avec de la paille pourrie, et me servit ce triste souper, qui n'auroit pas suffi à un oison, et qui étoit destiné néanmoins à soutenir mes forces jusqu'au lendemain à cinq ou six heures du soir.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport

du manquement de subsistances que les voyages des Missionnaires sont fatigans. Les localités offrent plusieurs autres genres de mortifications, qu'on ne sauroit estimer à leur juste valeur que d'après l'expérience. Ce n'est pas un léger supplice que de marcher nu-pieds sur des sables brûlans ! Obligé alors de courir comme si on fouloit des charbons enflammés, on se soulage en variant le théâtre de ses douleurs. S'il se trouve, par surcroît d'infortune, qu'on appuie le talon sur quelque grenat, on n'en est pas quitte pour une souffrance passagère : ce minéral corrode les chairs jusqu'à l'os, et les réduit en putréfaction (1). Les chemins sont d'ailleurs hérissés d'arbres d'épines qui sont d'une dureté inflexible. Quelques précautions que l'on prenne, il faut s'attendre à en être blessé plusieurs fois dans le jour; et

(1) Le grenat dont je parle est dur comme le diamant, d'un noir foncé, et coupé à angles très-aigus. Il reçoit fortement l'impression de la chaleur, l'absorbe et la retient : il coupe comme si c'étoit du verre. Aussi, forcé de marcher pendant quelques jours sur un terrain qui en étoit semé, j'eus les talons si corrodés, que je ne pus terminer mon voyage qu'en appuyant le pied uniquement sur les orteils.

en pleine campagne avec une entière sécurité; et si on couche dans une maison, on ne s'inquiète aucunement si la porte est fermée. Il n'y a pas un Indien qui ne respecte assez ses compatriotes pour leur confier le dépôt de sa vie, parce que sa conscience lui dit qu'il garderoit un dépôt semblable, s'il lui étoit confié à lui-même.

Je ne dirai pas tout-à-fait de même du vol, il est sage de prendre quelques précautions pour n'être pas dépouillé ; et nous avons déjà vu que des castes entières faisoient cet infâme métier, et que des souverains ne vivoient que de rapines; mais il y a des provinces où les vols sont rares, et où il seroit même avantageux à des fripons de pouvoir prouver qu'on les a volés, parce qu'on a droit de se faire indemniser par les habitans les plus voisins du lieu où le délit a été commis, et qu'on est cru sur la déclaration vraie ou fausse des objets qu'on réclame.

Cette vexation exercée sur des riverains innocens, est cause qu'ils veillent à ce qu'il ne se commette aucun vol, ni sur leur territoire, ni dans le voisinage, et qu'ils acquièrent une étonnante facilité à découvrir les voleurs. Ils ne sont point obligés de faire aucun apprentis-

sage

sage pour devenir maîtres habiles dans cette espèce de police. Ils ne font que consulter leur intérêt.

Rien ne leur échappe de la valeur des indices qu'ils recueillent, ni du parti qu'ils peuvent en tirer.

Ils ont des yeux de linx pour découvrir des vestiges et des pas, là où un étranger n'apercevroit rien du tout. A la manière dont l'herbe est foulée, aux plis des feuilles, aux amas de la poussière, ils connoissent la route qu'a tenu le voleur. Ils devinent sa chaussure, son âge, sa taille, etc. Leur odorat, plus fin que celui des limiers, leur fait distinguer entre mille le coupable qu'il leur importe de trouver. En un mot, leur adresse est telle à cet égard, qu'on les croiroit eux-mêmes complices des vols qu'ils sont chargés de découvrir. Voici deux traits qui prouveront ce que j'avance.

Un particulier m'avoit remis une somme pour restituer à des malheureux à qui il avoit dérobé quelques effets dans un incendie; mais il ne se rappeloit ni l'époque, ni le nom des propriétaires, ni le lieu où avoit été située la maison devenue la proie des flammes, et dont il ne restoit aucun vestige. Tous les renseignemens que je pus me procurer, se bornèrent

à me persuader qu'il y avoit environ quinze ans que le feu avoit consumé quelques maisons dans une certaine rue.

Je mandai un vieil Indien, et je le chargeai de découvrir, 1°. où étoit située une maison brûlée quinze ans auparavant; 2°. les noms des possesseurs de cette maison, et leur demeure actuelle ; 3°. ce qu'on leur avoit volé pendant l'incendie. Quelques jours étoient à peine écoulés, qu'il m'apporta la solution entière du problème. C'étoit à telle époque précise qu'arriva l'incendie, dans telle rue, dans les maisons de tels et tels : on avoit enlevé tels objets dans celle de celui-ci, tels autres dans celle de son voisin ; les familles s'étoient émigrées, puis s'étoient établies dans telle ville. Enfin, toutes ces particularités se trouvoient d'une vérité si précise, que dès le lendemain je vis à ma porte ceux à qui j'étois chargé de faire la restitution.

Pendant le siége de Pondichéry, il y eut dans le nombre des Païens blessés par des coups de feu, un homme dont la tête avoit été traversée par une balle, un peu au-dessus et en arrière des oreilles : je le trouvai sans connoissance, et tellement couvert de son sang, que je ne pus lui administrer le bap-

lème que sur la poitrine : je le laissai ensuite, et ne doutai pas qu'il ne dût être mort une heure après. J'en fus entièrement convaincu; lorsque parcourant l'hôpital, le même jour, et tous les jours suivans, je ne le vis plus. Trois ou quatre mois se passèrent ainsi, lorsque je ne sais d'après quel délire de l'imagination, je m'occupai sérieusement et avec inquiétude de cet homme. Je me reprochois de ne m'en être pas informé dans le temps, et je sentois qu'il étoit impossible d'aller demander ce qu'étoit devenu, parmi des milliers de victimes, un blessé dont j'ignorois le nom, porté à l'hôpital : je ne savois en quel temps, etc. Cependant, plein de confiance dans la sagacité de mes Indiens, j'appelle un catéchiste ; je le charge de prendre toutes les informations possibles sur cet inconnu : il part, et m'amène presqu'aussitôt un homme sans yeux, sans nez, sans lèvres, et privé de l'ouïe : c'étoit celui que je cherchois après l'avoir cru mort pendant long-temps.

Y eut-il jamais personne doué de qualités aussi rares pour briller parmi les officiers de police que nos Indiens? Je reviens aux Missionnaires dont je parlois il n'y a que quelques momens.

Peut-être que mes lecteurs me reprocheront



de m'être beaucoup étend
à souffrir, et d'avoir plutôt
négyriste que celui d'histo
n'ai fait que crayonner le
eux une privation, la plus
celle de la société d'un ami
quel ils puissent épancher le
ils aient droit de demande
la consolation (1) : ils font c
davantage, pour jouir p
heures de ce soulagement s
et si satisfaisant pour le c

(1) Je me suis trouvé, à
et quelques mois, seul
deux cents lieues, n'ay
qu'un bréviaire, et po
quelques volatiles. Au
les voyages, ils étoi
attaché à une par

(2) Je conseille
ces missions, de
ont quittés en F
de leur comme
bonnes gens s
sieurs d'entr'eu
intéressantes, e
font avec grace
consolante. Q
visage !

CHAPITRE V.

…ernement des Chrétiens dans l'Indostan.

…ncé pendant long-temps, si j'expo-
…yeux d'un lecteur souvent injuste.
…des moyens que les Missionnaires
…pour assurer des succès à l'œuvre
…le ils font de si généreux sacrifices. Je
…pelle, en effet, tout ce qu'ont dit ce…
…onomistes philosophes du gouvern…
…ue les Jésuites avoient imaginé p…
…de l'Amérique. Ce prodig… …les
…n paternelle a été peint so… …sur
…l'ambition, du despoti… …faire
…t de la cruauté. …, ou
…ien n'est-il pas plu… …e, et
…nnoître un ré… …ustice.
…e celui du… …l'inté-
…e de c… …meur à
…sa… …que m-
…déjà mi-

de m'être beaucoup étendu sur ce qu'ils or à souffrir, et d'avoir plutôt fait le rôle de pa négyriste que celui d'historien. Cependant n'ai fait que crayonner le tableau. Il est pou eux une privation, la plus pénible de toute celle de la société d'un ami, dans le sein d quel ils puissent épancher leur cœur, et auqu ils aient droit de demander du courage et la consolation (1) : ils font cent lieues, et mê davantage ; pour jouir pendant vingt-qua heures de ce soulagement si digne de l'homn et si satisfaisant pour le cœur (2).

(1) Je me suis trouvé, à l'âge de vingt-quatre et quelques mois, seul au milieu d'un district deux cents lieues, n'ayant pour toute bibliothè qu'un bréviaire, et pour objets de récréations quelques volatiles. Aussi quelque pénibles que fus les voyages, ils étoient ma ressource contre l'e attaché à une pareille existence.

(2) Je conseille aux jeunes prêtres qui partent ces missions, de perdre assez de vue les amis ont quittés en Europe, pour essayer de tirer de leur commerce avec les Indiens. Après tou bonnes gens sont susceptibles d'attachement ; sieurs d'entr'eux ont des connoissances locales intéressantes, et qu'ils aiment à communiquer font avec grace et avec esprit ; ils sont d'une m consolante. Qu'importe ensuite la couleur d visage !

CHAPITRE V.

Du gouvernement des Chrétiens dans l'Indostan.

J'AI balancé pendant long-temps, si j'exposerois aux yeux d'un lecteur souvent injuste, le tableau des moyens que les Missionnaires emploient pour assurer des succès à l'œuvre à laquelle ils font de si généreux sacrifices. Je me rappelle, en effet, tout ce qu'ont dit certains économistes philosophes du gouvernement que les Jésuites avoient imaginé pour les sauvages de l'Amérique. Ce prodige d'administration paternelle a été peint sous les couleurs de l'ambition, du despotisme, de l'injustice et de la cruauté.

Combien n'est-il pas plus à craindre, qu'en faisant connoître un régime ecclésiastique plus sévère que celui du Paraguai, je ne révolte la délicatesse de ces hommes prévenus, qui condamnent sans examen tout ce qui est opposé à leurs idées libérales ? Quelle apparence que ceux qui s'exagèrent comme des sacrifices ex-

cessivement rigoureux, quelques légères abstinences que la religion prescrit à ses enfans, ne se récrieront pas contre des voies de fait que prennent ses ministres pour assurer l'exécution des lois chrétiennes en punissant les réfractaires ?

Si l'on juge de l'Inde par l'Europe, et du caractère des Bengali, des Thélingans, des Malabars, ou des Tanjaouriens, par celui des Italiens, des Anglais, des Français, et des autres peuples dont la civilisation ne sauroit plus recevoir d'accroissement, on sera étonné, avec raison, de la conduite des Missionnaires à l'égard de leurs Chrétiens ; mais la surprise ne seroit fondée que sur une erreur. Avant donc de se laisser révolter par l'idée que le ministre d'un Dieu de paix et de charité qui envoyoit ses premiers disciples au milieu du monde, comme des brebis parmi les loups ; qui leur ordonnoit d'annoncer la paix à toutes les maisons qui les recevroient ; qui leur faisoit un devoir de souffrir, sans murmurer, les plus injustes traitemens ; qui les blâmoit de méconnoître l'esprit dont ils devoient être animés, lorsqu'ils sollicitoient des châtimens pour venger la stérilité de leur ministère ; qui leur commandoit d'aimer jusqu'à leurs bourreaux ;

avant, dis-je, de condamner la conduite des successeurs de ces premiers apôtres, lorsqu'ils font la fonction de juges correctionnels (1), il faudroit faire les réflexions suivantes :

Premièrement : Que les Missionnaires sont les pères de leurs néophites, sous les rapports les plus essentiels : ce sont eux qui les civilisent, qui élèvent leurs enfans, qui nourrissent les uns et les autres, lorsqu'ils n'ont point d'autre ressource, et qui terminent tous leurs procès. Ce n'est pas à son prince ou aux magistrats du pays que le néophite va raconter sa misère et sa pauvreté ; il parleroit à des sourds : il s'adresse au prêtre, et il est sûr de n'en être pas éconduit. Le prêtre est, à son égard, la Providence immédiate, et, pour ainsi dire, de contact. Quoi de plus naturel après cela qu'il soit puni de ses fautes par l'ordre de celui qui alimente sa vie, et qui récompense en d'autres temps sa fidélité ! Le père n'a-t-il pas droit de châtier son enfant ?

(1) Je m'abstins pendant plusieurs années de faire cet emploi odieux. Je disputai le terrain, comme on le verra bientôt ; mais enfin je fus obligé de céder aux localités, et je demeurai convaincu que la morale se prêchoit aux Indiens d'une manière plus efficace par la main qu'avec la langue et des phrases.

moient les quatre cinquièmes de la population de la ville, je jugeai qu'il falloit mettre un grand appareil dans l'exécution de la sentence que le respect filial exigeoit que je rendisse contre le coupable. Je fis donc élever une chaire ou tribune en dehors de mon église, toute couverte d'une draperie noire, ainsi que la façade : puis, j'envoyai publier dans toute la ville, que les habitans étoient invités à assister à une grande et majestueuse cérémonie qui devoit avoir lieu dans l'église des Chrétiens. Lorsque l'assemblée fut formée, on amena le criminel, lié et garotté. Pendant qu'il étoit à genoux sur le seuil de la porte, je fis une assez longue exhortation sur le respect que les enfans doivent à leurs père et mère ; et après avoir rappelé aux auditeurs le trait scandaleux dont ils avoient été témoins, je m'adressai au patient ; je lui fis remarquer que son crime étant trop énorme pour n'être puni que par des coups de discipline, il alloit recevoir trente coups de bâton. Ce qui fut exécuté sans aucun murmure, et d'une manière qui édifia tous les assistans, mais qui me fit beaucoup plus de mal qu'à celui que j'avois fait châtier. Il n'éprouva de douleur que dans le moment même, tandis que j'en ressens encore en écrivant ceci

Au reste, ce jugement a été le plus terrible que j'aie porté dans l'Indostan. Je n'ai jamais pu m'accoutumer entièrement à ces usages si contraires à nos mœurs ; et si la Providence me conduisoit de nouveau chez ces peuples, je serois encore aussi rétif qu'avant que le prince chrétien dont j'ai parlé m'eût converti.

Le fait suivant prouvera combien nous étions exempts de passions, ou plutôt jusqu'à quel point nous étions obligés de nous faire violence pour déployer de la sévérité.

Etant à Enjoumalleïdrougam, ou la Forteresse des Sept Montagnes, ville bâtie au levant de la chaîne des Gattes, et au pied de ces montagnes, on me dénonça une femme querelleuse, et qui vomissoit habituellement les injures les plus atroces contre sa belle-mère. On me pria d'arrêter ce désordre, et de punir si sévèrement cette mauvaise langue, qu'elle ne fut pas tentée de recommencer. J'imaginai que le moyen le plus efficace c'étoit de l'humilier. Je la fis attacher à un arbre, à la vue de tous les Chrétiens; mais ayant entendu les cris d'un enfant, et ayant appris que c'étoit le sien, je faillis à m'évanouir, parce que je me reprochai de faire souffrir des privations à ce petit innocent, en même temps

gion, quoique ses règles soient invariables. O
ne dispute jamais sur les règles, mais bien s
l'application. D'où cela vient-il ? On peut
assigner plusieurs causes : 1°. La variété
sentimens qu'on puise dans les écoles ; 2°
certain fond d'attachement pour des
nationales, ou des préjugés de pays; 3°.
fiance et la jalousie d'un peuple à l'égar
autre. Toutes ces diversités produisent
quefois des altercations, des dissension
tes, et on ne sauroit croire combien t
nuit au progrès de l'Evangile.

Aussi un Missionnaire rempli de
qui a des moyens suffisans pour ex
ministère avec fruit, a infiniment
succès et de consolation, s'il trav
que dans la société de plusieurs a
quoiqu'avec de bonnes vues, dém
décisions qu'il aura donné, blâ
zèle, ou l'entraveront, permettr
aura défendu, ou défendront c
permis. Lorsque les ouvriers évan
tous membres d'une même cor
inconvéniens dont je parle, n'
parce qu'ils sont tous formés s
bases : il n'y ... plus rien à red
côté des c... qui



de véhicules à des diversités de conduite toujours dangereuses ; mais on ne peut pas aplanir tellement les voies qui mènent au bien, qu'il ne reste encore à desirer du mieux, après que tous les moyens de perfectionner ont été épuisés.

La rapidité avec laquelle l'Evangile a propagé sa lumière bienfaisante dans l'Indostan, a nécessité l'envoi d'un grand nombre de Missionnaires de tous les corps et de toutes les ations, et on est tombé dans les inconvéniens ont j'ai parlé ; en sorte que si le Seigneur a ultiplié son peuple, on n'a presque pas eu u de s'en réjouir. (1)

Car, quelqu'idée qu'on se soit formé des mmes apostoliques qui, épris de l'amour ames, et brûlés du beau feu du zèle pour loire de Dieu, sacrifient tous les intérêts, donnent toutes leurs jouissances pour ler les nations des extrémités de la terre les étendards de Jésus-Christ; quoique roïsme prouve autant la vertu de ces érans spirituels, que la divinité de la on qu'ils vont annoncer, et que d'ailleurs ve supposer que le Seigneur est assez

---

Multiplicasti gentem, sed non magnificasti



férences ou de controverses, afin de prouver aux Païens la divinité de la religion. On veut qu'ils soient en état d'expliquer aux Fidèles le dogme et la morale; mais il faudroit à ces manequins apostoliques (1) quelques étincelles du zèle des Apôtres : il faudroit qu'ils s'occupassent plus de la gloire de Dieu que du desir de faire leur cour aux Missionnaires, ou à certaines familles qu'ils craignent d'offenser; qu'ils ne fussent pas si habituellement occupés pour leur propre compte, ni distraits par les besoins de leurs femmes et de leurs enfans; qu'ils calculassent moins les heures qu'ils ont employées à instruire, que le succès qu'ils ont eu. Or, il s'en faut bien que les choses se passent toujours ainsi. Un catéchiste routinier instruit trois cents personnes à la fois : il pré-

---

(1) Je ne les appelle ainsi, que parce qu'ils remplissent un des principaux devoirs des pasteurs, quoiqu'ils ne le soient pas. Au reste, ce sont des hommes précieux, lorsqu'ils s'acquittent, comme il convient, du ministère qui leur est confié : ils deviennent en quelque sorte plus utiles que les prêtres eux-mêmes, parce que ceux-ci ne peuvent pas entrer dans les maisons sans quelques inconvéniens, ni se mêler dans les foules, comme peuvent le faire les catéchistes.

tend les avoir examinées dans l'espace d'une heure, et s'être assuré que chacune d'elles en sait assez pour être admise aux sacremens; mais il seroit souverainement imprudent de s'en tenir à sa parole; mes confrères et moi avons été à portée de nous en convaincre (1): nous avons trouvé des Chrétiens qui fréquentoient les sacremens tous les quinze jours, et

(1) J'invite ceux qui sont destinés à aller augmenter le nombre des Chrétiens dans ces contrées éloignées, de faire une grande attention à ceci; autrement ils donneront souvent les sacremens à des gens incapables de les recevoir par défaut d'instruction: qu'ils ne craignent pas de prendre trop de précautions, pour s'assurer que les Fidèles savent au moins les choses les plus essentielles : je les conjure d'avoir toujours dans l'esprit cette maxime importante : *Sat citò, qui sat benè.* Qu'ils s'en rapportent un peu à ce que leur dit un homme qui les a précédés dans la carrière qu'ils se proposent de fournir, et qui n'a aucun intérêt à les alarmer mal-à-propos. On a fait autrefois la même observation en Chine; et le procureur-général de Macao m'écrivit qu'on avoit été obligé d'entendre plusieurs milliers de confessions générales pendant une année, parce qu'on avoit reconnu que les néophites n'avoient pas été assez instruits des vérités de la foi, lorsqu'ils avoient reçu les sacremens.

qu'on soupçonnoit si peu d'ignorance, que nous leur aurions peut-être confié sans scrupule l'instruction des autres, et qui ne savoient cependant pas même le nom et les qualités du divin Rédempteur des hommes. Au reste, s'il faut le dire, on rencontre en France, même dans les villes, et parmi les personnes qui ont reçu de l'éducation, une ignorance également lamentable. Il y a beaucoup de pasteurs qui, après avoir beaucoup étudié, beaucoup discouru, après s'être épuisé dans les fatigues de leur ministère, se verront forcés d'avouer au souverain juge, qu'après avoir beaucoup travaillé, ils n'ont rien fait (1); mais à qui la faute ? Le principe du mal est dans la mauvaise méthode, plus encore que dans la privation des instructions : on veut absolument faire de l'esprit en chaire, même vis-à-vis ceux qui n'en ont que ce qu'il faut pour comprendre que le prédicateur en a trop pour eux : on débite de très-belles choses, mais qui ne sont saisies que par le très-petit nombre des auditeurs, qui n'en sont pas même édifiés. Voilà pourquoi la parole divine pro-

(1) *Per totam noctem laborantes, nihil cæpimus.*

duit si peu de fruit, ou plutôt elle n'en produit si peu, que parce qu'elle n'est pas la parole de Dieu.

Une remarque assez curieuse, c'est que le défaut de connoissances religieuses n'ôte rien aux Indiens de la délicatesse de leur foi. On diroit que cette vertu est chez eux une sorte d'instinct; ils ont une vue appréhensive de ce qu'ils doivent faire, d'après les maximes du Christianisme, sans être capables de dire où se trouve le commandement qui ordonne de se comporter comme ils le font; et en cela, ils sont beaucoup plus clairvoyans que les catholiques de notre patrie. Ainsi des serviteurs refusent d'obéir à leurs maîtres, lorsque ceux-ci leur ordonnent d'aller chercher du bois, des feuillages, ou tout autre chose pour faire un *pandel* (1), lorsqu'on le construit pour faire honneur à quelqu'idole; mais si le même maître en fait faire un pour son mariage, ou à l'occasion d'une réjouissance publique, tous ses serviteurs y mettent la main sans scrupule.

Au reste, c'est un spectacle enchanteur et digne de la Divinité, celui d'un pauvre et

---

(1) J'ai déjà dit que c'étoit un portique de feuillages qu'on établit pour quelque fête civile ou religieuse.

ignorant Indien, aux prises avec la mauvaise fortune. Il déploye alors une force, un courage et une énergie qui mettent entre lui et ses compatriotes encore Païens une distance immense. Je n'en ai pas vu un seul, quel que fût sa misère, ses humiliations et ses disgraces, qui ne souffrît aveo patience, avec résignation, et quelquefois avec joie, les coups les plus redoutables de l'adversité; tandis que dans des circonstances bien moins fâcheuses, l'Européen sans religion n'a de ressource que dans son désespoir: il cesse d'être homme lorsqu'il n'est plus que cela; et l'Indien ne l'est jamais davantage que lorsqu'il n'est plus autre chose, et que ses jouissances l'abandonnent.

La mort que Pythagore définissoit le plus grand et le plus terrible des plus terribles maux (1), est l'époque du triomphe des Indiens catholiques. Arrivés au terme de leur carrière, ils l'envisagent comme la fin d'une tâche pénible qu'ils avoient à remplir: on ne les voit jamais inquiets sur le sort qui les attend; ils saluent avec confiance la patrie fortunée qui leur ouvre son sein, tandis que le marchand, soi-disant philosophe, et très-véritablnment

(1) *Omnium terribilium terribillimum.*

impie et corrompu, ne se console de la perte de la vie, que par l'espérance du néant, si cependant il a pu venir à bout d'asseoir dans son esprit cet espoir chimérique. Un Français, l'un des plus illustres qui eût paru dans ce pays, atteint, au sortir d'une partie de plaisir, des signes avant-coureurs d'une mort prochaine, ne peut proférer alors que ces tristes paroles : « Mon dernier jour ! mon der- » nier jour ! » Il se trompoit, c'étoit le premier de son éternité.

presque séduits, n'ont pas eu plutôt porté leurs yeux sur ces anges terrestres, qu'ils ont senti renaître dans leurs ames l'amour pour la vertu!

Je pense que mes lecteurs trouveront bon que je joigne à ce tableau général quelques traits particuliers, propres à honorer la mémoire de plusieurs Jésuites qui sont morts depuis mon arrivée dans l'Indostan. Si l'Eglise consacre un jour dans ses fastes les vertus de quelques-uns d'eux, ce que je vais dire servira à leur éloge.

Portrait de quelques Missionnaires de l'Indostan.

Le P. Busson, âgé de quarante-cinq ans lorsque je le vis pour la première fois, étoit si pénitent, que pendant une année entière il ne prenoit pas d'autre repos pendant la nuit que celui que la nature lui déroboit; mais, afin qu'elle n'eût pas tout l'avantage, il se tenoit debout, appuyé contre un mur, et passoit les nuits à prier dans cette posture gênante, ou prosterné sur le marche pied de l'autel de son église. Il ne se nourrissoit que de pain trempé dans l'eau, et de quelques herbes amères et sans assaisonnement; et malgré un genre de vie aussi austère, ce saint Missionnaire travailloit continuellement, sans jamais se permettre de récréations. Seul, il gouvernoit un collége, administroit une chrétienté

leurs fatigues et de leurs vertus, en même temps que je suis convaincu qu'on criera à l'exagération, si je dis la vérité toute entière. Aussi je ferai en sorte que la crainte de dire trop peu, jointe à celle de passer pour en avoir trop dit, me servent de règle pour éviter le plus possible, ce double écueil.

On a dû déjà conclure de la sainteté de la plupart des néophites, qu'il y a eu dans l'Inde, des Missionnaires d'un mérite distingué, depuis que saint François Xavier y fonda de nouveau un empire à Jésus-Christ. En effet, la foiblesse humaine ne pourroit pas tenir longtemps, si elle étoit abandonnée à elle-même contre la multitude des ennemis de la vertu. Il lui faut de grands exemples pour la soutenir, et des leçons imposantes pour l'encourager. Nous avons vu combien l'éloignement des ministres catholiques, pendant quelques années seulement, a produit de relâchement parmi les Fidèles de notre patrie; il seroit arrivé quelque chose de semblable dans la chrétienté de l'Indostan, s'il n'y avoit pas eu une succession non-interrompue de prêtres, ou si plusieurs d'entr'eux n'avoient pas été de vrais apôtres.

Il y a donc eu depuis saint Xavier, des Missionnaires pleins de zèle, qui ont été chargés de continuer son ministère, et d'en perfectionner les résultats.

Dans les commencemens, il n'y avoit que des Jésuites portugais, ou qui étoient censés de cette nation. La ville de Goa étoit le lieu du débarquement. Les nouveaux venus y séjournoient assez long-temps pour apprendre les langues; et ensuite, ils se répandoient dans les provinces avec la mission de leur supérieur. Bientôt après, la plupart des nations de l'Europe ayant formé des établissemens commerciaux dans la presqu'île, les Missionnaires vinrent de tous les pays, et débarquèrent sur tous les points. Chaque ordre religieux se piqua d'émulation : les Jésuites français, les Carmes, les Augustins, les Dominicains et les Capucins; chaque contrée de l'Europe voulut s'associer à la bonne œuvre, et payer son contingent de zèle et d'efforts. Les Italiens, les Siciliens, les Napolitains, les Florentins, les Piémontais, les Milanais, les Allemands, se mêlèrent avec les Français et les Portugais dans cette portion du champ du père de famille. Chacun défricha la terre qui lui échut en par-

tage, tous arrosèrent le champ de leurs sueurs, et quelques-uns même de leur sang. (1)

Il eût été cependant à desirer que toutes les chrétientés indiennes, commencées avec tant de soin par l'apôtre du seizième siècle, eussent pu être conduites et gouvernées par les seuls religieux de sa compagnie, c'est-à-dire, par des ministres sages, tous animés du même esprit, ayant tous les mêmes principes de morale et de direction, la même manière de gouverner, soumis aux mêmes supérieurs, et exposés aux yeux des mêmes surveillans. La funeste catastrophe de la brillante église du Japon, nous a malheureusement appris combien ils sont funestes les inconvéniens qui naissent de la diversité des esprits et des méthodes. (2)

La différence même des nations en met aussi beaucoup dans le ministère d'une même reli-

---

(1) Le vénérable P. Brittaud, de la Compagnie de Jésus, fut martyrisé dans le royaume du Maduré; et les Jésuites français ont eu un autre de leurs confrères empoisonné à Naudealampeutteï.

(2) Quoique la persécution du Japon ait commencé par un événement qui n'a aucun rapport avec la conduite des Missionnaires de ce pays, le zèle trop indiscret de certains religieux la rendit plus vive et plus meurtrière.

vie, ou des commodités. S'il prioit, c'étoit dans la posture la plus gênante ; s'il prenoit des alimens, c'étoit tout ce qu'il y avoit de moins bon, et néanmoins c'étoit sans affectation ni singularité ; s'il se récréoit, c'étoit en travaillant des mains ; s'il parloit, c'étoit pour dire aux autres des choses agréables, ou pour les instruire sans qu'ils s'en doutassent ; s'il prenoit du repos, c'étoit appuyé sur son confessional, ou assis sur une chaise. Il faisoit une retraite de dix jours tous les ans, et elle consistoit à demeurer tout ce temps assis devant son bureau, les yeux sans cesse attachés sur un crucifix.

Il faisoit autant d'ouvrage qu'auroient pu faire six autres Missionnaires. Il entendoit les confessions depuis cinq heures du matin jusqu'à dix, tous les jours. Il dirigeoit une communauté de Carmélites du pays (1). Il avoit établi plusieurs filatures de coton, où une jeunesse nombreuse travailloit sous les ordres d'excellentes maîtresses. Le P. Ansaldo faisoit le catéchisme dans ces établissemens, y régloit

(1) Cet établissement étoit fait pour recueillir les jeunes veuves qui, obligées de garder toute la vie le célibat, ne pouvoient mieux faire que de se cloîtrer.

la police, et pourvoyoit à tous les besoins. Il étoit chargé en outre de l'administration de la moitié de la ville de Pondichéry; et lorsqu'il avoit quelques instans libres, il les employoit à composer, à étudier les hautes sciences, ou à en donner des leçons, à apprendre de nouvelles langues, ou à former quelque nouveau projet de piété.

Il étoit né avec des passions fort vives. La colère et le ressentiment devoient former naturellement son caractère; mais il avoit tellement travaillé sur lui-même, que rien n'étoit capable de l'émouvoir: il ne savoit qu'aimer. Cependant son amitié, ainsi que toutes ses autres affections, étoient commandées par sa religion et sa piété.

Un P. Baignoux, chargé seul des districts de Pineipondi, Kerveïpondi et Atipakam, étoit encore un saint d'une austérité incroyable. Il ne vivoit que de racines et de feuilles d'arbres; il voyageoit toujours à pied, et à la plus grande ardeur du soleil: il ne prenoit que quelques heures de sommeil; encore avoit-il soin, en se couchant, de se garotter avec une corde, de manière que son corps formoit un demi-cercle, afin qu'il n'y eût pas

un moment dans sa vie qui ne fût consacré à la pénitence. (1)

Tels étoient les estimables Missionnaires que l'Indostan se glorifioit de posséder : tels étoient ces hommes qu'on a noircis d'une manière atroce, et que des religieux qui n'étoient pas d'ailleurs sans mérite, dénonçoient au public comme excommuniés. Ces Jésuites français avoient à leur tête, jusqu'à l'époque où l'évêque de Tabarka prit possession de cette mission au nom de ses confrères; ils avoient, dis-je, pour supérieur le P. Mozac, vieillard octogénaire, qui avoit blanchi sous le faix du ministère apostolique, qu'il avoit exercé pendant quarante ans. Il abdiqua sa place avec la simplicité d'un enfant, lorsqu'il vit paroître son successeur. Depuis cette époque, il ne se livra plus qu'à la prière et aux exercices de la vie intérieure. Il mourut bientôt après de la mort des justes, regretté par tous ses anciens et nou-

(1) Je lui fis visite un jour de jeûne. J'avois un besoin pressant, et il me fit attendre cinq heures entières le dîné, sous prétexte de préparatifs extraordinaires. Je fus bien surpris, lorsque tous ces apprêts se réduisirent à du riz cuit à l'eau, et à quelques feuilles d'arbres, avec de l'oignon et du piment.

veaux confrères, à qui il laissoit pour héritage le souvenir de ses vertus.

Je ne prétends pas avoir épuisé la matière ; je n'ai voulu que crayonner le portrait des Missionnaires que j'ai trouvés dans l'Inde ; mais j'en ai dit assez pour édifier les Fidèles, et montrer aux impies qui calomnient sans cesse le sacerdoce, qu'ils ne le connoissent que dans quelques ministres qui le déshonorent par leur conduite, mais qu'il y a encore des prêtres dignes de ce nom, et dont le mérite échappe à ces hommes qui n'en voient que dans leurs sociétés profanes ; et dans leurs parties de plaisir.

Je ne desire pas que la Providence envoie dans l'Indostan des thaumaturges ni des prêtres à talens éclatans ; mais je forme les vœux les plus sincères pour que les Missionnaires qui seront appelés à cultiver cette chrétienté, ne dégénèrent jamais des Jésuites qui les précédèrent ; qu'ils aient le même zèle, le même esprit de mortification ; que leur conduite soit aussi pure et aussi irréprochable que le fut celle de ces anciens apôtres : on pourra alors assurer que les meilleurs prêtres sont ceux de l'Indostan.

Après avoir balancé quelque temps si je devois faire mention des deux traits sui-

vans, j'ai jugé qu'ils étoient trop beaux pour être omis.

J'avois desservi un Jésuite auprès du supérieur, et je croyois qu'il n'étoit pas propre à l'œuvre de cette mission, qui venoit de nous être confiée. Le supérieur, convaincu que les raisons que je faisois valoir étoient bonnes, ordonna à ce Père de se retirer, ou de se disposer à s'embarquer au plutôt. Celui-ci, très-affligé de recevoir un ordre aussi désagréable, et ignorant que j'en étois la cause, vint me supplier, la larme à l'œil, d'interposer mes bons offices en sa faveur. Je le tirai aussitôt de son erreur, en lui avouant franchement que c'étoit d'après mes pressantes sollicitations qu'on le renvoyoit. Cependant, touché de sa peine, et encouragé par les promesses qu'il me fit d'améliorer la méthode de son zèle, je parlai pour lui, et j'obtins sans peine qu'il demeurât.

Peu de temps après cette aventure, des circonstances impérieuses m'obligèrent moi-même à demander mon retour en Europe. Personne n'en fut aussi sensiblement affligé que ce bon Père : il fit tous ses efforts pour me retenir, en atténuant à mes yeux les motifs de ce départ; mais voyant que mon parti étoit

pris

pris invariablement, il me pria de me charger d'une lettre pour un de ses confrères au grand Caire : je pris la lettre, et lorsque je fus arrivé dans cette ville, je la remis à celui à qui elle étoit adressée. Celui-ci me la renvoya ouverte, avec une somme d'argent assez considérable, qu'il m'invitoit de ne pas refuser. Je lus la lettre qui avoit donné lieu à ce don que m'offroit un inconnu. Je laisse à penser combien ma surprise fut grande, lorsque je vis ces mots du Jésuite indien à son ami : « Vous recevrez celle-ci de la main de notre » meilleur ami ; son départ nous laisse dans » le deuil : faites donc tous vos efforts pour le » déterminer à ne pas passer outre, et à re- » venir avec le même vaisseau; et si vous ne » pouvez rien gagner sur son esprit, donnez- » lui tous les secours qui dépendront de vous, » pour lui rendre le voyage moins incom- » mode. » On ne se vengea jamais d'une manière plus noble de celui qu'on a droit de regarder comme son ennemi. L'autre trait, sans avoir le mérite du premier, est un modèle de délicatesse et de générosité.

Le Père de Gibeaumé, vieillard de 74 ans, accablé des infirmités que lui avoit procurées un long apostolat, et qui, malgré toutes ses

souffrances, avoit conservé l'enjouement du plus heureux caractère, me voyant sur le point de partir, me prit à part, et me dit d'un air mystérieux : « Puisque vous nous quittez, et » qu'il y a apparence que ce sera pour long- » temps, je vous prie de me rendre un service » qui dépend de vous : ne me demandez pas » ce que c'est ; il suffit que vous sachiez que » je ne veux rien que de possible et de per- » mis. » Je lui engageai ma parole d'honneur que je ferois ce qu'il desiroit, trop heureux de pouvoir lui être utile, de quelque manière que ce fût. « Fort bien, ajouta-t-il, vous voilà pris; » j'ai votre parole. Je veux donc, et j'exige » que vous acceptiez la moitié de mon petit » trésor. » Il ouvre aussitôt sa cassette, et partage, de frère à frère, tout ce qu'elle contenoit.

Il n'est pas permis d'oublier de tels hommes, et de ne pas croire à leurs vertus.

On a dû comprendre, par ce que j'ai dit jusqu'à présent, que les Missionnaires de l'Inde mènent une vie vraiment apostolique, c'est-à-dire, une vie de travail, de souffrances et de privations. Ce que je vais ajouter en convaincra encore davantage.

Mais avant, je crois devoir avertir que les ouvriers évangéliques ne sont pas soumis aux

mêmes privations à Pondichéry, ou aux côtes d'Orixa et de Coromandel, que dans le Maduré, et dans l'intérieur du pays.

La preuve que cette observation est nécessaire, c'est qu'il s'est rencontré des Européens qui, n'ayant vu les prêtres que dans les lieux de rendez-vous pour le commerce, ont fait croire qu'ils étoient riches, heureux, et presque trop à leur aise. Il y en a eu qui ont osé me dire cela à moi-même, quoique je portasse sur mon visage des marques peu équivoques de la vie pénitente qui étoit commune à tous.

Cette erreur, si elle étoit adoptée, deviendroit funeste à de jeunes prêtres d'une santé délicate, qui auroient l'imprudence de se vouer aux fonctions de l'apostolat dans ces contrées éloignées : ils s'exposeroient à de cuisans regrets, outre le tort qu'ils feroient à l'Œuvre en la chargeant de frais considérables, sans espoir d'aucun profit.

Car, dût-on les garder sur les côtes, ils trouveroient déjà des privations assez sensibles pour intéresser leur tempérament. Le riz y fait la base de la nourriture; et quoiqu'on serve du pain, c'est presque un objet de luxe : le vin est banni de la table, à moins qu'on ne soit malade. L'eau est la boisson de tous ceux

qui se portent bien. Aux jours de grandes fêtes, on sert du *moulagounir*, ou une tisane faite avec du poivre-long et du safran. Chacun en boit une tasse dans le cours du repas, et tâche de se persuader qu'on l'a traité délicatement. Cependant le *moulagounir* produit quelques bons effets ; il fortifie l'estomac, et lui donne du ton ; il altère légèrement, et fait qu'on trouve l'eau plus agréable ; il excite la transpiration, et aromatise, en quelque sorte, la peau. Enfin, il met en mouvement les esprits vitaux, et procure de la gaieté. (1)

Le costume des Missionnaires, de ceux, dis-je, qui vivent avec leurs compatriotes dans

---

(1) Il donne aussi de l'appétit, comme je l'ai éprouvé, lorsqu'ayant passé plusieurs jours en mer, sans prendre aucun aliment, par dégoût, je me fis préparer du *moulagounir*. A peine l'eus-je avalé, que je me trouvai mieux, et que je commençai à manger ; ce que mon cuisinier, qui étoit provençal, regarda comme un miracle.

Aussi, depuis que je suis de retour en France, j'ai eu toujours recours à ce moyen dans les occasions où je manquois d'appétit. J'ai remarqué seulement que cette boisson, que les Indiens assurent être fort rafraîchissante, m'échauffoit en France beaucoup plus que dans l'Indostan.

les villes coloniales, n'est pas plus opulent que leurs tables ne sont splendides. Ils portent des soutanes de coton teint en noir, à la façon des Jésuites (1). Rien n'est si mesquin que cet habillement, tant pour la forme que pour la couleur; car le coton se teignant difficilement, la soutane noire devient gris-sale en très-peu de jours.

Tous les Missionnaires ne portent pas du linge, et aucun d'eux ne fait usage de bas, ni presque de chaussures. Quoiqu'ils fassent des visites, qu'ils se promènent en ville, ou qu'ils soient à la table d'un gouverneur, ils ne sont pas équipés d'une autre manière.

Enfin, leurs lits ne sont pas non plus très-bien étoffés; une natte de jonc de la valeur de deux fanons d'argent (2), un oreiller pour les plus délicats, un volume *in*-fol., un morceau

---

(1) D'après des représentations faites en cour de Rome sur l'horreur que les Indiens ont de la couleur noire, et sur ce que cette couleur est d'ailleurs insignifiante pour les ecclésiastiques, attendu que le deuil se porte en blanc dans le pays, il paroît que la Congrégation de la Propagande a trouvé bon que les Missionnaires se vêtissent de soutanes blanches à Pondichéry.

(2) Douze sous de France.

j'ai dit ci-devant, un ou deux paniers d'osier pour renfermer sa chapelle, son linge, c'est-à-dire ses vêtemens, et enfin une lampe de terre, suspendue avec un crochet de bois, ou posée dans un trou de muraille. La Sunamite logea autrefois le prophète Elisée avec plus de magnificence, sans qu'on ait appris que celui-ci se fût plaint de l'excès et du superflu.

C'est dans ces tristes demeures qu'un homme de vingt-cinq ans, quelquefois d'une imagination bouillante, et porté par inclination vers la société, se voit abandonné à lui-même, sans amusement, sans objets de dissipation, obligé de travailler pour ne pas mourir d'ennui, et ne sachant quel travail entreprendre par le défaut d'instrumens ou d'outils. Aussi, quelque pénibles que soient les voyages, on les préfère à ce genre de souffrances, parce que les peines et les désagrémens qui sont variés, deviennent, par cette raison, des soulagemens les uns à l'égard des autres. (1)

(1) Il seroit à desirer que chaque Missionnaire eût appris en Europe à exercer un art ou une profession, et qu'il portât dans l'Inde les outils qui lui seroient nécessaires; car, outre l'avantage qui en résulteroit pour le pays, par les connoissances qu'on

Les Missionnaires de l'intérieur des terres se nourrissent comme les moins fortunés du pays. Ils ne boivent ni vin, ni autres liqueurs enivrantes; et s'il leur arrivoit une seule fois d'avaler quelques gouttes d'une boisson fermentée, ils seroient notés d'infamie, et leur ministère seroit frappé pour toujours de stérilité. Le pain même leur est interdit : néanmoins, c'est plutôt parce qu'il leur est impossible de s'en procurer, que par la crainte de commettre un délit de lèse-édification publique; mais la viande, les œufs, le poisson, sont des nourritures qu'on ne croit pas compatibles avec la sainteté de leur profession; aussi ils s'en abstiennent scrupuleusement, d'autant plus qu'il y va de leur réputation; de manière que les fruits étant fort rares dans l'intérieur du pays, pour les raisons que j'ai rapportées dans la première partie de cet ouvrage, les alimens sont peu diversifiés. Le fond de la

---

pourroit communiquer aux habitans, ce seroit un moyen d'éviter l'inaction et l'ennui, qui en est le compagnon inséparable.

On supplée à ceci par la culture d'un jardin; mais cet exercice ne peut pas être celui de tous les jours, ni remplir tous les momens de loisir, qui sont plus fréquens dans le chef-lieu de la résidence.

nourriture consiste dans le riz : (1) quelquefois on le mange avec une écorce de citron; le plus souvent, avec une gousse d'ail, ou bien avec du *moulagounir*. Cependant, en beaucoup d'endroits, on peut se procurer du lait de vache, de buffle, ou de brebis.

Il faut convenir que si les Missionnaires n'ont pas à redouter un excès d'embonpoint avec un semblable régime, ils n'ont pas non plus à souffrir les effets pénibles de l'intempérance. Ils sont habituellement foibles, mais bien portans tout le temps qu'ils vivent de la sorte. (2) Mais ils sont obligés d'user de grandes

(1) La manière de cuire le riz est à-peu-près la même que celle qu'emploient les Italiens pour cuire leur vermicelle : on fait bouillir de l'eau, ensuite on y jette le riz en assez petite quantité, relativement au liquide ; puis, lorsque le grain peut être comprimé entre les doigts, on y met du sel, et enfin on fait écouler toute l'eau jusqu'à la dernière goutte, pour servir le grain aussi entier que s'il n'étoit pas cuit.

(2) Doué d'un tempérament robuste, et pourvu d'un estomac accoutumé à ne travailler que sur des substances solides, je passai plusieurs mois sans m'apercevoir de la différence qu'il y a entre ne rien manger ou ne manger que du riz ; mais après

précautions, lorsque de temps en temps ils retournent sur les côtes, où la nourriture est plus abondante et plus substantielle; car une seule bouchée de pain ou de viande peuvent leur causer une indigestion.

Cependant, les privations sont plus étendues encore dans les voyages, que dans les lieux où l'on réside ordinairement, et où l'on parvient à s'entourer de tous les secours qu'offre le pays; car, indépendamment de la mauvaise qualité des denrées qu'on est forcé d'acheter dans les *bazards* (1), il arrive assez souvent qu'on ne trouve point de vendeurs. (2)

---

ce temps, le tempérament se proportionna à cette espèce d'aliment, au point que tout autre m'auroit été nuisible, et même insupportable.

(1) Marchés publics.

(2) Après avoir parcouru trente ou quarante milles dans une journée, avec des fatigues incroyables, j'ai été obligé plus d'une fois de passer la nuit à jeun, depuis la veille, en tâchant de m'endormir sur la pensée consolante que je dinerois le lendemain.

Aussi l'évêque supérieur de la Mission m'ayant fait menacer des censures si je continuois à jeûner dans mes voyages, je lui écrivis : « Ce n'est pas moi qu'il faut interdire; lancez plutôt les foudres de l'excommunication sur les pays que je parcours, et qui me refusent les alimens nécessaires. »

Je raconterai à ce sujet un voyage assez curieux, et dont le récit mettra mes lecteurs dans le cas d'apprécier les souffrances des ouvriers évangéliques.

Je retournois de Maïlabouram à Ponganour, chef-lieu de ma mission. En passant à Kerveïpondi, je m'arrêtai chez un Jésuite qui y demeuroit, et je dînai avec lui. M'étant remis en route, accompagné d'un seul domestique, la nuit nous surprit dans des chemins inconnus. Nous fîmes six ou sept lieues dans des plages désertes, jusqu'à ce qu'enfin, accablés de faim et de fatigue, nous arrivâmes à une chauderie près d'un village. J'envoyai mon serviteur à la provision, et il ne rapporta qu'une étincelle de feu pour allumer sa chiroutte. Cependant il se rappela qu'il avoit mis dans une poche de quoi remplir une noix de grains de nellou; mais il n'avoit point de vase pour les cuire. A force de recherches, il aperçut le fragment d'un pot, il le nettoya le mieux qu'il put, fit du feu avec de la paille pourrie, et me servit ce triste souper, qui n'auroit pas suffi à un oison, et qui étoit destiné néanmoins à soutenir mes forces jusqu'au lendemain à cinq ou six heures du soir.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport

du manquement de subsistances que les voyages des Missionnaires sont fatigans. Les localités offrent plusieurs autres genres de mortifications, qu'on ne sauroit estimer à leur juste valeur que d'après l'expérience. Ce n'est pas un léger supplice que de marcher nu-pieds sur des sables brûlans ! Obligé alors de courir comme si on fouloit des charbons enflammés, on se soulage en variant le théâtre de ses douleurs. S'il se trouve, par surcroît d'infortune, qu'on appuie le talon sur quelque grenat, on n'en est pas quitte pour une souffrance passagère : ce minéral corrode les chairs jusqu'à l'os, et les réduit en putréfaction (1). Les chemins sont d'ailleurs hérissés d'arbres d'épines qui sont d'une dureté inflexible. Quelques précautions que l'on prenne, il faut s'attendre à en être blessé plusieurs fois dans le jour; et

(1) Le grenat dont je parle est dur comme le diamant, d'un noir foncé, et coupé à angles très-aigus. Il reçoit fortement l'impression de la chaleur, l'absorbe et la retient : il coupe comme si c'étoit du verre. Aussi, forcé de marcher pendant quelques jours sur un terrain qui en étoit semé, j'eus les talons si corrodés, que je ne pus terminer mon voyage qu'en appuyant le pied uniquement sur les orteils.

en pleine campagne avec une entière sécurité; et si on couche dans une maison, on ne s'inquiète aucunement si la porte est fermée. Il n'y a pas un Indien qui ne respecte assez ses compatriotes pour leur confier le dépôt de sa vie, parce que sa conscience lui dit qu'il garderoit un dépôt semblable, s'il lui étoit confié à lui-même.

Je ne dirai pas tout-à-fait de même du vol, il est sage de prendre quelques précautions pour n'être pas dépouillé; et nous avons déjà vu que des castes entières faisoient cet infâme métier, et que des souverains ne vivoient que de rapines; mais il y a des provinces où les vols sont rares, et où il seroit même avantageux à des fripons de pouvoir prouver qu'on les a volés, parce qu'on a droit de se faire indemniser par les habitans les plus voisins du lieu où le délit a été commis, et qu'on est cru sur la déclaration vraie ou fausse des objets qu'on réclame.

Cette vexation exercée sur des riverains innocens, est cause qu'ils veillent à ce qu'il ne se commette aucun vol, ni sur leur territoire, ni dans le voisinage, et qu'ils acquièrent une étonnante facilité à découvrir les voleurs. Ils ne sont point obligés de faire aucun apprentis-

sage pour devenir maîtres habiles dans cette espèce de police. Ils ne font que consulter leur intérêt.

Rien ne leur échappe de la valeur des indices qu'ils recueillent, ni du parti qu'ils peuvent en tirer.

Ils ont des yeux de linx pour découvrir des vestiges et des pas, là où un étranger n'apercevroit rien du tout. A la manière dont l'herbe est foulée, aux plis des feuilles, aux amas de la poussière, ils connoissent la route qu'a tenu le voleur. Ils devinent sa chaussure, son âge, sa taille, etc. Leur odorat, plus fin que celui des limiers, leur fait distinguer entre mille le coupable qu'il leur importe de trouver. En un mot, leur adresse est telle à cet égard, qu'on les croiroit eux-mêmes complices des vols qu'ils sont chargés de découvrir. Voici deux traits qui prouveront ce que j'avance.

Un particulier m'avoit remis une somme pour restituer à des malheureux à qui il avoit dérobé quelques effets dans un incendie; mais il ne se rappeloit ni l'époque, ni le nom des propriétaires, ni le lieu où avoit été située la maison devenue la proie des flammes, et dont il ne restoit aucun vestige. Tous les renseignemens que je pus me procurer, se bornèrent

à me persuader qu'il y avoit environ quinze ans que le feu avoit consumé quelques maisons dans une certaine rue.

Je mandai un vieil Indien, et je le chargeai de découvrir, 1°. où étoit située une maison brûlée quinze ans auparavant; 2°. les noms des possesseurs de cette maison, et leur demeure actuelle ; 3°. ce qu'on leur avoit volé pendant l'incendie. Quelques jours étoient à peine écoulés, qu'il m'apporta la solution entière du problème. C'étoit à telle époque précise qu'arriva l'incendie, dans telle rue, dans les maisons de tels et tels : on avoit enlevé tels objets dans celle de celui-ci, tels autres dans celle de son voisin ; les familles s'étoient émigrées, puis s'étoient établies dans telle ville. Enfin, toutes ces particularités se trouvoient d'une vérité si précise, que dès le lendemain je vis à ma porte ceux à qui j'étois chargé de faire la restitution.

Pendant le siége de Pondichéry, il y eut dans le nombre des Païens blessés par des coups de feu, un homme dont la tête avoit été traversée par une balle, un peu au-dessus et en arrière des oreilles : je le trouvai sans connoissance, et tellement couvert de son sang, que je ne pus lui administrer le bap

lème que sur la poitrine : je le laissai ensuite, et ne doutai pas qu'il ne dût être mort une heure après. J'en fus entièrement convaincu, lorsque parcourant l'hôpital, le même jour, et tous les jours suivans, je ne le vis plus. Trois ou quatre mois se passèrent ainsi, lorsque je ne sais d'après quel délire de l'imagination, je m'occupai sérieusement et avec inquiétude de cet homme. Je me reprochois de ne m'en être pas informé dans le temps, et je sentois qu'il étoit impossible d'aller demander ce qu'étoit devenu, parmi des milliers de victimes, un blessé dont j'ignorois le nom, porté à l'hôpital : je ne savois en quel temps, etc. Cependant, plein de confiance dans la sagacité de mes Indiens, j'appelle un catéchiste ; je le charge de prendre toutes les informations possibles sur cet inconnu : il part, et m'amène presqu'aussitôt un homme sans yeux, sans nez, sans lèvres, et privé de l'ouïe : c'étoit celui que je cherchois après l'avoir cru mort pendant long-temps.

Y eut-il jamais personne doué de qualités aussi rares pour briller parmi les officiers de police que nos Indiens ? Je reviens aux Missionnaires dont je parlois il n'y a que quelques momens.

Peut-être que mes lecteurs me reprocheront

de m'être beaucoup étendu sur ce qu'ils ont à souffrir, et d'avoir plutôt fait le rôle de panégyriste que celui d'historien. Cependant je n'ai fait que crayonner le tableau. Il est pour eux une privation, la plus pénible de toutes, celle de la société d'un ami, dans le sein duquel ils puissent épancher leur cœur, et auquel ils aient droit de demander du courage et de la consolation (1) : ils font cent lieues, et même davantage, pour jouir pendant vingt-quatre heures de ce soulagement si digne de l'homme et si satisfaisant pour le cœur (2).

(1) Je me suis trouvé, à l'âge de vingt-quatre ans et quelques mois, seul au milieu d'un district de deux cents lieues, n'ayant pour toute bibliothèque qu'un bréviaire, et pour objets de récréations que quelques volatiles. Aussi quelque pénibles que fussent les voyages, ils étoient ma ressource contre l'ennui attaché à une pareille existence.

(2) Je conseille aux jeunes prêtres qui partent pour ces missions, de perdre assez de vue les amis qu'ils ont quittés en Europe, pour essayer de tirer parti de leur commerce avec les Indiens. Après tout, ces bonnes gens sont susceptibles d'attachement : plusieurs d'entr'eux ont des connoissances locales très intéressantes, et qu'ils aiment à communiquer. Ils le font avec grace et avec esprit ; ils sont d'une morale consolante. Qu'importe ensuite la couleur de leur visage !

CHAPITRE V.

Du gouvernement des Chrétiens dans l'Indostan.

J'AI balancé pendant long-temps, si j'exposerois aux yeux d'un lecteur souvent injuste, le tableau des moyens que les Missionnaires emploient pour assurer des succès à l'œuvre à laquelle ils font de si généreux sacrifices. Je me rappelle, en effet, tout ce qu'ont dit certains économistes philosophes du gouvernement que les Jésuites avoient imaginé pour les sauvages de l'Amérique. Ce prodige d'administration paternelle a été peint sous les couleurs de l'ambition, du despotisme, de l'injustice et de la cruauté.

Combien n'est-il pas plus à craindre, qu'en faisant connoître un régime ecclésiastique plus sévère que celui du Paraguai, je ne révolte la délicatesse de ces hommes prévenus, qui condamnent sans examen tout ce qui est opposé à leurs idées libérales ? Quelle apparence que ceux qui s'exagèrent comme des sacrifices ex-

cessivement rigoureux, quelques légères abstinences que la religion prescrit à ses enfans, ne se récrièront pas contre des voies de fait que prennent ses ministres pour assurer l'exécution des lois chrétiennes en punissant les réfractaires ?

Si l'on juge de l'Inde par l'Europe, et du caractère des Bengali, des Thélingans, des Malabars, ou des Tanjaouriens, par celui des Italiens, des Anglais, des Français, et des autres peuples dont la civilisation ne sauroit plus recevoir d'accroissement, on sera étonné, avec raison, de la conduite des Missionnaires à l'égard de leurs Chrétiens; mais la surprise ne seroit fondée que sur une erreur. Avant donc de se laisser révolter par l'idée que le ministre d'un Dieu de paix et de charité qui envoyoit ses premiers disciples au milieu du monde, comme des brebis parmi les loups; qui leur ordonnoit d'annoncer la paix à toutes les maisons qui les recevroient; qui leur faisoit un devoir de souffrir, sans murmurer, les plus injustes traitemens; qui les blâmoit de méconnoître l'esprit dont ils devoient être animés, lorsqu'ils sollicitoient des châtimens pour venger la stérilité de leur ministère; qui leur commandoit d'aimer jusqu'à leurs bourreaux;

avant, dis-je, de condamner la conduite des successeurs de ces premiers apôtres, lorsqu'ils font la fonction de juges correctionnels (1), il faudroit faire les réflexions suivantes :

Premièrement : Que les Missionnaires sont les pères de leurs néophites, sous les rapports les plus essentiels : ce sont eux qui les civilisent, qui élèvent leurs enfans, qui nourrissent les uns et les autres, lorsqu'ils n'ont point d'autre ressource, et qui terminent tous leurs procès. Ce n'est pas à son prince ou aux magistrats du pays que le néophite va raconter sa misère et sa pauvreté ; il parleroit à des sourds : il s'adresse au prêtre, et il est sûr de n'en être pas éconduit. Le prêtre est, à son égard, la Providence immédiate, et, pour ainsi dire, de contact. Quoi de plus naturel après cela qu'il soit puni de ses fautes par l'ordre de celui qui alimente sa vie, et qui récompense en d'autres temps sa fidélité ! Le père n'a-t-il pas droit de châtier son enfant ?

---

(1) Je m'abstins pendant plusieurs années de faire cet emploi odieux. Je disputai le terrain, comme on le verra bientôt ; mais enfin je fus obligé de céder aux localités, et je demeurai convaincu que la morale se prêchoit aux Indiens d'une manière plus efficace par la main qu'avec la langue et des phrases.

En second lieu, la punition n'a lieu qu'à l'égard de ceux qui y consentent, à moins que le Missionnaire n'agisse comme délégué du prince pour la vindicte publique (1), ce qui peut arriver ; car le souverain s'en rapporte à l'exactitude du chef des Chrétiens pour punir les fautes de ses disciples ; en sorte que celui-ci ne peut pas suivre son penchant à pardonner, parce que trop d'indulgence contrarieroit les vues du chef suprême, dépositaire de l'autorité, et il revendiqueroit celle dont il a cédé l'usage, ce qui causeroit grand dommage aux Chrétiens, et même à la religion.

Les Missionnaires sont donc autorisés par les souverains du pays à exercer la justice à l'endroit des Fidèles. Ces princes ont compris que la tolérance qu'ils accordoient au Chris-

---

(1) Quelquefois les Chrétiens viennent supplier qu'on daigne les corriger, et on ne les punit jamais plus sévèrement que lorsqu'on leur annonce qu'ils sont indignes qu'on prenne la peine de les faire châtier ; qu'on la réserve exclusivement pour ceux qui doivent profiter de la correction, et qu'on ne les croit pas dans ce cas. On en a vu solliciter plusieurs jours la punition due à un délit dont ils s'étoient rendus coupables, et désolés du refus constant qu'on leur faisoit d'exaucer leurs vœux,

tianisme, emportoit le besoin d'une certaine étendue de juridiction dans ceux qui présidoient l'assemblée des croyans, afin de punir les délits religieux. Ils ont pensé encore que leurs sujets, devenus chrétiens, aimeroient à ressortir au tribunal d'un homme que son amour pour eux avoit exilé de sa patrie, plutôt que de dépendre de juges étrangers à leur foi, qui puniroient peut-être des actes de vertu dont la religion leur faisoit un devoir.

Il y a plus de deux siècles qu'on est dans cet usage, et les *Nababs*, loin de se repentir de l'abandon généreux qu'ils ont fait d'une portion de leur autorité, multiplient d'un jour à l'autre les témoignages de confiance et d'estime à l'égard des apôtres que le Saint-Siége leur envoie.

Après tout, il ne faut pas imaginer que les Missionnaires exercent le droit de glaive sur leurs disciples. Leur pouvoir se borne à faire distribuer quelques coups de discipline, ou tout au plus à une bastonnade modérée, et dont les coupables avouent toujours la justice.

Lorsque je commençai à parcourir l'intérieur du pays, je n'étois point d'humeur à employer ces moyens violens, quoique repressifs du désordre, ainsi que je l'ai déjà insi-

nué plus haut. Sans condamner mes confrères, je m'éloignois doucement de leur pratique. Aussi, dans un voyage que je fis avec un prince chrétien, il m'entreprit sérieusement sur cet article. « Mon père, me dit-il, vous demeu» reriez vingt ans parmi nous, que votre zèle » seroit sans succès. » Comment cela, lui répartis-je? « Parce que vous ne voulez pas » nous frapper autrement que par vos discours. » Sachez que pour nous rendre bons, il faut » que les avis entrent dans nos têtes à mesure » que le sang sort de nos veines. Les Jésuites » qui nous gouvernent depuis si long-temps » savent ce qui nous convient : aussi nous mè» nent-ils comme il leur plaît. »

J'eus beau me récrier en citant l'exemple de Jésus-Christ et de ses apôtres, qui n'avoient jamais employé de semblables moyens, et qui avoient fait néanmoins de nombreuses conquêtes dans toutes les contrées de l'Univers. Je suis venu, leur disois-je, continuer leurs fonctions; je m'y prendrai pour réussir, comme ils s'y sont pris. Je ne veux pas être plus sage qu'eux. Au pis aller, je ne me reprocherai pas de n'avoir pas fait un bien que je n'aurois pu opérer qu'en démentant la douceur évangélique qui doit caractériser l'ame du prêtre, etc.

Je compris que mes raisonnemens ne faisoient point d'impression, et que mes compagnons de voyage n'en restoient pas moins persuadés qu'un Missionnaire doit avoir le fouet à la main, comme un commandeur de nègres.

Cette conversation me fit faire de nouvelles réflexions. Je commençai à entrevoir que mes confrères avoient eu de fortes raisons pour se comporter autrement que moi. Tu ne connois pas encore assez les Indiens, me disois-je, pour t'assurer qu'ils ne regardent pas comme une faveur ce qui te paroît un châtiment. Que risques-tu à essayer ?

Ma détermination étant prise, l'occasion de signaler mon courroux apostolique ne tarda pas à s'offrir; et ce fut justement le neveu du petit prince dont je viens de parler qui éprouva le premier combien j'avois été docile aux avis de son oncle.

Ce jeune homme, aussi mal élevé que s'il fût né dans l'une des plus basses conditions de la société, avoit osé lever la main pour frapper le prince son père, vieillard doux et aimable, à qui on reprochoit, avec raison, trop de foiblessse pour ses enfans.

Comme le crime avoit été commis publiquement, et en présence des Païens, qui for-

moient les quatre cinquièmes de la population de la ville, je jugeai qu'il falloit mettre un grand appareil dans l'exécution de la sentence que le respect filial exigeoit que je rendisse contre le coupable. Je fis donc élever une chaire ou tribune en dehors de mon église, toute couverte d'une draperie noire, ainsi que la façade : puis, j'envoyai publier dans toute la ville, que les habitans étoient invités à assister à une grande et majestueuse cérémonie qui devoit avoir lieu dans l'église des Chrétiens. Lorsque l'assemblée fut formée, on amena le criminel, lié et garotté. Pendant qu'il étoit à genoux sur le seuil de la porte, je fis une assez longue exhortation sur le respect que les enfans doivent à leurs père et mère ; et après avoir rappelé aux auditeurs le trait scandaleux dont ils avoient été témoins, je m'adressai au patient ; je lui fis remarquer que son crime étant trop énorme pour n'être puni que par des coups de discipline, il alloit recevoir trente coups de bâton. Ce qui fut exécuté sans aucun murmure, et d'une manière qui édifia tous les assistans, mais qui me fit beaucoup plus de mal qu'à celui que j'avois fait châtier. Il n'éprouva de douleur que dans le moment même, tandis que j'en ressens encore en écrivant ceci.

Au reste, ce jugement a été le plus terrible que j'aie porté dans l'Indostan. Je n'ai jamais pu m'accoutumer entièrement à ces usages si contraires à nos mœurs ; et si la Providence me conduisoit de nouveau chez ces peuples, je serois encore aussi rétif qu'avant que le prince chrétien dont j'ai parlé m'eût converti.

Le fait suivant prouvera combien nous étions exempts de passions, ou plutôt jusqu'à quel point nous étions obligés de nous faire violence pour déployer de la sévérité.

Etant à Enjoumalleïdrougam, ou la Forteresse des Sept Montagnes, ville bâtie au levant de la chaîne des Gattes, et au pied de ces montagnes, on me dénonça une femme querelleuse, et qui vomissoit habituellement les injures les plus atroces contre sa belle-mère. On me pria d'arrêter ce désordre, et de punir si sévèrement cette mauvaise langue, qu'elle ne fut pas tentée de recommencer. J'imaginai que le moyen le plus efficace c'étoit de l'humilier. Je la fis attacher à un arbre, à la vue de tous les Chrétiens; mais ayant entendu les cris d'un enfant, et ayant appris que c'étoit le sien, je faillis à m'évanouir, parce que je me reprochai de faire souffrir des privations à ce petit innocent, en même temps

doutois pas qu'il en seroit quitte pour un acte de soumission et d'obéissance. Celui-ci se présenta au premier signal. Il se mit à genoux, et découvrit ses épaules; mais je n'aperçus pas la femme. Je donnai ordre secrètement d'aller la chercher; et en attendant, je jouai le rôle d'un juge très-irrité. Je parlois avec beaucoup de vivacité, afin de gagner du temps. Enfin, la femme arriva; mais elle fit son personnage d'une manière si maladroite, que je craignis d'être forcé à faire exécuter mon arrêt. Elle me dit avec une ingénuité qu'on ne peut cependant pas confondre avec la bêtise: « Hé bien! me voici. » Pourquoi m'avez-vous fait appeler ? » Heureusement que le mari n'entendit pas. Je repris la parole d'un ton fort élevé, en faisant l'éloge de cette femme : « Tu es bien généreuse, lui dis-je, de solliciter en faveur d'un » brutal qui te maltraite. Je ne peux pas être » insensible à ta prière. J'espère que ton mari » saura apprécier ce trait qui est si honorable » pour ton cœur. Je lui pardonne donc à ta » considération. Allez-vous-en tous deux en » paix, et vivez ensemble d'une manière édi- » fiante (1). »

---

(1) Le lecteur imagine, sans doute, que cette

Comme

Comme je perdis ensuite de vue ce couple assez mal assorti, je n'ai pas pu savoir si cette conduite, trop douce pour le pays, n'a point été funeste à l'un ou à l'autre, ou peut-être à tous les deux; car il ne faut pas oublier ce que j'ai dit plus haut que les Indiens apprennent mieux à vivre avec la verge, que par le moyen d'un sermon.

Le P. Ojollais, Jésuite, curé à Kareïkall, colonie française, à trente lieues de Pondichéry, étant un jour sur le point de célébrer les saints mystères, et entendant du bruit dans son église, occasionné par une dissipation indigne du lieu saint, s'abandonna à un mouvent de zèle, qui lui donna bientôt les plus violens remords. Il frappa sur la joue un des assistans qu'il avoit entendu parler, sans faire attention que cet homme étoit un Idolâtre, étranger à son autorité. Le cas étoit grave, et pouvoit avoir des suites fâcheuses (1). Le Père entre-

femme étoit imbécille, et qu'elle n'avoit pas compris l'avis que je lui avois donné le matin. Erreur : elle auroit desiré que son mari subit la peine à laquelle je l'avois condamné, soit par esprit de vengeance, soit qu'elle espérât plus de succès des voies de rigueur que de la clémence.

(1) Il étoit à craindre qu'on ne fit une dénon-

vit tout le danger ; il maudit mille fois sa vivacité et son étourderie, qui pouvoient compromettre la religion même dont il avoit voulu prendre les intérêts : il se retira confus, tremblant et désolé. Cependant on frappe à sa porte ; nouvelle inquiétude. Hélas ! c'est peut-être l'idolâtre outragé qui vient demander raison de l'affront qu'on lui a fait : on ouvre ; c'est lui-même ; qu'on juge de l'embarras de ce pauvre et timide religieux. Cependant le Païen entre, et se présente devant le P. Ojollais, qui étoit tout prêt à recevoir, sans se plaindre, le double et le triple de ce qu'il avoit donné, si on se fût mis en mesure de lui faire une restitution ; mais ce pauvre Païen étoit bien loin d'avoir une semblable disposition. Il aborda le Père, les yeux humblement baissés, et lui tint ce langage : « Seigneur, je viens vous prier » de me recevoir parmi ceux que vous pré» parez au baptême : vous m'avez appliqué » un soufflet qui m'a converti ; j'ai pensé » qu'étant aussi doux, aussi honnête que vous

---

ciation contre lui, qui auroit été accueillie avec d'autant plus d'intérêt, que les gouverneurs souffroient impatiemment que les Missionnaires exerçassent une police correctionnelle de laquelle il ne leur étoit pas permis de se mêler.

» étes, vous ne m'auriez pas traité d'une ma-
» nière aussi violente, pour quelques paroles
» qui m'étoient échappées dans votre temple,
» sans aucun dessein de troubler vos augustes
» fonctions, si vous n'aviez pas été pénétré du
» plus profond respect pour la majesté de
» votre Dieu; d'où j'ai conclu que ce Dieu
» méritoit mes adorations. Ainsi, comptez-
» moi dès ce moment, je vous prie, dans le
» nombre des disciples de votre foi. »

On ne peut pas se former l'idée de l'étonnement où ce discours mit le Jésuite : il auroit volontiers souffleté tout le monde, s'il avoit espéré d'être récompensé partout ailleurs aussi libéralement. (1)

D'après cela, on croira asiément que la conduite sévère que tiennent les Missionnaires à l'égard des néophites indiens, ne diminue en rien l'amour et la confiance de ceux-ci pour leurs pères dans la foi : ils savent que jamais la passion ne les fait agir, et qu'ils sont toujours dans les dispositions de S. Paul, prêts à

(1) Saint François Regis gagna à la vertu un libertin décrié, en employant le même moyen. La grace a ses momens. Il faut convenir cependant que cette manière de prêcher la morale, n'est pas la plus fondée sur les traditions apostoliques.

tout entreprendre, à courir toutes sortes de dangers, à faire les sacrifices les plus pénibles à la nature et à l'amour propre, pour l'avantage de leurs enfans spirituels. Or, je peux assurer que rien au monde n'est mieux fondé que ce jugement.

Je compare les pénitences afflictives dont on châtie les Chrétiens de l'Indostan qui ont commis quelques fautes, à la première opération qu'on fait sur un terrain pour le mettre en valeur : on en arrache les ronces et les plantes inutiles, et on détruit les insectes qui s'en approprient les sucs; mais après ces travaux préliminaires, on laboure, on sème, et on arrose pour recueillir des fruits. Telle est la méthode que suivent les ouvriers évangéliques.

Leur zèle ne peut pas être suspect. Après avoir fait tous les sacrifices en quittant leur patrie, ils sont assurés de ne trouver dans l'Inde aucun dédommagement : leurs travaux y sont tout-à-fait désintéressés. Comme leurs besoins sont fort circonscrits (1), et que la

---

(1) J'ai fait l'essai, dans l'intérieur des terres, de dépenser trois sous pour mon repàs, et il ne m'est presque jamais arrivé de pouvoir trouver dans le

mission fournit à ces besoins, ils ne reçoivent absolument rien de leurs néophites, quelque riches qu'ils puissent être. (1)

Aussi emploient-ils souvent cet argument si favorable à la foi : assignez, disent-ils, à leurs auditeurs un motif humain qui nous ait déterminé à quitter nos parens, nos amis, nos jouissances, à parcourir toute l'étendue de l'Océan, pour venir vous prêcher la religion Nous ne vous demandons que vos ames; et, loin d'exiger votre or, nous partageons encore avec vos pauvres les foibles ressources que la Providence nous a ménagées, et que nous tirons de notre pays.

Ainsi, le cœur vide de tous desirs d'acquérir des richesses, les mains nettes de tout présent, les Missionnaires ne possèdent que les vête-

---

pays de quoi les dépenser. Du côté de Kadappa, je rencontrai des aubergistes, les seuls que j'aie vus dans tout l'Indostan, qui me donnoient deux plats de légumes, et faisoient cuire mon riz, pour la valeur d'un doudou, ou quatre liards.

(1) Je ne parle pas de Pondichéry, où les prêtres étant curés, reçoivent les honoraires connus sous le nom de droits curiaux, pour les inhumations, le son des cloches, et la célébration des messes et des offices.

mens dont ils sont couverts. Ceux qui vivent isolés dans l'intérieur des terres, ont à la vérité quelques revenus, mais si modiques, qu'ils suffisent à peine à leurs besoins les plus pressans. Ils doivent se nourrir, eux et plusieurs valets, payer des gages, réparer leurs maisons, et faire des aumônes avec 1,000 liv. tournois par chaque année. (1)

Ce désintéressement, au reste, est d'autant plus édifiant, que, sans compromettre leur ministère, sans intéresser le moins du monde leur confiance, il ne tiendroit qu'à eux de s'enrichir (2) ; mais alors il ne leur seroit plus

---

(1) Chaque serviteur coûte un sou par jour pour sa nourriture. On lui donne deux sous par semaine pour le bettel et le tabac; vingt sols, à-peu-près par an pour son vestiaire, et neuf livres de gages.

(2) Je refusai neuf cents livres dans une occasion pour célébrer une messe. J'aurois gagné quarante ou cinquante mille livres, si j'avois consenti à demeurer six mois dans un camp, etc. Les Jésuites, avant moi, auroient acquis la moitié de l'Inde, s'ils avoient voulu profiter des circonstances. L'un d'entr'eux avoit amassé une somme d'environ dix mille livres en qualité d'aumônier français. Quoique cette somme lui appartînt très-légitimement, il ne s'en appropria rien; il employa toute entière à établir

possible de tirer parti en faveur de la religion, de l'argument, si concluant, des peines qu'ils prennent chaque jour, pour augmenter le nombre des Chrétiens, et sanctifier ceux qui le sont déjà.

C'est parce que les Missionnaires rapportent tout au succès de leur ministère, qu'ils se mettent à l'étroit afin d'entretenir un plus grand nombre de catéchistes; mais s'ils ne se refusent à aucun sacrifice pour en avoir de bons, il faut convenir qu'ils retirent d'eux de grands avantages. D'abord, ils se déchargent sur eux d'une partie de l'instruction, comme je l'ai déjà dit plus haut; puis les catéchistes suppléent le prêtre, jusqu'à un certain point, à l'égard des malades, en leur donnant des avis salutaires, et leur faisant former des actes propres à leur procurer la rémission de leurs péchés, lorsqu'il leur est impossible de recevoir les sacremens; ce qui arrive le plus ordinairement, malgré que les Missionnaires volent au secours des moribonds lorsqu'ils en sont requis;

---

un pauvre domestique qu'il avoit élevé dès l'enfance, et qu'il regardoit comme son fils. Tous les autres donnoient à mesure qu'ils recevoient, et ne possédoient jamais rien.

car on ne fait pas quarante ou cinquante lieues aussitôt qu'on le desire : on arrive trop tard, ou bien le malade est guéri.

L'emploi principal des catéchistes est de baptiser les enfans des Païens, lorsqu'ils sont en danger de mort. Comme ils sont du pays, et souvent de la même caste que ceux à qui ils veulent rendre ce service, ils ont les entrées libres des maisons; avantage que n'ont pas les Missionnaires. (1)

Enfin, les catéchistes sont chargés de pré sider aux prières publiques, de faire des lec tures spirituelles aux Chrétiens, de les exa miner avant de les admettre aux sacremen ils sont les compagnons de voyage des ministr évangéliques, et quelquefois leurs courriers, q les précèdent dans les églises de leur distri ou arrondissemens, et avertissent les fidè des divers endroits, de l'arrivée prochaine Missionnaire. Conseillers nés de celui-ci,

(1) Il ne seroit pas décent que les prêtres pé trassent dans les maisons des Indiens, à moins être invités, parce que les femmes s'y tiennen leur aise assez communément; et que le specta d'un pareil négligé est trop dangereux à des y européens. Les catéchistes, qui y sont accoutum n'en eprouvent au contraire aucune impression.

s'informent de tout ce qui a rapport à la moralité et à la religion de ceux qui sont confiés à leur vigilance, afin de l'en instruire ; ils lui exposent les querelles que les particuliers ont entr'eux, et les procès qui divisent les familles ; ils sollicitent les châtimens à infliger aux coupables, et en sont les exécuteurs ; et même ils jugent et infligent des peines lorsque leur intelligence et leur modération sont assez connues pour qu'on leur accorde cette autorité : en sorte qu'on peut regarder les catéchistes comme un des anneaux de la hiérarchie administrative des chrétientés.

Il seroit à desirer qu'on ne fût pas obligé de donner des honoraires à ces hommes précieux, afin de pouvoir en augmenter le nombre, qui se trouve fort circonscrit par le défaut de moyens pécuniaires dont jouit le gouvernement ecclésiastique dans ce pays. (1)

On pourroit aussi ordonner prêtres ceux

---

(1) En Chine, en Cochinchine, et dans le royaume de Tonkin, la place de catéchiste est accordée comme une récompense à la piété des plus grands seigneurs. Cela attache plus de considération à cet état, qui est aussi rempli avec plus de zèle et plus de succès que dans l'Indostan.

d'entr'eux qui seroient les plus instruits, les plus vertueux, et dont la position seroit compatible avec le sacerdoce; car le christianisme ne sera jamais une production indigène, si les cultivateurs de la foi ne sont pas nés sur les lieux.

On voit, par tout ce que nous avons dit, comment les Chrétiens de l'Indostan sont suffisamment pourvus de secours spirituels et religieux, malgré le petit nombre des Missionnaires et la grandeur démesurée des districts de chacun d'eux (1); c'est que le prêtre fait faire par ses catéchistes répandus çà et là sur l'immense surface de terrain qui relève de sa juridiction, une partie de ce qu'il lui est impossible d'exécuter par lui-même.

Il faut convenir cependant que ces chrétientés ne sont pas cultivées avec ces soins assidus qu'on prodigue aux Fidèles des établissemens coloniaux. Ici, il y a une plus grande unité d'action, par les rapports journaliers et immédiats qu'on entretient avec eux. Les besoins d'un

---

(1) J'ai été chargé pendant un temps, d'un district de trois cents lieues de circonférence : il étoit à la vérité le plus grand de tous, mais les plus petits n'avoient pas moins de cinquante ou soixante lieues.

chacun sont connus : tous les individus sont surveillés exactement. Il y a police et contre-police, pour qu'aucun désordre, aucune infraction, n'échappent à la connoissance de ceux qui sont préposés pour y remédier. Ajoutez à cela que les Missionnaires qui exercent sur les côtes, sont presque tous des vieillards, chez qui l'expérience a mûri le zèle, et que la longue habitude d'exercer le ministère a rendus plus propres à en assurer le succès : aussi, rien n'égale le respect que les Indiens leur portent, et la confiance qu'ils ont en eux. Ces hommes vénérables sont couverts des cicatrices de plaies reçues dans les combats qu'ils ont livrés. Je veux dire qu'ils sont presque tous attaqués de quelque maladie qui est le fruit du pénible ministère qu'ils ont exercé dans l'intérieur des terres, et qui les a obligés à la retraite ; mais retraite aussi fatigante qu'elle est honorable. Ainsi, et d'après ces titres, existoient de mon temps, à Pondichéry, à Madras et Kareïcal, les Montjustin, les Mosac, les Costa, les Cœurdoux, les Possevin, les Guirbaldi, les Garofallo et les Gibeaume, noms vénérables, et qu'aucun Chrétien ne prononça jamais qu'avec respect.

CHAPITRE VI.

De quelques fonctions et institutions religieuses, et de la manière dont elles s'exercent à l'égard des Chrétiens de l'Indostan.

LES Missionnaires sont obligés de faire plusieurs personnages. D'abord, comme seigneurs temporels, députés ou délégués par les princes idolâtres ou mahométans, il leur appartient de connoître des altercations entre Chrétiens, et de juger leurs procès. J'ai déjà parlé ailleurs de cette fonction. Ils peuvent aussi amender, punir, faire les règlemens de police qu'ils jugent convenables, pourvu, toutefois, qu'ils ne contrarient pas les ordonnances des souverains chez lesquels ils sont établis, et qu'ils n'ordonnent ou ne défendent rien contre la disposition des usages des castes qui leur sont soumises.

Il faut en outre qu'ils exercent la médecine, qu'ils répondent aux consultations qui leur sont adressées sur ce qui concerne les maladies et les remèdes. On leur suppose des connoissances de la médecine, comme étant Euro-

péens, et parce qu'on ne croit pas que les Européens puissent rien ignorer. (1)

Enfin, les Missionnaires sont obligés de répondre sur tout. Le scandale seroit grand, s'ils se trouvoient quelquefois en défaut. Les Indiens interrogent volontiers, par la raison qu'ils ignorent beaucoup de choses, et qu'ils ont le sentiment de leur facilité à retenir ce qu'on leur enseigne. Tantôt ils demandent le nombre des potentats de l'Europe, et la forme des gouvernemens; d'autres fois, la force et la population de chaque Etat, le caractère, les mœurs, la religion des divers peuples qui habitent notre continent: l'un veut savoir comment nous nous habillons, ce que

---

(1) Il seroit fort à desirer que quelques-uns des prêtres envoyés dans l'Indostan, eussent en effet quelque teinture de cet art; rien ne leur donneroit autant de crédit parmi le peuple; rien ne multiplieroit autant les moyens d'avancer les affaires de la religion que celui-ci. Un bon médecin, ou autrement un charlatan impudent et expéditif, passe chez les Indiens pour un homme extraordinaire, qui a des rapports tous particuliers avec la Divinité; idée qui prend peut-être sa source dans l'usage de ce pays d'allier assez souvent la médecine avec la magie.

nous mangeons, la manière de cultiver nos terres : un autre interroge sur nos manufactures, sur nos outils : un troisième met le prêtre sur la sellette, jusqu'à ce qu'il lui ait dit les noms et les qualités des plantes, des arbres, de toutes les productions de la terre. Celui-ci parlera mathématiques sans en savoir le nom; celui-là entamera le long chapitre de l'astronomie. Je le répète, il seroit de la dernière indécence que le Missionnaire restât court : il ne doit jamais pousser l'humilité jusqu'à dire : « Je ne sais pas. » (1)

Cependant le Missionnaire a d'autres devoirs à remplir, sur quelques-uns desquels il nous reste à faire des observations.

---

(1) Il y auroit un moyen de couper court à cet embarras : si on n'avoit pas d'autres fonctions à exercer qui exigent l'usage de la parole, ce seroit d'imiter la conduite de certains fakirs ou pénitens mahométans, qui parcourent des royaumes entiers en gardant le silence le plus rigoureux. On ne les estime pas moins que s'ils prononçoient des oracles, parce qu'on ne doute pas qu'ils n'en proférassent en effet s'ils vouloient ouvrir la bouche.

ARTICLE PREMIER.

Le Baptême des Enfans.

Un des principaux fruits de l'apostolat de l'Indostan, c'est le baptême des enfans des Païens : cet avantage est d'autant plus précieux, qu'on ne les baptise que dans le danger de mort, et lorsqu'on a l'espérance la mieux fondée qu'ils ne perdront pas la grace qu'on leur procure.

Comme l'Inde est prodigieusement peuplée, que le fléau de la guerre pèse continuellement sur quelques provinces, et que la suite ordinaire de ces guerres à moitié sauvages, c'est une famine locale qui ne manque pas d'être fort meurtrière, la récolte des enfans à baptiser est abondante : aussi on a connu tel Missionnaire qui avoit procuré le baptême à trente ou quarante mille enfans qui étoient dans le cas dont je parle, pendant les années de son ministère. (1)

---

(1) On estime que le P. Mosac, jésuite, a conféré ce sacrement à plus de quarante mille personnes, dont la presque totalité étoient des enfans malades.

C'est dans ces occasions, sur-tout, que les catéchistes sont d'une utilité incalculable. Ils s'introduisent dans les maisons, sans qu'on soupçonne leurs desseins, ils s'entretiennent familièrement avec les gens de la famille, ils voient les enfans malades sans difficulté, et ils les baptisent en feignant de leur donner quelque remède. Il est bien rare qu'un enfant païen meure sans baptême dans les lieux où il y a de zélés catéchistes.

Lorsqu'un Missionnaire voyage accompagné de son catéchiste, on s'y prend autrement, afin d'assurer le salut des enfans. Arrivés dans une ville ou une peuplade affligée d'une épidémie, le prêtre étale une pharmacie au milieu d'une place publique, pendant que son compagnon crie dans tous les carrefours, qu'un célèbre médecin est dans la ville, qu'il distribue des remèdes gratuitement, et qu'il est visible à toute heure. A ces mots, tout le monde court : sains et malades, tous se pressent autour du nouvel esculape, avec autant d'empressement qu'en témoignent nos paysans des campagnes, pour se rendre, au son du cors, auprès d'un empirique.

Le Missionnaire, travesti en médecin, promène gravement ses regards sur l'assemblée. Il démêle

démêle aisément dans la foule les enfans malades; il les fait avancer, leur tâte le pouls, comme s'il avoit les plus grandes connoissances du mouvement de la fibre; puis, d'un air scientifique, il ordonne à son élève de laver la veine du front du malade, pour mieux distinguer les symptômes de la maladie; c'est-à-dire, qu'il ordonne à son catéchiste de le baptiser.

Il arrive cependant quelquefois qu'on est séduit par son zèle, et qu'un desir trop peu prudent expose le sacrement dans ses effets. C'est ce qui m'arriva dans une occasion importante; ce qui me rendit plus circonspect dans la suite.

En traversant Valdaour, ville distante de cinq à six lieues de Pondichéry, j'avois donné le baptême à un assez grand nombre d'enfans que je ne soupçonnois pas devoir survivre plus de quelques jours à la cérémonie. Je m'étois trompé. Quelques mois après, je rentrai dans cette ville, ou plutôt je passai la nuit sous un arbre près des murailles. A peine y fus-je arrivé, que j'aperçus une immense procession de gens de tout âge et de tout sexe, qui dirigeoient leur marche vers moi. Je ne savois que penser de cette visite nocturne; mais mon inquiétude fut calmée bientôt après. Tous ces

pélerins m'amenoient leurs enfans ; en me priant de leur donner le même remède que j'avois administré à mon passage, et m'assurant qu'il avoit fait merveilles, et que les malades en avoient été guéris. Ce fut un motif pour moi de refuser ce qu'ils demandoient, et de les congédier. (1)

---

(1) J'aurois pu, sans doute, donner le baptême à leurs enfans, si les pères y eussent consenti ; mais je suis assuré que si je leur avois dit mon secret, cet aveu auroit produit un mauvais effet : je me tus.

Au reste, j'invite les jeunes Missionnaires à surveiller de près les catéchistes, relativement au baptême ; car il leur est arrivé, afin de mieux cacher aux yeux des Païens l'action religieuse qu'ils faisoient, de se partager la besogne entre plusieurs. L'un versoit l'eau, et l'autre prononçoit les paroles. Quelquefois encore ils se contentoient de toucher le front avec un linge mouillé, sans qu'il tombât une seule goutte d'eau sur le corps de l'enfant. Tous ces inconvéniens doivent déterminer le prêtre à baptiser lui-même, autant qu'il est possible, plutôt que de confier cette fonction à qui que ce soit.

ARTICLE II.

Le Ministère à l'égard des Idolâtres.

Ce ne seroit pas avoir formé une Eglise que de compter plusieurs milliers d'enfans de Païens baptisés, puisqu'on ne les fait chrétiens que par l'espérance de leur mort prochaine; aussi les Missionnaires s'occupent d'arracher à l'idolâtrie les adorateurs des démons, afin d'en faire des disciples de Jésus-Christ; et quoique leur zèle éprouve bien des obstacles, il n'est pas cependant sans fruit : chaque mois, et plus souvent encore, l'Eglise indostane peut se glorifier de la naissance spirituelle de quelques nouveaux enfans. Il est vrai que les sentiers qui conduisent à la connoissance de l'Evangile sont obstrués de ronces et d'épines; mais les Indiens ont la grace de marcher avec courage dans les voies qui effrayeroient tous autres qu'eux. (1)

Un des moyens les plus ordinaires que le

(1) J'ai insinué ailleurs les sacrifices qu'ils sont obligés de faire pour devenir chrétiens : il leur en coûte quelquefois leur fortune, et presque toujours les honneurs de la caste.

Seigneur emploie pour les amener à sa religion, c'est l'appareil de nos cérémonies, et l'esprit du christianisme qu'ils ont le bon sens de découvrir à travers les pratiques du culte : ils concluent de notre gravité dans l'exercice du ministère, que nous sommes parfaitement convaincus des vérités que nous prêchons, et qu'étant remplis de lumières, nous sommes incapables de prendre le change, et de donner dans l'erreur. (1)

J'ai déjà dit que le baptême opère, dans les adultes, des effets si surprenans, qu'il enlève, en quelque manière, toutes les traces du péché originel, et jusqu'au germe du dérèglement des passions. Or, des changemens aussi subits et si complets, ne peuvent échapper aux Païens, parens et amis des néophites ; et ils ont trop de bon sens naturel pour ne pas conclure d'un effet surnaturel, que sa cause doit l'être également.

La morale sublime et touchante de la religion, fait encore des impressions profondes à

(1) Le préjugé du pays est tellement favorable au christianisme, qu'il est connu d'un bout de l'Inde à l'autre, par la dénomination de *loi de la vérité*, *sattia vedam*.

ceux d'entre les Indiens qui sont capables de la bien saisir : ils trouvent que tous les préceptes de l'Evangile sont dignes de Dieu ; ils les rapprochent de ceux qui sont gravés dans leur conscience, et ils remarquent une conformité qui les enchante. Lors même qu'ils sont esclaves des penchans corrompus du cœur, on les entend s'écrier : « Qu'elle est sublime » cette religion que vous nous annoncez ; mais » il faudroit être de la nature des Anges pour » la pratiquer parfaitement ! » (1)

Ce n'est pas à dire cependant que les imaginations des Indiens soient révoltées par l'exposition de nos vérités spéculatives, objets et

(1) L'argument tiré de la morale de l'Evangile a tant de force sur l'esprit de ces peuples, que je conseille aux Missionnaires de faire connoître la morale de Jésus-Christ avant de parler de sa personne. On pourroit commencer l'instruction des Idolâtres à-peu-près de cette manière : « Quelle idée auriez-vous d'un homme qui vous diroit que le monde entier n'est composé que de frères, qui doivent s'aimer tendrement, se rendre tous les services dont ils sont capables, sans que l'inimitié, les mauvais traitemens, les outrages des uns autorisent les autres à changer de sentiment ou de conduite à leur égard ? »

matière de scandale pour tant d'esprits tracassiers qui veulent en savoir autant que le Dieu qui leur a donné à chacun une mince portion de raison qu'ils appellent bel-esprit après qu'ils l'ont dégradée. Accoutumés, dès l'enfance, à entendre raconter des guerres de géans avec des singes, des métamorphoses jupitériennes, et tous les contes de la Bibliothèque Bleue, les habitans de l'Indostan sont prévenus en faveur du merveilleux. On peut assurer qu'il est heureux que l'Evangile ait ses mystères; car sans mystères les Indiens s'en défieroient : ils croiroient qu'une religion qu se montreroit à découvert dans toutes ses par ties, seroit l'ouvrage des hommes (1); aus ils ne cherchent pas à comprendre l'incom préhensible; et j'ai remarqué qu'ils conse voient une foi pure et virginale, au sein mêm du désordre : d'où l'on doit conclure que l'e durcissement n'est presque jamais consomn chez les plus immoraux d'entr'eux.

La Providence divine a ménagé aussi da les usages du pays relatifs aux alliances, d

(1) Je laisse à mes lecteurs à décider, qui Indiens ou de nos incrédules ont le sens plus dro et les idées plus saines.

moyens prompts, faciles et certains de multiplier les Fidèles ; car une femme devant toujours être de la même religion que son mari, si celui-ci est chrétien avant son mariage, la future épouse est catéchumène de droit, et on la baptise avant les épousailles.

Vers l'an 1780, *Aider-ali-'kan* voulant renouveler et augmenter son sérail, donna ordre de rechercher pour cet effet toutes les jeunes filles de caste, âgées d'environ douze ans, et qui se feroient remarquer par leur beauté. Il y avoit alors à Ballabouram une famille païenne, mais honnête, qui trembloit sur le sort d'une jeune enfant de cet âge, et dont les charmes ne devoient pas échapper aux perquisitions des satellites préposés pour consommer le déshonneur des beautés innocentes. Ses parens, malgré leur aversion contre les Chrétiens, leur confièrent le dépôt précieux qu'ils avoient intérêt de conserver : l'enfant fut instruit des vérités de la religion ; elle les goûta, et alloit recevoir le baptême, lorsque sa mère arriva pour la reconduire dans sa maison. Ce contre-temps me fit beaucoup de peine ; mais enfin je ne pus pas refuser à une mère sa fille, qu'elle avoit déposée avec confiance dans les mains de mes disciples.

Arrivée chez elle, on s'occupa de la marier promptement, pour éviter de nouveaux embarras; mais la petite déclara que, voulant être chrétienne, elle ne consentiroit jamais à s'allier avec un Païen, au culte duquel l'usage du pays l'obligeroit d'être asservie. Sur ces entrefaites, mon confrère apprit qu'elle avoit un oncle veuf qui étoit chrétien : il lui persuada d'aller demander sa nièce, selon le droit qu'il avoit de l'épouser. Il le fit par complaisance, et afin qu'elle fût autorisée à recevoir le baptême malgré ses parens. (1)

Les guerres fréquentes, et les famines meur-

---

(1) La mère, qui avoit si long-temps persécuté sa fille afin de la détourner du projet d'embrasser le christianisme, a reçu elle-même le baptême après le mariage de son enfant, et elle est devenue la plus respectable de toutes les femmes chrétiennes du pays.

Je n'oublierai jamais le discours sublime qu'elle tint à sa fille en ma présence, afin de la déterminer à la suivre, lorsqu'elle vint me la redemander: « Méconnois-tu, lui disoit-elle, en portant avec » grace la main sur sa poitrine, méconnois-tu ce sein » qui t'allaita et que tu as desséché, ce visage si » souvent baigné de tes propres larmes et caressé » tant de fois par tes petites mains, ce ventre qui fut » ta demeure et ton premier berceau, etc. ? »

trières causées par la barbare cupidité des spéculateurs marchands, servent néanmoins à faire connoître la vraie religion à un grand nombre de personnes qui sont obligées d'émigrer vers les bords de la mer, où les ressources sont plus abondantes. Ces émigrations leur ôtent une partie de leurs habitudes, et surtout le respect humain qui leur auroit rendu inutile la connoissance de la vérité, s'ils eussent demeuré au milieu de leurs parens. Si on ouvre les registres des Missionnaires, on lit fréquemment : « Tel, né à 100, à 150 lieues, » a été baptisé tel jour. » C'est peut-être à quelque événement semblable que la plupart des Brames chrétiens doivent le bonheur dont ils jouissent.

Les épidémies, suites ordinaires des autres fléaux, donnent aussi à l'Eglise de nombreux essaims d'enfans spirituels, dont quelques-uns se rendent avec une si étonnante docilité, dès les premiers rayons de lumière que la foi fait briller à leurs yeux, qu'on est tenté de leur appliquer cette parole de Tertullien : « Leur » ame est naturellement chrétienne. » (1)

Mais, hélas, tous ceux qui sont appelés ne

(1) *Anima naturaliter christiana.* Tert.

encore unie à son corps, que pour recevoir l'eau de la régénération !

Dans le temps de cette famine épouvantable que j'ai décrite au premier volume de cet ouvrage, je promenois mes yeux de tous côtés pour découvrir ceux que je soupçonnois être atteints de la dyssenterie, suite nécessaire de la mauvaise qualité ou de la privation des alimens. Une fois, j'aperçus un homme d'environ cinquante ans, qui s'étoit traîné au milieu d'un champ pour y périr. Il n'y avoit guère d'apparence que cet infortuné, dont les facultés intellectuelles, déjà si bornées, devoient être paralysées par l'inanition et la défaillance, parvînt à comprendre les vérités sublimes du Christianisme, à les goûter, et à sentir le besoin de les croire. Mais un ouvrier évangélique espère aisément un miracle, lors sur-tout que l'espérance qu'il en conçoit se trouve d'accord avec l'idée qu'il s'est formée de la bonté de Dieu envers ses créatures. J'abordai donc ce moribond; je l'entretins de l'unique moyen de lui rendre ses maux profitables. Je lui annonçai un Dieu, son créateur et son père; une éternité qu'il alloit commencer incessamment, et qui pouvoit devenir

pour lui le centre et l'élément du bonheur, s'il prêtoit l'oreille à mes avis. Il m'écouta comme si je ne lui eusse rien appris de nouveau. Son esprit parut être de niveau avec les objets sublimes que je lui faisois envisager. Il eut le sentiment des vérités que je lui découvrois; il savouroit avec un air de satisfaction les paroles de paix qui sortoient de ma bouche; il courba humblement la tête, et reçut avec la plus parfaite reconnoissance la faveur insigne que Dieu lui avoit réservée dans sa miséricorde. Je l'abandonnai ensuite à la grace dont il venoit d'être enrichi, et par laquelle il alloit être bientôt après agrégé aux habitans du ciel.

Combien de traits semblables je pourrois rapporter pour la consolation de la foi! L'Inde est fertile en miracles de cette espèce. Il n'y a pas un seul Missionnaire qui ne puisse en raconter quelques-uns: aussi, n'est-ce pas sans raison que saint Thomas enseigne, que si un Infidèle garde exactement la loi naturelle, Dieu enverra plutôt un ange pour l'instruire des vérités du salut, que de permettre qu'il meure dans les ténèbres de son infidélité. J'ai remarqué, en effet, que presque tous ceux qui reçoivent le baptême par des moyens et dans des circonstances extraordinaires, ont vécu

honnêtement dans l'infidélité ; et que s'il se trouve des Païens dont l'aveuglement et l'obstination attristent le zèle apostolique, c'est qu'ils ont abusé des lumières naturelles, et qu'ils se sont abandonnés à des vices grossiers ou à des passions injustes, malgré les cris et les remords de leur conscience.

Cependant il ne faut pas croire que la semence évangélique soit si peu féconde parmi les Idolâtres de l'Indostan, qu'elle ne fasse éclore que quelques rares épis, et seulement dans quelques contrées plus favorables à la culture. Il y a des Chrétiens dans toutes les castes : on ne rencontre presque pas une peuplade qui n'en renferme plus ou moins ; et comme aucun prince de l'Indostan n'empêche d'annoncer Jésus-Christ, pour peu que les ouvriers évangéliques se multiplient, et que les Européens cessent de scandaliser par leurs mœurs, il est à croire que ce beau pays sera entièrement chrétien avant trente ans.

Chaque Missionnaire défriche, autant qu'il peut, autour de lui; et j'ai déjà remarqué qu'il n'y en a point dont le district ne soit plus étendu que plusieurs des départemens de la France. Un prêtre qui ne gouverneroit qu'une chrétienté répandue sur deux ou trois cent

lieues carrées, se croiroit presqu'inutile dans la mission : de manière qu'il voyage une grande partie de l'année ; et lorsqu'il n'a rien à faire pour le service des Chrétiens, il prêche aux Idolâtres.

Etant à *Darmavaram* (1), où j'avois une petite église, et quelques centaines de Chrétiens, je reçus la visite du gouverneur, accompagné des personnages les plus distingués du pays. Après les saluts réciproques et des complimens orientaux, je priai ce seigneur de trouver bon, que puisque le desir seul de faire connoître le vrai Dieu m'avoit amené dans la ville, j'eusse la consolation de le lui annoncer. Il accepta mon offre ; mais il voulut que je fusse obligé de répondre aux objections qui me seroient faites ; et il désigna un de ceux qui l'accompagnoient, et qui avoit sans doute une grande réputation de doctrine, pour

(1) C'est-à-dire, *le séjour de la vertu.* C'est une des plus grandes villes de l'Indostan, éloignée des Gattes d'environ quatorze *cadam,* ou un peu plus de quarante lieues communes de France. Elle est plus civilisée que les autres villes : ses habitans, presque tous idolâtres, sont gais, affables pour les étrangers, d'une grande douceur de mœurs, et, par-dessus tout, curieux jusqu'à l'excès.

résoudre à mes difficultés, et me proposer les siennes. La conférence prit aussitôt un caractère, sérieux qui me donna de l'espoir; mais je me trompai, comme on va le voir.

L'objet principal que j'entrepris de traiter fut la nature de Dieu. Après avoir fait un développement des perfections divines, proportionné à l'intelligence de tous mes auditeurs, j'en vins aux conséquences de pratique. Je leur fis remarquer combien il étoit absurde de faire partager à des créatures un hommage que la raison revendique exclusivement pour leur auteur. Nous ne fûmes d'accord sur aucun point. Mes adversaires avoient pris leur parti d'avance : ils auroient eu de la peine à m'avouer qu'un cercle n'est pas un triangle. Toutes les passions et tous les préjugés sembloient occuper les avenues de l'esprit de mes auditeurs, et mon antagoniste entendoit à merveille les petits tours d'adresse de certains incrédules de l'âge de dix-huit à vingt ans, qui, lorsqu'ils sont pressés par un bon argument, prennent, pour y répondre, le ton de l'ironie ou du badinage. Le théologien de *Darmavaram* avoit toujours sous la main une mauvaise plaisanterie, un sarcasme. Les autres rioient, et ma logique étoit écrasée par un bon mot.

Devenu

Devenu fier par ce pitoyable succès, cet homme prit l'offensive, et me reprocha d'adorer un Dieu que je ne voyois pas. « Vous vous trompez, lui dis-je, le Dieu que j'adore, tout spirituel qu'il soit, est visible, et en quelque sorte palpable. » « Montrez-le-moi donc, ajouta-t-il aussitôt avec vivacité. Contemplez ses ouvrages; il s'est peint dans chacun d'eux : jugez de l'habileté et des moyens infinis de l'ouvrier, par les chefs-d'œuvre qui sont sortis de ses mains. » Ce malheureux, insensible à toutes les impulsions de la grace, me montrant de la main une muraille, se mit à crier de toute sa force : « Le » Dieu que j'adore est caché dans l'épaisseur » de ce mur; c'est de là qu'il sourit aux hom» mages que je lui rends. » Tous les assistans applaudirent avec transport à cette sublime conception, et on se sépara pour ne plus se revoir.

Mais dans le temps que ces aveugles fermoient les yeux à la lumière des vérités les plus communes, un peuple lointain, et qui n'avoit jamais entendu le nom de Jésus-Christ, m'envoyoit un député, pour me prier d'aller lui présenter le flambeau de la foi. Quelle délicieuse surprise ne fut pas la mienne, lorsqu'occupé à rêver tristement sur les funestes

dispositions des habitans de Darmavâram, je vis se prosterner à mes pieds un inconnu qui me dit qu'il étoit en route depuis plusieurs jours, envoyé par les principaux d'une grande ville, qui demandoit à connoître la loi de la vérité ! Il ajouta que, dans le cas que je desirasse former une chrétienté dans son pays, les magistrats m'offroient tout le terrain nécessaire; et que de plus, ils me céderoient en toute propriété un étang précieux, dont l'eau baignoit une campagne immense; en sorte que j'aurois dans les mains la clef des trésors de la ville et des environs. Je me mis en route aussitôt; et après quatre à cinq jours de marche, j'arrivai à un petit pavillon qu'on m'avoit préparé près de la ville, et à côté de l'étang. On ne s'étoit pas borné à cette attention: on avoit déjà tracé des rues, et commencé une église et des maisons autour de moi, comme pour former une seconde ville. Je ne demeurai que trois jours dans ce lieu; mais je ne cessai, pendant ce temps, de prêcher jour et nuit. Les habitans de la ville venoient m'entendre, par détachemens de plusieurs centaines à la fois, depuis le matin jusqu'au soir; et après le coucher du soleil, les peuples des campagnes remplissoient ma maison jusqu'à la

pointe du jour. Le Seigneur opéra dans cette occasion quelques conversions éclatantes, entr'autres celle d'un vieux prêtre des idoles, qui m'interrompit un jour au milieu de mon instruction, et s'écria à très-haute et intelligible voix qu'il renonçoit à ses dieux, et se rangeoit parmi mes disciples (1). Je ne puis pas dire, au reste, combien il y eut de personnes qui embrassèrent la foi, parce que je partis trop promptement pour pouvoir juger du fruit de mon ministère : j'envoyai un catéchiste pour les instruire plus en détail, et j'abandonnai ce nouveau domaine aux soins d'un Missionnaire qui étoit plus à portée de le faire valoir.

Il ne m'a pas été possible de découvrir d'où étoit venue à ce peuple l'ardeur incroyable qu'il témoignoit pour connoître la vérité (2);

---

(1) Expressions consacrées parmi les Indiens, pour signifier qu'ils s'attachent à une doctrine qu'on leur annonce.

(2) Je crois néanmoins me rappeler qu'un pitcheikaren, ou mendiant chrétien, avoit été le premier apôtre de ce pays : apparemment que cet homme fit, en présence de quelques-uns de ces Idolâtres, ses exercices religieux; qu'ils le questionnèrent à cette occasion, et qu'ils jugèrent, d'après

mais quelle qu'en ait été la cause ou l'occasion c'est une belle leçon pour tant de Chrétien apathiques, qui ne feroient pas un pas pour s procurer de l'instruction, et qui ne sont jamai plus mécontens de leurs pasteurs, que lorsqu ceux-ci remplissent leurs devoirs avec plus d zèle et d'exactitude. J'ai entendu des catholi ques faire valoir les sacrifices qu'ils avoient fa à leur religion, parce que, pendant le temp de notre tribulation, ils étoient allés à quel ques lieues de leur domicile, pour trouver u ministre du sacrement de pénitence, ou pou entendre la sainte messe. Hélas, mes pauvr Indiens comptoient pour rien de faire ce lieues, afin d'entendre un catéchisme !

Il faut convenir que c'est un grand avanta de prêcher à des gens sensés. Les Idolâtr dont j'ai parlé, paroissoient plus ouverts plus spirituels que la plupart de ceux q j'avois rencontrés jusqu'alors ; aussi eus-je mo de peine à leur faire comprendre et goûter vérités que je leur annonçois. Des dispositi contraires aux leurs ont rendu mon minis stérile dans d'autres circonstances.

---

ses réponses, que la chose valoit bien la peine d examinée.

Je courois après une Chrétienne apostate depuis vingt ans, et que l'on disoit habiter au milieu des Gentils, à dix ou quinze lieues de la plus éloignée des églises de mon district. Après l'avoir trouvée, et sur le point de rebrousser chemin avec elle, je fus informé que le lendemain étoit un jour de marché pour la ville où j'étois. En conséquence, je me décidai à y séjourner, dans la vue d'annoncer l'Evangile aux marchands; mais j'eus affaire à des gens si grossiers et si bornés, que je n'en ai pas vu de semblables. Après m'être épuisé pour les instruire, et les détromper de leurs erreurs, ils proposèrent une objection, qui, selon eux, détruisoit tout ce que j'avois dit. Le lecteur n'imaginera jamais quelle fut cette redoutable difficulté; la voici: « Vous autres Chrétiens, me dirent-ils, vous » tamponnez les morts. » (1) Et il ne me fut pas possible de leur faire entendre, qu'à supposer que cet usage fût coupable, il n'étoit pas général; et qu'au surplus, ce n'étoit pas

---

(1) Ils parloient des précautions qu'on prend quelquefois à l'égard des cadavres, par la crainte que la fermentation des fluides qu'ils renferment, après les avoir corrompus, ne vienne empoisonner les vivans.

une pratique religieuse. Ils désertèrent les uns après les autres, sans vouloir me prêter l'oreille plus long-temps.

Je terminerai cet article par quelques avis importans pour les nouveaux Missionnaires.

Ils doivent, en premier lieu, se tenir en garde contre la vivacité et la pétulance d'un zèle encore novice, et sans aucune expérience des localités. Il faut que leurs procédés envers les Idolâtres soient pleins de douceur; qu'ils écoutent paisiblement, et avec un apparent intérêt, les mauvaises raisons que leur opposent ceux qui disputent contre eux : un ton ironique, un air de suffisance et de mépris suffiroient pour éloigner d'eux des hommes à qui la grace ne parle que foiblement. Qu'ils répondent donc à des futilités avec la même gravité, que s'il étoit question de détruire des argumens de la plus grande force; car l'Indien, quoiqu'un peu sauvage, est constamment calme et honnête. Son ame sort rarement d'elle-même : aussi les élans violens d'un zèle peu mesuré lui semblent des accès de colère ou de rage. Il leur est arrivé bien des fois de dire que j'étois fâché contr'eux, parce que j'avois prêché avec trop de véhémence. Or, cette réflexion n'aidoit pas l'œuvre de Dieu.

Cependant, il y a telles occasions où un zèle plus hardi fera des merveilles. Si un Missionnaire jouit d'une grande réputation, s'il a des talens respectables aux Païens eux-mêmes, comme s'il est médecin, géomètre, etc.; si sur-tout, Dieu favorise son ministère par des prodiges, ce qui n'est pas inoui, alors il acquiert une plus grande liberté de blâmer, de reprendre, de menacer. Ce qu'il dit est regardé comme autant d'oracles, qu'on ne peut pas juger d'après les règles ordinaires : il est l'homme de la Divinité. Qu'il raille les faux Dieux, à l'exemple du prophète Elie ; qu'il les défie eux et leurs prêtres; qu'il découvre avec dignité les fourberies de ceux-ci, pour leur ôter cette funeste influence qu'ils ont dans les opinions du pays: tout cela sera bien reçu. Cependant il ne doit rien avancer d'inexact, d'exagéré, ni à plus forte raison de faux et de controuvé : une seule erreur, quoiqu'en matière légère, lui ôteroit pour toujours l'estime et la confiance.

En second lieu, quelque zèle que doive avoir le ministre de l'Evangile pour les intérêts de ses Chrétiens, et quelque soin qu'il doive prendre pour empêcher que le gouvernement ne les vexe, il doit éviter la partialité,

et ménager les Païens. Il ne faut pas qu'il dissimule les fautes de ses disciples lorsqu'elles sont publiques, quoiqu'il doive faire tous ses efforts pour les tenir cachées, si cela dépend de lui. Lorsqu'il juge convenable de punir un délit religieux en présence des Idolâtres, il doit le faire avec calme et modération, de manière à ce que les spectateurs de ces scènes toujours odieuses, lisent sur son visage sa compassion et sa tendresse pour le coupable, et qu'ils soient forcés de convenir que le châtiment est au-dessous de la faute.

Enfin, le Missionnaire ne révélera jamais le jugement qu'ont dû subir au tribunal de Dieu ceux qui sont morts dans l'infidélité. Rien n'est plus sacré dans l'Indostan que la cendre des tombeaux. Les parens morts sont presque des divinités à l'égard des vivans ; les avilir, ce seroit prévenir et irriter leurs adorateurs ; ce seroit raffermir les autels de ces idoles de famille.

Il arrivera souvent que les plus spirituels d'entre les Païens, après avoir entendu parler de la nécessité de croire à l'Evangile, feront cette question au Missionnaire : « Nos » pères sont-ils damnés, eux qui n'ont pas » connu cette religion, qui seule renferme les

» élus? » Cette demande est un piége que tend l'ennemi de l'Evangile. Une réponse inconsidérée suffiroit pour faire disparoître les espérances les mieux fondées. L'ouvrier évangélique dira donc sans émotion : « Il est vrai » que le Dieu des Chrétiens est le même qui » juge les Infidèles; mais il est juste, il ne » punira pas ceux qui n'ont pas pratiqué celles » de ses lois qu'il n'a pas été possible de con» noître. Si vos pères ont vécu selon les règles » et les lumières de leurs consciences, soyez » tranquilles sur leur sort. Dieu a eu plus d'un » moyen de les rendre dignes de ses bontés. » Vous n'êtes pas chargés de leurs ames, mais » de la vôtre; et vous seriez bien plus inexcu» sables que n'ont été vos pères, si vous vous » roidissiez contre des vérités qu'ils auroient » cru, s'ils avoient eu le bonheur de les en» tendre. »

A mesure que la grace agira plus puissamment en eux, ils s'apitoieront moins sur leurs morts, et finiront par ne plus en parler.

On doit conclure de ces remarques, combien il est nécessaire d'examiner la trempe du caractère des jeunes ecclésiastiques qui sont destinés aux missions de l'Indostan. Il leur faut des talens, j'en conviens, et de grands ta-

lens; (1) et même, avec des talens, ils feront encore beaucoup de fautes. Cependant, s'ils ont une ame froide, s'ils sont d'un caractère doux et tranquille, et d'une grande modération, leur tâche ne sera que difficile, au lieu qu'elle seroit impossible à ceux qui n'auroient pas ces qualités.

ARTICLE III.

De la manière de ramener les Chrétiens de l'Indostan aux remords et à la vertu.

QUOIQUE j'aie dit ailleurs que les néophites indiens étoient remarquables par la pureté et l'innocence de leurs mœurs, et par une exacte fidélité à remplir tous leurs devoirs moraux et religieux, cette proposition n'est pas tellement

(1) Comment n'en n'être pas convaincu, lorsqu'on sait que tel Missionnaire se trouve chargé de l'administration spirituelle de plusieurs royaumes, sans livres, sans conseil, sans dépendance, ni secours de qui que ce soit? Il est obligé de décider tous les cas, sans qu'il lui soit libre de revenir sur ses décisions: ce qui auroit les plus graves inconvéniens; de ménager tous les intérêts; de disposer, en souverain, de toutes les fortunes, etc.

générale, qu'elle n'exclue toute hypothèse de désordres, qui, lorsqu'ils ont lieu, sont d'autant plus difficiles à réprimer, que le sentiment de ces peuples est moins actif, qu'il y a moins de moyens d'ébranler leur imagination, et que leurs passions enveloppées de ténèbres plus épaisses, prennent aisément un caractère de fixité.

Aussi, autant les Misionnaires sont doux et modestes à l'égard des Païens pour leur faciliter l'entrée dans le bercail de Jésus-Christ, autant ils sont obligés de déployer de sévérité pour ramener les brebis qui en sortent par l'apostasie ou par le dérèglement des mœurs. Les raisonnemens les plus concluans, mais proposés froidement; les invitations les plus paternelles, et tous les ménagemens imaginables, opéreroient rarement le retour des prévaricateurs. Ainsi les ouvriers évangéliques, obligés de se faire tout à tous, afin de parvenir au grand but qu'ils se proposent, de gagner tout le monde à Jésus-Christ, caressent avec tendresse les Infidèles, quelque méchans qu'ils soient, et sévissent avec une sorte de dureté contre les Chrétiens médiocrement mauvais.

Voici quelques exemples des moyens vio-

lens employés de temps à autre, pour arracher des pécheurs à l'iniquité, et qui ont toujours réussi.

Il y avoit dans ma chrétienté de Maddeïrou un personnage âgé d'environ quarante ans, débauché et corrompu jusqu'à la fureur, l'opprobre et le scandale des Chrétiens. Il n'étoit connu que sous la dénomination d'un monstre (1). Le P. Arnoux, Jésuite, qui m'avoit précédé dans le gouvernement de l'église de Maddeïrou, après avoir tenté inutilement toutes les voies de douceur pour rappeler au devoir ce grand coupable, avoit craint qu'une trop longue impunité ne rendît son exemple contagieux, et il l'avoit retranché publiquement de la communion des Fidèles.

Ce coup terrible qui auroit dû convertir ce scandaleux, produisit un effet tout contraire; il l'aigrit, et le détermina à tous les excès. Désespéré de se voir chassé de la société de ses frères, n'ayant plus de réputation à ména-

---

(1) Ce malheureux étoit fils du plus respectable de tous les Chrétiens, d'un homme dont la conduite étoit un modèle de toutes les vertus, et qui ne cessoit de pleurer les scandales que donnoit son fils, et la confusion dont il couvroit la religion aux yeux des Infidèles.

ger, il crut se venger de celui qui l'avoit condamné à l'humiliation, en faisant tout le mal *dont* il étoit capable : il devint ensuite si farouche, que son propre père n'osoit plus lui parler de sa mauvaise conduite : c'étoit un parfait démoniaque.

Les choses en étoient à ce point, et il étoit déjà depuis plus d'un an sous l'anathème, occupé sans cesse à mériter qu'il durât éternellement, lorsque la Providence me conduisit dans le lieu où il résidoit. Son père vint répandre dans mon sein un torrent de larmes : il m'attendrit, et je résolus de faire un essai sur le cœur de son coupable fils. Je le fis prier de me faire une visite : il se rendit auprès de moi avec l'air et la contenance d'un homme qui n'a plus ni crainte ni remords. Quelqu'effrayant que fût son abord, je ne lui témoignai aucun sentiment pénible. Je lui demandai doucement s'il n'étoit pas ennuyé de ces longues privations, et s'il ne desiroit pas rentrer bientôt dans le sein de l'Eglise? Il me fit entendre que cela lui étoit à-peu-près indifférent, et qu'au surplus il ne consentiroit pas à capituler; qu'il vouloit satisfaire ses passions, dont il n'étoit plus le maître : il ajouta insolemment que ce n'étoit pas lui qui avoit

quitté l'Eglise, mais qu'il en avoit été injustement chassé. Je lui laissai pendant quelque temps le haut du pavé, et j'eus assez de modération pour ne pas prendre parti en faveur de la conduite qu'avoit tenue mon confrère; seulement j'observai à cet homme que j'avois autant de pouvoir que lui; qu'il dépendoit de moi de casser sa sentence pour des raisons légitimes; que c'en seroit une péremptoire, s'il consentoit à réparer ses torts, et à promettre une bonne volonté.

Ma douceur, loin de le toucher, donnoit une nouvelle activité à son orgueil. Ses réponses devinrent plus arrogantes, et son visage me parut plus courroucé et plus menaçant. Alors, tirant subitement de dessous ma robe un crucifix que j'avois tenu caché pour cet effet, je m'avançai vers lui avec fierté; puis, jetant mon crucifix à ses pieds, je lui tins ce pathétique langage: « Hé bien! il ne te reste plus » qu'un crime à commettre : l'occasion est » favorable de combler la mesure que ton » méchant cœur doit remplir. Tu méprises les » menaces de Jésus-Christ; après avoir abjuré » sa doctrine, tu n'as pas plus d'égards pour sa » miséricorde, tu insultes à sa justice. Montre-» lui donc aujourd'hui que tu ne fais pas plus

» de cas de sa personne que de ses leçons.
» Foule avec tes pieds son image : le voilà tout
» prêt à éprouver encore ce trait de ton ingra-
» titude. Il attend que son propre enfant,
» celui pour lequel il donna autrefois sa vie,
» consomme les humiliations de sa Passion,
» et lui rende plus amer le souvenir de sa
» mort. »

Ce coup inattendu fut celui de la foudre pour ce malheureux. Il fut muet, et ses yeux étoient fortement attachés sur l'objet attendrissant étendu devant lui. Bientôt après, des larmes roulèrent dans ses yeux : son cœur parut se déchirer par la douleur. Dès que je m'aperçus de cette heureuse émotion, je lui parlai de la nécessité d'une pénitence publique qui humiliât son ame pour la sauver. Je lui ordonnai d'aller, au moment même, se mettre à genoux sur le seuil de la porte de l'église, avec une discipline près de lui, pour que les Chrétiens pussent, en le frappant, venger les outrages qu'il avoit faits à la religion. Nouveau David, cet homme si impie, si impudique, et sur-tout si orgueilleux, se soumit à tout comme un enfant, et vola au lieu indiqué pour être le théâtre de sa pénitence.

Cependant, dans la crainte qu'une sévérité

excessive ne le décourageât dès ses premiers efforts, et voulant ravir au Démon tout prétexte de se l'attacher de nouveau, je défendis à tous les Fidèles de le maltraiter de paroles ou autrement, ni même de jeter les yeux sur lui lorsqu'ils entreroient dans le temple. Tout se passa selon mes vues, et je n'ai pas ouï dire qu'il ait donné dans aucun travers depuis ce temps.

Ceux qui connoissent le cœur humain, et la force de la passion du plaisir qui tyrannisoit cet homme, savent que j'étois obligé de frapper un grand coup pour rompre ses chaînes. Peut-être néanmoins m'accuseront-ils d'indiscrétion. J'écouterai ce reproche, sans chercher à me justifier. Je suis loin de me donner pour modèle. Ceux qui me suivront un jour dans la carrière difficile des missions, auront peut-être raison de regarder ma conduite comme un écueil à éviter; mais n'est-ce pas leur être utile que de leur découvrir moi-même cet écueil? Il me semble que c'est réparer les fautes que j'ai commises, d'empêcher mes successeurs d'en faire de semblables; et je ne dissimulerai pas que c'est un des buts que je me suis proposé en composant cet ouvrage.

Cependant, qui ne s'étonnera, en voyant des

des imprudences couronnées des succès qui ne devroient s'attacher qu'au zèle sage d'un apôtre, et l'œuvre de la conversion dépendre, pour réussir, des défauts de celui qui est employé à y travailler. Tant il est vrai que le ministère est principalement exercé par son divin auteur, et que tous les succès sont son ouvrage, et non celui de ces hommes imparfaits qu'il a bien voulu associer à ses fonctions !

Cependant, j'invite de nouveau le lecteur à se tenir en garde contre les rapprochemens et les comparaisons entre la manière d'exercer le ministère en Europe, et celle qu'on emploie dans les Indes. Je le préviens qu'il ne porteroit que des jugemens très-hasardés. Il me semble que tout homme sage doit raisonner ainsi : les prêtres qui vont porter la lumière de l'Evangile au-delà de l'Océan, qui tâchent de mourir à eux-mêmes, et à tout attachement humain et naturel, pour ne vivre qu'à l'usage de ceux qu'ils veulent éclairer et sanctifier, étudient sans doute les moyens les plus propres à atteindre le but qu'ils se proposent, et ils les emploient. Or, ces moyens sont d'adapter les ressorts de leur zèle au caractère propre de ceux qui en sont les objets. Comme le fond du caractère des Indiens est l'apathie

et une sorte d'impassibilité, il faut faire grand bruit pour les tirer de leur assoupissement moral. Il ne suffit pas de frapper doucement à la porte de leurs ames, il faut faire brêche et démolir la maison, afin que celui qui l'habite, épouvanté de la chute des matériaux, en sorte, afin de n'être pas accablé sous ses ruines. Oui, je le répète, les moyens que nous employons pour convertir les pécheurs de l'Indostan, sont violens, il est vrai; mais ce qui les justifie, c'est qu'ils sont toujours efficaces. Nous allons nous en convaincre de plus en plus.

Mon catéchiste vint un jour m'avertir de porter les sacremens à un moribond d'un village éloigné d'une lieue de ma résidence: je partis aussitôt; mais, chemin faisant, je lui demandai ce que c'étoit que cet homme, quel étoit son état, sa conduite? Il me répondit que c'étoit un infâme, qui, marié d'abord à la face de l'Eglise, avoit épousé depuis une autre femme païenne, dont il avoit eu plusieurs enfans, et que ces deux femmes habitoient ensemble avec lui; que le désordre duroit depuis plus de vingt ans; que les Missionnaires avoient épuisé vainement tous les moyens de le faire cesser, et qu'enfin ils avoient aban-

donné cet incorrigible à son sort malheureux.

D'après cet exposé, il ne me fut pas difficile de comprendre que le malade ne demandoit les sacremens que par la crainte de la mort, et qu'il étoit probablement fort éloigné des sentimens d'une vraie et sincère pénitence. J'étois d'autant plus fondé à penser ainsi, que cet homme conservoit encore dans sa maison la femme complice de ses débauches. Pénétré donc du danger imminent que couroit son ame, j'arrivai au village, tout occupé du moyen que je prendrois pour parer à ce danger. Je fis avertir le moribond que je n'entrerois pas dans sa cabane, souillée depuis si long-temps par ses crimes; qu'il devoit s'avancer jusqu'à sa porte pour que je lui parlasse. Lorsqu'il se fut traîné comme il put, je lui demandai pourquoi il m'avoit fait appeler, et s'il croyoit pouvoir échapper à la réprobation éternelle que lui avoit méritée son abominable conduite, à moins de quitter l'objet de ses amours sacriléges, et de réparer le scandale qu'il avoit donné?

Je ne m'étois pas trompé : son cœur étoit encore fortement attaché à cette prostituée qu'il gardoit chez lui : il se seroit soumis à tout autre ordre qu'à celui de la renvoyer. Cepen-

dant le temps pressoit ; la mort approchoit à grands pas ; je recourus aux voies extraordinaires. Assuré de son obstination, je fis rassembler le plus grand nombre possible des habitans du village (1) ; je leur peignis l'horreur qu'inspiroit la religion chrétienne pour le crime d'infidélité entre les époux ; les peines épouvantables réservées dans l'autre vie à ceux qui s'abandonnent à la dissolution pendant la vie présente ; puis j'ajoutai : « Vous avez sous » les yeux un exemple frappant de la sévérité » du Seigneur, un pécheur impénitent prêt à » rendre compte à son redoutable tribunal, de » vingt ans d'adultères. »

Ce discours ne parut pas toucher celui que j'avois principalement en vue : il ne se rendoit point encore. Alors je feignis de n'avoir plus de compassion de son état ; je me retournai vers mon catéchiste, et je lui dis : « Cet homme » va mourir dans quelques heures, et sa réprobation est assurée : demain, je viendrai » maudire solennellement cette maison de » péché, et tu viendras avec moi. » A peine eus-je prononcé ces paroles, que je repris la

(1) Ils étoient presque tous Païens, et témoins habituels des débauches de celui dont je parle.

route de ma résidence ; mais ce coup de théâtre produisit, sur-le-champ, l'effet que j'en avois attendu. Je n'avois pas fait dix pas, qu'on courut pour me retenir, en m'assurant qu'on étoit prêt à tous les sacrifices ; et, pour preuve de la sincérité de ces promesses, on consentit que j'emmenasse avec moi la femme païenne et ses enfans : ce qui fut exécuté. (1)

Je sais que ma conduite en cette occasion peut paroître à quelques personnes un burlesque enfantillage ; mais qu'on se rappelle que j'avois affaire à des enfans. Hé ! pourquoi ne me serois-je pas conformé à leur génie ? Non, assurément, je ne m'y prendrois pas ainsi pour ramener à la vertu un esprit délicat ; mais c'étoit un pauvre parias que j'avois à convertir. Pour gagner un incrédule instruit, j'aurois eu à vaincre des préjugés ; ici, je n'avois qu'à épouvanter des passions : je devois parler plus aux sens qu'à la raison, parce qu'il n'y avoit que les sens de séduits.

C'est une remarque que je crois avoir déjà

---

(1) J'ai eu depuis ce temps, la consolation de baptiser la mère et la fille ; mais celle-ci ayant formé depuis une inclination que je ne lui permis pas de satisfaire, elle s'évada, et je ne l'ai plus revue.

faite quelque part dans cet ouvrage, que quoique quelques Indiens se pervertissent, ils conservent presque toujours les principes et la foi; en sorte que l'impiété ne descend pas avec eux dans le tombeau. J'ai connu plusieurs jeunes gens qui, à raison de leurs rapports trop intimes avec les Européens, étoient cependant parvenus à philosopher, c'est-à-dire, à railler les vérités de la religion, et à rire de la crédulité populaire. Néanmoins je n'en ai connu aucun qui n'ait montré dans une dernière maladie toute la simplicité de sa foi primitive; c'est qu'en effet le tempérament des gens de ce pays-là ne peut pas supporter le poison de l'impiété : tôt ou tard ils le vomissent.

Il est vrai que de mon temps le libertinage des opinions commençoit à faire partie du salaire que les serviteurs indiens recevoient de leurs maîtres français; et, malgré le zèle des Missionnaires, malgré les avis, les instructions, les traductions des livres les mieux écrit sur la religion, les systèmes à la mode priren faveur dans une certaine classe de jeunes étour dis. Parmi les victimes de la séduction, il s'e trouva un, qui, plus téméraire que les autres et plein de confiance dans son talent sophis

tique et pointilleux, imagina de composer quelques livres contre les dogmes catholiques (1), il employa l'arme dont on s'étoit servi pour lui arracher la foi, l'arme la plus redoutable pour des esprits légers et superficiels, en un mot, l'ironie. Pourvu qu'il fît rire aux dépens de quelques-uns de nos mystères, il triomphoit. Ce moderne incrédule joua son rôle, pendant plusieurs années, avec quelque succès ; et je ne répondrois pas que nous n'ayons eu quelques reproches à nous faire sur le peu de précautions que nous prîmes pour arrêter la circulation de ses écrits sacriléges, sous prétexte que ce n'étoient que des inepties, parce qu'il n'y a pas de sottises qui ne soient accueillies par certaines personnes, lorsqu'elles ont pour but de secouer le joug de la foi, et de favoriser les passions. (2)

(1) C'est le seul Indien connu qui ait osé écrire sciemment contre la religion : il étoit d'une des meilleures familles de Pondichéry, et appartenant à de fort honnêtes gens, et de la caste des Mondleliards, si je ne me trompe pas.

(2) Manès parloit comme un homme dans le délire. Mahomet a débité des fables ridicules et dégoûtantes. Les hérétiques de tous les siècles et les incrédules d'aujourd'hui, ont paru n'avoir d'autre

Quoi qu'il en soit, Dieu avoit compté les jours du Celse indien, et ce malheureux arriva au dernier de ceux que la Providence avoit résolu de lui accorder. Une maladie violente, accompagnée de symptômes d'une mort prochaine, servit de remède pour guérir ce cerveau échauffé. Il abandonna ses systèmes irréligieux, lorsqu'il vit s'ouvrir les portes de l'éternité. Il demanda un prêtre avec un empressement proportionné au besoin qu'il en avoit. Je courus à la nouvelle de son danger, et je crus remarquer en lui tous les signes de l'impénitence finale. (1)

Persuadé donc qu'il n'avoit point ces dispositions essentielles à un cœur pénitent, je recourus à mes moyens extraordinaires. Je demandai au malade pourquoi il m'avoit fait appeler? Que j'étois étonné qu'ayant autant de

---

but que de faire rougir la raison humaine, ou de l'indigner; et néanmoins, qui connoît tous les disciples qu'ils ont eu, et qu'ils ont encore ?

(1) Qu'on ne me demande pas d'après quelles données je pouvois former ce jugement; je n'en sais rien : étoit-ce l'effet prématuré de l'expérience? Etoit-ce lumière surnaturelle ? Ce que je sais, c'est que j'étois convaincu de la vérité de ces sortes de jugemens, sans pouvoir m'en défendre.

force d'esprit qu'il en avoit fait paroître en santé, il recourût à des secours qu'il avoit si hautement blasphémés. Je parlois à un mort; il étoit dans un état d'insensibilité complète : mon embarras étoit grand; car, quoiqu'il fût nécessaire de faire cesser cette funeste léthargie, il ne l'étoit pas moins de faire éviter au malade l'écueil du désespoir. J'hésitois, je tâtonnois; enfin, je pensai pouvoir faire encore un pas. Je lui tâtai le poulx, et je dis en soupirant : mon Dieu ! ah ! ce malheureux va donc commencer sa carrière éternelle ! Il aura le temps de répéter ses blasphèmes pendant des siècles qui ne finiront plus ! A ces mots, quelques larmes coulèrent de ses yeux. Je lui demandai si ces larmes signifioient quelque chose, si elles annonçoient ses regrets? Oui, oui, me répondit-il, en en répandant davantage. Ah! si cela est ainsi, répartis-je, je réponds de ton salut. Dieu qui a le desir de pardonner, et dont la miséricorde est au-dessus de tous les crimes, Dieu ne rejettera pas les larmes d'un pécheur pénitent ! Fais à présent ta confession, mon enfant, et compte sur les bontés du Seigneur : il la fit, et mourut avec des marques si peu équivoques de la grace,

que tous les assistans furent édifiés et consolés de ses derniers momens.

Il m'est arrivé très-souvent de me sentir sec et si indifférent à l'égard de quelques malades, que je ne pouvois prendre sur moi de leur dire des paroles de consolation. J'en étois fâché : j'en ressentois des peines de conscience; puis je voyois ensuite, par l'événement, que cette dureté étoit ce qui convenoit davantage à ces personnes : elles devenoient d'autant plus dociles qu'elles me trouvoient plus exigeant; d'autant plus affectées que je paroissois plus glacé sur leur perte.

Hé combien de fois les consolations suggérées à des moribonds qui n'en méritent point, ne les conduisent-elles pas à l'impénitence? Combien qu'une confiance présomptueuse endurcit ! Gardons-nous de rebuter personne; mais ne caressons pas les pécheurs, crainte que nous ne méritions les reproches que font les livres saints à ceux qui mettent des coussins sous les coudes des prévaricateurs des lois de Dieu, afin qu'ils puissent l'offenser avec moins de fatigue. Je dis ceci pour mes futurs successeurs dans l'apostolat. Des marins novices encore dans leur profession, ne doivent pas

être fâchés qu'un vieux pilote les avertisse des écueils sur lesquels son vaisseau a failli faire naufrage.

De toutes les institutions, la plus propre à conserver la piété des Chrétiens de l'Indostan, et à la rappeler dans ceux chez qui elle est éteinte, est celle des retraites. Cette institution salutaire est encore due au zèle éclairé et fervent des Missionnaires Jésuites. Convaincus que, quelle que soit la foi d'un peuple néophite, sa lumière diminue d'un jour à l'autre, à moins qu'on ne l'entretienne; et que chez une nation apathique, pour électriser la masse, il faut communiquer le feu immédiatement à chaque individu, ces Pères avoient tellement disposé toutes choses que, sans interrompre l'œuvre ordinaire de la mission, et sans que les particuliers en souffrissent, chacun des Chrétiens pouvoit faire sa retraite une fois en dix ans, de manière à ce que, dans cet espace de temps, tous, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, eussent un moyen assuré de renouveler leurs ames.

C'étoit un spectacle ravissant, et digne des premiers siècles de l'Eglise, de voir cinq à six cents hommes, depuis vingt ans jusqu'à quatre-vingts, entassés dans une salle immense,

ne s'occuper, pendant six jours entiers, qu'à l'affaire de leur salut, oublier alors qu'ils étoient pères et maris, pour ne penser qu'à leur qualité de pécheurs, gardant le silence le plus rigoureux, méditant continuellement les vérités saintes, et pleurant amèrement les fautes auxquelles les avoit entraînés leur fragilité : ils sortoient tous de la retraite, comme les Apôtres étoient sortis du cénacle, pleins d'une nouvelle ardeur pour combattre leurs penchans déréglés, et il étoit fort rare que leurs mœurs ne se ressentissent d'une retraite à l'autre, des graces qu'ils avoient reçues dans les exercices spirituels. (1)

Que d'avantages ne recueilleroit-on pas d'une pratique semblable dans nos contrées! L'expérience n'apprend que trop que le mi-

---

(1) Lorsque j'interrogeois des personnes que je soupçonnois coupables de quelque désordre, pour savoir si les soupçons étoient fondés ou non, elles me répondoient : « Oh, vous voyez bien que cela ne » peut pas être, puisque j'ai fait ma retraite il y a » dix ans! Alors je me suis converti, et il n'y a pas » de danger que je manque à des résolutions que » j'ai prises il y a si peu de jours. » — Remarquez cette expression, *si peu de jours*, en parlant de dix années.

nistère ordinaire engourdit assez souvent les pécheurs au lieu de les réchauffer. Que n'essaie-t-on le moyen que j'ai vu pratiquer dans le vaste diocèse de Milan? (1)

La maison de Saint-Lazare, à Paris, étoit autrefois ouverte à tous ceux qui desiroient s'occuper de leur salut. En multipliant de semblables établissemens, ils deviendroient infiniment plus utiles aux mœurs publiques d'une nation que les instructions des curés, que les ordonnances des évêques, et que tous les réglemens de police; car il ne faut pas oublier ce mot du prophète : *La terre est désolée profondément, parce qu'il n'y a personne qui rentre en lui-même, et qui réfléchisse.*

Mais pour nous rendre dignes d'une aussi grande faveur, il faut que nous attachions du

---

(1) Les Missionnaires envoyés par l'archevêque, s'établissent dans quelque lieu central, et mettent en retraite tout le clergé du pays : puis ils recommencent leurs travaux en faveur des séculiers de tous états, marchands, artisans, cultivateurs, etc. On peut aisément s'assurer des fruits immenses de ces salutaires institutions, en s'informant de la conduite que tiennent, dans la suite, ceux qui ont eu le bonheur de faire les exercices dont je parle.

prix à la pratique de la vertu, et que nous soyons forcés de rougir, si on peut nous accuser avec fondement de n'avoir point de religion. (1)

Dans l'Inde, les désordres n'affectent qu'un petit nombre de particuliers qui sont désavoués par la multitude. En se mettant en retraite, ils retrouvent les droits qu'ils avoient perdu à l'estime publique : ils sont réintégrés dans leur réputation. Ce motif humain leur donne quelques degrés de plus de courage, afin de faire les exercices, et de persévérer dans les résolutions qu'ils ont prises en les faisant. Après cela, le moindre avantage qui en résulte, c'est que s'ils viennent à retomber encore dans le désordre, ils cachent leur conduite avec plus de soin qu'auparavant : c'est un scandale de moins.

---

(1) Nous sommes loin de ces sentimens, puisque nous rougissons de passer pour Chrétiens.

ARTICLE IV.

Des Fêtes religieuses des Chrétiens de l'Indostan.

QUATRE à cinq fois pendant l'année, on donne aux Indiens des fêtes solennelles, dont chacune dure neuf jours entiers, soit à Pondichéry, soit dans les aldées voisines. Ces neuvaines sont des espèces de jubilés pendant lesquels les Missionnaires travaillent jour et nuit, sans se permettre presque aucun repos.

Mais ce ne sont ni les offices, ni les prédications, ni les confessions qui constituent essentiellement la solennité. L'acte principal, c'est une procession aux flambeaux, qui se fait chaque nuit, et qui dure quelquefois jusqu'à la pointe du jour : toute l'Inde y court, et on y voit autant d'Idolâtres que de Chrétiens : on y chante, on y parle, on y dort, et on rentre chez soi excédé de fatigue. Peu importe ; point de fête sans procession, et point de Chrétien à prétentions qui ne veuille faire les frais d'une ou de plusieurs, afin de faire parler de lui.

La croix et le clergé ne sont pas ce qui brille le plus dans ces scènes religieuses. Les Indiens

verroient toutes les croix qu'on porte à la procession de Saint-Pierre de Rome le jour de la Fête-Dieu, et les quatre-vingt-dix châsses de celle de Saint-Placide à Dissentis, chez les Grisons, qu'ils ne seroient pas affectés aussi religieusement qu'ils le sont à la vue des *ters* ou pavillons de bois peints et dorés dans lesquels sont placées les statues colossales des saints qu'ils honorent d'un culte spécial. Ces espèces de temples ou sanctuaires mobiles sont portés par vingt, trente ou quarante hommes robustes, selon la grandeur du *ter*, qui est d'autant plus éclatant que les porteurs sont plus mal vêtus; car ils sont tous nus jusqu'à la ceinture, et depuis le milieu des cuisses jusqu'aux pieds.

Aux processions particulières, on ne porte que le *ter* du saint dont on solennise la fête: mais dans les cérémonies solennelles, tous les *ters* sont en marche. Cependant chaque saint est porté à son rang: les premiers sont ceux dont le culte est moins célèbre. Par exemple, S. Louis de Gonzague, patron de la jeunesse indienne; après lui, S. Xavier, apôtre du pays; ensuite, S. André; puis S. Michel, archange; enfin, la Sainte-Vierge.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait quelque

que chose de bruyant, et même de majestueux dans ces marches religieuses. Cependant le goût des Européens est préférable à celui des Indiens, qui en demeurent d'accord, mais sans vouloir toutefois quitter leurs habitudes. (1)

Il n'est sorte de moyens que les Jésuites n'aient mis en usage, afin de pénétrer ces pauvres gens des idées religieuses; mais j'ai été moins édifié de leur voir sacrifier leur repos, pour satisfaire la passion du peuple pour les processions nocturnes, que de les voir s'assujétir avec simplicité à la bizarrerie de leurs goûts, en se prêtant aux cérémonies dont je vais parler; ce qu'ils faisoient parce qu'ils ont compris que, quoique burlesques en elles-mêmes, ces scènes étoient propres à graver profondément dans l'ame de leurs néophites les mystères les plus augustes du christianisme.

---

(1) A une fête du Saint-Sacrement, j'avois exercé douze jeunes Indiens à jeter des fleurs, à encenser, à faire des évolutions, comme je l'avois vu pratiquer à Paris : ils étoient tous habillés à la royale, et couverts d'or et de pierreries ; ils exécutèrent leurs manœuvres avec beaucoup d'adresse et de grâce. Les habitans, qui furent témoins de ce spectacle nouveau, avouèrent que notre goût valoit mieux que le leur en fait de processions.

Cérémonie de la fête des Rois.

La fête des Rois, ou l'Epipharie, est la première de l'année qui se célèbre à Pondichéry, avec une pompe extraordinaire. Le mystère est représenté au naturel, et avec lui, tous les autres que celui-ci suppose, et dont il est la suite. On s'y prépare long-temps auparavant de la manière suivante :

Les plus riches des Chrétiens se présentent aux Missionnaires, et font leurs soumissions pour les frais de la fête, à la condition d'obtenir le titre de rois. On juge bien que le concours est considérable ; car il est peu de gens qui ne se laissent tenter par l'appât d'une couronne. Les électeurs s'assemblent, et on commence la discussion sur les qualités des candidats. Les règlemens pour l'élection à ces couronnes d'une matinée, portent que l'élu doit avoir fait ses pâques en temps opportun ; qu'il doit jouir d'une bonne réputation comme individu, et par rapport à sa famille. Il faut en outre qu'il soit membre actif d'une de ces castes qu'on distingue dans le pays ; tels que Brâmes, Mondelliards ou Vellagers. Une fois que l'élection des trois potentats est consommée, c'est à eux à s'arranger à l'amiable pour ce qui regarde leurs titres, les limites de leur empire, et les droits et prérogatives de leurs couronnes. Ce

qu'on peut assurer, c'est que ces contestations n'ont jamais coûté une goutte de sang. Melchior, Balthasar, et leur confrère ne sont pas plutôt en possession de leurs noms, qu'ils créent les officiers de leurs cours, et quêtent partout les objets de luxe qui feront ressortir davantage leurs majestés.

Dès que le soleil du 6 janvier commence à dorer l'horizon de ses premiers feux, le bruit du canon se fait entendre, et appelle les habitans de Pondichéry au brillant spectacle qui leur est préparé. Vers les neuf heures, leurs majestés orientales se mettent en route, la couronne en tête, et le sceptre à la main, montées sur des chevaux richement caparaçonnés, et précédés d'une étoile qu'on porte à l'extrémité d'une très-longue perche : elles sont accompagnées et suivies dans leur marche d'un grand nombre de magnifiques palanquins chargés de leurs amis, de leurs épouses, et des princes royaux, tous couverts d'or et de pierreries. Une double haie de soldats bordent les rangs, armés chacun d'une lance à la manière des anciens.

Le cortége se rend, en premier lieu, au palais du gouverneur français, qui, pour donner plus d'air de vérité à la cérémonie, veut

bien faire le rôle du roi Hérode : il reçoit les mages en grand uniforme, et environné de tous les officiers et magistrats de la ville. Pendant ce temps-là l'étoile disparoît, et on court l'arborer sur le pignon de l'église des Jésuites, qui représente la crèche de Bethléem.

Hérode et son conseil ayant déclaré aux mages la route qu'ils doivent tenir pour rencontrer ce qu'ils cherchent, ceux-ci prennent congé de l'assemblée, et continuent gaiement leur route du côté où ils aperçoivent l'étoile. Arrivés au pied de l'escalier de l'église, ils descendent de cheval, et prennent dans leurs mains les présens qu'ils destinent au roi nouveau né. Un prêtre les reçoit en chape sur le seuil de la porte, leur présente l'eau-bénite, et les introduit dans la crèche, où ils adorent Jésus enfant, pendant quelques momens. On célèbre la messe ensuite, et le cortége s'en retourne dans le même ordre qu'il est venu, mais par un autre chemin, afin de n'omettre aucune des circonstances de l'adoration décrite dans l'Evangile.

Je ne doute pas que cette pompeuse cérémonie n'attirât autant de spectateurs en France, qu'elle en rassemble dans la capitale des colonies françaises de l'Inde; car on ne peut nier

qu'elle ne soit fort intéressante, ne fût-ce que pour le spectacle. J'ai même remarqué que les soldats et officiers français de terre et de mer y paroissoient plus émus que les Indiens eux-mêmes. (1)

---

(1) J'ai fait entendre qu'on établissoit dans l'église des Jésuites, la décoration d'une crèche : elle est assez intéressante pour que j'en fasse quelque mention.

L'Enfant-Jésus, de la taille convenable à un petit enfant, est un chef-d'œuvre de sculpture : il est fait d'un bois gris-blanc, qui est la couleur naturelle des jeunes Indiens, et poreux comme la peau humaine, de manière à s'y méprendre : il a la plus belle tête possible ; ses yeux ont une expression noble et gracieuse ; ils sont à demi fermés, et d'une douceur inexprimable : il est dans l'attitude d'un enfant qui sommeille, ayant le petit doigt de la main droite dans la bouche, et une jambe sur l'autre. Les Indiens ont été si ravis de sa beauté, qu'ils l'ont adopté, et l'ont décoré des marques de leur noblesse. Il a le cordon des Brames en sautoir ; ses doigts des pieds et des mains sont ornés de bagues précieuses ; les bras et les jambes, de brasselets d'or, etc. Quoique j'aie voyagé long-temps en Italie, et que j'aie demeuré un an à Rome, où j'ai recherché avec soin ce qu'il y a de curieux, je n'ai rien vu d'aussi parfait que ce morceau, que les Jésuites achetèrent à bon marché ; car je doute s'il leur a coûté cinq à

Depuis les Rois jusqu'au Carême, on ne célèbre pas d'autre fête que celle de la Purification, qui est une de celles dont j'ai parlé ci-devant. Les grandes cérémonies sont réservées pour servir de préparation à la Pâques.

Tous les dimanches, depuis celui qui suit le mercredi des Cendres, jusqu'à la fête de Pâques, on prêche sur une des stations de la Passion de Notre-Seigneur, de manière à ce que ce mystère entre dans l'ame par tous les sens. Pour cet effet, on établit une chaire drapée de noir, au milieu d'une cour qui peut contenir quarante à cinquante mille ames; et à côté de cette chaire, on place les personnages ou les figures de la station sur laquelle le prédicateur doit entretenir son auditoire. Ces statues sont si bien exécutées, qu'en les considérant après le sermon, on se rappelle aisément tout ce qui a été dit sur chacune de ceux qu'elles représentent. En suivant cette

---

six pistoles. Il a été fait à Manille, par un artiste du pays, qui ne s'est jamais douté de la beauté de son ouvrage; car il ne l'avoit d'abord fait que pour le copier ensuite sur l'ivoire; mais on jugea que la copie ne vaudroit pas le modèle, et on se contenta de celui-ci. J'invite les amateurs qui iront dans l'Inde à aller admirer ce prodige de l'art.

méthode, on parvient à instruire tous les Fidèles, et même les plus grossiers et les plus ignorans du mystère de la Rédemption des hommes, jusque dans ses plus petits détails : on arrive ainsi au Vendredi-Saint.

Mais en ce saint jour la scène est bien plus variée et plus touchante. A côté de la chaire, s'élève une croix de quinze pieds de hauteur, sur laquelle est clouée une figure de grandeur humaine : des ressorts artistement placés dans la concavité du bois, et que les spectateurs ne soupçonnent pas, font mouvoir le corps crucifié, et lui donnent une attitude et une expression analogues à ce que raconte l'orateur chrétien de la Passion de son maître; en sorte que les sourds et les aveugles profitent également du discours.

Ce pantomime religieux produit des effets sensibles dans ces nombreuses assemblées : il règne parmi les spectateurs un silence morne, qui n'est interrompu que par des soupirs et des sanglots. Bientôt les larmes coulent de tous les yeux; des cris plaintifs se font entendre, et se répètent; et enfin des éclats de douleur, des gémissemens bruyans et prolongés, couvrent la voix du prédicateur, et l'obligent à garder le silence par intervalle, et selon que

son auditoire est touché davantage. Lorsqu'il est arrivé à l'endroit de l'Evangile qui rapporte le moment de la mort de Jésus-Christ, les impressions devenues plus vives, ne permettent plus de garder de mesures : chacun pleure la mort de son père et de son époux; l'orateur lui-même semble succomber à la douleur : il tombe à genoux dans sa chaire, et s'abandonne librement à tous les sentimens que font naître dans son ame, et le fait inoui qu'il raconte, et la vue des impressions douloureuses qu'il a causées. En effet, chaque auditeur oubliant en quelque manière le résultat connu de la Passion du Sauveur, sembloit s'être flatté qu'il avoit survécu à ses souffrances tout le temps qu'on lui en a fait le détail; mais voyant ses espérances déçues, et jetant les yeux sur la figure dont j'ai parlé, et dont la tête est alors penchée sur la poitrine, pour annoncer qu'il a succombé à tant de maux, et qu'il n'est plus; l'auditeur, dis-je, se livre à une désolation éclatante : ce ne sont plus des cris, ce sont des hurlemens que fait pousser à des malheureux l'action du feu qui les dévore. Les uns sont électrisés par les autres. Les plus froids combattent en vain pour paroître calmes et insensibles : ils sont entraînés par le

torrent qui grossit sans cesse, et leurs yeux annoncent qu'ils sont vaincus. A cette scène vraiment touchante, succède de nouveau le silence de la stupeur, ce silence que produit l'épuisement des facultés de l'ame : chacun se regarde, et ne sait ce qu'il voit ; il croit être arrivé à ce jour où l'univers, replié sur lui-même, et sur toutes les créatures qui auront disparu, ne laissera plus apercevoir qu'un juge assis sur son redoutable tribunal, avec les alarmes ou l'espérance de la conscience.

Quelque temps après, paroissent deux hommes vêtus à la juive, et suivis d'un grand nombre de valets, affublés d'un costume antique, et analogue aux fonctions qu'ils viennent exercer. Ils entrent tous dans une maison qui représente celle de Pilate, à qui ils sont censés demander la permission d'enlever le corps du crucifié pour lui donner la sépulture. Lorsqu'ils l'ont reçue, ils s'avancent tristement vers la croix : les valets appliquent de longues échelles sur le croison, et se mettent aussitôt en devoir de détacher le mort. Armés de pinces et de tenailles, ils arrachent avec une violence simulée la couronne, et chacun des clous. On porte successivement les instrumens

de la cruauté des Juifs au prédicateur, qui les tenant à la main, et les montrant à son auditoire, développe tout ce qu'ils ont eu de pénible pour Jésus-Christ. Enfin, la figure descend, et est reçue aux pieds de la croix : on la place dans un cercueil qu'on couvre d'un velours orné de galons de la plus grande richesse, et qui n'a d'autre usage que celui-ci. Le clergé accompagne processionnellement et en silence ce lugubre dépôt : on le place dans l'église jusqu'au lendemain, et les Fidèles viennent en foule repasser dans leur esprit tout ce qu'ils ont entendu sur l'histoire lamentable d'un Dieu mort victime de son amour pour eux, et achèvent assez souvent, dans cette occasion, l'œuvre d'une conversion qui ne se dément plus.

Au reste, cette cérémonie, qui ne seroit pas du goût de nos dévots stoïciens, est si attendrissante qu'on a entendu des soldats et des officiers français qui en étoient témoins, s'écrier, comme autrefois le centurion préposé à la garde des troupes qui bordoient le Calvaire: « Vraiment, Jésus-Christ est Dieu. On ne sau» roit plus en douter. » Ils auroient pu ajouter. « Jusqu'à présent nous ne l'avions pas cru; mal-

» gré des oracles divins ; il a fallu que notre » imanation fût frappée pour que nos esprits » se rendissent. »

Cérémonies du jour de Pâques.

La nuit du samedi au dimanche de Pâques est si sainte pour les Chrétiens de Pondichéry, qu'ils l'emploient toute entière à la prière et aux autres exercices de la piété religieuse. Dès les trois heures du matin, toutes les cloches sonnent, le canon se fait entendre : tout annonce l'événement prochain de la résurrection. Un peuple immense s'empresse de se rendre à l'église, ou plutôt dans cette grande cour, théâtre des scènes extraordinaires de la religion, afin de se dédommager par le spectacle consolant du Sauveur sorti des bras de la mort, de la douleur que lui avoient causée ses souffrances et son trépas.

Sur un autel dressé en forme d'obélisque, et qui est chargé de quelques centaines de flambeaux d'argent et de bois doré, s'élève insensiblement, et vient se placer d'elle-même (1) une belle statue de grandeur naturelle, représentant Notre-Seigneur, quittant le tombeau. Elle a dans ses mains l'étendard de la

(1) Toujours par le moyen de ces ressorts secrets pour lesquels les Indiens ont une passion décidée.

victoire qu'il a remportée sur la mort. Mille *alleluia* répétés mille fois sont le premier hommage rendu à son triomphe : le prêtre l'encense avec gravité, et on commence la procession, durant laquelle la statue est portée sur un brancard couvert d'étoffes précieuses, aux acclamations d'une foule immense de spectateurs. Cependant le clergé entonne, et le peuple répond la prose : *O filii et filiæ!* A peine a-t-on fait quelques centaines de pas, qu'on rencontre une seconde procession qui est partie d'un point opposé, et qui marche au-devant de la première, escortant deux statues, dont l'une est celle de Saint-Jean-l'Evangéliste, et l'autre de la mère de Jésus-Christ. Saint-Jean arrive d'abord, se précipite sur son maître, l'adore, prosterné à ses pieds, et se met à sa suite. Marie lui paie ensuite le même tribut d'hommages, et continue sa route dans la compagnie de son fils. Lorsque la procession est achevée, on célèbre la messe sur l'autel élevé en plein champ, et tout le monde se retire pour aller redire à ceux qui ont gardé les maisons ce qu'ils ont vu, et combien ils ont été édifiés.

Oh ! sans doute de semblables spectacles feroient pitié aux sophistes et aux esprits forts de notre siècle. Ils ont en horreur tout appa-

reil religieux : leurs ames métaphysiques se nourrissent dans le silence de la pensée, et dans l'abstraction des objets qui parlent aux sens de la multitude grossière. Ne leur envions point leur méthode, qui finit ordinairement par les conduire à l'athéisme.

Les Indiens sont touchés à la vue des cérémonies dont je viens de crayonner le tableau. Les pécheurs s'y convertissent ; les Idolâtres ouvrent les yeux à la lumière de l'Evangile, et abjurent leur culte insensé. C'en est assez pour justifier ces usages, pour les rendre estimables, et mériter des éloges à ceux qui les instituèrent d'après les connoissances qu'ils avoient acquises des localités, et en sacrifiant sans doute leur goût et leurs inclinations.

Je n'oserois cependant pas regarder comme actes religieux, ces pièces qui se jouent au milieu des places pour honorer quelques-uns de nos mystères, ou pour graver profondément dans la mémoire quelques traits mémorables de l'Histoire-Sainte. Il faut être déjà acclimaté, et connoître parfaitement le besoin qu'ont les peuples orientaux d'être réveillés par des spectacles, pour voir, sans une sorte d'indignation, des prêtres montés sur des treteaux, et dirigeant du geste et de la voix des acteurs

Les théâtres religieux.

qui représentent à la vue de cent mille spectateurs. Cependant ces exercices ont l'avantage d'instruire et de toucher les Idolâtres eux-mêmes, et de leur donner de grandes idées de notre religion. Tant il est vrai que la grace profite de tous les moyens pour se communiquer, et que le grand art d'un ministre de l'Evangile, c'est de lui préparer un plus grand nombre de passages ou de véhicules, en étudiant avec soin les inclinations de ceux qu'ils desirent sanctifier ! Cette observation est si importante, qu'un jeune ecclésiastique qui seroit décidé à conduire les Indiens comme il dirigeroit une paroisse en France, ne seroit pas appelé au ministère des missions.

Pénétré de cette vérité, j'abjurai dans l'Inde toutes mes répugnances pour ces façons d'agir si éloignées des nôtres, dès que je me fus convaincu du bien qui en résultoit; et je dis un jour à l'évêque : « Monseigneur, il est si évi-
» dent que nos Chrétiens ne peuvent être suf-
» fisamment émus que par des spectacles et
» des moyens qui nous semblent ridicules,
» que s'ils nous engagent à danser pour exciter
» leur ferveur, nous devons nous prêter à leurs
» desirs. »

TITRE IV.

Des Idiomes de l'Indostan.

Les idiomes sont très-multipliés dans l'Inde, et il n'y a pas de livres élémentaires pour apprendre à les parler; ou s'il y en a, ce ne sont que des canevas, des abrégés, fruits de l'expérience des Missionnaires, et consacrés aux objets religieux. D'ailleurs, les livres ne rendroient pas la prononciation, pour laquelle il faut presque que nos organes soient refondus et trempés une seconde fois : aussi, la plupart des Européens séculiers, ennemis de toute contrainte, après avoir demeuré plusieurs années dans le pays, en sortent sans avoir rien appris; et le grand nombre des Missionnaires, malgré leur zèle et leur application, s'expriment mal, et ne sont compris que par la longue habitude qu'on a de les entendre.

On parle la langue *Bengali* dans le nord et sur les bords du Gange, le *Canara* au couchant, le *Maratte* vers le midi, le *Thélingam* dans le milieu des terres et derrière les montagnes des Gattes, le *Malabar* à la côte qui porte ce nom, et dans les royaumes de Cran-

ganor, de Travancor, du Tanjaour et du Maduré, ainsi qu'au cap Comorin : le *tamoul* est le langage de la côte Coromandel et de la Nababie du Carnatte, et d'une partie de la côte d'Orixa. Les grands parlent aussi le turc et le persan, selon les contrées qu'ils habitent; enfin, le *sanscourtan*, qui est la langue religieuse, ne se trouve que dans les livres, ou dans la bouche de quelques savans du plus haut parage.

Les langues indiennes sont riches et abondantes en sens et en mots : elles sont également pompeuses et énergiques. Ce qu'elles ont de particulier, est de pouvoir exprimer la pensée avec un laconisme prodigieux, joint à une grande élégance; ou bien avec une étrange profusion de paroles, sans que le discours perde rien de son harmonie, et sans amplification du sens. Il est à remarquer qu'on est censé parler d'autant mieux qu'on sait placer et plus de mots, et des mots composés de plus de syllabes pour exprimer une chose qui pourroit être peinte et rendue plus brièvement. Aussi, comme le langage de la chaire doit être noble et majestueux, une demi-douzaine de pensées conçues en français, peuvent fournir matière à entretenir son auditoire pendant une heure :

ressource

ressource précieuse aux paresseux, et à tous ceux qui, contens de parler, s'inquiètent peu des effets que produisent leurs discours.

Voici un exemple du laconisme *tamoul*, à côté de la profusion de paroles pour exprimer cette pensée : Dieu doit être bon : *dever-nallaveram* (1), ou bien, *sarouva logamellam*

1 2 3 4 5 6 7

cheidou, conndou, cattina andaver anaver, nar,

8 9 10 11

counamoullaverai iroucrar endou ellaroucoum

12 13 14

teria ppole choullougrargueu. (2)

La marche de tous les idiomes indiens est la même pour la tournure, le nombre des lettres, et la prononciation. Les différences sont dans les mots et les caractères qui les expriment, ainsi que dans certains secrets particuliers à chaque langue, et dont je dirai quelque chose dans la suite.

---

(1) La première traduction est faite ainsi : *dever*, la divinité : *nallaver*, bonne : *am*, on dit.

(2) 1, Tout le monde, 2, ayant fait, 3, bâti, 4, qui a fabriqué, 5, le maître, 6, lui-même, 7, bon, 8, caractère, 9, qu'il est, 10, disant, 11, à tous, 12, connoître, 13, comme, 14, on dit.

Le défaut de signes caractéristiques auxquels soit attachée la prononciation, va entraver le desir que j'aurois de faire connoître les deux seules langues orientales que je sache, le *tamoul* et le *thélingan*. Cependant je ferai de mon mieux pour y suppléer avec les signes de nos idiomes.

L'alphabet tamoul, ainsi que le thélingan, sont composés des lettres suivantes : a, ia, da, ka, la, ma, na, pa, gua, ra, sa, ta, va.

Outre les lettres simples, il y en a aussi de composées, telles que celles-ci : dra, kna, kra, mra, nsra, pra, rda, vra, etc. Ces combinaisons sont à l'infini, tantôt formées de deux caractères simples, d'autres fois de trois, et même de quatre, selon la qualité du son qui doit être rendu. Il faut bien observer que chaque lettre simple ou composée est brève ou longue, et que le sens est souvent déterminé par-là.

Chacune des consonnes se combine avec six voyelles, qui sont, ia, ie, ii, io, iou, iaou, de la manière ordinaire, dia, die, dii, dio, diou, diaou; mais ces voyelles perdent leur son en i, par leur jonction avec une consonne. Ainsi on prononce *da*, et non pas *dia*, *di*, et non pas *dii*, etc.

Les prononciations, comme je l'ai remarqué, sont bien différentes des nôtres; c'est pourquoi il nous faudroit les signes propres de ces langues, pour les saisir sans aucune erreur. Au reste, les différences les plus essentielles sont dans les lettres qui suivent :

da, se prononce quelquefois d'*ha* ;
ka, *ekka* ;
la, *ella*, ainsi que les autres consonnes.
ta, se prononce souvent *ttha*, et *dthha*.

Quoique les Tamouls n'aient pas le *ba*, ils en rendent le son avec un *pa* simple, et sur lequel ils appuient très-légèrement (1) *ka*, lorsque le caractère n'est pas double, exprime le *ga* au milieu d'un mot. Le son du *fa* n'est suppléé que par *pa*. Ainsi si un Tamoul vouloit écrire le mot *Français* dans sa langue, nous lirions : *Paransouve*.

On a pu apercevoir qu'il ne faut dans ces langues qu'un seul signe, ou caractère pour chaque syllabe.

Les Tamouls, ainsi que les autres Indiens, ont trois sortes de lettres, ou syllabes, les den-

---

(1) Les Thélingans ont le *ba*, et le *ga* que n'ont point les autres.

tales, les nasales, et les gutturales. Les premières se prononcent par l'action de la langue sur les dents; et, pour les autres, il n'y a que le nez et le gosier qui fassent les fonctions de la denture.

Les lettres plus difficiles à prononcer sont le *da* et le *ta* anglais.

Il faut, pour en venir à bout, recourber la langue en demi-cercle, et frapper fortemen la racine des dents de la machoire supé rieure avec le bout de la langue, apla comme une truelle. La prononciation du exige une compression plus forte, et un reto plus prompt de la langue vers le milieu de bouche.

Le petit *la* se prononce par une pressi très-légère de la langue sur la racine des de supérieures; et le *la* plein, par une press plus forte entre la gencive et les dents.

Le *na* se prononce en appuyant le bout la langue vers le milieu de la denture : il vient grand, petit, plus petit encore en difiant en quatre manières le même mou ment.

Le petit *ra* est produit par une sorte de pension du mouvement de la langue; le g *ra*, de la même manière que chez nous.

On voit par tout ceci que ces idiomes ne sont pas aisés à apprendre, ou du moins qu'il est difficile aux étrangers de les parler correctement; mais les embarras que je viens de signaler ne sont pas les seuls qu'on rencontre.

Il n'est pas aisé de ne pas confondre des sons qui paroissent absolument les mêmes : il n'est donné qu'à l'oreille la plus juste et la plus attentive de pouvoir distinguer des dégradations presqu'imperceptibles ; et cependant il est impossible de ne pas faire les *quiproquo* les plus fâcheux, si on a le malheur de s'y méprendre. Les Indiens ne s'y trompent jamais, tant leurs organes sont délicats et précis; aussi sont-ils naturellement musiciens. (1)

Les abréviations usitées dans cette langue, ont la source de nouvelles difficultés, d'autant lus que les Indiens parlent fort vîte, et ne aissent pas le temps à leurs auditeurs de réfléhir sur la valeur des termes : ce sont même

(1) Lorsqu'on entonne un chant dans les églises, ous les assistans font concert avec le chantre, sans u'il leur arrive jamais de détoner : les uns prennent quinte au-dessus; d'autres l'octave, sans étude et ns réflexion.

les grands parleurs qui sont en même temps les abréviateurs les plus scrupuleux.

Or, les abréviations consistent à ne prononcer que les premières syllabes d'un mot. Par exemple, au lieu de dire : *cattinaio*, *avez-vous montré?* Ils diront : *cattia*, au lieu de *pougueuleï*, *allez-vous-en* ; ils diront : *pongo*, etc.

Cette difficulté se rencontre aussi dans leurs livres, qui, pour être réputés bien écrits, doivent ne contenir que le germe des mots entrelacés les uns dans les autres; ce qui fait que la prose élégante a beaucoup de rapport avec la versification ; et même on peut dire que tous leurs écrits de luxe sont de vrais poëmes.

L'écriture a encore d'autres inconvéniens, dont le plus remarquable est que le caractère qui exprime une syllabe varie selon la qualité de la syllabe suivante, soit dans le même mot, soit dans un mot différent. Ainsi, *anjou*, *cinq*, s'écrit : *aniou*, *pavam*, *péché*, *pavan*, si le mot suivant commence par la syllabe *na*.

Si un mot finit par une consonne à son incomplet, comme *m*, *p*, *t*, et que le mot suivant commence par la même lettre, la dernière du

mot précédent fait la première de celui qui suit, mais on double le son : ainsi, *pounniam*, *manouchen*, l'homme vertueux, s'écrit : *pounnia - manouchen*. *Pounniam - appen*, s'écrit : pounnia-*pen*. *Pounniam - attal*, femme vertueuse, *pounnia-tal*, ainsi du reste.

Les élisions fréquentes embarrassent aussi les étrangers accoutumés à prononcer comme ils écrivent. Par exemple, un commençant qui sait que *netchetouram* signifie *forfait*, *abetchicra* qui desire, *aven* celui, écrira et prononcera ces trois mots comme ils sont ici : alors, on lui rira au nez, et peut-être on ne le comprendra pas. Il faut qu'il prononce : *netchtourabetchikraven*. Pour exprimer cette phrase : *pattanattile iroucra*, *avergueul*, ceux qui sont dans le jardin, il faut dire : *pattanattiliroucravergueul*.

Les Talmouls transportent encore dans l'écriture une syllabe à la fin de la syllabe suivante, en prononçant néanmoins comme s'il n'y avoit pas de transposition. Comme si nous écrivions *monnetag*, pour lire *montagne* : ainsi ils écrivent *atamr*, et lisent *artam*. Cette difficulté seroit la plus désolante de toutes, si on devoit la rencontrer souvent ; mais j'observerai,

pour la consolation du lecteur, qu'il n'y a que la lettre *r* qui subisse cette transposition, et que ce n'est jamais lorsqu'elle a le son complet *ra ;* enfin, on est averti de la transposition, en ce qu'alors le signe ou caractère est différent du signe ordinaire : et, de plus, il y a très-peu de mots qui exigent cette construction de lettres ; mais on rencontre une difficulté qui est d'un usage plus commun, au sujet des verbes, en ce qu'ils sont placés, comme dans le latin, à la fin de la phrase. Aussi les Indiens, lorsqu'ils racontent un fait de longue haleine, prennent la précaution de morceler leur discours par beaucoup de périodes, en appuyant fortement sur le mot qui termine chacune d'elles, à-peu-près comme on fait dans les églises, en finissant une leçon de l'office des Morts, par les deux notes *fa, re.* Celui qui écoute donne un signe après chaque division, pour faire voir qu'il a compris jusque-là, et qu'il ne sera pas pris au dépourvu lorsqu'arrivera enfin le verbe principal qui doit fixer le sens de toute la narration. J'en donnerai un exemple, et je placerai des guillemets aux endroits où se donnent les signes dont j'ai parlé.

Ien pourrouchen « ienneï sinneiguitti rou

cranendou cholli « tammodé mossam irouka coudadendoum, « vegou pakiam mennamo iroucra pollé pridiquinei panni coudoutou « adigueleium, toucheta pessougueleium « nineïka vandam chollavé « iennet collougrar.

Cette longue phrase peut être rendue mot à mot de cette manière : *Mon mari que je t'aime ayant dit avec lui, et qu'il ne peut y avoir de danger, et je ne sais quel bonheur comme s'il y avoit, les coups et les mauvaises paroles penser ne faut pas, ayant dit : il me tue.*

La traduction intelligible sera celle-ci : « Mon mari me tue, après m'avoir protesté » qu'il m'aimeroit, que je ne courois aucun risque de lier mon sort au sien. Il me » promit le bonheur, et me fit regarder comme » une crainte chimérique celle d'en être maltraitée ; et cependant il m'accable de mauvais traitemens. »

On me demandera sans doute comment les Missionnaires pouvoient vaincre tant de difficultés, et annoncer les vérités de la religion dans des idiomes si étrangers ? Leur méthode étoit simple, comme on va s'en convaincre. Aidé d'un Malabar qui écorchoit quelques

mots de français, le Missionnaire se faisoit à lui-même une grammaire aussi exacte que celle de Wailly. Il alloit à la promenade avec son truchement, et lui demandoit le nom de tous les objets qui s'offroient à ses regards Comment s'appelle une maison, lui disoit-il? *Voudou*, lui répondoit le maître. Un arbre? *Maram*, etc.

Mais parlons de la manière dont je m'y pris moi-même, pour être en état de prêcher en *tamoul*, cinq mois après mon arrivée à Pondichéry.

Je commençai par me faire des déclinaisons, sans que mon pédagogue s'en doutât. Après qu'il m'eut enseigné qu'un arbre se nommoit *maram*, je lui demandai comment je dirois, le pied de l'arbre? Cela est aisé, me dit-il : *marattinoudeïa kal*; je donne des coups à l'arbre? *Maratoucou adeï adeïcren.* J'aime l'arbre? *Marattey sinéguicren.* O le bel arbre? *Nalla maramé !* Je suis tué par l'arbre? *Marattalé collapadougren.* Après m'être formé tous les cas, j'avois la déclinaison suivante.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Maram, un arbre.	*Nom.* Marangueul, les arbres.
Gén. Maratinoudeia, d'un arbre.	*Gén.* Maranguéloudeia, des arbres.
Dat. Maratoucou, à un arbre.	*Dat.* Maranguéloucou, aux arbres.
Acc. Maratteï, un arbre.	*Acc.* Maranguéléi, les arbres.
Voc. Maramé, ô arbre!	*Voc.* Maranguelé, ô arbres!
Abl. Maratalé, par l'arbre.	*Abl.* Maranguelalé, par les arbres.
Maratilé, dans l'arbre.	Maranguelilé, dans les arbres.
Maratodé, avec l'arbre, ou avec un arbre.	Maranguelodé, avec les arbres.

Après divers essais sur différens noms, je m'assurai que les terminaisons des cas étoient les mêmes, au changement près d'une lettre; ce qui me convainquit qu'il n'y avoit, à proprement parler, qu'une seule déclinaison. Je connus aussi que les Tamouls, conformes en cela aux Latins, ne mettoient point les articles le, la, un, une, avant les substantifs; et enfin, qu'ils avoient trois ablatifs sans préposition; l'un de lieu, un autre de causalité, et un troisième de compagnie : ainsi, une seule leçon me donnoit déjà d'assez vastes connoissances.

Une autre fois, je conjuguois un verbe d'après la même méthode, ayant soin de varier tous les régimes, afin d'apprendre un plus grand nombre de mots. Ainsi, je demandois, comment dit-on, en tamoul, j'aime les

oiseaux ? *Patchigueleï sinégricren*. Tu aimes le bien ? *Nemmei sinéguicraï*. Il aime les méchans ? *kettaverguelei, sinéguicrans*, etc Toutes mes interrogations étant achevées, j'avois la conjugaison suivante :

PRÉSENT. SINGULIER.

Sinéguicren, j'aime.
Sinéguicraï, tu aimes.
Sinéguicran, il aime.

PLURIEL.

Sinéguicrom, nous aimons.
Sinéguicrirgueul, vous aimez.
Sinéguicrargueul, ils aiment.

IMPARFAIT. SINGULIER.

Sinéguittironden, j'aimois.
Sinéguittirondaï, tu aimois.
Sinéguittirondan, il aimoit.

PLURIEL.

Sinéguittirondom, nous aimions.
Sinéguittirondirgueul, vous aimiez.
Sinéguittirondargueul, ils aimoient.

PARFAIT. SINGULIER.

Sinéguitten, j'ai aimé.
Sinéguittaï, tu as aimé.
Sinéguittan, il a aimé.

PLURIEL.

Sinéguittom, nous avons aimé.
Sinéguittirgueul, vous avez aimé.
Sinéguittargueul, ils ont aimé.

FUTUR. SINGULIER.

Sinéguipen, j'aimerai.
Sinéguipai, tu aimeras.
Sinéguipan, il aimera.

PLURIEL.

Sinéguipom, nous aimerons.
Sinéguipirgueul, vous aimerez.
Sinéguipargueul, ils aimeront.

SUBJONCTIF. SINGULIER.

Sinéguika cadaven, que j'aime, ou je souhaite d'aimer.
Sinéguika cadavai, que tu aimes.
Sinéguika cadavan, qu'il aime.

Celui qu'on montre au doigt, rougit de honte. *Virellodé kambika padougraven vetjkamaï iroucran.*

Les verbes faire faire, faire dire, et tous les autres qui supposent un sujet qui excite, et un autre qui suit le mouvement qui lui est imprimé, s'expriment en insérant les syllabes *pi*, ou quelquefois *vi*, dans la composition du verbe principal, immédiatement avant la, ou les syllabes qui différencient les personnes ou les temps : ainsi *cheia*, signifie *faire*, et *cheïvika*, faire faire. La lettre *k* est ajoutée pour séparer les deux voyelles. *Padika* signifie *apprendre*, et *padipika*, faire apprendre, ou enseigner. Au reste, il n'y a que l'usage qui indique les verbes auxquels il faut ajouter *pi*, et ceux auxquels convient l'autre syllabe.

Ceux qui apprennent les langues orientales doivent réfléchir long-temps sur chaque mot, parce que la plupart sont composés, et que si on découvre la racine d'un mot, on acquiert la connoissance de plusieurs. Donnons pour exemple le mot *poënjadi*, qui veut dire une femme. Au premier aperçu, on ignore l'analogie qu'il y a entre cette parole et la chose qu'elle exprime; mais avec un peu d'attention, on raisonne ainsi : *poën*, signifie une fille. On dit

dit *poen poulleï*, une jeune fille, et on sait que *poulleï* veut dire un enfant : *jadi* ou *sadi*, signifie la caste, ainsi *poenjadi* peut se traduire par fille de caste; mais comment une fille de caste et une femme mariée sont-elles appelées du même nom ? C'est parce qu'elle est alliée avec un homme de sa caste, ou parce qu'elle doit servir à conserver la caste en mettant au monde des enfans.

Je ne doute pas que cette méthode d'étudier une langue ne soit la plus expéditive et la moins désagréable. L'écolier s'instruit de cette manière, en s'amusant; et si on lui met quelque jour une grammaire dans les mains, il a la douce satisfaction de voir qu'il en sait autant que le livre en apprend, quoiqu'il ne l'ait pas lu.

Je vois encore un autre avantage à ceci; c'est que le maître accoutumant son élève à proposer ses questions dans toute la pureté de sa langue naturelle, chaque leçon lui apprendroit deux langues, et il ne seroit plus à craindre que l'élève n'avançât dans la connoissance du latin, du grec, ou de l'anglais, qu'au préjudice de l'idiome de son pays.

J'allois terminer mes observations sur les langues indiennes, lorsqu'il m'est venu dans

la pensée qu'on pouvoit me proposer une question assez intéressante pour mériter une réponse. Comment traiter de la religion, de ses dogmes, de ses mystères, dans un langage aussi barbare, et dont les termes doivent être plus étrangers aux choses spirituelles que le son même ne l'est aux oreilles délicates qui en sont frappées ?

Je conviens que les premiers prêtres qui portèrent l'Evangile à ces peuples, durent être étrangement embarrassés pour rendre leurs idées religieuses, de manière à ce qu'on les comprît. Ils durent employer des circonlocutions ; mais enfin, moyennant quelques termes techniques faits pour exprimer des usages communs aux Chrétiens et aux Infidèles, ils parvinrent à donner quelques idées grossières, de ce qu'ils vouloient exprimer : le reste fut affaire de convention des prêtres avec ceux qu'ils avoient instruit ; ensuite de ceux-ci entr'eux, et finalement des uns et des autres avec les Païens : de manière qu'aujourd'hui le langage sacramentel est connu de tous. Joignons-y l'explication de quelques-uns des termes que l'on emploie :

Nianastnanam, qui signifie un bain spirituel, ou un bain de l'ame, de l'esprit, est employé pour désigner le baptême.

Il n'a pas fallu de grandes recherches pour découvrir cette manière d'exprimer le premier sacrement. Les Indiens, a-t-on dit, ont l'usage de se baigner pour la rémission de leurs péchés : ils comprendront aisément les effets du baptême lorsqu'on lui donnera une dénomination qui les exprimera selon leurs propres idées; mais afin de les mettre dans l'impossibilité de faire aucun rapprochement avec leur baptême imaginaire, on ajoutera l'épithète *niana*, pour marquer que la pureté que procure le baptême des Chrétiens est toute intérieure.

Néanmoins celui qui baptise quelqu'un en l'absence d'un prêtre, ne dit pas : *Ounaçou niana stanam coudoucren*, je te donne le bain spirituel; mais *ounneï kajouwougren*, je te lave, parce que ces derniers mots répondent mieux à la forme sacramentelle usitée dans l'Eglise.

La confirmation est appelée, *ouroudi poussoudel*. C'est une petite circonlocution qui signifie *onction de la force*. Elle est intelligible, même aux Païens, parce que les onctions font parties essentielles de leurs cérémonies religieuses.

Tivia narquarouneï, pour désigner l'eucha

ristie, sont deux mots d'un sens plus générique; cependant, comme ils signifient *le don divin par excellence*, ils ne peuvent pas être appliqués plus naturellement et plus convenablement qu'à l'auguste sacrement de l'autel.

La pénitence est nommée *pava sanguirtanam*, ou la rémission des péchés : le mot sembloit fait pour exprimer la chose; aussi est-il tellement propre, que les Infidèles, pour peu qu'ils aient quelque commerce avec les Chrétiens, le comprennent aisément.

L'extrême-onction conserve dans les langues orientales toute sa signification, renfermée dans ces mots : *avastei poussoudel*, ou l'onction à l'agonie, à l'extrémité de la vie.

Kouroupattam veut dire l'*état ou l'emploi de prêtre*, plutôt que l'ordination; mais il ne l'exclut pas. Au reste, il n'y a pas de terme propre pour exprimer les ordres de la hiérarchie ecclésiastique. On appelle un évêque *metranniar;* terme barbare, et qui vient de celui de maître, en français, auquel on a donné une terminaison tamoul et honorifique (1). Les Indiens appellent un diacre

(1) Peut-être devroit-on dire mitranniar ; ce qui signifieroit le personnage qui porte la mitre.

ou un soudiacre *sina kourou*, ou *petit prêtre*; ou bien encore, *kovillar*, homme d'Eglise.

Le mariage se dit *niana vivegam*, l'alliance spirituelle. On a déjà remarqué que le mot *niana* a été fort utile aux apôtres de l'Inde, afin de de donner un sens spirituel à des expressions souvent trop génériques, ou même malsonnantes : *vivegam* a besoin de ce correctif pour ne pas choquer l'oreille. Au surplus, lorsqu'on parle du mariage au civil, comme on ne peut pas employer l'adjectif *niana*, on se sert du mot *calianam*, qui est peut-être plus décent que le premier lorsqu'il est placé seul.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail; mais avant de finir, je donnerai la traduction du *Pater Noster*, en plaçant les mots français sous les termes indiens, pour mieux faire connoître la valeur des premiers. Ce petit morceau n'amusera pas ceux des lecteurs qui ne cherchent que l'agréable.

désagréables : comme *karkotamaïna*, désastreux, horrible; *krouram*, horreur; *nirmoulam*, destruction; *sinnmam*, un ours, etc.

Ils poussent encore les précautions plus loin; ils aspirent agréablement certaines consonnes, afin de rendre leur langage plus doux : *maha*, beaucoup, au lieu de *magga*; *snéham*, amour, au lieu de *snéggam*, etc.

Leurs verbes, qui se terminent tous en *di* à l'infinitif, comme *chéssedi*, faire; *galiguinjedi*, créer, etc., n'exigent, pour être prononcés, qu'une ouverture médiocre de la bouche. Les signes ou caractères du thélingan sont entièrement différens de ceux du tamoul, et l'alphabet est plus entier, comme je l'ai remarqué plus haut.

Nous allons donner un exemple de déclinaison, et des principaux temps d'une conjugaison dans cette langue.

BOUNIAM, LA VERTU.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Bouniam.	*Nom.* Bounialou.
Gén. Bouniocca.	*Gén.* Bounialaiocca.
Dat. Bounianiqui.	*Dat.* Bounialacou.
Acc. Bouniam.	*Acc.* Bouniala.
Voc. Bouniama.	*Voc.* Bouniala.
Abl. de lieu, boumiamlo;	*Abl.* de lieu, bounialaiendou;
De cause, bouniam chata;	De cause, bounialachatanou;
De compagnie, bouniatodou.	De compagnie, bounialatodou.

JEPPOUTEDI, PARLER. CONJUGAISON.

PRÉSENT. SINGULIER.	PLURIEL.
Jeppoutounanou.	Jeppoutounami.
Jeppoutounavou.	Jeppoutounari.
Jeppoutounadou.	Jeppoutoustiri.
PLURIEL.	**FUTUR. SINGULIER.**
Jeppoutounamou.	Jeppoutounenou.
Jeppoutounarou.	Jeppoutounevou.
Jeppoutounandou.	Jeppoutounedou.
PRÉTÉRIT. SINGULIER.	**PLURIEL.**
Jeppoutounani.	Jeppoutounemou.
Jeppoutounavi.	Jeppoutounerou.
Jeppoutounadi.	Jeppoutoustourou.

PARTICIPE.	INFINITIF.
Jeppoutounada.	Jeppédi, jeppoutédi, jeppoutounedi.
GÉRONDIF, *comme au latin*.	IMPÉRATIF.
Jépédaniqui. Jépétandoulo.	Jeppa, jeppatou, etc.

LE PATER NOSTER EN THÉLINGAN.

Jiotischacralaiendou nondéti mamoulaioca tandri ! Mi namam ratchinchouganou : mi rajiam ranou : mi jittam jiotischacralaiendou jaiia badinattou boumi iendou jaiia badounou na natiqui macou cavalachina appam macou ianda : ma appouvarlacou memou vuorchinatou macou vuorvanda, tandramlo nonchi mammoula ratchinchou conda. (1)

---

(1) Nous n'avons pas placé la traduction française sous chacun des mots de cette prière, comme nous l'avons fait pour la langue *tamoul*, parce que la marche et la construction des deux idiomes étant les mêmes, il est aisé d'imaginer la signification de chacun des mots.

DIALOGUES EN LANGUE TAMOUL.

PREMIER DIALOGUE

D'un Européen qui cherche un serviteur, avec un Indien.

L'Européen. Qui êtes-vous?	*Nirar?*
Quel âge avez-vous?	*Ounacou iettenei varouchamonndou?*
Y a-t-il long-temps que vous êtes venu dans ce pays?	*Inda sirmeïle nir vandou vegou calam onndo?*
Avez-vous votre père et votre mère?	*Ounacou taï tagappen onndo?*
Voulez-vous demeurer avec moi, et me servir?	*Iennodé couda irouca iennandeiléium outtiogam panna ounacou manassou iroucoudo?*
L'Indien. Je suis Vellage; j'ai vingt ans; je suis du pays: je n'ai ni père ni mère; mais ma noblesse ne me permet pas de vous servir.	*Vellagerai iroueren iroubadou varoucham ienacou achoudou sirmeïan tan taïtagappen illé analoum sadi mougandiramaga oumacou dassiaï irouca matten.*
L'Europ. Mais si je vous donnois de gros gages, cela ne vous tenteroit-il pas?	*Anal ounacou vegou samballam condouttaca ama iendou choullougradilléa?*
L'Ind. Vous m'offririez cent pagodes que je ne le pourrois pas.	*Nourou veraguen coudoucrenendou oppou coudoutaloum coudadou.*

L'Europ. Mais du moins procurez-moi quelqu'un ; car je ne connois personne.	*Aguiloum ienacou orou dobassi condouva ievenciaguiloum arienn.*
L'Ind. Si vous voulez un parias, on vous en procurera un ; il n'en manque pas dans le pays.	*Orou valanguéi mattan oumacou podoumanat' condouvarougradou elitchaïtan inda tessatilé vegou per sadi illada vergueil iroucrargueul.*
L'Europ. Combien me coûtera-t-il ?	*Avenoucou iettenei roupaï coudoupen ?*
L'Ind. Il vous coûtera dix roupies par an, si vous le nourrissez, et vingt-quatre si vous ne le nourrissez pas.	*Sorou coudouttal pattou coudoucade ponal iroubadou nallou roupai queujpan.*
L'Europ. Faudra-t-il que je lui fournisse l'habillement ?	*Avenoucou poudaveïoum catta avassaramai iroucouma ?*
L'Ind. Du tout : vous ne serez obligé à rien.	*Veré orou caden oumacou illéi.*

DEUXIÈME DIALOGUE,

Entre deux Négocians, l'un Européen et l'autre Indien.

L'Européen. Si tu es raisonnable, nous ferons affaire ensemble.	*Niana carenaïirondaca ounacoum ienacoum vartei pessougueil mattiram illé vartagam cattouvem.*
L'Indien. Si vous êtes trop cher, nous ne ferons rien.	*Adigam panam queuttal ounnoum céiia poradilléi.*
L'Europ. Que veux-tu ? Des draps, du riz, du tabac, du papier ?	*Ienna vonoum panni arrissi mouquoutoul cardassi.*
L'Ind. Je voudrois des draps rouges de la première qualité.	*Maga nettiana segappou pannigueul ienacou vonoumé.*

L'Europ. Tiens, en voilà de très-beaux, et qui le sont bien davantage que les draps anglais.	*Par inda sagalaïou inglis sagallattéi parca metta netti ellava.*
L'Ind. Ils sont beaux, j'en conviens : quel est le prix ?	*Netti meldam anal vilei ienna ?*
L'Europ. Je ne peux pas les donner à moins de 40 liv. l'aun.	*Nallou veraguen cadam illamel oudouca coudadou.*
L'Ind. Donnez-m'en 60 aunes, et autant de toile d'Europe.	*Aroubadou cadamoum sirmeï poudaveï attanciium coudou.*
L'Europ. Mais ton argent, où est-il ?	*Ounoudeia panangueul iengué ?*
L'Ind. Le voici dans ma main.	*Ien kaïlé ivoucoudou.*

TROISIÈME DIALOGUE,

Entre deux Voyageurs.

Quel chemin faut-il prendre pour aller à N....?	*N..... Poradoucou ienna vagi ?*
Allez tout droit, jusqu'à ce vous trouviez un grand arbre. Mais puisque vous ne marchez pas vîte, et que vous pourriez vous égarer, je vais vous accompagner.	*Mougattinandeilé perla maram cangra mattoucoum poungo anal vegou sicramaï nadacada padiinaléioum vagi teri[illegible] mel mossam ienamo varoum endou sandegattinaleioum oummode couda varougren.*
Cela me fait grand plaisir ; mais peut-être n'allez-vous pas loin ?	*Ienacou metta sandocham nir touran poradilé ienamo.*
Soyez tranquille : je ne vous laisserai que lorsque vous serez arrivé.	*Baïapadadeieum ouroucou vandou vagi mouguittapragou mattiram oummei vedougren.*
Etes-vous établi de ce côté-	*Anda pacatilé oun voudou*

CINQUIÈME DIALOGUE,

Entre un Européen et un Seigneur Indien.

L'Indien. Seigneur, je suis toujours étonné de voir des hommes qui voyagent si loin de leur patrie.	*Andaveré manoucher tanguelóudeia sirmeï attaneï vitou touram varougradonguelléi caundou ieppodoum iechariquei aüroucren.*
L'Européen. Monsieur, tous les pays sont la patrie de celüi qui n'est attaché qu'aux moyens de faire sa fortune.	*Aïa pananguelei mattiram abetchicraven loganguelellatan sirmeï endou nineicran.*
L'Ind. Si vous pensez ainsi, vous êtes un mauvais citoyen, ou plutôt vous n'appartenez à aucun pays.	*Indavagueïai nineïttal quettaven ai iroucrié ondil logatillé ounacou sirmeï agapadadou.*
L'Europ. Si vous pensez autrement, vous êtes insensé : quel avantage y a-t-il donc à être d'un pays plutôt que d'un autre?	*Ienacou ierada nineïvou oumaquirondaka passikarandaningué anguéioum tessatanai iroucradil préossananiedou.*
L'Ind. Vous ne raisonnez donc que d'après vos avantages : ainsi, vous ne vivez qué pour vous. La France est bien malheureuse, si votre système est celui de tous les Français.	*Oummoudeia préossananguelei mattiram parcradinale ounacaga mattiram ouirode iroucrai paransis ellaroum ounnei polé nadandal pransou sirmei nirpaquiamana simei.*
L'Europ. Mais, monsieur le moraliste, votre affection pour votre pays le rend-il plus heureux ? Tous tant que vous êtes,	*Darma sastrianaveré chollumé indou tessatin périlé oummoudeia patchatinale indou tessam paquiama nin-*

vous

vous mourrez de faim en embrassant votre patrie. *gueulellaroum sirmeï kaï combouttou passiai cettouporigueul.*

L'Ind. Nous avons pour principe que la vertu est préférable à tous les biens et à tous les plaisirs. Nous regardons notre patrie comme notre mère, à laquelle nous devons de l'attachement, lors même qu'elle nous maltraite. *Nemmei sandochanguel ellatoucou mounné pouniam nella dendou nineïcrom sirmeï taï endou candoupoudittou sirmeï mougandiramuga padinaloum priamaï iroucoudou.*

SIXIÈME DIALGOGUE,

Entre un Officier et ses Soldats.

L'Officier. Demain, que tout le corps soit prêt à partir. *Naleïqui paléam ellam nadaqua aïttamaï iroucatoum.*

Les Soldats. Si on ne nous donne pas aujourd'hui la ration, nous ne partirons pas. *Battiam euneïqui codoucadé ponal nadacradillé.*

L'Officier. Tous auront la ration, excepté ceux qui se sont plaint. Qu'on mène en prison les dix plus mutins. *Moureïpatta vergueleï vouda ellaroum battiam kaï collaporargueul adiga ketta pattou per ergastilé condoupougol.*

Les Soldats. Nous irons tous, ou personne n'ira. *Orouten aguiloum ergastoucou ponaka mattavergueul ellaroum couda porargueul.*

L'Officier. Je vais faire mon rapport au prince, et s'il ne fait pas justice d'une semblable révolte, je quitte le commandement. *Rassavodé itei cholla porom averniaia tirveieuda vettal valéam vouttou voudougrom.*

Les Soldats. Vous trouvez *Poradoucou mouné sam-*

mauvais que nous veuillons être payés pour partir ; et vous dites que vous nous quittez pour vous avoir désobéi. Est-il donc moins nécessaire que nous vivions, que de faire ce que vous commandez ?

ballam coudoumendou queujcrapadiinale manastabamai roucriré nangueul oumacou samboudita d'illé endou ienguelei vouttou voudougrirendou chollougriré anal nir cattalei eudougradei ceïa avassaruma sappouda avassaruma chollongo.

L'Officier. Allons, mes amis, point d'emportement : suivez-moi.

Sineguideré cobam illamel ojongodé nindou ienacou pragou varongol.

Les Soldats. Nous vous suivons.

Nir cattalei eutta polé chigrom.

SEPTIÈME DIALOGUE,

Avec des Marins.

Jacques, d'où viens-tu ?

Iagappa iengué nindou vandaï.

Je viens de la mer.

Cadelilé irondou vandenn.

Je ne vois pas ton bateau.

Ounnoudeia kattimaram kanadé.

Je l'ai laissé à la côte.

Oratilé catti vouttem.

As-tu pris beaucoup de poissons ?

Vegou min pouditaio.

Entre trois, nous en avons pris deux cent trente-huit, tant grands que petits.

Péria sinnadou irounourou moupatteuttou mounnou poudichom.

Jean étoit-il du nombre ?

Aroulappen onguelodé couda irondanò.

Non : car il étoit aujourd'hui

Illé tanoudeia annen odou-

à l'enterrement de son frère. — *cam ieu neïqui ceïdan.*

Avez-vous été loin en mer? — *Cadelilé vegou touram ponirguelà.*

A un quart de lieue environ. — *Orou nagi vagi iennamo.*

N'avez-vous pas aperçu un vaisseau au loin? — *Cappel tourrattilé candirguel ellavò.*

Oui, un petit vaisseau à trois lieues au large. — *Ama sampam dan cada vaji douram.*

Où avez-vous mis votre pêche? — *Pouditta mingueul iengué.*

On l'a portée au marché. — *Bazzaroucou conndouponargueul.*

Est-ce que le gouverneur n'a pas eu sa part? — *Doureïcou tamacadouta min codouttadilléia.*

Ses valets ne sont pas venus la demander. — *Dobassigueul queujka vandadilé.*

Si vous retournez demain, je veux être de la partie. — *Naleïqui tirombi ponaka onguelodé couda poven.*

Il ne tient qu'à vous, et nous pêcherons pour vous seul. — *Oummoudeia manassou vandaka poudica padouva minellam oummacou poudipom.*

Vous êtes trop bon. Adieu. — *Metta nallavenni stottiram.*

HUITIÈME DIALOGUE,

Entre un Père et ses Enfans.

Le Père. Mes enfans, je vous vois bien contens: qu'avez-vous? — *Ien poulleïgueulé sandochamaí iroucra denna.*

Les Enfans. Nous avons bien dit notre leçon, et le maître nous a fait un compliment. — *Nettiai vassitou iengueul vattiarpouguetchigueuleïchonnar.*

Le Père. Il n'y a pas de mal à être flatté de ce compliment; mais il ne faut pas travailler en vue d'en recevoir.

Pouguetchigueleï asséaï queutjka tappou ella analoum adougueuleïcaga padiqua vandam.

Les Enfans. Oh! non, papa, nous avons pensé que cela vous feroit plaisir, et cela nous en faisoit aussi.

Appené meïdan anal oumacou priamai iroucoumendou iengueuloucou priam dan.

Le Père. Très-bien, mes enfans; cela prouve combien vous m'aimez: mais est-ce seulement pour moi que vous apprenez bien vos leçons?

Sari tan poulleïgueulé nammeï sinéguierirgueul endou candou poudichen ien mattiram mougandiramaga padi crirgueula.

Les Enfans. Oui, parce que nous pensons qu'il faut que ce soit bien d'apprendre, puisque vous nous donnez toujours quelque chose lorsque le maître est satisfait de nous.

Ama vattiar iengueleï poudguetchigra podou nir iengueloucou iedaguiloum coudoucrapadiïnale padiqua nella d'endou térium.

Le Père. A merveille: c'est-à-dire, que vous étudiez, parce que vous pensez que c'est une action louable, et que vous en jugez ainsi d'après mon témoignage.

Maganetti ienendal nella criguei endou nineïcradinal ningueul padicrirgueul pinné niaia nineï vendou nammalé ongueuloucou térioum.

Les Enfans. Oui, parce que vous savez mieux que nous ce que nous devons faire.

Appadi dan nangueul ienna Ceïa vonoum oumacou visé-chamaï térinja padiïnalé.

Le Père. Continuez, mes chers enfans, à pratiquer le bien, parce qu'il est tel, parce que Dieu vous le commande; je serai son organe pour vous faire connoître ses volontés.

Nalla poulleïgueulé nemmei nemmeiaï iroucradinalé ieppodoum cheïonguol sarouvé souren cattalei eudougrar endou cheïouguol averoudeia manassou ongueuloucou cambica aver courelaï roupom.

Les Enfans. Oh ! oui, nous voulons bien ; mais cela n'empêche pas que vous nous donnerez notre récompense pour avoir bien lu.

Le Père. Oui ; mais accoutumez-vous à savoir vous en passer.

Ama ama anal inda vissei nettiai vassitadinal ienguelouçou iedaguiloum codoucradiléia.

Codoupom sari inimel ammatiram nineïcadapadiqui vissariongol.

VOCABULAIRE TAMOUL,

Composé des mots les plus nécessaires, et en assez grand nombre pour qu'un Européen qui aura étudié ce que nous avons dit précédemment sur les principes de cette langue, sur les déclinaisons et les conjugaisons, puisse, en arrivant dans l'Inde, demander ses besoins, et se perfectionner dans le langage, en assez peu de temps.

NOMS SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS.

A.

Action. *Crigueï*. Génitif, *crigueïnoudeia*. Datif, *crigueïcou*.

Arake (boisson faite avec du suc de palmier). *Arakou*. Génitif, *arakin*, ou *arakinoudeia*. Datif, *arakoucou*. Acc., *arakeï*. Voc., *araké*. Abl., *arakodé*, *arakalé*, *arakilé*, et ainsi de tous les autres mots.

Arbre. *Maram*. Génit., *marattinoudeia*. Dat., *marattoucou*.

B.

Beauté. *Alanngaram.* Génit., *alanngarattinoudeïa.* Dat., *alangarattoucou.*

Bête. *Mrougam*, *ttinoudeïa ttoucou.*

Bœuf. *Madou*, *mattinoudeia*, *mattoucou.*

Blanc. *Velleï*, *velleïnoudeia*, *velleïccou.*

Bon, bonne, bon. *Nallaven*, *nallaveul*, *nalladou.*

Bouche. *Vaï*, *vaïnoudeia*, *vaïcou.*

C.

Caste. *Jadi*, ou *sadi*, *sadinoudeia*, *sadicou.*

Celui, celle. *Aven*, *aveul*, *adou.* Les cas comme les autres noms.

Chambre. *Areï*, *areïnoudeïa*, *areïcou.*

Chaise. *Narcalili*, *inoudeia*, *eicou.*

Chat. *Pili*, *piliinoudeïa*, *pilicou.*

Cheval. *Coudirei*, *inoudeia*, *icou.*

Chien. *Naï*, *naiinoudeia*, *naïcou.*

Ciel. *Paramandalam*, *dalatinoudeia*, *dalattoucou.*

Citadelle. *Drougam ttinoudeia*, *ttoucou.*

Clarté. *Vellilcham, vellitchattinoudeia, ttoucou.*

Côte. *Oram, oratti noudeia, orattoucou.*

Coup. *Adi, adinoudeia, adicou.*

Crime. *Netchttouram, ttqurattin, ttourattoucou.*

Cruauté. *Touttchttam, ttattinaudeia ttattoucou.*

D.

Danger. *Pollappou, pollappinoudeia, pollappoucou.*

Démon. *Pissassou, innoudeïa, ssoucou.*

Desir. *Asseï, ïnoudeia, asseïccou.*

Destruction. *Nirmoullam ttattinoudeia, ttoucou.*

Dieu. *Deven, devenoudeia, devenoucou.*

Drap. *Camboulli,* ou *sagallattou, inoudeia ioucou.*

E.

Eau. *Tannir, oudeia, ttanniroucou.*
Eau bénite. *Tirttam, ttinoudeia, ttattoucou.*
Église. *Kovil, kovilloudeia, kovilloucou.*
Enfer. *Naragam, ttinoudeia, ttoucou.*
Etoile. *Natcheitturam, ttinoudeia, ttoucou.*
Extrémité de la vie. *Avattei, inoudeia, icou.*

F.

Famine. *P[illegible], pagnatt[illegible]oudeia, tt[illegible]*
Femme. *P[illegible] [illegible], [illegible]*
Femme mariée. *P[illegible] [illegible] [illegible]oudeia, dicou.*
Fenêtre. *[illegible] [illegible]oudeia, [illegible]*
Fer. *[illegible], [illegible]oudeia, [illegible]*
Feuille. *[illegible], [illegible]oudeia, [illegible]*
Fille. *[illegible] [illegible], [illegible]oudeia [illegible]*
Flatterie. *[illegible], [illegible]oudeia, [illegible]*
Frère aîné. *[illegible] [illegible]oudeia, [illegible]*
Frère cadet. *[illegible] [illegible]oudeia, [illegible]*

G.

Garçon.	*Valiben*, *oudeia*, *oucou*.
Grand.	*Periaven*, *oudeia*, *oucou*.

H.

Homme.	*Manouchen*, *oudeïa*, *noucou*.
Honte.	*Vetjkam*, *ttinoudeia*, *ttoucou*.
Huile.	*Euneï*, *oudeia*, *icou*.

J.

Jardin.	*Tottam*, *ttinoudeia*, *ttoucou*.
Jugement.	*Tirveï*, *tirveïnoudeia*, *tirveïcou*.

K.

Kallou.	(Boisson faite avec du suc de cocotier.) *Kallou*, *inoudeia*.

L.

Larme.	*Cannir*, *oudeia*, *oucou*.
Lettre.	*Eujouttou*, *inoudeia*, *ttoucou*.
Livre.	*Postagam*, *ttinoudeia*, *ttoucou*.

Lit.	*Padouqueï, queïnoudeïa, quicou.*
Louange.	*Stottiram, ttinoudeia, ttoucou.*
Lune.	*Sandiren, noudeïa, noucou.*

M.

Main.	*Keï, keïnoudeïa, keïcou.*
Maison.	*Voudou, vouttinoudeia, vouttou-cou.*
Maladie.	*Viadi, viadinoudeia, viadicou.*
Malheur.	*Nirpa iam, ttinoudeia, ttoucou.*
Mer.	*Cadel, cadeloudeïa, cadelloucou.*
Mère.	*Taï, taïnoudeia, taïcou.*
Meuble.	*Somouttireï; inoudeïa, icou.*
Misère.	*Pitcheitanam, inoudéia, ttoucon.*
Montagne.	*Konnda, ttinoudéia toucou.*
Mouche.	*Ii, iin, icou.*
Mouton.	*Attou, attinoudeia, attoucou.*
Murmure.	*Moureï, moureïnoudeia, moureï-cou.*

N.

Nez.	*Mouquou, quinoudéia, coucou.*
Nourriture.	*Possanam, ou bojanam, ttinou-deia, ttoucou.*

O.

Œil.	*Kan, noudeia, noucou.*
Oiseau.	*Patchi, inoudeïa, icou.*
Oncle.	*Appen, oudeia, oucou.*
Onction.	*Poussoudel, oudeia, oucou.*
Oreilles.	*Cadou, cattinoudeia, cattoucou.*
Orgueil.	*Angaram, ttinoudeia, ttoucou.*
Ours.	*Smmam, smmattinoudeia, ttoucou.*

P.

Pain.	*Rotti, inoudeïa, ticou.*
Palais.	*Naguer, oudeia, roucou.*
Paradis.	*Mokcham, tinoudeia, toucou.*
Parole.	*Varttei, inoudeia, eicou.*
Passion.	*Asseïpasseï, inoudeia, icou.*
Péché.	*Pavam, tinoudeïa, toucou.*
Peine.	*Aquineï, inoudeïa eicou.*
Père.	*Tagappen, oudeïa, oucou.*
Perte.	*Mossam, tinoudeia, toucou.*
Petit enfant.	*Poulleï, eïnoudeïa, écou.*
Petit, adj.	*Sinnaven, oudeïa, oucou.*
Pied.	*Kal, oudeïa, oucou.*
Pierre.	*Callou, inoudeïa, oucou.*
Poison.	*Vecham, ttinoudeïa, ttoucou*
Poisson.	*Minn, oudeïa, oucou.*

Poivre.	*Moullagou, inoudeïa, goucou.*
Porte.	*Vassel, oudeïa, loucou.*
Poulet.	*Coji, inoudeïa, cou.*
Prêtre.	*Courou, vinoudeïa, voucou.*
Promesse.	*Varteipadou, ttinoudeïa, ttoucou.*

Q.

Qualité.	*Counam, ttinoudeïa, ttoucou.*

R.

Richesse.	*Tiraviam, attinoudeïa, ttoucou.*
Rivière.	*Arou, attinoudeïa, attoucou.*
Riz cru.	*Arissi, inoudeïa, cou.*
Riz cuit.	*Sorou ttinoudeïa, ttoucou.*
Rouge.	*Segappou, pinoudeia, poucou.*

S.

Saleté.	*Avalutchanam, ttinoudeïa, ttoucou.*
Salut.	*Assirvadam, ttinoudeïa, ttoucou.*
Santé.	*Vadiqueï, inoudeïa, icou.*
Science.	*Sastram, ttinoudeia, ttoucou.*
Sel.	*Oupou, pinnoudeia, poucou.*
Sens (les)	*Indiriam, attinoudeia, ttoucou.*
Serpent.	*Pambou, noudeia, boucou.*
Servante.	*Dassi, noudeia, ssoucou.*

Serviteur.	*Dassou, inoudeïa, oucou.*
Signification.	*Arttam, ttinoudeïa, ttoucou.*
Sœur aînée.	*Annal, loudeïa, loucou.*
Sœur cadette.	*Tangassi, inoudeïa, ssicou.*
Soleil.	*Sourien, oudeïa, noucou.*
Sourire.	*Nagueipou, pinnoudeïa, poucou.*

T.

Table.	*Mensseï, inoudeïa, icou.*
Tâche.	*Vellei, inoudeïa, eicou.*
Tante.	*Attal, oudeia, oucou.*
Terre (la)	*Boumi, noudeia, cou.*
Tigre.	*Pouli, inoudeia, icou.*
Toile.	*Poudaveï, inoudeia, cou.*

V.

Vase.	*Chimbou, binoudeia, boucou.*
Vaurien.	*Kettaven, oudeïa, oucou.*
Veau.	*Sinnamadou, ttinoudeia, ttoucou.*
Ventre.	*Kadouppou, pinoudeïa, poucou.*
Vertu.	*Pouniam, ttnoudeia, ttoucou.*
Vie.	*Ouir, ouïroudeia, ouïroucou.*
Vierge.	*Kanniastri, inoudeia, stricou.*
Ville.	*Pattanam, ttinoudeïa, ttoucou.*

Vin.	*Rassam, ttinoudeia, ttoucou.*
Vinaigre.	*Cadou, ttinoudeia, ttoucou.*
Village.	*Our, ourin, ouroucou.*
Visage.	*Mougam, ttinoudeïa, ttoucou.*

NOMBRES.

1	Ounnou.	30	Mouppadou.
2	Rendou.	40	Narpadou.
3	Monnou.	50	Ambadou.
4	Nallou.	60	Aroubadou.
5	Anjou.	70	Eujoubadou.
6	Arou.	80	Ietoubadou.
7	Eujou.	90	Ienbadou.
8	Ieuttou.	100	Nourrou.
9	Ombadou.	200	Irounourou.
10	Pattou.	300	Mounnourrou.
11	Pidinounnou.	400	Nannourrou.
12	Panirendou.	500	Annourou.
13	Padimounnou.	600	Arounourrou.
14	Padinallou.	700	Éjounourrou.
15	Padinanjou.	800	Êttounourrou.
16	Padinarou	900	Ombanuourrou.
17	Padineujou.	1000	Aïram.
18	Padineuttou.	10000	Pattaïram.
19	Pattombadou.	100000	Latcham.
20	Iroubadou.		

NOMS PROPRES.

Pierre, *Raïappen.*
Paul, *Sinnapen*, ou *Sinneïen.*
Jacques, *Iagappen.*
Marie, *Mariammal.*
Jeanne, *Aroulattal.*
Sauveur, *Servappen.*

VERBES.

VERBES.

J'ai dit que tous les verbes tamouls se conjuguent de la même manière, et qu'il n'y a qu'une légère variation dans la formation du prétérit. Ainsi, je ne marquerai dans ce recueil que l'indicatif, le prétérit et l'infinitif.

INDICATIF, PRÉTÉRIT, INFINITIF.

A.

Abandonner. *Vittou vidougren, vettou vetten, vittou vedougradou.*

Adorer. *Vanangren, vananguinen, vanangradou.*

Aimer. *Sinéguicren, sinéguitten, sinéguicradou.*

Aller. *Poren, ponen, poradou.*

Apprendre. *Padicren, paditten, padicradou.*

Assembler. *Combelceigren, ceiden, ceïgradou.*

Attacher. *Cattougren, cattinen, cattougradou.*

Attirer. *Edougren, eutten, eudougradou.*

B.

Balayer.	*Souttampannougrèn, panninen, pannougradou.*
Bannir.	*Touramanoupougren, anoupinen, anoupougradou.*
Bâtir.	*Kattougren, kattinen, kattougradou.*
Bénir.	*Asirvadicren, asirvaditen, asirvadicradou.*
Boire.	*Coudicren, couditten, condicradou.*

C.

Cesser.	*Choummairoucren, ironden, iroucradou.*
Chasser.	*Touricren, touriten, touricradou.*
Comprendre.	*Candoupoudricren, pouditen, poudicradou.*
Connoître.	*Térinjougren, térinjironden, térinjougradou.*
Coudre.	*Souttougren, soutten, souttougradou.*
Crier.	*Coupoudougren, couppetten, coupoudougradou.*

D.

Demander.	*Keujcren, keutten, keujcradou.*
Desirer.	*Abetchicren, abetchitten; abetchicradou.*
Dire.	*Chollougren, chonnen, chollougradou.*
Donner.	*Coudoucren, coudoutten, coudoucradou.*

E.

Ecouter.	*Quéjcren, queuten, queujcradou.*
Enseigner.	*Padipicren, padipitten, padipicradou.*
Entendre.	*Idem.*
Entrer.	*Oullvarougren, vanden, oullvarougradou.*
Être.	*Iroucren, ironden, iroucradou.*
Être bien portant.	*Vadiqueïat iroucren*, etc.

F.

Faire.	*Cheïgren, cheïden, cheïgradou.*
Faire connoître.	*Arïvicren, arivitten, arivicradou.*
Faire dire.	*Chollivicren, chollivitten, chollivicradou.*
Faire faire.	*Cheïvicren, cheïvitten, cheïvicradou.*
Fermer.	*Sattougren, satten, sattougradou.*
Frapper.	*Adicren, aditten, adicradou.*
Frotter.	*Poussougren, poussinen, poussougradou.*

H.

Haïr.	*Veroutougren, verouttinen, verouttougradou.*

J.

Jaser.	*Pessougren, pessinen, pessougradou.*

L.

Laver.	*Kajouvougren, kajouvoutten, kajouvougradou.*
Lier.	*Kattougren, kattinen, kattougradou.*
Lire.	*Vassicren, vassiten, vassicradou.*
Louer.	*Pouguetchicren, pouguetchitten, pouguechicradou.*
Lutter.	*Sandeicren, sandeitten, sandeicradou.*

M.

Manger.	*Sapoudougren, sapoutten, sapoudougradou.*
Marièr (se).	*Kalianam pannaporen, ponen, poradou.*
Montrer.	*Cambicren, cambitten, cambicradou.*
Mourir.	*Cettouporen, ponen, poradou.*

N.

Nier.	*Ille endou sollougren, sonnen, sollougradou.*

O.

Ouvrir.	*Tracren, tratten, tracradou.*

P.

Parler.	*Pessougren, pessinen, pessougradou.*
Penser.	*Nineïcren, nineïtten, nineïcradou.*
Plaindre (se).	*Mourreicren, mourreïtten, mourreïcradou.*
Pleurer.	*Cannirvettajougren, ajonden, ajougradou.*
Promener (se).	*Velleïporen, ponen, poradou.*
Publier.	*Podicren, poditten, podicradou.*
Puer.	*Nourougren, nouroutten, nourrougradou.*

R.

Racheter.	*Retchicren, retchitten, retchicradou.*
Recommencer.	*Tirombougren, tiromboutten, tirombougradou.*
Reconnoître.	*Arigren, arinden, arigradou.*
Repentir. (se)	*Manastabamai, iroucren, ironden, iroucradou.*

S.

Saluer.	*Stottaricren, stotaritten, stottaricradou.*
Sanctifier.	*Archicren, architten, archicradou.*
Souffrir.	*Padougren, patten, padougradou.*

T.

Tirer.	*Eudougren, euten, eudougradou.*
Tomber.	*Voujoungren, voujonguinen; voujoungradou.*
Tuer.	*Collougren, conden, collougradou.*

V.

Venir.	*Varougren, vanden, varougradou.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 35, *ligne*, 10, au lieu de à la liberté; *lisez* : la liberté.
Page 52, *ligne* 4, au lieu de s'étonner; *lisez* : s'en étonner.
Page 55, *ligne* 22, au lieu de révoltant; *lisez* : dégradant.
Page 75, *ligne* 4, au lieu de apprêtent; *lisez* : appètent.
Page 99, *ligne* 8, au lieu de ajoutai-je; *lisez* : ajoutois-je.
Page 105, *ligne* 24, au lieu de ministre; *lisez* : ministère.
Page 209, *ligne* 15, au lieu de mouvent; *lisez* : mouvement.
Page 211, *ligne* 16, au lieu de asiément; *lisez* : aisément.
Page 240, *ligne* 1, au lieu de résoudre à; *lisez* : résoudre.
Page 251, *ligne* 1, au lieu de n'exclue; *lisez* : exclue.
Page 283, *ligne* 2, au lieu d'imanation, *lisez* : imagination.